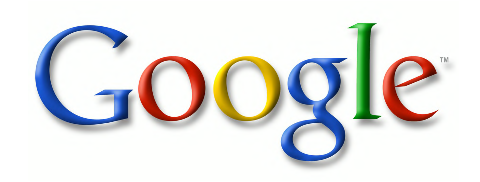








ESSAIS

SUR L'HISTOIRE NATURELLE

DES QUADRUPEDES

DE LA

PROVINCE DU PARAGUAY.

ESSAIS

SUR L'HISTOIRE NATURELLE DES QUADRUPEDES DE LA PROVINCE DU PARAGUAY,

PAR DON FÉLIX D'AZARA,

Capitaine de Vaisseau de la Marine Espagnole ; Commissaire de Sa Majesté Catholique pour les Limites Espagnoles et Portugaises de l'Amérique Méridionale; Citoyen de la ville de l'Assomption, capitale du Paraguay, etc.

Ecrits depuis 1783 jusqu'en 1796 (an 4 de la République Française) ;

Avec une APPENDICE sur quelques Reptiles,

Et formant suite nécessaire aux OEuvres de Buffon;

Traduits sur le Manuscrit inédit de l'Auteur,

PRA M. L. E. MOREAU-SAINT-MÉRY,

Conseiller-d'Etat; Résident de la République Française près son Altesse Royale l'Infant Duc de Parme ; Membre de la Société Libre d'Agriculture du Département de la Seine et de celle du Doubs; de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Paris; du Lycée des Arts et de la Société des Belles-Lettres de la même ville ; de la Société Philosophique de Philadelphie, etc.

TOME SECOND.

PARIS,

CHARLES POUGENS, quai Voltaire, n.° 10.

AN IX (1801).

ESSAIS

SUR LES QUADRUPEDES

DU PARAGUAY.

LE QUOUIYA,

Espèce nouvelle de Cabiai.

*Nouvelle espèce d'*Agouti*, suivant la méthode de* La Cépède*, suivie dans les galeries du Muséum national d'histoire naturelle.*

Le Quouïya abonde dans la province de Buenos-Ayres et dans celle du Tucuman; mais ici (au Paraguay) il est si rare, que je n'en ai trouvé que trois. Les Espagnols de ces pays l'appellent *Loutre*, se figurant que c'en est une; mais ils se trompent, parce que le Quouïya n'appartient point à ce genre ; raison pour la-

quelle j'ai appliqué le nom de Loutre à l'animal précédent, auquel il convient, et j'ai conservé à l'animal actuel le nom qu'on lui donne ici et à Santa-Fé de la Vera-Cruz.

Il mange les mêmes choses que le Capiygoua, auquel il ressemble par la bouche, les dents, la tête et les oreilles. Il habite, comme lui, les bords de l'eau, et quelquefois il s'éloigne beaucoup pour chercher d'autres rivières ; il nage avec la même facilité que le Capiygoua, sans rester sous l'eau plus long-tems que ne dure sa respiration, et il ne mange point de poissons. Mais ces deux animaux diffèrent entre eux, non-seulement parce que le Quouïya a une queue, mais encore parce qu'il est plus lourd, et a des jambes si courtes, que son ventre touche à terre. Il fouille des terriers dans les bords des rivières avec ses ongles qui sont vigoureux, et il s'y réfugie et y habite. On m'assure que les portées de la femelle du Quouïya sont de quatre à sept individus, qui suivent la mère étant encore tout petits ; et que quelquefois on en a élevé dans les maisons, où ils mangeoient de tout, et s'apprivoisoient avec facilité.

Longueur, 35 pouces (près de 95 centimètres).

Queue, 16 pouces (43 centimètres), avec une circonférence à sa racine, de 3 pouces et demi (plus de 9 centimètres).

Circonférence antérieure du corps, 13 pouces et demi (36 centimètres et demi); postérieure, 14 pouces et demi (39 centimètres); et au ventre, 17 pouces et demi (47 centimètres).

Hauteur par devant, 9 pouces 3 quarts (26 centimètres); et derrière, 12 pouces (près de 34 centimètres).

Dans le pied de devant il y a cinq doigts; l'interne, de 3 lignes (6 millimètres); son voisin immédiat, de 9 lignes (2 centimètres); les deux suivans, de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers); et l'externe, de 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes). Tous sont séparés, et l'ongle le plus grand est de 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes). Le doigt interne finit où commence l'externe. Le voisin immédiat de l'interne est plus en arrière que le voisin de l'externe; et celui-ci (l'externe) est un peu plus court que celui du milieu.

Le pied de derrière a les mêmes doigts que celui de devant, mais avec un ordre de longueur apparente qui leur est propre; l'interne est de 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième); le sui-

vant, de 18 lignes (4 centimètres); celui du milieu, de 21 lignes (4 centimètres 2 tiers); celui d'après, de 19 lignes (4 centimètres 1 cinquième), et il est le plus gros; et l'externe, de 18 lignes (4 centimètres). Ce dernier est un peu uni avec son voisin par une membrane, et les autres le sont entièrement. Tous ont un poil très-court, comme le métatarse qui est pelé en dessous, parce que l'animal appuie le talon; et qui est long de 3 pouces (8 centimètres), à partir de la racine du doigt du milieu.

La queue est grosse et ronde; elle paroît enflée; elle est écailleuse, et a si peu de poil, qu'on peut dire qu'elle est pelée comparativement au corps.

La bouche est celle du Capiygoua, avec deux dents en haut et deux en bas, d'une nuance orangée, longues de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers), large de 3 lignes et demie (8 millimètres).

La pointe du museau est velue, et les narines sont elliptiques avec leur plus grand diamètre dans le même plan.

Les moustaches sont de 3 pouces (8 centimètres), blanches, avec des pointes d'une couleur obscure.

L'iris est d'une nuance cannelle, et l'œil est

un peu plus loin du museau que de la naissance de l'oreille.

Celle-ci est haute de 14 lignes (plus de 31 millimètres), large de 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième), point aiguë, noire, presque pelée; et dans sa partie postérieure, elle a la même figure que dans le Capiygoua.

La tête ressemble aussi à celle de ce dernier, quoiqu'elle ne soit, ni aussi grosse ni aussi obtuse; et du museau jusqu'au milieu du front, on pourroit appliquer une règle. De la base de l'oreille il y a 3 pouces 3 quarts (10 centimètres 1 cinquième) jusqu'au museau, qui n'est ni pointu ni fendu.

Les testicules et le scrotum ne paroissent point. Le membre est excessivement petit, et a la courbure de celui du Pay, de l'Acouti et de l'Apéréa.

J'ai eu une femelle, de 32 pouces (87 centimètres 2 tiers) de longueur, et le reste proportionné, et avec les mêmes couleurs que le mâle.

La vulve est ronde, et l'épaisseur du poil ne m'a pas permis de compter les mamelles.

Le contour de la bouche et l'extrémité du museau sont blancs. Tout le poil est très-serré,

couché et mélangé. Le plus long, qui a près de 3 pouces (8 centimètres) sur le dos, est obscur; et le plus court est obscur aussi, avec des pointes rougeâtres. Les deux poils diffèrent peu l'un de l'autre en longueur; et en considérant leur ensemble, l'animal offre une couleur brunâtre depuis la pointe du museau jusqu'à la queue; mais sur les côtés de la tête et du corps, le rouge se montre beaucoup, et encore plus dans le voisinage de l'oreille où il est cannelle. Les parties inférieures sont un peu plus claires, et ont un poil plus court.

En arrachant ces poils, on en trouve d'autres au-dessous; ces derniers, qui sont plombés, sont si serrés et si doux, que peu de poils les surpassent, quant à ces deux qualités; et ils pourroient servir pour de très-bonnes fourrures.

Dans la province de Buenos-Ayres, cet animal est très-commun. Quelques personnes achètent les peaux à deux réaux (50 centimes); l'on commence à faire des chapeaux avec son poil obscur. Il est bien regrettable qu'on ne porte pas en Espagne ces peaux, celle de la Vizcache, et beaucoup d'autres qui serviroient aux mêmes usages que les peaux de castors, et celles

que nous tirons du Canada et de la Sibérie.

Marcgrave a ôté à cet animal son nom, pour le donner à la Loutre, comme nous l'avons vu dans l'article précédent, où j'ai marqué aussi que le mot ou nom de *Sarigouérembiou* est une propriété applicable au *Quouïya*, et non à la Loutre du Brésil.

J'y ai dit de même, que la Loutre deuxième de la Borde, et celle que Buffon appelle *petite Loutre d'eau douce*, me paroissent être des *Quouïyas*.

LE CAPIYGOUA.

Cavia Capybara. — LINN.
Cabiai. — BUFFON.
Cabiai Capybara. — LA CÉPÈDE.

CE mot signifie *habitant des pajonals voisins de l'eau*. C'est ainsi que les Guaranis appellent cet animal, et c'est de cette dénomination, que les Espagnols ont formé les noms de *Capibara* et de *Capigouara*. Les Indiens Payaguas appellent les petits Capiygouas, *Lacai*, et les adultes *Ochagou*.

On trouve le Capiygoua sur les bords de toutes les rivières et de tous les lacs, depuis l'Assomption du Paraguay, jusqu'à la rivière de la Plate, sans qu'il s'en éloigne communément de plus de cent pas (environ 160 mètres); et lorsqu'on l'effraie, il pousse un son élevé et plein qui dit : *a*, *pé*, et qu'il n'emploie dans aucune autre circonstance; puis il se jette à l'eau, où il nage facilement, sans laisser de-

hors autre chose que ses narines ou un peu plus ; mais si le péril est plus grand, ou s'il est blessé, il plonge et va sortir plus loin, parce qu'il ne peut demeurer sous l'eau, que jusqu'au besoin de renouveler sa respiration. Quoiqu'il fasse des traversées, pour chercher d'autres eaux, il est ordinaire que chaque famille conserve son séjour, que l'on reconnoît par des monceaux de leurs excrémens, qui sont en pelottes prolongées.

Le Capiygoua ne mange point de poisson ni autre chose que de l'herbe et des végétaux, et il détruit les melons d'eau et les citrouilles s'il en trouve à sa portée ; mais il ne creuse point de trous. Il passe beaucoup de tems assis et court peu ; et il vague beaucoup plus la nuit que le jour.

Les jeunes Capiygouas s'apprivoisent sans aucun soin, et sans tourmenter ni nuire ; ils sont laissés libres, ils sortent et reviennent, et accourent lorsqu'on les appelle, aimant qu'on les gratte.

Cet animal est pacifique, tranquille et sa chair est bonne. Sa posture commune est d'être assis sur le tarse.

On assure que la femelle fait de quatre à

huit petits, dans une espèce de lit qu'elle prépare, pour cela, avec de la paille.

Je vais décrire un mâle adulte.

Longueur, 45 pouces et demi (1 mètre 23 centimètres 1 tiers).

Point de queue.

Hauteur par-devant et par-derrière, 19 pouces (51 centimètres et demi).

Circonférence antérieure, 32 pouces (86 centimètres et demi); postérieure, 36 pouces (97 centimètres et demi).

Le corps est plus gros que celui du porc.

La tête est longue de 8 pouces 1 quart (22 centimètres), jusqu'à la base de l'oreille, où elle a 6 pouces (16 centimètres) de hauteur; parce qu'elle est plus haute que large.

La bordure de l'oreille, dans la partie antérieure, s'élève droit, en formant un double bord que n'a pas le reste. Sa largeur est d'un pouce et demi (4 centimètres); et comme elle est très-obtuse en haut, la partie postérieure a trois ondes ou découpures adoucies, avec quelques poils en-dedans et pas un seul en-dehors.

Les moustaches sont noires, divergentes, et de 2 pouces 2 tiers (7 centimètres 1 cinquième).

Le museau est velu, démesurément obtus, haut de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers), sans compter la mâchoire inférieure, et ayant un peu moins de largeur que de hauteur.

A 2 pouces (5 centimètres et demi) de la pointe du museau, commence une protubérance naturelle, longue de 2 pouces (5 centimètres et demi); large d'un pouce 2 tiers (4 centimètres et demi), et haute de 4 lignes (9 millimètres), ovale, très-applatie, sans poil ni adhérence à l'os, et criblée de pores qui laissent couler une sérosité inodore. Cette excroissance caractérise le mâle, parce que la femelle ne l'a point.

La mâchoire inférieure a un pouce (2 centimètres 2 tiers) de retraite : la bouche et les dents sont celles du lapin; et l'animal mord si on le provoque. Les deux dents incisives d'en-haüt sont longues de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers); larges chacune de 5 lignes (1 centimètre), et une espèce de rainure règne sur leur longueur. Les deux incisives d'en-bas sont un peu plus droites et plus courtes.

L'œil est très-grand, et beaucoup plus près de l'oreille que du museau.

Le pied de devant a quatre doigts; le second,

qui est le plus gros, est long de 27 lignes (6 centimètres), et son ongle a 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième). Le doigt interne ou premier, et le troisième, sont égaux entre eux, et un peu plus courts que le précédent; le quatrième naît à un point plus reculé sur le pied, comparativement à l'origine des autres doigts, et il est le plus court; mais tous sont unis par une membrane, et les ongles ressemblent à ceux du Mborébi.

Au pied de derrière il y a trois doigts; celui du milieu, qui a 3 pouces (8 centimètres), y compris l'ongle, est plus long et plus gros que ses collatéraux. Ces doigts du pied de derrière ont aussi des griffes et des membranes qui les unissent tous comme dans le pied de devant. Les quatre jambes, les doigts et le corps, sont ronds et gros.

Un anneau enserre avec peu d'intervalle l'anus et la vulve de la femelle. Elle a six mamelles de chaque côté; la paire antérieure est placée entre les jambes de devant.

Le membre du mâle est de 3 pouces (8 centimètres), avec 1 pouce (2 centimètres 2 tiers) de diamètre; mais on ne le voit point, parce qu'il est caché en-dedans de l'anus. Il n'y a non

plus

plus ni scrotum, ni testicules apparens ; mais lorsque l'on comprime un peu l'orifice en avant, les testicules sortent par derrière ; ils sont longs de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers), et assez gros.

La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce qu'elle est plus courte de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers).

Le poil, sur toute la partie supérieure de l'animal, est obscur avec des pointes rouges, et tout le dessous est brun-clair ; il est âpre, lisse, épais, un peu rare, et le plus long n'a que 3 pouces (8 centimètres).

Buffon (*a*) appelle le Capiygoua, *Cabiai*, en faisant dériver ce nom de *Cabionnara*, qu'il suppose qu'on lui donne dans la Guyane, et que je crois être *Capibara*. Il dit, que l'ayant possédé vivant, il a eu la facilité de l'observer et de le décrire intérieurement et extérieurement. La description qu'il nous en donne, ne correspond en rien à ce préambule, et elle se réduit à comparer le Capiygoua, quant à sa superficie et extérieurement, avec le porc, quoi-

(*a*) Original, t. 5, p. 476. — T. 12, p. 384, édition in-4.°

qu'il n'y ait rien de commun entre ces deux animaux ; et à donner à entendre que sa gueule est celle du cochon, quoiqu'elle soit sans canines, et réellement conforme à celle du rat (*a*).

Buffon ne dit pas un seul mot des parties intérieures ; et quant à ce qu'il rapporte des mœurs, il erre étrangement, presqu'en tout, parce que s'il a eu le Capiygoua, il devroit avoir vu qu'il n'est pas capable de saisir des poissons avec une gueule et des dents de rat, et qu'il ne les prenoit point avec un pied en sabot. Il devoit inférer de là, que ce n'étoit point un animal de proie, et en conclure l'impossibilité qu'il plongeât pour pêcher, comme la Loutre. Il ne devoit pas croire non plus, que sa chair eût le goût de poisson, puisqu'il n'en mange point, et qu'il n'en peut pas manger. Enfin Buffon compare, d'une manière fort impropre, la voix du Capiygoua, avec le braiement de l'âne, et il lui allonge démesurément les jambes de derrière, comparativement à celles de devant.

(*a*) On doit encore regretter ici que M. d'Azara n'ait pas eu connoissance de la description de Daubenton.

Ensuite Buffon fait une addition (*a*), où il confirme l'erreur, que l'animal mange des poissons, et ajoute que les Capiygouas vivent par paire, et que la femelle fait un petit; mais pour cette fois, il donne un bon goût à la chair de cet animal.

(*a*) Original, t. 9, p. 132. — Supplément, t. 3, p. 276, édit. in-4.°

LE PAY.

Cavia Paca. — LINN.

Paca. — BUFFON.

Agouti Paca. — LA CÉPÈDE.

CET animal est si rare, que je n'ai pas pu en voir d'autres que deux mâles, semblables entr'eux; et qu'on m'assura avoir été pris au bord d'un bois, près de la rivière du Paraguay. J'ai ouï dire à quelques personnes, qu'il porte le nom que je lui conserve; qu'il habite l'épaisseur des forêts; qu'il se cache dans les terriers; qu'il fait beaucoup de dégâts dans les *chacarras* et les cannes à sucre; qu'il ne produit qu'un petit de la couleur de la mère; qu'il se rapproche en tout de l'Acouti, et qu'on ne doute pas qu'il ne soit, comme ce dernier, très-coureur et nocturne.

Longueur, 24 pouces et demi (66 centimètres).

Queue, 6 lignes (1 centimètre 1 tiers).

Hauteur devant et derrière, 11 pouces (29 centimètres 4 cinquièmes).

Circonférence antérieure, 14 pouces (près de 38 centimètres); postérieure, 17 pouces (46 centimètres), et au ventre même, 18 pouces et demi (près de 5 décimétres).

Le corps ressemble un peu à celui du cochon.

La tête a 4 pouces et demi (12 centimètres) jusqu'à la base de l'oreille, dont la bordure s'élève droit d'un pouce et demi (4 centimètres) dans la partie antérieure, et se double en formant un bourlet, que n'a pas le reste. Dans le haut de ce bord double, l'oreille est un peu aiguë, et la bordure postérieure forme une ligne droite. Elle a si peu de poil, qu'on peut dire qu'elle est pelée, et sa largeur, dans la partie inférieure, est d'un pouce 1 quart (3 centimètres 1 tiers).

Les moustaches les plus longues ont 3 pouces 3 quarts (un décimètre); les plus supérieures sont noires et dirigées en-haut. Celles d'en-bas sont blanches, et toutes sont très-roides.

Sans être contigu à la partie intérieure de l'oreille, et un peu plus bas qu'elle, est un pinceau de poils, de 4 pouces (11 centimètres),

et il y en a aussi quelques-uns au-dessus de l'œil.

Le front, depuis l'oreille jusqu'au museau, est presque plane, et le museau est peu obtus.

Les narines sont longues, séparées par une fente, et leur angle extérieur s'élève un peu par en-haut.

L'œil, qui est oblique, a 9 lignes (2 centimètres).

La bouche est comme celle du Capiygoua; les deux incisives d'en-haut ont 5 lignes (11 millimètres); les deux d'en-bas, 10 lignes (22 millimètres). Toutes sont jaunes, et de 2 lignes (4 millimètres) de grosseur.

La mâchoire supérieure est arquée en-dehors, ou joufflue au-dessous de l'œil et de l'oreille.

Les quatre jambes sont rondes, courtes et grosses.

Le pied de devant à cinq doigts, quoique l'interne ne laisse apercevoir que son ongle, et soit placé, quant à sa naissance, plus en arrière sur le pied que les autres; le suivant ou second, n'est pas plus long que son ongle, qui a 5 lignes et demie (12 millimètres). Le troisième et le quatrième excèdent le premier, et ont la même grosseur que le second. Le cin-

quième est un peu plus court et plus foible que le second ; mais tous sont unis ensemble à leur racine.

Le pied de derrière a les mêmes doigts avec les mêmes formes et le même ordre pour les longueurs ; mais ils sont plus longs et plus gros que ceux des pieds de devant, et ont aussi quelque union entre eux. Le tarse est calleux en-dessous ; les ongles sont très-propres pour fouiller ; mais les pieds de devant ne servent point à saisir, ni à porter la nourriture à la bouche.

La queue est tronquée et sans poil, comme celle de l'Acouti, et l'on ne l'aperçoit qu'avec du soin.

Les excrémens sont de petites pelottes très-longues.

Les testicules ne sont point apparens. On ne voit du membre que son orifice ; mais le tact en fait trouver un courbe, comme celui de l'Acouti, de 2 pouces (5 centimètres et demi). En avant du membre, on voit deux mamelles, une de chaque côté, séparées d'un pouce (2 centimètres 2 tiers) l'une de l'autre.

Le poil du Pay est court, âpre, couché, et n'est pas propre aux fourrures. Le ventre et toute

la partie inférieure sont très-blancs, et le reste est brun, et d'une nuance plus obscure sur le dos ; mais, de chaque côté, il y a diverses bandes très-marquées dans le sens de la longueur, et elles sont blanches.

Buffon (*a*) appelle le Pay du nom de *Paca*, comme au Brésil, où, selon Léry, l'on prononce *Pag*, qui est presque la même chóse que *Pay*, que l'on prononce *Paig*. Dans la Guyane il porte le nom d'*Ourana*, et d'autres lui ont donnè celui de *rat* et de *lapin* avec beaucoup d'impropriété.

Après avoir fait sa description, Buffon le décrit (*b*) une seconde fois avec plus de connoissance. Néanmoins mes mesures étant celles d'individus plus grands, elles doivent être préférées. Quant aux mœurs, comme je ne les ai point observées ; je ne contredirai point ce qu'en rapporte Buffon, dont les planches (*c*) mon-

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 128. — Original, t. 4, p. 127. — T. 10, p. 269, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 12, p. 131. — Original, t. 7, p. 9. — Supplément, t. 3, p. 203, édition in-4.°

(*c*) L'auteur parle ici des planches de la traduction espagnole. Dans Buffon même, c'est la planche 43,

trent des bandes blanches interrompues, ou produites par des taches ; tandis que dans les individus que j'ai vus elles étoient continues ; mais comme les miens sont des mâles, et que ceux de cet auteur sont des femelles, nous pouvons penser que cette différence est un caractère pour marquer les individus des deux sexes.

---

p. 278, t. 10, édit. in-4.°, et la planche 35, p. 210. Supplément, t. 3 de la même édition. (*Note du Traducteur*).

L'ACOUTI.

Cavia acuti. — Linn.

Agouti. — Buffon.

Agouti acuti. — La Cépède.

Les Guaranis l'appellent ainsi, et les Portugais *Cotia.*

On assure que sa chair est très-bonne, mais ici personne ne la mange ; l'animal ne s'apprivoise point, parce qu'il ronge et détruit tout, sans en excepter les portes. Il n'habite que les bois, et se cache sous les arbres abattus, ou dans les trous de leurs troncs ; mais il ne creuse pas de terriers, à ce qu'on dit.

On ne le trouve point à la rivière de la Plate.

Il est très-friand de chair et de tout. Il prend avec la bouche ce qu'il veut manger, et aussitôt il le soutient de ses deux pattes de devant pour le mâcher. Il ne boit pas, et ses urines sont puantes ; sa posture est plus voûtée que celle du lapin, et sa croupe est plus large. Quand

il est assis sur les tarses qu'il dirige en-dehors, ses bras sont en l'air en avant de sa poitrine, et sa tête est horizontale.

Celle-ci est un peu étroite, quoique longue et haute pour le corps. Le cou et la partie antérieure du corps sont minces, comparés à la partie postérieure.

Le père de la Merci, Martin Cazerès, m'envoya d'Arégoua (*a*) celui que je vais décrire.

Il vint attaché par les quatre pieds; il se laissa délier sans opposition; et la première chose qu'il fit, et elle est très-fréquente dans cet animal, ce fut de se frotter la face et les oreilles, avec les côtés internes de ses pattes de devant. Je lui offris du manioc cru; et quoiqu'il fût adulte, et qu'on vînt de le prendre, il le mangea, et se laissa gratter, écartant ses jambes en signe de plaisir.

Autant de fois qu'on l'attacha, autant de fois il coupa la corde avec ses dents, toujours pendant l'obscurité, parce qu'il est nocturne, et il

---

(*a*) Lieu possédé en propriété par les pères de la Merci, à environ 4 lieues un tiers (24 kilomètres) dans l'Est quart-Sud-Est de la cité de l'Assomption. (*Note du Traducteur*).

demeuroit tranquille sous un cuir, qui étoit l'unique abri qu'il eût. Un matin il s'échappa; les nègres coururent après lui, et ne purent pas le prendre, parce qu'il couroit vite, quoique ses jambes de derrière soient plus longues que celles de devant; mais un chien l'atteignit et le mordit, et on le ramena dans l'enclos, où il se mit à manger dans le moment même, comme s'il n'avoit rien éprouvé.

Cependant, je vis dans la matinée suivante, qu'il avoit fait deux petits morts, sur la paille qu'on lui avoit donnée pour se coucher. L'un des deux avoit les tarses mangés, je ne sais si c'est par la mère ou par les rats. Ces petits étoient longs de 6 pouces 2 tiers (18 centimètres); ils avoient les yeux fermés et la couleur de la mère, qui ne montroit d'autre incommodité du part, que celle de ne pas permettre qu'on lui grattât le ventre; et lorsqu'on le faisoit, elle se plaignoit doucement, sans mordre; mais mon aumônier ayant approché son doigt de sa bouche, elle lui fit une forte morsure.

Lorsqu'elle éprouvoit de la crainte, elle hérissoit le poil de sa croupe, en le rendant perpendiculaire à la peau, et si sa frayeur étoit grande, son poil tomboit à poignée, seule-

ment par la contraction violente de la peau.

J'ai eu beaucoup d'autres Acoutis, qui m'ont servi à rectifier la première description que j'avois faite.

Longueur, 20 pouces (54 centimètres).

Queue, 8 lignes (18 millimètres); dure comme un morceau de bois, pelée, noire, tronquée, presque cylindrique, et de 3 lignes (près de 7 millimètres) de diamètre à son milieu.

Hauteur de l'animal par devant, 9 pouces 3 quarts (plus de 26 centimètres); et par derrière, de 12 pouces (32 centimètres et demi).

Circonférence antérieure, de 11 pouces un quart (30 centimètres et demi), et postérieure, de 12 pouces 2 tiers (34 centimètres), et au ventre encore davantage.

La tête est longue de 3 pouces et demi (plus de 9 centimètres); large, à la naissance des oreilles, d'un pouce et demi (4 centimètres), et haute, au même point, de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers), avec un front plat.

L'oreille, qui est l'organe le plus parfait chez l'Acouti, est droite, longue, depuis le point le plus inférieur, de 15 lignes (3 centimètres un tiers); large de 17 lignes (3 centimètres 4 cinquièmes); mince, sans poil en dehors, en ayant

peu en-dedans ; et vers le haut est une onde, ou échancrure, comme si on l'avoit coupée.

Le museau est obtus, plus haut que large, pelé et olivâtre à sa pointe où sont les narines, dont chacune est formée d'une coupure horizontale.

La mâchoire supérieure avance assez, et sa lèvre a un canal vertical.

Les dents, qui sont jaunes, et la bouche sont comme celles du Pay.

Les moustaches sont noires et ont 2 pouces (5 centimètres et demi).

L'œil est grand et entouré de peu de poils noirs et durs, qui se trouvent seulement vers la moitié de la paupière.

Le pied de devant a cinq doigts. Le premier, qui est le plus grand, a 6 lignes (13 millimètres), et un ongle de 5 lignes (1 centimètre). Tous les ongles sont droits et très propres à fouiller. Les doigts latéraux sont égaux entr'eux, et placés 2 lignes (4 millimètres) plus en arrière que le premier. L'externe finit où commence celui dont il est immédiatement suivi, et l'interne est si petit, qu'on ne voit que son ongle.

Le pied de derrière a 3 doigts. Celui du milieu, qui est le plus grand, a 10 lignes (2 cen-

timètres 1 cinquième), et son ongle, 7 lignes (un centimètre et demi); cet ongle est droit. Les doigts latéraux sont semblables à ceux des pieds de devant, et l'interne est un peu plus long.

Le tarse est calleux et long de 4 pouces (11 centimètres), comptés depuis les ongles.

Les quatre jambes sont un peu minces, et ont un poil très-court.

L'Acouti a trois paires de mamelles assez séparées.

La vulve et l'anus de la femelle sont presqu'au milieu d'un anneau. Elle fait deux petits en octobre (vendémiaire), longs de 6 pouces 2 tiers (18 centimètres); l'un mâle et l'autre femelle, selon que je l'ai vérifié deux fois.

Le mâle ne diffère de la femelle que par les parties sexuelles; il n'a point de testicules apparens, et quoique l'on n'aperçoive que l'orifice du membre, le tact assure, qu'au milieu de cet orifice, il y a un membre courbe, dont la pointe est dirigée en arrière.

Depuis le dessous de la tête, jusque sous la poitrine, l'Acouti est couleur de paille, et le reste du dessous du corps est presque blanc; toute la partie supérieure et les flancs, sont un

mélange d'obscur et de jaune-verdâtre, parce que chaque poil a trois bandes obscures et trois autres jaunes, et que dans ces dernières, la partie inférieure est blanche; mais, dans la partie antérieure des jambes, c'est le jaune qui domine, et la partie postérieure des fesses est orangé. Les quatre pieds, et même une autre petite portion qui les surmonte, sont un peu plus obscurs, et dans la partie intérieure du corps, il y a une grande tache blanchâtre.

Tout le poil est très-âpre et couché, et il a 3 pouces (8 centimètres) dans sa plus grande longueur.

Buffon décrit (*a*) l'Acouti sous le nom d'*Agouti* qui est altéré, comme celui de *Couti* que d'autres lui ont donné. Celui de *Càvia* est équivoque, parce qu'on le donne aussi à l'Apéréa.

Buffon raconte de l'Acouti, que lorsqu'on l'irrite, il frappe fortement la terre de ses pieds de derrière, grognant comme un cochon; qu'il saisit et porte à la bouche les alimens avec ses pattes de devant, et qu'il cache l'excédant de son repas. Je n'ai rien remarqué de cela dans

(*a*) Traduction, t. 11, p. 40. — Original, t. 3, p. 87. — T. 8, p. 375, édit. in-4.°

aucuns

aucuns de ceux que j'ai gardés plus d'un mois; et je n'en ai rien recueilli que ce que j'ai dit, et qui est relatif au ventre de la femelle qui avoit mis bas récemment. Ce que cet animal fait avec ses pieds de devant, c'est de soutenir sa nourriture qu'il lève avec sa gueule; et il n'est pas croyable qu'il cache des alimens après s'être repu, puisqu'il ne peut jamais éprouver de disette, attendu qu'il mange de tout.

Quant à son retour volontaire à la maison, comme le dit Buffon, je crois que cela n'arrive qu'à ceux qu'on apprivoise dès leur plus tendre enfance dans les lieux habités, et qui n'ont point de bois dans leur voisinage immédiat.

Je ne crois pas que l'Acouti fasse deux ou trois portées par an, mais bien une seule, comme l'assurent les gens-pratiques; mais ce dont on ne peut douter, c'est qu'il a une très-mauvaise vue, et non pas une bonne, comme l'affirme Buffon, sans se rappeler que c'est un animal nocturne.

Il se trompe également en lui donnant quatre doigts devant (*a*), puisqu'il en a cinq.

(*a*) Daubenton dit positivement dans la description anatomique de cet animal (t. 8, p. 380, édit. in-4.°), *qu'il a quatre doigts bien apparens dans les pieds de de-*

Il ne dit rien de la couleur, sinon qu'elle est brune, un peu mêlée de roux; tandis que dans tous, je l'ai trouvée comme je l'ai décrite.

L'auteur ajoute qu'à Cayenne, dans la Guyane et au Brésil, il y en a de deux espèces; savoir : celle décrite, et une autre plus petite, appelée *Akouchi*, qu'il n'a pu se procurer.

Les notices données par la Borde à Buffon (*a*), sont faites sur des ouï-dire, et non sur des observations. Il fait creuser des terriers à l'Acouti; il lui fait porter ses alimens à la bouche avec les pattes de devant; garder six mois sous terre ce qu'il a caché d'excédant; produire trois ou quatre petits en toutes saisons; multiplier comme le lapin; fuir les périls en se jetant dans l'eau; et enfin il en fait un animal diurne. Tout cela est inexact, comme cette autre assertion, que les nègres imitent un sifflement que l'Acouti n'a point.

Postérieurement (*b*) Buffon indique l'Akou-

---

vant, et un cinquième à l'endroit du pouce. (*Note du Traducteur*).

(*a*) Traduction, t. 11, p. 44. — Original, t. 9, p. 5. — Supplément, t. 3, p. 202, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 391. — T. 15, p. 158, édition in-4.°

chi, en disant qu'il est assez commun dans la Guyane et dans l'Amérique Méridionale ; qu'il a une queue; qu'il est communément plus petit que l'Acouti; et que sa couleur n'est pas rousse, mais olivâtre.

Ensuite (*a*) il ajoute que l'Akouchi habite seulement les grands bois ; qu'il mange les mêmes fruits, et a presque les mêmes habitudes que l'Acouti; qu'il se laisse prendre par les chiens plutôt que de se jeter à l'eau; qu'il ne produit qu'un petit ou deux tout au plus; qu'il s'apprivoise aisément dans les maisons; qu'il a un petit cri qui ressemble à celui du cochon d'Inde, mais qu'il ne le fait entendre que rarement; que l'Acouti est meilleur à manger que l'Akouchi; qu'à Cayenne on appelle ce dernier lapin, et le premier lièvre; que, dans les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade, on donne à l'Akouchi le nom d'Agouti.

En réfléchissant sur tout cela, je trouve que l'Akouchi n'est pas, comme le prétend Buffon, commun ici, où je ne l'ai pas vu ; que le faire plus petit que l'Acouti, c'est dire seulement

(*a*) Original, t. 9, p. 19. — Supplément, t. 3, p. 211, édit. in-4.°

que les jeunes Acoutis sont plus petits que les Acoutis adultes ; que la couleur olivâtre ou jaune-verd-obscur, est le propre de l'Acouti, qui n'entre point non plus dans l'eau, et qui ne fait pas plus d'un ou deux petits, comme Buffon le dit de l'Akouchi ; que ce dernier n'a pas une chair aussi bonne qu'il le prétend, et qu'au surplus cela dépend du goût, et que par conséquent ce n'est point un caractère ; et qu'enfin s'il existe dans les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade (*a*), cela est contraire à ce que Buffon a dit auparavant.

De manière que de tous les caractères avec lesquels Buffon prétend différencier l'Acouti de l'Akouchi, aucun ne sert à cela, à moins qu'on ne compte comme des preuves, le soin de donner une queue à celui-ci, et de l'ôter à l'autre ; et de faire crier l'Akouchi comme le cochon d'Inde, ce qui est équivoque, parce que les cris de l'Akouchi ressembleront pour les uns à ceux du cochon, et pour d'autres à ceux du cochon d'Inde. D'ailleurs, pourquoi refuser une queue à l'Acouti, après la lui avoir accor-

---

(*a*) Traduction, t. 11, p. 43. — Original, t. 9, p. 19. — Supplément, t. 3, p. 212, édit. in-4.°

dée auparavant (*a*), quoique courte à la vérité; mais Buffon ne dit pas que celle de l'Akouchi soit longue.

Enfin, pour moi, il n'y a rien qui me persuade l'existence de l'Akouchi, si ce n'est de voir que sa planche (*b*) lui donne une queue longue comme celle de la Vizcache; mais comme de pareilles erreurs de dessin se trouvent à chaque instant, je soupçonne qu'il y en a une là, et que l'Akouchi et l'Acouti ne sont qu'un même animal (*c*).

(*a*) Traduction, t. 11, p. 43. — Original, t. 9, p. 19. — Supplément, t. 3, p. 211, édit. in-4.°

(*b*) Dans l'édition in-4.°; c'est la planche 36 de la pag. 212 du Supplément, t. 3. (*Note du Traducteur*).

(*c*) La synonymie de l'article actuel et celle de l'article suivant, prouvent bien que M. d'Azara a eu tort de penser que l'Acouti et l'Akouchi de Buffon ne forment qu'une seule espèce.

Il est cependant assez digne de remarque, que dans l'Ile Sainte-Lucie, où l'Acouti est très-commun, on n'en ait jamais distingué deux espèces, et que des colons de Cayenne venus aux Iles du Vent, ni des colons de ces Iles allant à Cayenne, n'aient pas aperçu de différence entre l'animal de Sainte-Lucie et un autre animal de la Guyane analogue à l'Akouchi de ce dernier lieu.

Je ne veux pas omettre ici une autre conjecture, c'est que cette planche est celle d'une

---

J'ai vu beaucoup d'Açoutis à Sainte-Lucie; il est certain pour moi, que l'Acouti lève avec sa gueule, et ne fait que soutenir de ses deux pattes antérieures ce qu'il mange. La vue, chez cet animal, n'est pas bonne, et les chiens qui en font la chasse, le prennent mieux à la grande clarté du soleil. Je me rappelle même que l'éclat de cet astre rend presque diaphane l'oreille de l'Acouti, qui est extrêmement mince, et qui prend alors la nuance d'un rouge très-vif.

La robe de ces Acoutis est assez constamment telle que M. d'Azara la décrit. J'en ai cependant vus qui paroissoient vieux, et chez lesquels le dessous du corps se rapprochoit du fauve.

Je n'ai jamais connu un seul Acouti apprivoisé, et je ne sache même pas que personne ait tenté de changer le caractère sauvage de cet animal, comme le dit Buffon lui-même; il coupe et ronge tout ce qu'il trouve, et il est même très-difficile de le garder jusqu'au moment où on le tue pour le manger; parce qu'il est rare qu'il ne parvienne pas, durant la nuit, à se faire, en rongeant, un passage pour échapper du lieu où on l'enferme.

J'en avois placé un sous un baril renversé, pour le garder jusqu'au lendemain; mais comme l'endroit où je l'avois mis n'étoit point pavé, il parvint, d'une part, à ronger le bas du baril dans un point, et trouvant, de l'autre part, une terre qui ne lui opposoit point une grande

Vizcache femelle et jeune, comme me le persuadent la longueur de la queue, les trois doigts

---

résistance, il la gratta, et se fraya, par ce double moyen, une issue où je ne pus croire qu'il avoit passé qu'en trouvant sa prison vide. Il s'étoit niché ensuite dans l'un des angles de la chambre entre quelques barils; et toutes les fois que l'Acouti, après avoir ainsi travaillé à son évasion, ne peut pas se sauver au dehors, il se tapit dans un coin dès que le jour arrive, ce qui décèle bien son caractère nocturne.

L'Acouti est devenu rare dans la plupart des Antilles. C'est un présent que de recevoir à la Martinique, où l'on n'en trouve plus, un Acouti de Sainte-Lucie.

Je n'en ai jamais aperçu à Saint-Domingue, et lorsqu'au mois d'avril 1788, on en prit plusieurs sur une habitation de Jérémie, où ils sortirent tout-à-coup d'un gros arbre pourri (voyez ma Description de la partie française de Saint-Domingue, t. 2, p. 809, édit. in-4.°); ce fut l'économe qui, né aux Isles du Vent, reconnut que c'étoient des Acoutis, nul autre que lui n'ayant jamais vu de ces animaux.

La chair de l'Acouti a un goût qui participe, en quelque sorte, du goût du lapin et du lièvre. Elle a une odeur assez sauvage, et, en général, c'est un mets qui ne flatte pas beaucoup de palais; c'est du moins ce que j'ai remarqué, quoique j'en aie mangé très-souvent à Sainte-Lucie, et toujours avec plaisir. (*Note du Traducteur*).

du pied de derrière, les quatre du pied de devant, et les formes de l'animal que présente cette planche (*a*).

(*a*) Voyez la synonymie de l'article suivant.

LA VIZCACHE.

Cavia Acuschi. — LINN.
Acouchi. — BUFFON.
Agouti Acouchi. — LA CÉPÈDE.

ELLE n'habite point le Paraguay; et les premières Vizcaches que j'ai vues entre cette province et Buenos-Ayres, étoient par les 30 degrés de latitude méridionale, point depuis lequel elles deviennent plus communes, en raison de la hauteur du pôle, jusqu'à la terre des Patagons.

On appelle *vizcachères* les trous ou terriers qu'elles creusent en commun, quelquefois à toucher les maisons et les chemins. Ces trous ont un nombre infini de conduits, et occupent un espace circulaire dont le diamètre n'excède pas quelquefois 50 pieds (16 mètres), et cet espace a jusqu'à cinquante ouvertures ou bouches dans son contour, ou dans les divers points de sa surface.

C'est là que les Vizcaches habitent en famille, sans sortir, si ce n'est pendant la nuit ou aux crépuscules. J'ai ouï dire que si l'on fermoit bien toutes les bouches, elles périssoient dans les trous, à moins que d'autres Vizcaches du dehors ne les rouvrissent, parce que celles qui sont captives ne peuvent pas y parvenir au dedans.

Don Manuel Pinazo, homme digne de foi, m'a assuré que, désirant exterminer celles du voisinage de sa maison, il fit bien fermer toutes les ouvertures, et qu'il mit un chien à l'attache, durant la nuit, sur chaque vizcachère, afin que les Vizcaches d'alentour ne vinssent pas ouvrir les trous, et qu'il en résulta que toutes les prisonnières périrent. Une seule, m'a-t-il dit, parvint, en grattant, à sortir sa tête au bout de quinze jours ; mais elle mourut de foiblesse à l'entrée même.

On les répute si propres, que pour les faire fuir, il suffit de faire ses ordures à côté de leur terrier. Elles ont l'habitude singulière d'amasser à leurs portes autant de petits morceaux de bois, d'os et de bouses sèches qu'elles en peuvent trouver, sans que l'on sache pourquoi.

Leur tournure voûtée et leur ensemble les

assimilent au lièvre, mais elles ne vont point par sauts ; elles marchent, et n'ont pas la vélocité du lapin ; cependant les chiens ne les atteignent point, et on les chasse à l'affût ; mais il y a peu de personnes qui s'adonnent à cette chasse, à moins que les Vizcaches ne causent du dommage en mangeant les herbes potagères, ou les pâturages qui forment leur unique aliment. Dans les lieux où cela est possible, on inonde les trous, et on tue les Vizcaches à coups de bâton à leur sortie. Lorsqu'elles sont effrayées, elles s'y cachent tout de suite, et crient en-dedans. On ne fait point de cas de leur chair; mais j'ai mangé celle de leurs petits, et je l'ai trouvée blanche et de bon goût.

Longueur, 30 pouces (81 centimètres 1 tiers).

Queue, 8 pouces 1 sixième (22 centimètres), dont 1 pouce 1 tiers (3 centimètres 3 cinquièmes) sont sans poil.

Circonférence antérieure, 15 pouces (40 centimètres et demi) ; postérieure, 17 pouces (46 centimètres); du ventre, 19 pouces 3 quarts (53 centimètres et demi); et à la racine de la queue, 3 pouces 1 tiers (9 centimètres).

Hauteur par devant, 10 pouces un quart (27

centimètres 2 tiers); par derrière, 14 pouces 1 quart (38 centimètres et demi).

Du museau au grand angle lacrymal, il y a 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers); et à l'origine de l'oreille, 4 pouces et demi (12 centimètres).

L'oreille est longue depuis son point inférieur, de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers), large de 2 pouces 1 tiers (3 centimètres 3 cinquièmes), droite, elliptique, un peu aiguë; elle a de petits poils, mais seulement en dedans et en dehors de la bordure; et sa moindre distance de l'autre oreille est de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers).

L'œil a 9 lignes (2 centimètres) dans son plus grand diamètre.

La tête est très-grosse, plane en-dessus, et si joufflue, que la mâchoire saille de 9 lignes (2 centimètres) au-delà de l'œil.

Le museau est trés-obtus et velu.

La narine est étroite et droite, et distante de l'autre de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) en-haut, et du double en-bas.

La bouche est celle du Capiygoua, et les dents aussi : les dents d'en-haut ont 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième) de long, 5 lignes (11

millimètres) de large, et celles d'en-bas sont presque les mêmes.

Le coû est très-court, et le corps est démesurément gros.

Dans le pied de devant il y a quatre doigs séparés, d'une égale grosseur, et longs de 9 lignes (2 centimètres), avec un ongle qui a 3 lignes (près de 7 millimètres), et les deux doigts du milieu sont cependant un peu plus longs. Les ongles sont aigus, épais, et propres à excaver, et ses poils les égalent en longueur.

Dans la plante des pieds de devant il y a un cal grand et très-dur, sur lequel l'animal s'appuie en marchant, et non sur les doigts, qui, dans le pied de derrière sont au nombre de trois et séparés. Celui du milieu a 18 lignes (4 centimètres); son ongle a 6 lignes (1 centimètre 1 tiers); il est pyramidal, droit et aigu; les autres doigts sont plus courts de 9 lignes (2 centimètres), et tous ont en dessous, à la racine des ongles, un gros bout de doigt. Dans le côté interne du doigt du milieu, il y a une glande considérable garnie de poils, notablement plus gros et plus forts que les soies du cochon, et ils servent à soutenir l'animal comme s'ils étoient de petits ongles; il appuie son pied depuis la

pointe de l'ongle jusqu'au talon ; cette distance est de 5 pouces (13 centimètres et demi).

Le poil de tout l'animal égale en longueur et en douceur le poil du lièvre, excepté celui de la queue, qui, dans sa partie supérieure, a un espace de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers) de poils d'une nuance obscure ; sur les côtés de la queue, le poil est aussi plus court que sur le corps, et brun-clair ; celui du dessous est un peu plus long et plus foncé que celui de ces mêmes côtés ; de manière que le poil de dessus étant toujours relevé, la queue paroît comprimée sur les côtés. Le dessous de la tête est blanchâtre ; le dessous du cou un peu plus foncé, et tout le reste du dessous de l'animal et l'intérieur des quatre jambes, sont blancs.

L'extrémité du museau est obscur ; et depuis là, le côté de la tête est très-noir, et extrêmement recouvert de soies longues, dures, plus fortes que celles du porc, et parmi lesquelles, celles qui se trouvent à la place des moustaches sont les plus longues ; tellement que quelques-unes ont 7 pouces (19 centimètres). Ces barbes enlaidissent extrêmement la face en l'élargissant.

A 6 lignes (13 millimètres) de la pointe du museau, commence une ligne blanchâtre, large de près d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), qui se prolonge parallèlement à ces barbes, entre celles-ci et l'œil jusqu'au-delà de ce dernier. Le bord supérieur de cette ligne blanche est d'une nuance sombre, et traverse l'œil; tout le reste du pelage est un mélange d'obscur et de blanchâtre, parce qu'il est formé de deux espèces de poils; les uns entièrement blanchâtres, et les autres plus longs et noirs, avec une racine blanchâtre.

Le membre est à 2 pouces et demi (2 centimètres 2 tiers) de l'orifice de l'anus. Il est pendant, conique, long d'un pouce (2 centimètres 2 tiers); gros de 2 lignes (4 millimètres); c'est-à-dire, que c'est son fourreau qui paroît être le membre. On ne remarque point de scrotum; mais en comprimant les environs du pénil, on trouve le testicule droit, qui a 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes), et qui est gros, quoiqu'il ait un long mamelon dans sa partie postérieure. J'ai cherché l'autre testicule, et je n'ai pu le trouver dans deux mâles que j'ai examinés; et ayant recommandé

qu'on en ouvrit d'autres, l'on m'a assuré qu'ils manquoient de testicule gauche (*a*).

L'animal décrit est un mâle adulte, et je n'ai examiné qu'une seule femelle, de 2 pieds (65 centimètres), qui, je crois, n'étoit pas complétement adulte.

Elle a les couleurs du mâle, quoique plus claires; et la principale différence est qu'elle manque des longues barbes qu'a le mâle sur les joues; mais elle n'est pas privée des grandes moustaches.

A 6 lignes (1 centimètre 1 tiers), de l'anus, on remarquoit un autre orifice, petit et rond; et en avant de celui-ci, se voyoit un petit

(*a*) Si ceux qui ont ouvert ces animaux avoient observé très-attentivement le seul testicule apparent, ils auroient peut-être trouvé que les deux étoient réunis et collés, pour ainsi dire, l'un contre l'autre, comme cela arrive quelquefois, même dans nos animaux domestiques. Chaque testicule représente alors un segment de sphère, et leur adossement et leur réunion dans une seule enveloppe, n'en font paroître qu'un au coup-d'œil et même au tact. C'est en disséquant, en enlevant les membranes qui les enveloppent, qu'on trouve les deux testicules. C'est comme le fruit du marronnier qui, quelquefois sous une enveloppe unique, contient deux ou trois marrons. (*Note du Traducteur*).

membre,

membre, qui se termine comme dans la femelle de mon second singe, long de 6 lignes (1 centimètre un tiers), conique et non perforé.

Je n'ai pas aperçu de mamelles.

Garcilasso, liv. 8, chap. 17, parle de la Vizcache du Pérou, en disant, qu'elle a la queue longue comme le chat; qu'elle habite les déserts couverts de neige; qu'au tems des Incas l'on filoit son poil pour varier les couleurs de l'habit fin que portoient les seuls nobles, et que le poil est brun-clair, couleur de cendre, blanc et doux. On ne peut douter que cette Vizcache de Garcilasso ne soit différente de la mienne, comme l'indiquent le lieu de son habitation, la queue, et même les couleurs, quoique les deux aient un poil doux qui pourroit servir à mille usages.

Quelques personnes rapportent la Vizcache au genre des Lièvres; mais c'est une Marmote. En lisant Buffon (*a*), j'ai soupçonné qu'elle pourroit être le *Monax* ou la *Marmote du Canada*; parce qu'outre qu'elles sont l'une et

(*a*) Traduction, t. 10, p. 219. — Original, t. 8, p. 290. — Supplément, t. 3, p. 175, édit. in-4.°

l'autre des Marmotes américaines, elle a quatre doigts aux pieds de devant, et la queue plus longue que celles des Alpes. Mais comme Buffon dit que le Monax a la tête moins velue que la Marmote, et que la tête de la Vizcache est très-garnie de poils ; et que d'ailleurs la planche du Monax lui donne une queue excessivement plus longue, et revêtue d'une autre manière que dans la Vizcache, des mâchoires rentrantes, le museau plus aigu, la face avec peu de poils, quatre ou même plus de doigts au pied de derrière, je ne dois pas douter que ce Monax et la Vizcache ne soient d'espèce différente.

A la page (38), j'ai annoncé ma conjecture, que la planche par laquelle Buffon représente l'Agouchi, me paroît être celle d'une Vizcache femelle et jeune.

LE LIÈVRE PAMPA.

Espèce nouvelle de Cavia.

Espèce nouvelle d'Agouti, suivant la méthode de La Cépède.

Il n'existe point au Paraguay ; mais j'en ai vu et pris beaucoup entre le trente-quatrième et le trente-cinquième degré de latitude méridionale dans les Pampas, au Sud de Buenos-Ayres ; et le domicile de cet animal s'étend sur toute la terre des Patagons.

On l'appelle Lièvre ; mais il est plus charnu, plus grand que celui d'Espagne, et très-différent, même par le goût de sa chair. On trouve presque toujours deux Lièvres Pampas réunis, un mâle et une femelle, qui courent ensemble avec beaucoup de vélocité ; mais ils ne tardent pas à se fatiguer, et un chasseur à cheval bien monté, les prend en les enlaçant ou en leur donnant un coup avec les boules.

J'ai entendu la nuit la voie élevée, incommode et assez aiguë de cet animal qui dit,

O,o,o,y ; et quand on le prend, il crie de même. Les Indiens non-soumis mangent sa chair blanche, et nos journaliers aussi ; mais ils la trouvent très-inférieure à celle du Tatou *velu*, du Tatou *mulet*, du Tatou *pichiy* et du Tatou *mataco*.

Quelques personnes m'ont dit que ce Lièvre mettoit bas dans les vizcachères, et qu'étant poursuivi, il s'y réfugioit ; mais en ayant chassé beaucoup, j'ai vu qu'aucun d'eux ne s'étoit fié, pour son salut, à autre chose qu'à sa légèreté, quoiqu'il eût la ressource de plusieurs vizcachères. Je ne les ai jamais trouvés dans leur gîte, que couchés à la manière des cerfs ; et comme ceux-ci, ils courent à d'assez grandes distances.

Pris petits, ces Lièvres Pampas s'apprivoisent beaucoup, se laissent gratter, reçoivent le pain de la main, mangent de tout, sortent librement de la maison, et y reviennent de même.

Longueur, 30 pouces (81 centim. 1 tiers).

Queue, 1 pouce et demi (4 centimètres), sans poil, grosse, dure comme un morceau de bois, sans mouvement, cylindrique ou tronquée, et un peu courbe vers le haut.

Hauteur antérieure, 16 pouces et demi (44 centimètres et demi) ; postérieure, 19 pouces

et demi (près de 53 centimètres) ; et la circonférence mesurée sous la poitrine, 15 pouces et demi (41 centimètres 4 cinquièmes).

Il y a quatre doigts dans le pied de devant; le plus grand a 14 lignes (31 millimètres), y compris l'ongle, qui a 6 lignes (1 centimètre 1 tiers); et cet ongle, comme tous les autres, est aigu, noir, fort, et propre à fouiller. Le doigt interne suit le grand, les autres sont presque égaux entre eux; la plante du pied de devant a un cal, pelé, mou, et de la grosseur d'une noix.

Il y en a un semblable à la plante du pied de derrière, mais il est plus grand, et ils ont l'un et l'autre la forme d'une toupie, dont l'axe est perpendiculaire à sa base, qui est dans la plante des pieds. Le tarse est de 7 pouces (19 centimètres), les ongles compris, et il est extrêmement calleux depuis le talon jusqu'à sa moitié; c'est ce tarse qui porte sur le sol, et sur lequel s'appuie l'animal, et point sur le reste, parce que la toupie le gêne.

Le pied de derrière a trois doigts, plus longs que ceux du pied de devant; celui du milieu est le plus long des trois, et les deux latéraux sont égaux entre eux.

Les quatre jambes sont menues et nerveuses.

La tête ressemble un peu à celle du lièvre, quoiqu'elle me paroisse plus comprimée sur les côtés. La mâchoire supérieure est beaucoup plus haute que large, et a des moustaches longues et noires. Il y en a aussi quelques-unes au-dessus de l'œil, et la paupiere supérieure a de beaux cils.

La bouche est celle de l'Apéréa; mais les dents d'en-haut sont plus étroites que celles d'en-bas. L'œil est grand, avec 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième) d'ouverture, et les deux narines sont coupées dans le même plan, et séparées entre elles par une rainure.

L'oreille est élevée de 3 pouces 1 tiers (9 centimètres) au-dessus de la tête, et a 2 pouces (5 centimètres 4 cinquièmes) dans sa plus grande largeur. Elle n'est point aiguë à sa pointe, où elle a des poils qui l'excèdent de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers). Son bord antérieur se replie vers le conduit et le bord postérieur, au contraire, se replie depuis la base de l'oreille jusqu'à sa moitié; parce que, depuis cette moitié, jusqu'à la pointe de l'oreille, cette bordure a une échancrure.

Le mâle, qui ne diffère point de la femelle,

manque de scrotum et de testicules apparens. La gaine du membre est très-grosse et serrée. Le membre forme un arc ; de sorte qu'il semble sortir à rebours, c'est-à-dire, aller de l'avant à l'arrière.

Le 28 mars (à la fin de ventose), j'ai trouvé dans le ventre d'une femelle, deux petits sans poils, longs d'un pouce et demi (4 centimètres). Sa partie sexuelle paroît être dans l'anus. Il y a une paire de mamelles vers le milieu du ventre, et une autre, 3 pouces et demi (9 centimètres et demi) plus en avant.

Ce qu'il y a de plus notable dans le pelage, est un ruban blanc et étroit qui, commençant à une hanche, va gagner l'autre par le haut de la queue ; mais cette couleur s'introduit entre les jambes, et occupe toute la partie inférieure du corps, jusque sous la poitrine inclusivement. Entre les jambes de devant, elle est cannelle-claire, et va sous la gorge. Le côté de la tête est aussi cannelle-clair, de même que l'extérieur des jambes de devant, la partie inférieure des côtés du corps et la partie postérieure des fesses et celle du tarse. Au-dessous de la tête, le poil est blanc, ainsi que ceux du dedans de l'oreille, qui, en dehors, sont bruns. Tout le

reste de la livrée est d'un poil brun, avec de petites pointes blanches, excepté ce qui est sur la croupe, dans le voisinage du ruban blanc, où le poil est entièremeut obscur.

J'ai vu quelques tapis de ce poil, et ils sont très-estimés et pour leur douceur et pour leur agréable coup-d'œil.

Tels sont les Lièvres que Buffon dit (*a*) qu'on a vers le détroit de Magellan, mais ils sont très-différens du Lièvre d'Europe auxquels il les compare, parce qu'outre ce que j'en ai dit, les Lièvres patagons vont par *pas* et non par sauts, lorsqu'ils ne courent point.

(*a*) Traduction, t. 9, p. 221. — Original, t. 2, p. 116. — T. 6, p. 260, édit. in-4.°

LE TAPITI.

Lepus Brasiliensis.

Lièvre Tapiti. — LA CÉPÈDE.

Si le Tapiti étoit dénué de queue comme Buffon, Pallas et d'autres naturalistes l'ont écrit, il auroit fallu le placer, d'après la méthode de La Cépède, parmi les Pikas, *et le nommer* Pika Tapeti, *ou* Tapiti.

LES Guaranis l'appellent ainsi, et quelques-uns d'eux ajoutent l'épithète *Mbourica* (mule), faisant allusion aux grandes oreilles de l'animal. Les Espagnols le nomment Lapin, et la vérité est, que l'ayant fait voir à beaucoup d'Européens, tous ont dit que c'étoit le même Lapin que celui d'Espagne, sans que l'examen immédiat pût leur persuader autre chose; parce que toutes les formes, les mœurs, le poil, la couleur et les excrémens sont du Lapin sauvage, excepté la queue qui est plus courte. Cepen-

dant je ne doute pas que ce ne soient des animaux différens, comme on le verra résulter de ma description.

Le Tapiti n'est pas commun ici, et l'on assure qu'il n'existe point dans les dépendances du gouvernement de la rivière de la Plate, ce qui pourrait provenir de ce que cette dernière province, étant dépourvue de forêts et de bois, elle ne peut offrir à cet animal le seul domicile qu'il aime.

Il ne fouille point de terriers, quoiqu'on dise, qu'étant poursuivi, il se cache sous des troncs pourris et entre les débris des végétaux. Ici, personne ne mange du Tapiti; sa demeure est d'un difficile accès pour les oiseaux de rapine et les renards, quoique je l'aie trouvé quelquefois couché dans un petit gîte, parmi les broussailles voisines de l'épaisseur des bois, comme le Lapin fait d'ordinaire. Néanmoins il devient rare, parce qu'il n'a qu'une portée par an, et que cette portée n'est que de deux ou trois individus; du moins je n'en ai vu de petits qu'en septembre et octobre (de la mi-fructidor à la mi-brumaire).

J'ai eu vingt individus adultes, j'en ai lâché sept, à différentes époques, dans mon appar-

tement, où ils moururent, au plus tard, le neuvième jour. Je leur donnai du *camaloté* qui est une plante aquatique, et dont ils ne mangèrent point; mais ils prirent volontiers des mauves, des feuilles de raves et des grains de maïs; et c'est à ceux-ci que j'attribue leur mort. Ils étoient toujours cachés dans des caisses, des coffres, et ils sortoient à la chûte du jour, pour aller courir jusqu'au lendemain.

Toutes les postures du Tapiti sont celles du Lapin; sa chair, quoique blanche et pareille à celle de ce dernier, est plus insipide et plus molle.

J'ai ouvert deux femelles, et j'ai remarqué que deux trompes, formant un Y (un i grec), communiquent au vagin par des glandes blanchâtres, semblables à nos haricots ordinaires (*a*). Le rein droit dans ces deux femelles et dans deux mâles, étoit presqu'adhérent à l'épine du dos, dont le rein gauche étoit distant de 9 lignes (2 centimètres), au point où il l'étoit

(*a*) Ne pourroit-on pas soupçonner que ces prétendues glandes étoient des petits? car dans les multipares, ils ressemblent assez dans les cornes de la matrice à des haricots. (*Note du Traducteur*).

le moins; ce qui me parut fort étrange, ainsi que cette particularité, que le plan qu'on concevroit perpendiculairement à l'épine du dos, dans la partie la plus postérieure du rein droit, seroit distant de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers) d'un autre plan, qui passeroit par la partie la plus antérieure du rein gauche, lequel est extrêmement plus en arrière, et son ligament forme un angle de 60 degrés, dans la partie qui est en arrière de l'épine du dos.

Longueur, 15 pouces (40 centimètres et demi).

Queue, 10 lignes (1 centimètre 2 cinquièmes), en comptant le poil qui la rend sphérique.

Hauteur antérieure, 6 pouces 1 quart (près de 17 centimètres); postérieure, 8 pouces 2 tiers (23 centimètres et demi), dans lesquels le tarse est compté pour 3 pouces (8 centimètres).

Circonférence par devant, 7 pouces 2 tiers (près de 21 centimètres); par derrière, 9 pouces et demi (25 centimètres 2 tiers).

Dans le pied de devant il y a cinq doigts; l'interne, notablement plus court, et commençant plus haut que les autres, qui croissent dans

l'ordre suivant : l'externe, son voisin immédiat, le voisin de l'interne, et enfin le doigt du milieu, qui est le plus long ; le poil les couvre et les excède assez ; de manière que, sans le tact, on ne pourroit ni les distinguer, ni savoir combien il y en a.

Dans le pied de derrière, il n'y en a que quatre, l'interne manquant, et ils sont plus longs que dans le pied de devant, mais ils suivent la même disposition, et le poil les couvre aussi.

Les ongles ne peuvent pas être vus, sans couper les poils qui couvrent les pieds de devant, ainsi que le tarse en-dessous, comme dans le Lapin.

La longueur totale de la tête est de 3 pouces (8 centimètres).

L'oreille la surmonte de 2 pouces 1 quart (6 centimètres), et elle a la forme de celle du Lapin : ce qui est vrai de l'œil aussi.

La lèvre supérieure forme un bec de lièvre, qui, dans son plus haut, se divise en deux comme un Y (i grec), pour former les narines.

Dans la mâchoire supérieure, il y a quatre incisives, ou peut-être n'y en a-t-il que deux qui en représentent quatre, à cause de la rai-

nure qui les divise dans leur longueur. Elles occupent la même largeur que les deux d'en-bas.

Toutes les molaires forment le nombre de vingt.

Il n'y a rien de pelé à la pointe du museau, dont les moustaches sont longues et noires; il y en a quelques-unes au-dessus de l'œil.

L'anus et la verge sont enfermés par une seule bordure. Le membre sort d'une ligne (2 millimètres) de son orifice; il est conique et d'une ligne (2 millimètres) de diamètre. Les testicules se trouvent à 6 ou 8 lignes (13 ou 18 millimètres) en avant de la sortie du membre, dans un scrotum qu'on ne voit point, parce que beaucoup de poils le cachent; le droit est trois ou quatre fois plus gros que l'autre; et tous les deux sont longs et comprimés.

Une petite ligne blanc-cannelle fait le tour de l'œil en arrière et par-dessus, et s'étend dans une direction droite depuis l'angle lacrymal jusqu'au nez, qu'elle ne touche cependant pas. La bordure inférieure du nez, les deux lèvres et le dessous de la tête sont blancs : nuance qui, par le derrière de la mâchoire, s'introduit en pointe vers la ra-

cine de l'oreille, sans arriver jusqu'à elle.

La poitrine est blanche aussi, et cette couleur va jusqu'à la queue, en embrassant la partie antérieure des jambes de derrière et la partie postérieure de celles de devant. Le reste des quatre jambes, à partir de la moitié du canon et en descendant, est cannelle-brun, ainsi que la partie la plus postérieure des fesses et l'occiput. La gorge et l'espace qui est depuis la pointe du museau jusqu'au parallèle des yeux, est de même, quoique le brun ou le cannelle domine.

Tout le reste de la robe a deux poils, l'un plus court, extrêmement doux et d'une nuance plombée. L'autre, qui est celui qu'on aperçoit, a les pointes noires, puis tout de suite un petit espace blanc-pâle, ensuite un autre petit espace noir, et le surplus blanc; de sorte que l'aspect total diffère peu de celui du Lapin sauvage.

La partie supérieure de la queue est un peu obscure, et la partie inférieure est cannelle.

Buffon (*a*) appelle cet animal *Tapéti*, altérant un peu le nom qu'on lui donne ici, et qu'a

---

(*a*) Original, t. 7, p. 397. — T. 15, p. 162, édit. in-4.°

conservé le père d'Abbeville (*a*). Il se persuade, non sans fondement, que cet animal est voisin du Lièvre et du Lapin ; cependant il n'est une variété ni de l'un ni de l'autre, mais un quadrupède différent. Il le fait ressembler davantage au Lapin par la figure, et au Lièvre par la taille et les couleurs ; mais il se trompe, parce que, dans les deux choses, il ressemble davantage au Lapin ; je dis de même quant à la fécondité, parce qu'il fait quatre petits, et le Lièvre deux ; et du bon goût de sa chair, qu'elle est plus analogue à celle du Lapin, quoiqu'elle lui soit très-inférieure à cet égard même.

Le Tapiti vit encore dans des espaces, sans comparaison plus restreints que ceux du Lièvre, et non pas dans les champs, quoique cela semble ainsi, parce qu'il ne fouille point de terriers.

Buffon se trompe en lui refusant une queue, et je ne m'arrête point à rapporter et à critiquer les couleurs qu'il lui donne, parce que je les ai décrites mieux que lui ; mais je m'accorde avec ce naturaliste, quant à ce qu'il dit que le Tapiti est le *Citli* de Fernandez.

(*a*) Celui-ci écrit *Tapiti*. (*Note du Traducteur*).

L'APÉRÉA.

L'APÉRÉA.

Cavia Cobaya. — LINN.
Cochon d'Inde. — BUFFON.
Cabiai Cobaya. — LA CÉPÈDE.

CETTE expression signifie *aqui te caes* (*tu tombes ici*), et je ne sais pourquoi l'on donne à l'Apéréa ce nom, sous lequel il est très-connu.

Il abonde dans cette province, et jusqu'à la province de Buenos-Ayres. Il habite les ronces et les *pajonals*, sans entrer dans les bois, et sans former de terriers; mais il sait bien s'y cacher.

J'en ai conservé un, sans lui donner d'eau, pendant trois mois, libre dans mon appartement, où il ne fouilla ni ne rongea jamais rien; il mangeoit des plantes de toute espèce, du maïs et de la viande. Je ne fis rien pour l'apprivoiser; et cependant il restoit en ma présence, sans manifester de crainte. Pendant le jour il

étoit caché, et il sortoit pour manger le soir et au point du jour. Quand on le prenoit dans la main, et point en d'autres occasions, il crioit comme les animaux qu'en Espagne on nomme Cochons d'Inde, auxquels l'Apéréa ressemble par la figure et les formes, autant que je puisse me ressouvenir des premiers. Il n'est pas lourd, et court plus vîte que cela ne paroît convenir à ses formes.

Le corps est très-fort, la queue courte et un peu grosse, et les jambes courtes. La lèvre supérieure est fendue verticalement.

Tout le monde assure que l'Apéréa produit une fois par an, et un ou deux petits. En effet, j'ouvris une femelle qui n'avoit qu'un petit, couvert de poil, et ressemblant à la mère. Les Indiens non-soumis, qui aiment beaucoup la chair de cet animal, et qui disent qu'elle est bonne, ont coutume de le prendre par centaines, lorsque les inondations des rivières forcent les Apéréas à se réfugier sur les monticules ou petites collines.

Longueur, 10 pouces 5 quarts (29 centimètres).

Point de queue.

Circonférence par-devant, 6 pouces et demi

(17 centimètres 1 tiers) ; et presque par-tout elle est la même.

Au pied de derrière, il y a trois doigts ; et celui du milieu, qui est le plus long, a 6 lignes (1 centimètre 1 tiers). Son ongle, qui en a la moitié, est aigu et point courbe. De la racine de l'ongle naissent des poils plus longs que lui, et plus longs que les poils du tarse : les doigts collatéraux sont égaux entre eux.

Dans le pied de devant, il y en a quatre. Le second, de 4 lignes (9 millimètres) ; le troisième, d'un peu moins ; le premier, encore plus court ; et le quatrième ou externe, est le plus court de tous.

Le tarse, qui a 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), est calleux, parce que l'animal porte dessus ; et vers sa moitié, un peu sur le côté interne, saille un petit cal, qui a l'air de l'indice d'un doigt.

Le canon de derrière a 2 pouces 1 sixième (près de 6 centimètres) ; la cuisse, 2 pouces (5 centimètres et demi) ; le paturon, 6 lignes (1 centimètre 1 tiers). L'avant-bras a 1 pouce et demi (4 centimètres), et le bras a la même longueur.

La tête est longue de 2 pouces et demi (6 cen-

Buffon se laissant entraîner par l'autorité de Ray, et quelquefois par celle d'autres auteurs, pense que le *Cochon d'Inde* est originaire des climats chauds du Brésil et de la Guinée, c'est-à-dire, des deux continens ; mais, à mon avis, il se trompe beaucoup, et je ne doute pas qu'en cela il ne confonde deux animaux différens, qui sont mon Apéréa et le Lapreau des Indes, appelé en Espagne *Couï*. Je dis qu'il les a confondus, parce qu'ici il n'existe point de *Couï* sauvage ni domestique, si ce n'est l'Apéréa qui semble être un Couï, quoiqu'il soit différent, comme me le persuade le peu de souvenir qui me reste du Couï même, et qu'en outre Buffon dit, que l'Apéréa est des pays chauds, qu'il produit chaque mois de quatre à douze petits, et qu'il a la stupidité d'un automate ; tandis que l'Apéréa vit et multiplie au Sud de la rivière de la Plate ; qu'il ne produit qu'un ou tout au plus deux petits, et qu'une fois par an, et qu'il est vif et léger, sans rien avoir de stupide. Celui qui comparera ma description de l'Apéréa avec un Couï, y trouvera peut-être d'autres différences.

Buffon (*a*) décrit l'Apéréa, en le faisant plus

(*a*). Original, t. 7, p. 394. — T. 15, pag. 160, édit. in-4.°

long de 2 pouces (54 millimètres), et lui donnant la couleur du Lièvre et le dessous blanc ; et en le comparant au Lièvre par la tête, les dents et les moustaches du tour de la bouche et du côté de l'œil. Je trouve dans tout cela une grande impropriété, et nulle exactitude.

Je dis la même chose relativement à ce que l'oreille est comparée à celle du Rat, à ce qu'il lui attribue une manière de vivre et une chair semblable à celle du Lapin, et qu'il le fait cacher dans les trous. La vérité est qu'ici il n'a point de trous, et qu'il n'en a pas besoin, parce que les ronces les suppléent.

Enfin, il paroît à Buffon que l'Apéréa est le *Cori* d'Oviédo, de Charlevoix et de Perrier-Montfraisier ; mais je crois que ces *Coris* ne sont pas autre chose que le Lapin domestique, et je l'infère de ce qu'ils lui en donnent les couleurs ; c'est-à-dire, qu'ils font les uns blancs, d'autres noirs, d'autres rouges, et d'autres variés ; qu'ils les privent de queue, et les font domestiques.

Quant aux *Coy* ou Lapins domestiques et champêtres, différens entre eux et de ceux d'Espagne, que Garcilasso dit, liv. 8, chap. 17, qu'il y avoit au Pérou, et à ceux domestiques

qu'on avoit apportés en Espagne, où l'on n'en fit point d'estime, je crois que les champêtres, les seuls dont les Indiens fassent cas, sont des Apéréas, et que les domestiques étoient des Couïs, que l'on ne transporta point d'Amérique en Espagne, comme le présume l'auteur, mais qui sont au contraire originaires de l'Inde.

RAT PREMIER,

OU RAT ÉPINEUX.

Ce Rat épineux est probablement une espèce nouvelle, qui doit être rapportée au genre du Porc-Epic, malgré sa petitesse.

Les formes générales des Rats sont connues; et, pour cette raison, je ne m'arrêterai point à les expliquer, et je me bornerai à décrire chaque espèce en particulier.

On dit que l'espèce actuelle abonde dans la ville de Néemboucou (*a*), et depuis là jusqu'à la rivière de la Plate; mais je n'ai vu que trois femelles et un mâle, que j'ai pris dans le voisinage de la peuplade d'Atira (*b*).

Les trous de ce Rat ne sont point placés dans

(*a*) V. page 135 du premier volume, à la note.

(*b*) Cette peuplade est située à un peu plus de huit lieues (44 kilomètres), à l'Orient de l'Assomption. (*Note du Traducteur*).

des lieux où ils puissent être inondés; et ils sont d'ordinaire si rapprochés les uns des autres, que l'on ne peut aller sans précaution sur le terrain où ils se trouvent, et fort souvent leurs ouvertures sont entourées du sable que l'animal a jeté au dehors. Les trous que j'ai creusés avoient environ 8 pouces (21 centimètres 2 tiers) de profondeur, environ 4 pieds (1 mètre 30 centimètres) de longueur, et étoient pratiqués dans un terrain très-sabloneux.

Quelques personnes m'ont dit que cette espèce s'appeloit *Angouya-y-bigoui* (Rat qui habite sous terre), parce qu'on assure qu'il ne sort jamais de son réduit, et qu'il vit uniquement des seules racines qu'il trouve dans son espèce de souterrain ; mais je ne le crois point, attendu que j'ai vu des restes de ce Rat à plus de 30 pouces (81 centimètres 1 tiers) du trou, distance où l'animal avoit été mangé par quelque oiseau de proie.

On m'a dit aussi qu'il causoit beaucoup de dommage aux racines du manioc; mais je ne crois pas que cette particularité concerne le Rat épineux, qui paroît fuir les terres cultivées; peut-être convient-elle au Rat second, qui vit dans les *chacarras*.

Don Antonio Fretès assure que les personnes qui couchent dans les champs, sur les trous, entendent fréquemment dans la nuit mon Rat épineux produire un son qui semble être le mot *coutou*, et qu'il le répète plusieurs fois, raison pour laquelle on pourroit l'appeler *Coutou*, nom qui d'ailleurs lui convient, parce qu'en Guarani il signifie *ficher en*, et pourroit très-bien faire allusion aux épines de la peau de cet animal. Mais il m'a paru convenable de le nommer *Epineux*, caractère par lequel il est distingué de tous les autres Rats.

Longueur, 10 pouces (27 centimètres).

Queue, 2 pouces 3 quarts (7 centimètres et demi); peu flexible, et non aiguë à sa pointe, où elle paroît un peu tronquée, quoiqu'elle diminue depuis la racine, où elle a 11 lignes (2 centimètres et demi) de circonférence.

Le poil de toute la queue, quoique court, est épais et lisse, et ne permet pas de voir les écailles qu'on remarque dans le Rat commun.

Hauteur par-devant, 3 pouces 3 quarts (10 centimètres); par derrière, 4 pouces (11 centimètres).

Circonférence antérieure et postérieure, 5 pouces et demi (près de 15 centimètres).

Les quatre pieds ont chacun cinq doigts; l'interne du pied de devant, quoiqu'il ait un ongle, est fort court, et naît parallèlement au doigt externe : celui-ci est de la grosseur des autres; mais son ongle se termine où naît celui du doigt, dont il est immédiatement suivi. Les trois doigts restans naissent à environ une ligne en avant des autres; ils sont plus longs, et celui du milieu excède d'une ligne ses collatéraux. Les ongles sont presque droits; le plus grand a 4 lignes (9 millimètres), et le poil en couvre presque la moitié.

Le doigt interne du pied de derrière est un peu plus visible que dans le pied de devant, et il naît un peu plus haut que l'externe, qui est aussi très-court, quoiqu'un peu gros. Les trois autres doigts du pied de derrière sont comme dans le pied de devant.

Les quatre jambes sont très-fournies, et bien garnies de poils jusqu'aux ongles; mais la patte de devant est pelée en-dessous comme l'est aussi le tarse, jusqu'au talon. Ce tarse est long de 16 lignes (3 centimètres 3 cinquièmes) avec l'ongle, et l'on reconnoît que le ventre traîne.

Le Rat épineux a beaucoup moins de vitesse

que le Rat et la Souris ordinaires, et il mord beaucoup.

La tête, le cou et le corps sont plus gros que dans le Rat commun, dont le Rat épineux diffère encore, parce qu'il a le museau velu et le front un peu moutonné.

L'œil n'est pas saillant; il a 3 lignes (6 millimètres) dans sa plus grande ouverture, et il est placé au milieu de la distance, qui est entre le museau et la naissance de l'oreille.

Le nez est coupé verticalement.

Les moustaches sont minces et courtes. La plus grande a 15 lignes (3 centimètres 1 tiers).

La bouche et les dents sont celles du rat, et ces dernières sont de couleur orange.

Les deux oreilles sont parallèles entre elles, et s'élèvent de 4 lignes (9 millimètres) au-dessus de la tête, dans leur partie antérieure; et là, le bord de l'oreille se double, ce qui n'arrive pas dans le surplus; et en cela elle ressemble à celle du Capiygoua et du Pay. Du haut de cette espèce de bourlet, qui est obtus, le reste de la bordure tombe perpendiculairement vers l'axe de la tête. Là, l'oreille a 9 lignes (2 centimètres), qui sont sa plus grande largeur. Dans son

milieu est une onde rentrante, ou découpure ; elle est très-flexible, et elle paroît pelée.

Sur la tête et sur ses côtés, sur le corps et sur ses côtés, et même sur la face extérieure des quatre jambes, l'animal est d'une couleur mélangée, uniforme, et composée d'obscure et de rougeâtre. Le dessous de la tête jusqu'à la queue, et l'intérieur des quatre jambes, est d'un blanc-sale, et la queue est obscure.

En examinant avec soin le mélange, on voit qu'il est formé de deux poils, très-mélangés eux-mêmes. Les uns sont blancs et fins ; ce sont réellement des poils, et les autres sont de véritables épines moins flexibles, et dont les plus longues ont 9 lignes (2 centimètres). Elles ont la forme d'une épée à deux tranchans, et l'arrête du milieu est dans le sens de leur longueur; mais en-dessous, au lieu de cette arrête il y a une rainure sensible. Ces épines sont blanchâtres dans les trois quarts de leur longueur, puis obscures, puis les pointes sont d'une nuance garance ou rougeâtre. La singularité est qu'elles se terminent en petits poils, qui empêchent qu'elles ne piquent, et qui tombent à poignée ; à la manière du poil de l'Acouti. Un pinceau de

ces épines, naît de la partie antérieure de l'oreille et l'ombrage.

L'individu que je décris est une femelle, dont la partie sexuelle me paroît semblable à celle de la femelle du Rat commun.

Le mâle est plus long d'un pouce; mais j'ai oublié d'observer ses parties génitales, que je suppose êtr ecomme celles du Rat ordinaire.

Buffon (*a*) décrit le Toukan de Fernandez, et il ne seroit pas étonnant que l'on eût tiré ce nom du cri de l'animal, parce que c'est d'ordinaire, ce qui sert de base à la nomenclature dans les pays sauvages. Cela supposé, l'on voit que les mots *Toukan* et *Coutou*, sont presque les mêmes, prononcés par un animal et écrits par un homme.

Mais, sans tirer avantage de cette conjecture, le Toukan a, comme mon Rat épineux, une grandeur égale à celle de la Taupe, et même plus considérable, et une figure ressemblante à celle-ci. Le Toukan et mon Rat épineux, sont

---

(*a*) Original, t. 7, p. 391. — T. 15, p. 159, édit. in-4.°

américains tous les deux; ils ont le corps gras et charnu; des jambes si courtes, que le ventre touche à terre; la queue courte, l'oreille petite et ronde; ils fouillent des trous, si près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution. Je crois que c'en est assez pour qu'on ne puisse pas raisonnablement douter de l'identité; puisque, quoique Fernandez lui donne des yeux si petits, qu'ils lui sont, pour ainsi dire, inutiles; cela peut passer pour une exagération née, de ce qu'il aura vu l'animal mort avec des yeux fermés; et qui d'ailleurs, n'étant point saillans de leur nature, paroissent plus petits.

Il a vu l'animal d'un jaune-roux, et moi, d'un foncé-rougeâtre, ce qui fait peu de différence. Il le fait bon à manger, et, à cet égard, je ne puis rien dire; il lui donne trois doigts dans le pied de devant, et quatre dans le pied de derrière, et c'est l'unique différence essentielle; mais je crois que c'est une erreur provenue du manque de soin à bien observer un doigt parmi des doigts aussi petits. Quant à ne pouvoir pas retrouver le trou d'où il sort, et a préférer d'en creuser un autre, je ne doute pas que ce ne soit une conséquence tirée au hasard, de ce qu'il y

a beaucoup de trous. Enfin, l'identité est évidente pour moi (*a*).

Mais je n'en dis pas autant de la *Taupe rousse* de Séba, parce que j'ignore quels sont les caractères que cet auteur lui donne.

(*a*) Toute cette comparaison porte, à notre jugement, un caractère conjectural. D'ailleurs, Fernandez ne parle pas d'épines. (*Note du Traducteur*).

RAT SECOND,

OU RAT A GROSSE TÊTE.

Cette espèce paroît nouvelle.

Il n'a point de nom-propre, et je n'en sais point qui puisse mieux caractériser cet animal que celui que je lui donne.

Deux Indiens du village de Saint-Ignace-Gouazou (*a*) me vendirent, à des jours différens, deux femelles semblables entre elles, sans me donner d'autres renseignemens, si ce n'est qu'ils les avoient prises dans leurs *chacarras*, où la charrue avoit mis à découvert la retraite de ces animaux. Je les comparai avec un Rat commun, que je tins présent pour cet effet, et il me parut que ces deux femelles étoient adultes.

Longueur, 8 pouces (21 centimètres 3 cinquièmes).

(*a*) Placé à environ 34 lieues et demie (19 myriamètres) dans le Sud-quart-Sud-Est de la cité de l'Assomption. (*Note du Traducteur*).

Queue, 4 pouces (11 centimètres) toute pelée, excepté dans 3 lignes (6 millimètres) prises à sa racine; peu grosse à sa naissance, et néanmoins elle ne diminue pas avec autant de rapidité que dans le Rat ordinaire, jusqu'à sa pointe qui est aiguë.

Quoique toutes les formes de cet animal soient celles du Rat, il a la tête beaucoup plus grosse et plus courte; l'œil est plus petit et moins saillant; l'oreille est beaucoup plus courte, longue de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) au-dessus de la tête; large de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) aussi, et plus ronde; les moustaches sont beaucoup plus minces et plus courtes; les joues sont plus grosses, et si avancées en-dehors, qu'elles rendent la tête presque aussi large que le corps; la distance est moindre entre les yeux, et plus grande entre les oreilles que dans le Rat. Les jambes de derrière, comparativement à celles de devant, sont plus longues; le tarse principalement est beaucoup plus grand, et il est long de 13 lignes (3 centimètres), y compris l'ongle; la queue est plus grêle, moins nerveuse, et elle naît d'une croupe moins obstuse.

Dans la patte de devant, il y a les mêmes quatre doigts et le même rudiment de pouce

que dans le Rat, avec une semblable disposition ; une pareille identité se montre dans les doigts du pied de derrière.

Du museau à la queue, l'animal est brun; les côtés du corps et ceux de la tête le sont aussi, mais plus clairs, et avec un peu de nuance cannelle. En dessous, tout est blanchâtre, tirant un peu sur le cannelle.

Trois jours avant, un Indien du même village m'avoit vendu un Rat, pris dans son *chacarra*, et me dit que ce petit animal alloit avec quatre autres qui lui étoient égaux en grosseur, et encore avec un autre plus grand, mais qu'ils avoient tous échappé. Cette circonstance me fit croire que celui que j'achetois n'étoit point adulte, quoique ses testicules me parussent très-gros pour ceux d'un individu jeune. Je le décrivis, ayant devant moi un petit Rat commun.

Il étoit long de 5 pouces (13 centimètres et demi); et comme la queue étoit proportionnée à celle du Rat à grosse tête, que j'ai décrit ci-dessus, et que toutes leurs formes étoient semblables, je ne doutai point que ce ne fût un petit de l'espèce actuelle; et en conséquence je place ci-après la comparaison que j'ai faite

de ce petit Rat à grosse tête, avec le petit Rat commun.

Le jeune Rat *à grosse tête*, a la tête beaucoup plus grosse, et la distance entre les oreilles est plus grande; la face n'est pas aussi plate, et le museau n'est ni aussi aigu, ni aussi long, ni aussi effilé.

Le poil, depuis le nez jusqu'au haut de la tête, n'est pas aussi couché; les moustaches sont plus courtes, moins saillantes en-dehors.

L'œil et l'oreille sont plus petits; cette dernière est plus étroite, épaisse, droite et a quelques petits poils en-dedans; elle passe la tête de 4 lignes (9 millimètres); elle est large de plus de 3 lignes (6 millimètres), et ronde à son extrémité.

La queue est plus menue à sa racine, et naît d'une croupe moins arrondie.

Les testicules sont ceux du Rat commun, longs de 4 lignes (9 millimètres), gros de 2 lignes (plus de 4 millimètres).

Toute la partie inférieure est blanchâtre, et n'a pas le reflet bai du petit Rat commun, et toute la partie supérieure et les côtés, sont d'une nuance plombée, plus obscure que dans le petit Rat commun.

RAT TROISIEME,

OU RAT ANGOUYA.

C'est le nom qui, chez les Guaranis, comprend tous les Rats, les Souris et les animaux qui leur ressemblent en quelque chose; par exemple, comme mes derniers Micourés. Cependant je le donne au Rat actuel, parce que, dans les classes d'animaux, aussi nombreuses que celles du Rat, il est impossible d'assigner à chaque espèce un nom qui la caractérise. On est donc forcé de hazarder quelques dénominations peu expressives. Indépendamment de l'impossibilité d'imposer des noms caractéristiques aux Rats, il y en a une autre qui n'est pas moindre, c'est celle de discerner les signes qui distinguent une espèce des autres; parce que quelquefois ces espèces varient, quoique les proportions soient presque les mêmes dans les mesures principales, comme il arrive par rapport à l'espèce précédente et à celle-ci; et lorsque des espèces sont plus grandes que d'autres,

il reste encore du doute, puisque cette différence peut être l'effet de l'âge.

Les formes se trouvent aussi, dans certaines circonstances, si ressemblantes, qu'on ne peut les distinguer qu'avec une extrême difficulté, et encore devient-il impossible d'y parvenir, lorsqu'on ne peut avoir que peu d'individus, et à de si grands intervalles de tems, que les idées, par lesquelles l'observateur avoit cru pouvoir lier ce que son coup-d'œil lui avoit fait saisir, se sont évanouies.

Quant aux caractères que fournissent ensuite les mœurs, il se rencontre également beaucoup de ressemblances et d'identités dans les espèces de la même classe, indépendamment de ce que, pour connoître ces mœurs, il faut des siècles, et qu'il leur arrive de varier avec le climat et des circonstances particulières. Toutes ces difficultés, je les ai rencontrées et elles ne me permettent pas d'assurer, avec une certitude absolue, que le Rat actuel ou troisième, soit différent du deuxième, et je me borne à dire qu'ils me paroissent différens, en m'appuyant, non-seulement sur mon coup-d'œil et sur les différences que trouvera comme moi celui qui comparera les deux descrip-

tions, mais encore sur ce que le précédent m'a paru adulte, quoique plus petit; et sur ce qu'il habite la peuplade de Saint-Ignace, et que le Rat actuel a été pris à la distance de 50 lieues de là, sur le penchant d'une gorge de montagne inculte de la peuplade d'Atira, avec un autre individu de son espèce, mais plus petit.

Longueur, 11 pouces et demi (31 centimètres).

Queue de 6 pouces (16 centimètres), et que l'on peut dire pelée, quoiqu'elle ait un poil court comme le commun des Rats; sa circonférence à sa racine est de 9 lignes (2 centimètres).

Hauteur antérieure, 2 pouces 1 quart (6 centimètres); postérieure, 3 pouces et demi (9 centimètres 1 tiers).

Le front est peu moutonné, et depuis la base de l'oreille jusqu'à la pointe du museau, il y a 14 lignes (3 centimètres). L'œil est un peu plus près de l'oreille, et placé à 6 lignes (un centimètre 1 tiers) de l'autre œil. Le museau est un peu aigu et non-pelé.

Les moustaches sont nombreuses; celles de dessus sont noires, les autres blanches, et les plus grandes excèdent un peu la pointe de

l'oreille, qui est à 11 lignes (2 centimètres et demi) de la pointe de l'autre oreille.

Elle est longue de 9 lignes (2 centimètres); large de 5 lignes (11 millimètres), ronde, et elle a en-dedans un poil court, principalement à la bordure postérieure, qui est sensiblement plus large que l'antérieure.

L'œil est un peu saillant; les dents sont d'une couleur orangée, et la mâchoire inférieure est un peu arquée en saillie.

Dans le pied de devant, il y a quatre doigts. L'externe naît un peu plus en arrière que l'interne, et est plus court d'une ligne (2 millimètres). Les deux du milieu naissent un peu plus en avant, et sont d'une demi-ligne (un millimètre) plus long que l'interne, et ont de petits ongles très-courbes. En outre, il y a un pouce qui naît un peu plus en arrière que tous les doigts, mais il est si court, que ce n'est qu'avec beaucoup de soin qu'on aperçoit son ongle.

Le pied de derrière a cinq doigts : l'externe et l'interne naissent parallèlement entre eux, mais l'interne est plus long et plus gros. Les autres naissent parallèlement au point où finit l'interne, et ils sont égaux entre eux. Le tarse est long de 14 lignes (3 centimètres), y compris

l'ongle, velu et olivâtre, comme la plante du pied de devant.

Les deux individus étoient femelles, et leur vulve ressembloit à celle de la femelle du Rat épineux; mais il m'a paru que la plus grande n'avoit pas fait de petits.

Du museau à la queue, et sur les côtés du corps, tout est brun-cannelle, parce que les poils ont une petite pointe cannelle; puis, ils sont obscurs et enfin blancs vers la peau. Toute la partie inférieure de l'animal est blanchâtre, plus claire sous la tête, et plus foncée entre les jambes de devant; le pelage est doux, très-serré, et le poil, qui est à la racine de l'oreille, cache le conduit de celle-ci.

RAT QUATRIEME,

OU RAT OREILLARD.

Espèce nouvelle.

Un journalier prit ce Rat dans les Pampas, au Sud de Buenos-Ayres.

Comme il me sembla qu'il manquoit une portion à sa queue, j'interrogeai ce journalier, me figurant que l'animal l'avoit perdue lorsqu'on l'avoit pris, mais il m'assura qu'il l'avoit trouvé dans cet état. Considérant ensuite cette queue avec plus d'attention, je remarquai à son extrémité un cal d'une couleur brune, sans que je pusse m'assurer si c'étoit le caractère de l'espèce, ou une cicatrice produite par quelque accident qui eût tronqué la queue. Je ne retrouvai point d'autre individu pour me tirer de ce doute, et je décrivis ce rat, parce qu'il me parut différent de ceux que j'avois vus jusqu'alors.

Longueur, 7 pouces et demi (20 centimètres 1 tiers).

Queue, 3 pouces (8 centimètres), et très-menue, comparée à celle du Rat commun.

Le corps est gros.

La tête est très grande, joufflue, et plus grosse que le corps.

L'œil est grand, saillant, de 3 lignes et demie (7 millimètres) d'ouverture, horizontal, et distant de l'autre de 7 lignes et demie (1 centimètre 2 tiers).

L'oreille est arrondie, longue de 9 lignes et demie (plus de 2 centimètres) au-dessus de la tête; large de 9 lignes et demie (de plus de 2 centimètres), nue en-dedans, et avec de petits poils dans la bordure antérieure.

Les moustaches sont fines, et les plus longues ont 16 lignes (3 centimètres 4 cinquièmes).

Le tarse a 14 lignes et demie (3 centimètres 1 cinquième); il est assez plat, et d'une nuance obscure en-dessous.

Le pied de derrière a cinq doigts; les trois du milieu sont égaux en grosseur et en longueur. Les deux autres naissent beaucoup plus en arrière, presque parallèlement entre eux, et sont très-courts; celui du dehors est plus gros.

Dans le pied de devant, il y en a quatre. On peut dire que ceux du milieu sont égaux, parce que l'externe est de très-peu plus court. Des autres doigts, l'interne est un peu plus court que celui qui est immédiatement après lui, et un peu plus long que l'externe. Il y a en outre un rudiment de pouce.

Le membre est courbe comme celui de l'A-péréa, et les testicules sont gros comme ceux du Rat.

Tout le poil est un peu court et doux; au-dessous de la tête et dans toute la partie inférieure de l'animal, il est blanchâtre, un peu cannelle sous la poitrine et sous le ventre. Le pâturon, les pieds de devant et la queue, peuvent être réputés pelés, puisqu'ils n'ont que de petits poils courts et blancs, quoique la queue soit brunâtre par-dessus. Le reste du pelage est comme celui du Souriceau domestique, un peu plus obscur, quoique le contour de l'œil soit un peu plus clair. Mais si l'on remarque avec attention et de près, on voit que les poils sont d'une nuance plombée, obscure, avec despointilles garance-claire.

RAT CINQUIEME,

OU RAT ROUX.

Espèce nouvelle.

Je n'ai vu que celui dont je parle, et que m'envoya mon ami Noséda, dans de l'eau-de-vie, où il demeura oublié pendant quelques mois; et comme, durant cet intervalle, la liqueur avoit coulé, je trouvai le Rat presque pourri; je le décrivis néanmoins, parce qu'il me parut différent de ceux que je connoissois.

Longueur, 9 pouces 1 quart (25 centimètres).

Queue, 3 pouces 3 quarts (plus d'un décimètre), menue, et ayant des écailles obscures que l'on voit entre des poils noirs, courts et durs, qui naissent dans les interstices de ces écailles.

L'œil paroît assez grand.

L'oreille est longue de 6 lignes (13 millimè-

tres); large de 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes), et non-seulement elle n'est pas aiguë, mais sa partie postérieure forme un demi-cercle ou une demi-ellipse. En dedans de l'oreille, vers sa racine, naissent de longs poils qui ombragent le conduit, et elle a d'ailleurs par-tout de petits poils ; elle n'est pas menue.

Le museau ne paroît pas aussi aigu que celui du Rat commun, et les moustaches sont en petit nombre et blanches ; la plus grande a 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes).

Le pied de derrière a 5 doigts. L'interne et l'externe naissent parallèlement entre eux, et sont égaux, quoique ce dernier soit plus gros, et que son ongle soit plus court. Les autres naissent dans le parallèle du point où finit le doigt externe ; mais le doigt du milieu, et celui qui vient après lui extérieurement, quoique égaux entre eux, sont un peu plus longs que celui placé intérieurement par rapport au doigt du milieu.

Dans le pied de devant, il y a aussi cinq doigts, dont la disposition est conforme à celle des doigts du pied de derrière, quoique les premiers soient courts, que l'externe soit plus gros que l'interne, que celui-ci naisse plus en

arrière, de très-peu à la vérité, et qu'il soit si petit qu'on le voie à peine.

Le poil de toute la tête, excepté celui de la pointe du museau, est aussi long ou plus long que celui du dos. Le pelage paroît un peu plus court et plus touffu que celui du Rat commun. Du museau à la queue, il paroît obscur, et dans la croupe, il prend quelque chose de cannelle-jaunâtre, qui se fortifie sur les flancs de l'animal, et plus encore sur les côtés du cou, sur les jambes de devant, et dans la partie postérieure des fesses. Le poil follet des lèvres est blanchâtre ; et sur la poitrine, et dans toute la partie inférieure, le poil est jaunâtre avec une nuance cannelle. Je pense que ces couleurs étoient un peu altérées par l'eau-de-vie.

Comme ce Rat a été pris auprès d'un ester, et qu'il a la queue plus courte que le Rat commun, les doigts séparés, la tête plus courte et le museau moins aigu, on pourroit soupçonner que c'est le Rat-d'eau de Buffon (*a*), attendu que ce dernier réunit ces particularités ; mais comme elles sont insuffisantes pour caractériser

---

(*a*) Traduction, t. 10, p. 157. — Original, t. 2, p. 298. — T. 7, p. 348, édit. in-4.°

un

un Rat, et que, d'un autre côté, l'auteur fait son Rat-d'eau plus grand, sans expliquer les formes, et que j'ignore les mœurs du mien ; je ne me hazarderai pas à ouvrir une opinion sur ce point.

Mais ce n'est pas une raison, pour que je doive cacher que Buffon parle de tous lès Rats si superficiellement, omettant non-seulement l'explication des formes, mais encore les longueurs totales, et celle de la queue, qui sont la règle principale et indispensable, que je tiens pour impossible que personne puisse faire une comparaison exacte et judicieuse de ses Rats avec les miens (*a*).

(*a*) Ce reproche, je le répète, n'a été fait par M. d'Azara, que parce que le Buffon qu'il avoit ne contenoit pas la partie anatomique de Daubenton. (*Note du Traducteur*).

RAT SIXIEME,

OU RAT A TARSE NOIR.

Espèce nouvelle.

Ne sachant comment le nommer, j'ai adopté cette qualification, qui peut le caractériser.

Don Joseph Castelvi m'envoya deux femelles de cette espèce, identiques entre elles, que les Indiens d'Atira avoient prises dans un trou des *Chacarras* de leur village. Quoique le rapport de la longueur totale de l'animal, à la longueur de sa queue, soit presque la même que dans le Rat deuxième et dans le Rat troisième, et qu'on puisse soupçonner que mes deux femelles soient des individus jeunes de l'une de ces deux espèces, deuxième ou troisième; malgré tout cela, l'apparence générale, la figure et la grandeur de la tête, les trains de devant plus gros que ceux de derrière, la couleur du tarse, et d'autres choses encore, m'ont persuadé qu'elles sont d'une espèce à part.

Longueur, 5 pouces et demi (14 centimètres 2 tiers).

Queue, de 2 pouces 5 sixièmes (7 centimètres 2 tiers), qu'on peut dire pelée ; excepté dans 2 lignes (4 millimètres) à sa racine, où elle est à proportion plus grosse, plus lisse, plus douce, et où elle va en diminuant avec plus de rapidité que celle du petit Rat domestique que j'avois alors sous mes yeux.

Dans le rat actuel, la tête a le poil un peu moins couché que dans le Rat commun ; la figure est moins plate ; le front qui est moutonné, est plus élevé ; et à partir du point qui correspond aux yeux jusqu'à l'occiput, l'abaissement est plus rapide. La tête est haute de 9 lignes (2 centimètres) à la racine de l'oreille, et de cette racine à la pointe du museau, il y a 11 lignes (24 millimètres) ; c'est-à-dire, qu'elle est plus grande, plus longue et plus grosse que dans le Rat, avec un museau considérablement plus obtus et plus joufflu. L'œil n'est pas saillant, mais il est plus fermé, petit, oblique ; et plus éloigné de l'autre, puisqu'il y a entre les deux angles lacrymaux, 4 lignes et demie (1 centimètre), et que l'œil se trouve à égale distance du museau et de l'oreille, qui est elle-même dis-

tante de 8 lignes (18 millimètres) de l'autre oreille, c'est-à-dire, plus que dans le Rat.

L'oreille est longue de 3 lignes (6 millimètres) au-dessus de la tête, large de 3 lignes (6 millimètres), ronde, parallele à l'autre, avec assez de poils en-dedans ainsi qu'en-dehors; ce qui équivaut à dire que les oreilles sont moins longues, plus petites, plus distantes et plus droites que celles du Rat.

Les moustaches sont plus déliées, divergentes, pas très-longues, obscures, avec leur milieu blanchâtre.

Les joues ne sont point saillantes.

La tête est plus grosse que ne le veut la proportion du corps, et plus que ce dernier même; dont la moitié antérieure est évidemment plus fournie que la postérieure, qui se termine en une croupe plus aiguë que celle du Rat. Le cou est plus court. Les quatre pieds et les doigts sont plus gros; le tarse plus plane, dilaté, gros, spacieux, et long de 10 lignes et demie (23 millimètres), l'ongle compris, et de couleur noire comme l'encre, quoique la plante du pied de devant soit blanche.

Il y a dans le pied de devant quatre doigts, e un rudiment de pouce comme dans le Rat, au

quel l'animal actuel ressemble par le nombre et la forme de tous les doigts dans les quatre pieds.

Du museau à la queue, l'animal est brun-cannelle, plus clair sur les côtés de la tête, sur les flancs et sur les quatre jambes ; c'est-à-dire, moins plombé ou moins obscur que dans le petit Rat. Toute la partie inférieure est blanchâtre.

RAT SEPTIEME,

OU RAT LAUCHA.

Mon nègre Francisque en prit deux dans un monceau de paille de maïs d'un *Chacarra* de Buenos-Ayres, et un autre dans les Pampas, par les vingt-cinq degrés de latitude. Dans les lieux que je viens de citer, on appelle *Laucha* et *Lauchita*, ce que nous nommons petit Rat. Et comme ce diminutif convient au Rat actuel, qu'il n'a point de nom propre, et que je ne sais comment le désigner, j'ai eu l'idée de l'appeler *Laucha*.

Longueur, 4 pouces (11 centimètres).

Queue, 1 pouce 3 quarts (4 centimètres 2 tiers), pas grosse et pelée.

Le poil de la tête est un peu couché.

Le museau est un peu aigu, et a des moustaches fines et blanches.

L'œil est petit, et point saillant; il est placé avec quelque obliquité, à la moitié de la distance du museau à la racine de l'oreille.

Celle-ci s'élève au-dessus de la tête de 3 lignes et demie (près de 8 millimètres); elle est demi-circulaire, avec très-peu de poils en-dedans, et encore moins en-dehors.

Les joues ne sont pas gonflées, et la tête est moins grosse que le corps. La partie antérieure de ce dernier a la même grosseur que la postérieure, à une foible différence près.

Le cou est très court.

Le tarse a 6 lignes et demie (près d'un centimètre et demi), y compris l'ongle, et il est blanc par-dessous. Les pieds de devant ont quatre doigts et un rudiment de pouce. Ceux de derrière en ont cinq, et ils ont en-dessus un poil si court, qu'on peut dire qu'ils sont pelés comme les pieds de devant.

Toute la partie inférieure de l'animal est blanchâtre, et sa partie supérieure est plombée comme dans le Rat commun, avec une légère différence.

Celui que je décris en ce moment est un mâle, dont les parties sexuelles ressemblent à celles du Rat, avec des testicules très-gros.

J'ai eu une femelle identique avec ce mâle; mais elle n'avoit que 3 pouces 3 quarts (1 décimètre) de longueur.

Une autre femelle encore identique, n'avoit que 3 pouces (8 centimètres).

La forme et le nombre des dents du second, du troisième, du quatrième, du cinquième, du sixième et du septième Rat n'étant point indiqués par M. d'Azara, nous ne pouvons pas les rapporter à l'un des genres des rongeurs du citoyen La Cépède. (*Note du Traducteur*).

LE COUIY.

Histrix brachiura. — LINN. *ed. x*e.

Coendou. — BUFFON.

Coendou américain. — LA CÉPÈDE.

QUOIQUE les Espagnols d'ici l'appellent *Hérisson* et *Porc-Epic*, je rejette ces deux noms, parce que l'animal n'est ni un Hérisson, ni un Porc-Epic, et je conserve celui que lui donnent les Guaranis.

Le Couïy est rare, mais j'en ai eu cinq tous semblables entre eux, et je les ai trouvés aux mois de septembre et d'octobre (entre la mi-fructidor et la mi-brumaire), sur les plus grands arbres, où ils vont avec beaucoup de tranquillité, et où ils marchent sans effroi sur les plus petites branches et sur les troncs.

J'ouvris en septembre (fructidor) une femelle, dans laquelle je trouvai un petit, couvert d'épines comme la mère, mais de couleur de paille.

Je lâchai dans mon appartement un Couïy

adulte qu'on avoit pris, et je l'ai gardé un an sans lui donner d'eau, parce qu'il ne boit pas. Étant effrayé, le Couïy court avec toute sa vitesse, et un homme peut alors l'atteindre de son pas ordinaire, parce qu'il ne sait pas galopper. Il s'appuie sur le talon, et alors les pointes des quatre pieds font un angle de quarante-cinq degrés en-dehors, et il marche sans plier les articulations des boulets, comme si elles n'avoient point de jeu.

Toutes ses actions ont le caractère de la lenteur. Son goût sédentaire est poussé si loin, qu'il passe quelquefois vingt-quatre et quarante-huit heures sans changer de lieu, ni même de posture. Il ne se meut jamais que pour manger, et c'est communément vers neuf heures du matin et à quatre heures de l'après-midi; car je ne l'ai vu se remuer qu'une seule fois à la clarté de la lune, et une autre fois à celle d'une lumière artificielle.

Les premiers jours, il grimpoit par-tout, et il se mettoit sur la pomme ou sur le dos d'une chaise, et jamais sur rien de plat; mais ayant monté un jour sur la fenêtre, et s'étant placé sur le bord du volet, il ne chercha pas depuis une autre place. Il y passoit, sans plus de mou-

vemént qu'une statue, tout le tems qu'il n'employoit pas à manger, et il y étoit dans une posture étrange; parce que, sans se tenir ni par les pattes de devant, ni par la queue, et s'attachant seulement par les pieds de derrière, il plaçoit son corps dans une situation plus voûtée que celle du Lapin. Il avoit les pattes de devant jointes en l'air, et touchant presque celles de derrière, et son museau baisoit presque ces dernières. Quoiqu'il entrât du monde et qu'on parlât, il ne regardoit pas, et ne se dérangeoit pas d'un fil jusqu'à l'heure de descendre pour manger.

Un jour je posai un petit rat mort sur son chemin; et lorsqu'en descendant pour prendre son repas, il vint à le rencontrer, il eut à l'instant beaucoup de peur, retourna et remonta à son gîte précipitamment. Il faisoit toujours la même chose lorsque quelques oiseaux, parmi les plus petits de ceux que j'élevois, et qui étoient apprivoisés, s'approchoient de l'endroit où il mangeoit.

Il ne fit jamais aucun cas de la chair, et se nourrissoit de pain, de maïs, de manioc, d'herbes, de feuilles, de fleurs et de tous les fruits; mais il en prenoit infiniment peu, et

aimoit à varier en mangeant de plusieurs choses différentes. J'ai vu quelquefois que, sans se soucier de ce que je viens d'indiquer, il mangeoit avec délices un morceau de bois de saule sec, et de la cire vierge ; si on lui donnoit une orange entière, il n'y touchoit point.

Ce Couïy prenoit les alimens avec ses dents, les élevoit et les soutenoit aussitôt de ses deux pattes de devant, comme l'Acouti ; mais il ne mordit jamais rien, ne fit jamais un geste offensif, ni ne creusa. Pour faire ses ordures, il attendoit l'heure de son dîner, et il lui étoit indifférent que ses excrémens ou son urine tombassent ou non sur sa nourriture. La vérité est que ses excrémens ne sentent pas mauvais ; ils sont solides, interrompus, et un peu plus longs et plus âpres que ceux du Lapin.

Le sens le plus perfectionné du Couïy est l'odorat ; et j'ai observé plusieurs fois que lorsqu'on me servoit mon chocolat, ou que l'on entroit dans ma chambre avec des fleurs, il élargissoit son museau pour les mieux sentir, et il étoit frappé de leur parfum à plus de 15 pieds (environ 5 mètres). En l'appelant par son nom, il tournoit quelquefois la tête ; et lorsque le froid le tourmentoit, ou la faim, ou les puces

j'ai entendu sa voix, qui se bornoit à un *hé* prolongé et si sourd, qu'on l'entendoit à peine. Il ne regardoit jamais aucun point déterminé, et l'on auroit dit qu'il étoit privé de la vue. Il se laissoit toucher avec autant de facilité que s'il n'eût été qu'une pierre; mais si l'attouchement lui faisoit quelque violence, il hérissoit ses épines, sans se plier ni faire de mouvement qu'avec sa peau, qu'il retiroit pour relever ses piquans.

Des personnes disent que le Couïy lance ces piquans; et il en est peu qui doutent qu'en se mettant à percer, pour peu qu'ils soient entrés, ils ne continuent à pénétrer d'eux-mêmes jusqu'à passer à la partie opposée. On assure encore qu'il fait tomber le fruit d'un arbre; et qu'en se roulant sur ce fruit, il l'emporte cloué à ses épines. Toutes ces choses sont autant de fables, et voici uniquement ce qui est réel: Lorsqu'il hérisse ses pointes pour sa défense, il en tombe quelques-unes, par la tension de la peau à laquelle elles sont peu adhérentes. Il arrive encore que si l'on n'arrache pas les épines qu'il a fichées, par exemple, aux chiens imprudens qui le mordent, le lendemain on voit ces épines plus enfoncées, non qu'elles le soient en effet, mais parce qu'elles parois-

sent l'être à cause de l'enflure de la partie piquée.

J'ai vu quelquefois les excrémens de l'Yagouarété remplis de piquans du Couïy ; qui sortent tels qu'ils sont entrés, et sans s'être arrêtés dans aucun point.

En hiver, qui est ici la saison des puces, mon Couïy étoit très-tourmenté, et il se grattoit avec ses quatre pattes.

Il grimpe facilement à tout arbre ou pieu quelconque, et s'y attache de telle manière qu'il faut beaucoup de force pour l'en séparer, et je ne crois pas qu'il existe d'animal qui s'y soutienne aussi bien. La pomme d'une chaise, ou même la pointe aiguë d'une perche verticale, suffit pour qu'il puisse dormir en sécurité et sans alarme, sans s'y tenir ni par les pieds de devant, ni par la queue; car, quoiqu'il puisse se servir pour cela de cette dernière, comme les singes, je ne l'ai jamais vu l'employer que pour descendre. Il est si sensible dans cette partie, qu'en touchant la pointe de sa queue, quelque foiblement que ce puisse être, il la déplace avec beaucoup de promptitude. Jamais je n'ai remarqué à son extérieur, joie, chagrin, ni plaisir; il n'est en tout que

tristesse et stupidité, et l'on peut dire qu'à peine il sait manger et exister.

Longueur, 20 pouces 1 tiers (55 centimètres).

Queue, 9 pouces (24 centimètres), extrêmement grosse à sa racine et très-vigoureuse.

Les quatre pieds sont très-forts, et si bas, que le ventre traîne presque par terre.

Le cou est épais et court; le corps est très-gros, parce que les épines, qui sont toujours un peu soulevées, le boursouflent en confondant les formes.

Le pied de derrière a quatre doigts, qui naissent parallèlement entre eux, et qui sont presque égaux en force et en longueur. On voit en outre, à la place du pouce, une verrue ou appendice de doigt, mais qui est sans ongle. Les ongles des quatre doigts sont fort crochus, aigus et de 7 lignes (1 centimètre et demi) de long. La plante du pied de derrière a un talon étroit, et elle s'élargit démesurément vers le devant.

Le pied de devant est en tout semblable au pied de derrière, excepté que sa plante a la forme ordinaire.

Il y a une mamelle à chaque côté de la poi-

trine; et 15 lignes (3 centimètres 1 tiers) en arrière, il y en a une autre paire.

Le mâle n'a point de testicules apparens, et le membre est mou.

Les 4 lignes (9 millimètres) de l'extrémité du museau sont cylindriques, avec 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième) de diamètre; là, sont des moustaches divergentes, de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers). On peut dire que cette portion cylindrique du museau est pelée, et au centre de sa base sont des narines rondes.

La bouche et les dents sont celles du Rat, et ces dernières sont jaunes.

De la pointe du museau à l'angle antérieur de l'œil, il y a 12 lignes (2 centimètres 2 tiers); et à la partie la plus antérieure de l'oreille, 1 pouce 3 quarts (4 centimètres 2 tiers).

L'oreille est entièrement couverte par les épines, et c'est seulement lorsqu'on regarde avec soin qu'on la voit; elle est courte, ronde et obtuse.

L'œil est très-petit et un peu saillant.

A la partie supérieure du cylindre commencent des épines dures, aiguës, et qui sont un peu longues vers l'occiput. De celui-ci aux reins,

les

les épines ont 2 pouces (5 centimètres et demi) ; mais elles ne sont pas aussi fortes que celles du dessus de la tête. Sur les hanches et sur la queue, il y a beaucoup d'épines, sans mélange de poil ; ces épines sont longues d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), mais plus fortes, aiguës et droites ; et parmi elles-mêmes, les unes sont transversales ou obliques, par rapport aux autres, et confusément disposées. Ces épines des hanches, ou les plus fortes, ne se voient que lorsque l'animal veut se défendre, parce qu'alors il élève les épines de l'épaule, et écarte celles des côtés du corps et de la queue ; tandis que ces dernières, dans l'état de tranquillité, cachent et couvrent, au contraire, celles des hanches et de la partie supérieure de la queue. Les piquans de la tête sont aussi sans mélange de poil ; mais ceux qui ailleurs en cachent d'autres, sont interposés avec des poils longs et fins, et qui sont plutôt des poils que des piquans.

Dans toutes les parties, les épines sont jaunâtres jusqu'à leur moitié, et ensuite à leur pointe, mais elles sont obscures dans la portion intermédiaire. La dureté ou la force est peu de chose dans les épines qui sont mélangées avec le poil, et assez considérable dans les autres qui

piquent très-bien, parce qu'elles sont très-aiguës, et que leur substance et leur intérieur sont comme dans les piquans du Porc-Epic.

Sur les quatre jambes, et dans toute la partie inférieure de l'animal, il n'y a point d'épines, mais des poils dont la nuance est obscure dans leur première moitié, et brune dans la seconde.

La queue est nue dans les 4 pouces (11 centimètres) de son extrémité.

Buffon (*a*) pense que le *Hérisson d'Amérique* et celui de *Sibérie* sont les espèces les plus voisines du Hérisson d'Europe. Je soupçonne beaucoup que le Hérisson d'Amérique est mon Couïy, quoique Ray, Séba et Klein disent qu'il est blanc. Si ma conjecture est certaine, il sera nécessaire de dire que le Couïy ou Hérisson américain diffère beaucoup plus des Hérissons européens, que Buffon ne se le figure, comme on peut le voir par la comparaison de nos deux descriptions.

Buffon (*b*) appelle le Couïy, *Couendou* ; et

(*a*) Traduction, t. 10, p. 171. — Original, t. 2, p. 315. — T. 8, p. 31, édit. in-4.°

(*a*) Original, t. 6, p. 11. — T. 12, p. 418, édition in-4.°

je suis absolument de son avis lorsqu'il se persuade que le grand et le petit Couendou, et le *Hoitzlacouatzin* de Hernandez, ne sont pas trois espèces, mais une seule.

Les trois phrases par lesquelles Brisson indique (*a*) le grand et le petit Couendou et le *Hoitzlacouatzin*, ne sont point exactes à mon avis, parce que les deux premières de ces phrases, qui n'en sont réellement qu'une, pèchent en désignant une queue foible et délicate tandis que cette queue est grosse, comme le marque la troisième phrase; et il erre encore en faisant cette queue courte (*b*).

Buffon fait l'animal nocturne, et je le crois, parce que ses yeux en ont le caractère, et je l'ai trouvé à la nuit fermante, et non pas durant le

(*a*) Original, t. 6, p. 15, à la note. — T. 12, p. 421, à la note, édit. in-4.°

(*b*) Les deux premières espèces de Brisson doivent se rapporter au Couendou à longue queue, *Histrix prehensilis de Linné*, dont parle Buffon, Supplément, t. 7, p. 305; Supplément que M. d'Azara n'a pu connoître lorsqu'il écrivoit. La troisième espèce, qui est le Couïy de l'article actuel, et le Couendou proprement dit, *Histrix brachiura*, Linné, édit. X.^e^, Buffon, t. 12, p. 421, forme une espèce distincte. (*Note du citoyen Cuvier*).

jour, allant sur les arbres, quoique le Couïy domestique agisse seulement lorsqu'il y a beaucoup de clarté.

Marcgrave et Pison le croient carnivore, et sujet à surprendre des oiseaux et de petits animaux, plutôt que frugivore; mais il me paroît incroyable que quelqu'un puisse avancer de pareilles erreurs, je ne dis pas des naturalistes, mais quiconque aura vu une seule fois le Couïy.

Notre Hernandez en a parlé avec plus de jugement, en disant qu'il est frugivore.

L'idée de Desmarchais est encore incompréhensible pour moi, d'appeler le Couïy, *Chat épineux*; car il ne peut être douteux pour le plus grossier des êtres qui voit l'animal, qu'il n'a rien du Chat, ni d'un animal de proie.

Buffon ajoute, que le Couïy s'apprivoise, et j'ai déjà dit ce que j'ai observé à cet égard. Il affirme encore que sa chair est bonne; mais ici personne ne la mange; enfin, il lui fait habiter le Brésil, la Guyane, la Louisiane et les parties Méridionales du Canada, et il se rit, avec raison, de ceux qui attestent qu'il lance ses piquans, et que ceux-ci entrent d'eux-mêmes jusqu'aux viscères les plus intimes.

La planche qu'il nous en donne est très-mauvaise (*a*).

Ensuite Buffon (*b*), dans le supplément, pense qu'à la Guyane il y a des Couïys de deux espèces ; que celui de la plus grande, pèse de 12 à 15 livres (6 à 8 kilogrammes), vit sur les arbres, et fait dans les trous de ces arbres, deux petits que la mère n'abandonne jamais ; que cette espèce se nourrit de feuilles ; qu'elle répand une odeur très-forte, et de fort loin ; qu'elle a une chair aussi agréable pour les nègres que celle du Pay ; qu'elle vit ordinairement seule, mais par paire dans le tems qu'elle est en chaleur, et qu'elle mord lorsqu'on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup. Ces notices, comme toutes celles de la Borde, sont indigestes et embrouillées.

Le Couendou étant pour la Borde la même chose que le Cagouaré, il les a confondus. En effet, c'est au Cagouaré qu'appartient le poids ou la grandeur ci-dessus rapportée ; la faculté

(*a*) C'est la 54.e de l'édit. in-4.o, t. 12, p. 434. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Original, t. 9, p. 22. — Supplément, t. 3, p. 213, édit. in-4.o

de monter sur les arbres, quoiqu'il n'y soit pas toujours, la puanteur et la vie solitaire. Le reste s'adapte au Couendou ou Couiy, à l'égard duquel je ne doute pas de ce que dit la Borde, qu'il met bas dans les trous des arbres, et qu'il fait deux petits, quoique je n'en aie trouvé qu'un; et en outre, qu'il se nourrit de feuilles et d'écorces. Il habite presque toujours les arbres, et je crois que sa chair est bonne. Je n'ai jamais vu qu'il mordît, ni qu'il tentât de le faire; mais comme il a des dents, il répugne moins de dire qu'il mord, que d'attribuer cela au Cagouaré, qui n'a pas même dans la bouche la matière dont les dents sont faites.

La petite espèce, dit la Borde, pèse 6 livres (près de 3 kilogrammes); ce qui est beaucoup pour un Couiy. Il suppose qu'il ne descend jamais à terre durant le jour, ce qui est une chose presque impossible; et il ajoute que les Yagouarétés mangent sa chair, ce qui n'est pas un caractère indicatif. Comme la Borde n'en dit pas davantage, on ne peut savoir de quel animal il parle; et seulement, en devinant, je conçois qu'il veut désigner le Couiy, et qu'il l'indique mal.

D'après ces détails de la Borde, Buffon change d'opinion, et il écrit ce qu'il avoit combattu

précédemment; c'est-à-dire, qu'il est persuadé qu'il y a deux Couïys; et en cela il se trompe; parce que le premier Couïy de la Borde est un Cagouaré, et le second le vrai Couïy.

Le même naturaliste (*a*) décrit l'*Urson*, qui habite les terres découvertes par Hudson; il lui donne deux incisives à chaque mâchoire; il le fait dormeur, mangeur d'écorces, ennemi de l'eau, habitant des trous sous les arbres creux, et il lui donne des piquans courts, et presque cachés dans le poil. Tous ces caractères sont spécifiques du Couïy qui a également les poils longs qu'on accorde à l'Urson, quoique je n'aie pas examiné sur lui les poils courts et doux comme le duvet, que Buffon donne à son Urson.

On peut appliquer également au Couïy, que les sauvages mangent sa chair, qu'ils se servent de ses piquans comme d'aiguilles, et qu'après les avoir arrachés, ils se couvrent de sa peau; de manière que rapporter tout cela, c'est dire que l'Urson est le Couïy, excepté que Buffon lui donne la grandeur du Castor, en quoi il a pu se tromper.

(*a*) Original, t. 6, p. 19. — T. 12, p. 426, édition in-4.°

Si Buffon avoit su que le Couïy a des poils qui cachent les épines, avec une bouche et des dents de Rat, qu'il n'est point animal de proie, et enfin, s'il avoit connu médiocrement le Couïy, je ne doute pas qu'il n'eût dit avec moi, que c'est le même animal que l'Urson, dont la planche paroît différente de celle du Couïy, parce que cette dernière est très-mauvaise (*a*), en ce qu'elle allonge démesurément les épines et les poils, et habille toute la queue.

La phrase par laquelle Brisson (*b*) indique l'Urson, c'est-à-dire : *Histrix aculeis sub pilis occultis, caudâ brevi et crassâ*, s'approprie bien au Couïy, excepté la queue courte, parce qu'elle ne l'est pas.

Celle de Linné, qui dit (*c*) : *Histrix palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, caudâ elongatâ, dorso solo spinoso*, est indubitablement du Couïy ; et s'il lui donne cinq doigts au

---

(*a*) C'est la planche 55.e, p. 432, t. 12, édition in-4.o (*Note du Traducteur*).

(*b*) Original, t. 6, p. 19, à la note. — T. 12, p. 426, à la note, édit. in-4.o.

(*c*) Original, t. 6, p. 19, à la note. — T. 12, p. 426, à la note, édit. in-4.o.

pied de derrière, c'est qu'il compte pour un doigt ce que j'ai appelé une appendice.

Quant aux indications de Séba, de Klein, de Brisson et de Linné, que Buffon (*a*) présume être celles de l'Urson ou Couïy, je ne me permets pas un mot à ce sujet; et je conclurai, en manifestant mon admiration, de voir que le Couïy, si paresseux, si peu fécond, si stupide, et marchant si peu, ait peuplé des régions si éloignées, qu'il semble que cinq mille années sont un intervalle bien court, pour qu'il ait pu accomplir cette vaste entreprise (*b*).

(*a*) Original, t. 6, p. 20. — T. 12, p. 427, aux notes, édit. in-4.o

(*b*) Il est impossible de rapporter à la même espèce le Couïy de M. d'Azara ou Couendou de Buffon, et l'Urson de ce dernier naturaliste. Il suffiroit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur l'Urson et le Couendou, qui font partie de la Collection du Muséum d'histoire naturelle. (*Note du Traducteur*).

DES TATOUS.

Les Guaranis appellent ainsi les quadrupèdes qui ont un têt ou bouclier au front, un à l'épaule et un autre à la croupe, et entre ces deux derniers, un nombre de bandes posées en travers de l'animal, et qu'on appelle *mobiles*.

Chacune de ces parties est composée de beaucoup de pièces, de croûtes ou d'écailles osseuses, qui sont elles-mêmes recouvertes d'un petit tissu ou vernis ; mais les pièces du premier bouclier sont irrégulières, plus fortes, et manquent du peu de flexibilité qui existe dans les interstices des autres.

Avec cette armure, le Tatou défend, non-seulement sa tête par devant, et tout le dessus de son corps et de ses côtés, mais encore le cou, qui étant extrêmement court, peut être renfermé et caché par la bordure du bouclier du front, et par la bordure du bouclier de l'épaule. A l'aide du même moyen, le Tatou, en retirant sa tête, couvre les côtes de celle-ci par les côtés de la bordure du bouclier de l'é-

paule. Quant aux quatre jambes, elles sont naturellement cachées par les bords inférieurs des boucliers et des bandes ; mais comme les quatre pieds sont privés de cet avantage, ils semblent être, à cause de cela même, couverts de fortes croûtes.

Pour que les Tatous puissent exercer leurs mouvemens, ils ont, entre les bandes, une peau flexible, dont la contraction fait que la bordure antérieure de chaque bande, s'introduit sous la partie postérieure de la bande qui la précède ; et la peau, en se dilatant, sépare les bandes, et donne un peu de courbure au corps.

La queue est très-droite, grosse et aiguë ; sa racine joue dans une cavité, qui est à la partie postérieure du bouclier de la croupe ; et la troisième espèce des Tatous exceptée, la queue est, dans toutes les espèces, couverte ou revêtue de croûtes fortes, dont les anneaux ou interstices laissent à cette queue un peu de flexibilité.

Au dessous de la tête, et jusqu'au bout du corps, il y a une peau remplie de verrues écailleuses, disposées par files en travers, d'où naissent, en assez grande quantité, de longs

poils ; les mêmes verrues traversent les quatre jambes, mais elles y deviennent plus rapprochées et plus écailleuses ; de sorte que les quatre pieds sont entièrement couverts de fortes croûtes.

Les oreilles sont fermes et épaisses, parce que leur cartilage a beaucoup d'ecailles menues, qui laissent cependant assez de flexibilité.

Ceux qui écorchent un Tatou, enlèvent ordinairement, tout à-la-fois et d'une seule pièce, le bouclier de l'épaule, celui de la croupe et des bandes, parce que rien de tout cela n'est adhérent aux os, et ils font du tout des *guitares*, en ajoutant le manche et la table qu'a cet instrument.

Tous les Tatous ont l'œil petit, le corps gros, large du bord inférieur, et aplati en-dessous ; ils sont extraordinairement forts ; les jambes sont grosses outre mesure, et ne sont pas plus longues qu'il le faut pour empêcher que le ventre ne traîne.

Leurs doigts sont aussi démesurément forts et courts ; les ongles sont très-longs, un peu courbes, très-puissans, et propres à creuser.

Les Tatous manquent de scrotum et de tes-

ticules apparens ; mais le membre a des dimensions excessives, relativement au corps, et celui de quelques Tatous est proportionnellement le plus grand, qu'ait aucun animal connu.

Ils sont sans incisives ni canines, et ne mordent point.

Ils fouillent des terriers, qu'ils dirigent communément sous un angle de 45 degrés ; mais tout-à-coup ils les détournent, sans que je puisse indiquer leur longueur, parce que, quoique j'aie désiré d'en ouvrir quelques-uns, je ne trouvai point alors de bêches. Cependant, en jugeant par le déblai, je présume que la plus grande longueur de ces terriers, n'excède pas 8 pieds (2 mètres 3 cinquièmes).

Les trois premières espèces et la cinquième, ne sortent que la nuit, et en entendant du bruit, elles se réfugient promptement dans leur trou, car elles ont plus de vîtesse qu'on ne leur en supposeroit naturellement, à cause de l'assujétissement que produit leur armure ; et je doute qu'un homme pût atteindre la deuxième, la troisième et la cinquième espèce. On en fait la chasse au clair de la lune, et avec des chiens

qui les tiennent en arrêt, en se posant en avant sur le chemin.

Le Tatou velu, le Tatou Mulet, le Tatou Mataco et le Tatou Pichïy, sont moins véloces: ces quatre espèces vont aussi le jour, et on les prend facilement avec la main, lorsqu'on les a arrêtées, en plaçant quelqu'un devant elles.

Lorsque les Tatous sont dans leur terrier, qui n'a jamais que la largeur absolument nécessaire pour les contenir, on ne sauroit les en sortir, en les tirant par la queue, que l'on arracheroit plutôt, parce que les bords des bandes mobiles, qui forment des aspérités en échelons, s'appuient fortement sur la voûte du terrier, tandis que les extrémités inférieures de ces bandes et celles des boucliers, font effort sur le sol où les Tatous enfoncent aussi leurs ongles. Pour s'accrocher ainsi, il leur suffit d'accourcir et de rendre leur corps un peu bossu. On dit qu'ils se rappetissent, et sortent lorsqu'on leur chatouille l'orifice de l'anus.

L'opinion commune est que les Tatous se nourrissent de racines de manioc, de patates, de maïs et de choses semblables. Néanmoins, je les tiens pour insectivores et pour carnivores, parce qu'outre que leurs excrémens mollets

l'indiquent ainsi, on voit clairement, par la direction de leurs terriers, qu'ils cherchent, pénètrent et renversent les plus durs *tacouros* ou trous de fourmis, et que les Tatous n'ont point laissé de ces insectes, par-tout où ils ont pénétré. J'ai observé encore, que dans les champs où il y a des Tatous, ces mêmes insectes y ont été exterminés, et qu'on n'y trouve point d'excavations, pratiquées pour chercher des racines. Je n'ai pas vu non plus qu'ils fissent du dégât dans les *chacarras*; et personne ne révoque en doute, que mes cinq premières espèces ne viennent manger les cadavres.

L'on ajoute que, lorsque dans l'exploitation de l'herbe du Paraguay, dans la province de ce nom, qu'habite le grand Tatou, il meurt quelque pionnier, qu'à cause du trop grand éloignement du lieu de la sépulture ordinaire, on est obligé d'enterrer là, l'on entoure le fossé de planches fortes et doubles, pour que ce Tatou ne puisse pas y pénétrer et dévorer le corps, comme il ne manque point de le faire, si l'on ne prend pas cette précaution.

Je vois aussi que les Tatous mangent les petits oiseaux qu'ils surprennent, leurs œufs,

et même les vipères, les petits lézards, les crapauds, les vers, etc.

Le principal sens du Tatou, est l'odorat. Mon ami Noséda, ayant arrangé sa caisse pour prendre des Chibigouazons, et ayant mis, dans la division du milieu, un coq, avec du maïs pour le nourrir, il arriva que quelques grains de ce maïs tombèrent par terre, entre les bois du fond; un Tatou, voulant s'en emparer durant la nuit, ouvrit un trou ou conduit à quelque distance de la caisse, par lequel il alla, sans se tromper de l'épaisseur d'un cheveu, pour ainsi dire, sortir au point où étoit le maïs. Si on met des Tatous dans une fosse ou un puits, ils pratiquent une issue ou galerie, jusqu'à l'un de ses bords, et s'échappent.

Ma première espèce seule se trouve dans les grands bois du Paraguay; la deuxième, la troisième et la cinquième vivent dans les champs, les *chacarras* et les bords des bois de la même province; mais aucune de ces quatre espèces n'habite la province de Buenos Ayres, où l'on trouve la quatrième, la sixième, la septième et la huitième, qui ne sont point au Paraguay. La vérité est que la sixième espèce se voit dans la partie la plus méridionale de cette province; c'est-à-dire,

c'est-à-dire, par 26 degrés et demi de latitude australe. Toutes les espèces sont fort grasses, et sont recherchées par les Indiens non-soumis. Mais les Espagnols d'ici ne font cas que des cinq dernières espèces ; et j'ai mangé avec plaisir de la quatrième, de la cinquième et de la sixième, rôties dans leur carapasse (*a*).

Les habitans de la campagne s'accordent généralement à dire que le Tatou ne produit qu'une fois par an ; mais ils diffèrent sur le nombre des petits. Je sais, d'une manière certaine, que le Tatou Mulet n'a qu'une portée par an, et de sept à douze petits. Je ne puis rien dire des autres Tatous à ce sujet, sinon que des personnes leur en font faire quatre, et d'autres jusqu'à douze. Mais comme ils n'ont jamais plus de quatre mamelles, beaucoup de gens se figurent que, de toute leur progéniture, ils n'élèvent qu'un seul petit par mamelle, et laissent périr les autres. Le tems éclaircira ces faits ; et en attendant, je dirai que le père Isidore Guerra mit dans sa cellule la femelle d'un Tatou mulet, pleine, et lui prépara, avec des briques, un trou

(*a*) Comme l'on mange aux Antilles la jeune tortue, ou du moins ce que nous y appelons, *le plastron de la tortue*. (*Note du Traducteur*).

où elle fit neuf petits, dont trois moururent bientôt après, et elle en éleva six avec ses quatre mamelles ; ce qui donne lieu de présumer que c'est la même chose pour les autres espèces de Tatous ; c'est-à-dire, qu'elles en font beaucoup, et que ceux-là seuls demeurent en vie que la mère a la force de nourrir, mais non pas à raison du nombre de ses mamelles.

Les Tatous sont connus depuis la découverte de l'Amérique, sans que jusqu'à présent l'on ait caractérisé leurs nombreuses espèces.

Buffon (*a*) les distingue par le nombre de leurs bandes mobiles, en disant que la première espèce en a trois ; la seconde, six ; la troisiéme, huit ; la quatrième, neuf ; la cinquième, douze ; et la sixième, dix-huit ; et nous voyons, par cela même, combien la connoissance de ces animaux est arriérée, puisque j'ai eu des individus de ma seconde, de ma quatrième et de ma septième espèce, avec six et sept bandes ; de ma cinquième espèce, avec six, sept, huit et neuf bandes ; de ma sixième, avec cinq, six et sept bandes ; et quoique, n'ayant rencontré

(*a*) Traduction, t. 12, p. 87 et suivantes. — Tom. 10, p. 205, édit. in-4.o

que peu d'individus des autres espèces, je ne puisse pas affirmer le nombre des bandes chez elles, il est présumable qu'il varie comme chez les autres. Dès-à-présent, ce que je cite suffit pour faire voir, non-seulement que le nombre des bandes varie ~~entre les individus de la même espèce~~ d'une espèce à une autre, mais qu'il y a des individus dans mes espèces seconde, quatrième, cinquième, sixième et septième, qui ont six et sept bandes; par conséquent, le nombre des bandes n'est pas un caractère spécifique, comme le pense Buffon.

Il est certain néanmoins que, dans chaque espèce, il y a deux nombres, qu'on peut appeler le *maximum* et le *minimum* des bandes, parce qu'il n'y en a jamais ni plus ni moins; mais entre ces deux nombres, rien n'est fixe.

Buffon se trompe encore en affirmant que les nouveaux-nés ont les mêmes bandes que leur mère, puisque j'ai observé une femelle du Tatou mulet qui en avoit six, et ses petits seulement cinq.

On appelle en général les Tatous, *Armadilles*, et quoique ce nom leur convienne, personne ne les connoît ici que sous celui de Tatous.

TATOU PREMIER,

OU GRAND TATOU.

Comme les naturalistes ont tous adopté, pour les Tatous, la classification du nombre des bandes, il est impossible de donner les nomenclatures de Linné, *de* Buffon, *ou de* La Cépède, *et il faudra, au contraire, les réformer d'après M. d'Azara.*

Il est très-rare et n'a point de nom propre. Le petit nombre de personnes qui l'ont vu, le désignent seulement par celui de *grand Tatou noir des bois*, parce qu'il n'habite que les plus grandes forêts. Moi, je le nomme *grand Tatou*, en considération de ce qu'ayant 58 pouces (1 mètre 57 centimètres) de long, tandis que le plus grand des autres Tatous n'a que 27 pouces (73 centimètres), son volume est huit ou neuf fois plus considérable que celui de l'autre.

Les cultivateurs de l'herbe du Paraguay racontent de lui qu'il déterre et dévore les cadavres, comme je l'ai dit plus haut.

Je n'ai vu que le grand Tatou dont je parle à présent, et encore par hasard. Au milieu de novembre (à la fin de brumaire), je me trouvai à dîner dans le *chacarra* qu'a, dans le Pirayou (*a*), mon ami le chanoine Don Pedro Almada, et liant conversation sur les animaux avec un vieillard du voisinage, il me dit, que deux jeunes gens se retirant dans leur demeure, qui étoit tout près de là, avoient aperçu, deux nuits auparavant, dans un petit fossé d'un champ, près du bois, une masse dont leurs chevaux furent effrayés, sans qu'ils pussent les contraindre à s'en approcher pour en reconnoître la nature. L'un d'eux mit pied à terre; et s'approchant peu-à-peu, il discerna à la clarté de la lune, qui étoit alors dans son plein, que c'étoit un Tatou. Il le joignit, et trouvant qu'il creusoit; il le saisit par la queue, et le levant un

---

(*a*) Pirayou est à 8 lieues 3 quarts (environ 44 kilomètres) vers le Sud-Est-quart-Sud de la cité de l'Assomption, par 25 degrés 29 minutes 18 secondes de latitude Méridionale. (*Note du Traducteur*).

peu, il lui passa au milieu du corps un *lacet* que tira son compagnon ; lequel, donnant de l'éperon à son cheval, ne put arracher le Tatou, qui avoit déjà fouillé à-peu-près 16 pouces (43 centimètres). Mais par ce choc, il empêcha que le Tatou ne creusât davantage, et donna le tems à son camarade, resté à pied, de passer un second lacet de la même manière que le premier, et de remonter à cheval ; puis tirant ensemble, ils arrachèrent et traînèrent le Tatou pendant environ 400 toises (8 hectomètres), jusqu'à leur maison ; mais leurs femmes eurent tant de crainte en voyant l'animal, qu'il ne leur fut pas possible de se coucher avant qu'ils ne l'eussent tué.

Le jour suivant, on accourut de 2 ou 3 lieues (10 à 15 kilomètres) pour voir cette capture ; et comme chacun désiroit en emporter quelque chose, ils vendirent les ongles séparément, et l'armure en une seule pièce.

Ayant entendu ce récit, je fis diligence pour recueillir ce que je pourrois de cet animal ; et je trouvai que les oiseaux et les vers avoient mangé toute la chair, et que la tête et la queue étoient dans leur entier, mais putréfiées. Le propriétaire de l'écaille ou armure ne vouloit pas la

vendre, parce qu'il l'avoit destinée à faire un violon; mais au bout de trois mois, il m'en fit présent, et je la conserve quoiqu'on l'ait détériorée en détruisant le vernis de la plus grande partie des boucliers.

Ayant sous mes yeux les restes de l'animal, j'en ai fait la description suivante.

Longueur de la tête, 7 pouces et demi (20 centimètres 1 tiers).

Celle du cou, 2 pouces 3 quarts (7 centimètres 2 cinquièmes).

Depuis la partie antérieure du bouclier de l'épaule, jusqu'à la partie postérieure du bouclier de la croupe, 28 pouces et demi (77 centimètres); de ce dernier point jusqu'aux écailles de la queue, 1 pouce (2 centimètres 2 tiers); et enfin, depuis la partie la plus antérieure des écailles de la queue jusqu'à la pointe de celle-ci, 18 pouces 1 quart (49 centimètres et demi); d'où il résulte que la longueur totale est de 58 pouces (1 mètre 57 centimètres).

La tête est un peu petite, proportionnellement à celle des autres Tatous, et un peu plus ressemblante à celle du Tatou noir qu'à celle du Tatou Poyou, parce qu'elle n'est ni plate, ni très-large entre les oreilles, et depuis le pa-

rallèle de l'œil, elle est cylindrique jusqu'au museau. La contexture de son bouclier n'est pas aussi solide que dans le Poyou. La plus grande largeur de la tête est de 3 pouces 3 quarts (1 décimètre).

L'oreille, qui est longue d'un pouce 3 quarts (4 centimètres 2 tiers), a la forme et la direction de celle du Poyou, et en diffère cependant, parce qu'elle n'a point, comme l'oreille du Poyou, une bande semblable aux mobiles, et qui aille de l'entre-deux des oreilles sur l'occiput; mais le casque de la tête a un couronnement composé de deux rangs de croûtes parallèles.

Chaque côté de mâchoire a dix-sept molaires, ce qui en fait soixante-huit en tout; mais elles sont petites en comparaison de celles des autres Tatous.

Le bouclier de l'épaule est composé de neuf rangs d'écailles ou petites pièces, dans la partie la plus élevée; les deux rangs d'entre ces neuf qui sont placés le plus en avant, ont quelque jeu, et sur les côtés de ce bouclier il y a dix à onze rangs.

Le bouclier de la croupe en a dix-sept, qui sont parallèles aux bandes mobiles. Ces bandes

mobiles sont elles-mêmes au nombre de douze; et la plus postérieure d'entre elles a, au milieu de l'échine, un nœud ou anneau formé de six écailles, trois en-haut et trois en-bas.

Les écailles, ou petites pièces du bouclier de la croupe, sont les plus grandes, puisqu'elles ont 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième) de long, et 8 lignes et demie (environ 2 centimètres) de large. Les écailles des bandes ont 7 lignes (1 centimètre et demi) de long, et plus de 6 lignes et demie (1 centimètre 2 cinquièmes de large, et celles du bouclier de l'épaule sont de même. Quoique beaucoup de ces écailles ou petites pièces aient une forme irrégulière, cette forme approche communément du carré, et toutes ont des raies intérieurement.

Les interstices des bandes sont très-noirs, et sont plus étroits à proportion que dans les autres Tatous. Toutes les écailles des boucliers et des bandes sont séparées des écailles qui les suivent immédiatement par un contour d'une ligne (2 millimètres) qu'occupe un filet ou listeau osseux. Celles qui couvrent la queue sont arrondies, un peu plus foibles que dans mes Tatous second, quatrième et cinquième, et ne sont pas en anneaux, si ce n'est à la racine de

la queue ; parce que, dans le reste, elles forment une espèce de quadrille dont les interstices sont à leur tour des spirales pour la queue.

Celle-ci est aiguë, et a 10 pouces 1 quart (près de 28 centimètres) de circonférence à sa naissance. Son jeu dans le bouclier immédiat (celui de la croupe), est si peu de chose, qu'à peine il est sensible.

Un reste de poignet étoit couvert d'écailles comme dans tous les Tatous ; et l'unique ongle que j'ai vu, et que je garde, est long de 4 pouces et demi (12 centimètres), sans la racine ; il est large à sa base, de 19 lignes (43 millimètres) ; blanc, et de la même figure que dans les autres Tatous.

La tête et la queue son tblanc-jaunâtre, ainsi qu'une large ligne, qui prend cinq ou six écailles, et qui, de l'un et de l'autre côté de ce Tatou, suit toute sa longueur dans la partie inférieure des boucliers et des bandes. Le reste de l'armure est d'un noir-foncé.

Des Indiens Gouanas non-soumis, en me voyant admirer la grandeur de ce Tatou, me dirent que dans leur pays, qui est le plus septentrional de la province du Paraguay, il y avoit des Tatous de toutes les espèces, beaucoup plus

grands; et ils m'indiquèrent que l'armure seule avoit 1 pied (32 centimètres et demi) de plus.

Me trouvant depuis dans la province de Buenos-Ayres, on envoya du Paraguay à l'archidiacre Don Joseph Roman Cavezalès, un Tatou que, quoique assez défiguré, je reconnus tout de suite pour être de l'espèce actuelle.

On lui avoit enlevé la peau et tout ce qui le recouvroit, en une seule pièce; et on l'avoit corroyée comme du cuir, dont elle avoit pris la nuance dans toutes ses parties, en perdant sa couleur naturelle. On l'avoit remplie ensuite, avec force, de l'herbe du Paraguay; de manière que la tête se trouvoit plus plate qu'elle ne l'est réellement, et que le corps et les quatre jambes étoient démesurément gonflés. Je ne trouvai pas la même chose quant à la queue; comprimée au moyen d'une couture par ceux qui l'avoient aussi bourrée de l'herbe du Paraguay, elle avoit mieux gardé sa forme naturelle que le corps, et cependant elle étoit un peu plus longue qu'elle ne devoit l'être.

L'archidiacre fit présent de cette dépouille au vice-roi, qui l'envoya à la cour.

En comparant cette peau avec la description antérieure, je trouvai qu'elle avoit 2 pouces et

demi (6 centimétres 2 tiers) de moins, depuis le point le plus antérieur du bouclier de l'épaule, jusqu'au point le plus postérieur du bouclier de la croupe, quoique la queue fût de près d'un pouce (2 centimètres 2 tiers) plus longue.

Le bouclier de l'épaule avoit neuf raies; celui de la croupe dix-huit, et les bandes mobiles étoient au nombre de douze ; mais la bande postérieure, ainsi que les autres, manquoient du gros anneau qu'avoit l'autre Tatou.

Les quatre pieds avoient cinq doigts ; et quoique l'on ne pût pas assigner leur longueur absolue, on voyoit bien que l'externe du pied de devant étoit extrêmement court, foible et plus en arrière. Son voisin immédiat, ou le second doigt, avoit un ongle de 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes), large d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), et de la forme d'un couteau. Plus en avant de ce doigt, naissoient parallèlement entr'eux les trois doigts restans, dont l'interne est le plus petit. Le doigt du milieu est celui qui a le grand ongle, que j'ai décrit dans mon premier individu ; et le quatrième doigt, a son ongle long de 14 lignes (3 centimètres), large de 5 lignes (un peu plus d'un centimétre)

à sa racine, et il n'est pas en couteau, comme ceux que j'ai décrits, mais aigu.

Le doigt externe et le doigt interne du pied de derrière, naissent parallèlement entre eux. Leurs voisins immédiats naissent aussi parallèlement entre eux, mais d'un point placé notablement plus en avant, et celui du milieu est un peu plus long, quoique les cinq soient très-courts, et aient des ongles courts aussi, non-aigus, et avec la figure d'une pelle horizontale.

Dans le cuir des parties inférieures, on remarquoit les mêmes rudimens écailleux que dans les autres Tatous ; et les quatre pieds avoient aussi des croûtes comme dans les autres espèces.

On reconnoissoit que le membre avoit été coupé, et qu'il y avoit une mamelle de chaque côté sous la poitrine.

On verra à la page (152), que je conjecture que Buffon a confondu le Tatou actuel ou grand Tatou, avec le Tatou second ou Poyou, et le Tatou troisième ou Tatouay, qui forment les deux espèces suivantes.

LE TATOU SECOND,

TATOU POYOU ou TATOU A MAIN JAUNE.

Poyou signifie *main jaune;* et on appelle ainsi ce Tatou, parce que sa patte est de cette couleur. D'autres le nomment *Tatou-bai*, faisant allusion à la nuance de la partie supérieure du corps ; mais comme le Tatou *Tatouay* a aussi cette couleur, on courroit le risque de les confondre, en se servant de cette dénomination. Les Espagnols d'ici ont l'habitude de donner au Tatou second les noms de *Quirquincho-pepoudo* (a), *Quirquincho-jaunâtre*, et *Quirquincho-velu*, à cause de ses poils.

Ce Tatou est commun ici, et fouille la terre avec une incroyable agilité. Il est d'une force extrême ; il court aussi vîte et même plus vîte que l'homme, sans savoir galopper ; et lorsqu'il est dans l'état de repos, il baise le sol et cache ses pieds en se contractant un peu. Il

(a) Ces deux mots *Quirquincho* et *Pepoudo* sont américains. (*Note du Traducteur*).

accourt pour manger les cadavres ; il est l'un des Tatous les plus écrasés ou aplatis, le plus large du bas du corps, et le plus solidement revêtu de croûtes, qui sont plus grandes et plus grosses à proportion que dans les autres Tatous. Sa tête est plus large et plate, et son museau est moins aigu. Il grogne quand on le tourmente, et même l'on dit qu'il grogne aussi dans son trou s'il entend du bruit à l'entrée ; rien ne l'emporte sur lui en prévoyance et en intrépidité. Quoique sa chair soit très-grasse, personne, excepté les Indiens non-soumis, n'en mange, parce qu'on dit qu'elle a mauvais goût et mauvaise odeur.

Longueur, 27 pouces (73 centimètres 1 cinquième).

Queue, 9 pouces et demi (25 centimètres 2 tiers).

Ces mesures, ainsi que celles des Tatous qui suivent, excepté le dernier, ont été prises sous la poitrine, l'animal étant bien étendu. La queue aussi a été mesurée, comme dans tous, à partir du point le plus antérieur de l'anneau de croûtes qui est le plus voisin du corps. La circonférence de cet anneau est de 5 pouces et demi (14 centimètres 2 tiers).

Le bouclier de la croupe occupe 5 pouces et demi (14 centimètres 2 tiers) dans le haut, et est composé de dix rangs parallèles d'écailles, ou petites pièces, sans que dans leurs bords inférieurs, ces rangs laissent rien d'inoccupé. Le rang postérieur est interrompu pour laisser du jeu à la queue.

Les bandes de l'épine du dos sont au nombre de sept.

Le bouclier de l'épaule a quatre rangs; les deux du milieu sont un peu plus étroits et divergens vers les côtés, pour laisser un espace triangulaire très-marqué, et qui est comme pavé de croûtes égales à celles des rangs de ce bouclier. Il y a en outre dans les pointes antérieures de ce bouclier deux rangs courts et mobiles, composés de croûtes.

Entre les oreilles et au haut de l'occiput, est une bande semblable aux bandes mobiles, composée de neuf croûtes, qui couvrent le cou et la bordure antérieure du bouclier de l'épaule, et qui est un peu couverte à son tour par la bordure postérieure du bouclier du front; la mosaïque de cette bande de l'occiput est irrégulière et la plus forte, comparativement aux autres.

Les

Les croûtes des autres boucliers et des autres bandes sont rectangles, montrant, chacune dans le sens de sa longueur, deux raies profondes qui renferment un espace égal, comme dans le grand Tatou et dans le Tatou Tatouay.

Chaque croûte des bandes mobiles est longue de 9 lignes (2 centimètres), large de 5 lignes (11 millimètres); et celles des boucliers sont un peu moindres, principalement dans les rangs du milieu du bouclier de l'épaule, et dans le triangle qu'elles renferment. Mais dans ce bouclier de l'épaule, chaque croûte du rang postérieur a dans sa bordure antérieure une pointe qui s'insinue entre les deux croûtes du rang immédiat. La même chose a lieu dans les autres rangs, excepté dans les deux rangs les plus antérieurs de tous. En outre, en exceptant les croûtes de ces deux rangs et celles du rang postérieur, les autres ont leurs angles postérieurs coupés.

Ce Tatou pèse 18 livres (près de 9 kilogrammes), sans être vidé.

La tête est grande, plate, longue de 5 pouces (13 centimètres et demi), sans compter 9 lignes (2 centimètres) que tient la bande de l'occiput, et large entre les tempes, de 3

pouces et demi (9 centimètres 4 cinquièmes).

Le nez est rond et placé à l'extrémité du museau, qui a 1 pouce (2 centimètres 2 tiers) de large.

L'oreille est inclinée en dehors; elle est haute de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers) au-dessus de la tête, et large de 11 lignes (2 centimètres 4 cinquièmes) dans l'endroit où elle l'est le plus.

Pour garantir l'œil il y a, dans sa partie inférieure, une portion de croûtes plus petites.

La mâchoire supérieure a neuf molaires; la mâchoire inférieure en a dix.

Dans les quatre pieds il y a cinq doigts, presque unis jusqu'à leur pointe. L'externe et l'interne, dans le pied de devant, naissent parallèlement entre eux; mais l'ongle de ce dernier est de 7 lignes (1 centimètre et demi), et celui de l'autre de 9 lignes (2 centimètres).

Celui qui est immédiatement après l'externe, naît à la hauteur de la racine de l'ongle du doigt interne, et son propre ongle est de 13 lignes (près de 3 centimètres). Le doigt du milieu naît 5 lignes (11 millimètres) plus en avant, et son ongle a 14 lignes (31 millimètres). Le doigt d'après l'interne est le plus fort; il excède celui

du milieu de 6 lignes (13 millimètres), et son ongle a 8 lignes et demie (près de 2 centimètres).

Les doigts du pied de derrière naissent comme ceux du pied de devant, et n'en diffèrent qu'en ce que celui du milieu et son immédiat interne sont égaux en longueur et en force, et ont des ongles de 7 lignes (15 millimètres). Les autres ongles sont un peu plus courts, et tous sont assez aigus, un peu courbes, très-forts et larges à leur racine. Les trois ongles externes ont en outre le tranchant sur le côté extérieur, et les deux internes ont leur tranchant sur l'autre côté.

Ces mêmes tranchans sont dans les ongles des pieds de devant, où ils se terminent en cuillers ; la forme des ongles étant presque semblable dans tous les Tatous.

Il n'y a qu'une seule mamelle de chaque côté de la poitrine.

La vulve est longue, et son angle antérieur fait une saillie de 7 lignes (15 millimètres).

Le mâle ne diffère de la femelle que par le membre qui est pendant, conique, long de 5 pouces (13 centimètres et demi), avec un diamètre de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers) à son milieu ; mais tiré sans violence,

il s'alonge jusqu'à avoir 8 pouces (21 centimètres 3 cinquièmes). Le Tatou a accoutumé de le recoquiller en spirale.

L'animal a beaucoup de poils blancs, longs, gros et couchés, qui naissent des bords postérieurs des bandes, et il en a aussi quelques-uns dans les boucliers. Sous la tête, et dans toute la partie inférieure, les poils sont obscurs, et l'on en remarque un pinceau au-dessous de l'œil.

La peau de toutes les parties est d'un brun-pâle, et les croûtes sont bai ou brun-blanchâtre-jaunissant, excepté dans les quatre pieds, où elles sont orange-sale.

Une autre femelle de 22 pouces (59 centimètres 3 cinquièmes) avoit un rang de plus dans le bouclier de l'épaule, et une bande mobile de moins.

Une autre de 21 pouces 1 quart (57 centimètres 1 tiers) avoit six bandes mobiles.

Une autre de la même dimension en avoit sept.

Deux adultes, parmi des femelles de même dimension que celle décrite, avoient six bandes mobiles; mais il y en avoit une sur laquelle on comptoit onze rangs dans le bouclier de la croupe.

Un mâle de 16 pouces (43 centimètres 1 cinquième) avoit six bandes.

Un autre adulte, ayant les dimensions de la femelle décrite, en différoit uniquement en ce que la bande de l'occiput avoit huit croûtes ou pièces.

J'ai vu d'autres exemples de tout ce que je cite ici; d'où il résulte que les bandes varient de six à sept, et peut-être les nouveaux-nés n'en ont-ils que cinq.

Les rangs du bouclier de l'épaule varient de quatre à cinq, et les rangs du bouclier de la croupe, de dix à onze.

Buffon (*a*) nomme le Tatou actuel l'*Encoubert*, comme les Portugais; mais ce nom doit être rejeté, parce qu'il convient également à tous les Tatous, de même que celui d'*Armadille* et de *Tatou*.

Celui de *Tatoupéba*, que lui donne Marcgrave, ne peut pas convenir davantage, parce qu'en guarani il signifie: *voilà le Tatou*. L'indication qu'il nous en fournit, en disant *in dorso septem sunt divisuræ cute fulcâ inter-*

(*a*) Traduction, t. 12, p. 97. — Original, t. 4, p. 95. — T. 10, p. 209, édit. in-4.°

mediâ, est équivoque, parce qu'elle s'adapte à ma deuxième, à ma quatrième, à ma cinquième, à ma sixième et à ma septième espèce. La note que Buffon met à cette indication est erronée, parçe que *divisuræ* ne signifie pas les intervalles, comme il le prétend, mais les bandes, puisqu'autrement ce mot n'a pas de sens. Buffon, entiché de l'idée que le Tatou actuel n'a ni plus ni moins de six bandes, inteprète mal Marcgrave, qui s'exprime bien en en donnant sept à celui-ci.

Buffon fait (*a*) une critique fondée uniquement sur le nombre des bandes qu'il suppose fixe ; mais comme ce nombre ne l'est pas, ce qu'il dit à ce sujet est sans objet ; et je ne donne point mon avis sur le reste, parce que je n'ai pas les auteurs qu'il cite.

Passons au texte de Buffon.

La description qu'il fait, quoique assez bonne, n'est pas aussi circonstanciée que la mienne (*b*).

(*a*) Traduction, t. 12, p. 98. — Original, t. 4, p. 96. aux notes. — T. 10, p. 209, aux notes, édit. in-4.°

(*b*) Cette observation tient encore à ce que le travail de Daubenton n'a pas été connu de l'Auteur. (*Note du Traducteur*).

D'ailleurs, je dois observer qu'il donne au Tatou actuel des rangs parallèles dans le bouclier de l'épaule, tandis qu'il y sont divergens, comme je l'ai dit. La figure pentagonale ou hexagonale qu'il suppose aux croûtes ou pièces de ce bouclier, vient de ce que les angles sont coupés. Il fait carrées ou barlongues les croûtes des bandes, et elles ne sont point carrées.

Il donne à ce Tatou un museau aigu, presque semblable à celui du cochon de lait, et en cela il s'exprime avec beaucoup d'impropriété; il diminue de deux le nombre des dents que je lui donne, et le fait fouiller avec le groin, quoiqu'il ne fasse autre chose que de se servir de son museau comme d'un point d'appui.

La planche 152 (*a*) est bien celle de l'animal, mais elle n'offre, ni le triangle du bas du bouclier du front, ni les oreilles, ni la queue, ni les quatre jambes.

Le même auteur (*b*) parle du *Tatus major*

(*a*) De la traduction de Clavijo, c'est la 42.e, de Buffon t. 10, édit. in-4.°, p. 262. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Traduction, t. 12, p. 102. — Original, t. 4, p. 101. — T. 10, p. 213, aux notes, édit. in-4.°

moschum redolens de Barrère, c'est sans nul doute le Poyou qui est le plus grand de ceux que Barrère a connus, et il dit de lui qu'il sent le musc, quoique je ne m'en sois point aperçu.

Buffon (*a*) décrit le Tatou *Cirquinçon*, en supposant que les Espagnols de la Nouvelle-Espagne donnent ce nom aux Armadilles ou Tatous. Il y a là deux choses à rectifier ; d'abord le nom en soi, parce que ce doit être *Quirquincho* ou *Quiriquincho* ; et ensuite l'application de ce nom, parce que les Espagnols de la Nouvelle-Espagne ne la font qu'aux espèces les plus grandes.

Buffon, dans cet article du Cirquinçon, copie la description d'un Tatou, faite par Grew, et il ajoute que Ray et Buffon, ont, comme lui, copié Grew. Il est bon de remarquer que c'est une dépouille qui existe dans le cabinet de la Société royale de Londres, qui a servi à cette description; car personne n'a vu un Tatou vivant qui ait, comme cette dépouille, des bandes mobiles depuis l'épaule jusqu'à la queue.

Il donne 3 pouces (8 centimètres) de lon-

(*a*) Traduction, t. 12, p. 111. — Original, t. 4, p. 110. — T. 10, p. 220, édit. in-4.°

gueur à la tête ; 10 pouces (plus de 27 centimètres) au corps, et 5 pouces (13 centimètres et demi) à la queue. Entendant par *corps*, tout, moins la queue, on voit que celle-ci a précisément la moitié de la longueur qu'a le reste ; ce qui est un caractère spécifique du Poyou. En outre, ils ont tous les deux cinq doigts par-tout, et le cou recouvert par un seul rang d'écailles égales et semblables à celles du bouclier de l'épaule. De sorte que le Tatou de Grew et le mien ne diffèrent qu'en deux choses ; l'une, que Grew ne fait point mention des soies qu'a le Poyou ; et l'autre, que le Poyou manque des bandes mobiles qui s'étendent jusqu'à la queue.

Indépendamment de ce que la première de ces deux différences est purement négative, elle ne fait point d'obstacle, parce que Grew peut n'avoir pas remarqué ces soies, ou elles pouvoient, par hasard, être tombées de la dépouille de l'animal par le frottement, comme je l'ai observé beaucoup de fois.

La seconde différence est, à mon avis, une illusion. Comme le bouclier de la croupe du Poyou est composé de rangs parallèles aux mobiles qui occupent tout son corps, et qu'entre eux il y a des interstices notables, il est facile

que Grew ait cru flexibles ces intervalles qui ne le sont pas. Il se peut aussi que l'art, le transport ou la liqueur, aient donné quelque flexibilité à ces interstices.

On peut ajouter à cela, que le Poyou auroit également les dix-huit bandes mobiles depuis l'épaule jusqu'à la queue, si l'on comptoit celle du bouclier de la croupe.

Je conclus de tout cela, que le Tatou de Grew est un jeune Poyou, chez lequel il a supposé mobiles les rangs de la croupe qui ne le sont pas.

Ensuite (*a*), dans le supplément, Buffon parle de la planche 126 (*b*), en se figurant que c'est celle du Poyou ou Encoubert, et il se trompe, parce qu'elle appartient à mon Tatou velu, comme on le verra plus loin.

(*a*) Traduction, t. 12, p. 122. — Supplément, t. 3, p. 285, édit. in-4.°.

(*b*) Cette planche 126 de Clavijo est la 57.e du supplément, t. 3, p. 288 de Buffon, qui rappelle la planche 42 du t. 10, p. 285, édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

TATOU TROISIEME,

OU TATOU TATOUAY.

Les Indiens l'appellent ainsi, ce qui signifie *Tatou blessé* ; mais comme il n'a point de blessures, il est présumable que ce nom est un peu altéré, et que ce doit être *Tatouay* (faux Tatou), faisant allusion à ce qu'il manque des écailles que les autres Tatous ont à la queue.

J'ai fait les recherches les plus exactes, et dépensé beaucoup de piastres pour l'avoir ; et ne pouvant y réussir, je chargeai mon ami Noséda d'en prendre un dans son canton, et de m'en envoyer la description, que j'ai rectifiée depuis, ayant le squelette devant moi.

Quoique le corps de ce Tatou sans la queue, soit un peu plus long que celui du Poyou, il ne pèse pas autant que lui ; parce que ce dernier est sensiblement plus gros, plus large et plus écrasé.

Longueur, 26 pouces et demi (71 centimètres 2 cinquièmes).

Queue, 7 pouces 1 tiers (19 centimètres 4 cinquièmes); sa circonférence à sa racine, 4 pouces (près de 11 centim.). Elle est ronde, se termine en pointe et n'a pas de croûtes, excepté dans le dernier tiers, portion qui traîne, et qui a en-dessous de petites croûtes menues et arrondies. Le reste est couvert d'un poil doux et obscur, avec quelques petits poils courts et rares sur la partie supérieure.

La tête est plus étroite, plus petite et moins plate que celle du Poyou, et le museau est plus aigu; quoique la tête soit plus grande, plus large et plus plate que dans le Tatou noir ou Tatou cinquième, et que le museau soit moins effilé; mais les écailles du front sont plus grandes que dans les deux Tatous que je viens de citer. La longueur de la tête jusqu'à la racine de l'oreille est de 3 pouces 3 quarts (1 décimètre), et jusqu'à la partie la plus haute, de 4 pouces (près de 11 centimètres). Là, est un demi cercle ou couronnement de croûtes.

Il y a dans la mâchoire supérieure huit molaires, et sept dans l'inférieure.

L'oreille est haute de 21 lignes (4 centimètres 2 tiers) au-dessus de la tête. Sa largeur excède un peu cette mesure. Elle est presque

ronde, et dans sa totalité elle est quatre fois plus grande que celle du Poyou.

Le corps est rond, et le Tatou Tatouay se rapproche en cela du Tatou noir, autant qu'il s'éloigne du Tatou Poyou.

L'animal actuel s'écarte encore du Poyou, par des jambes plus courtes, quoique plus grosses, et par des ongles sensiblement plus grands.

Le pied de devant a cinq doigts. Cependant l'on peut dire qu'il n'a seulement que les deux doigts internes unis par une membrane. Le premier doigt, ou l'interne, est de 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième), et son ongle, de 7 lignes (1 centimètre et demi); le second de 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), et son ongle, de 9 lignes (2 centimètres). Les trois autres doigts naissent sur le métacarpe. Celui du milieu est long de 22 lignes (près de 5 centimètres); large à sa racine de 9 lignes (2 centimètres). Le suivant a 18 lignes (4 centimètres) de longueur, et 7 lignes (1 centimètre et demi) de largeur; et l'externe a 7 lignes de long (1 centimètre et demi), et 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) de large.

Dans le pied de derrière il y a cinq doigts

courts. Celui du milieu, dont l'ongle est de 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes) de long, et de 5 lignes (11 millimètres) de large, est le plus étendu et le plus fort. Les autres diminuent à mesure qu'ils s'éloignent de lui.

Il y a deux mamelles à la même place que celles du Poyou.

La peau est sous ce Tatou plombé-obscur, avec les rudimens écailleux, et les poils comme dans les autres Tatous ; c'est la même chose des croûtes des quatre pieds.

L'extrémité antérieure de la vulve fait une saillie de 4 lignes.

Il y a sur l'occiput trois bandes mobiles et étroites qui couvrent le cou.

Le bouclier de l'épaule a 7 rangs de croûtes en forme de carrés longs, qui le remplissent entièrement.

Les bandes mobiles sont au nombre de treize, et leurs écailles plus petites que celles des boucliers, sont presque carrées, ou très-peu plus hautes que longues.

C'est le contraire dans le Poyou, raison pour laquelle ses bandes occupent, sur l'épine du dos, autant d'espace que les treize en couvrent dans le Tatouay. Chacune de ces treize bandes

a, dans sa bordure postérieure, un bord de petites écailles.

Le bouclier de la croupe est composé de dix rangs, et sur le coccix sont les plus grandes croûtes du corps. Toutes ont, dans leur intérieur, les raies qu'on voit au-dedans de celles du Poyou, et leur couleur est bai.

Le Tatou actuel et les deux précédens, ont une armure plus solide que les Tatous suivans; et les pièces dont cette armure est composée sont beaucoup plus grandes.

Buffon (*a*) appelle le Tatou Tatouay, comme à Cayenne, *Kabassou*, ce qui est peut-être une corruption de *Caaigouazou*, qui, en guarani, signifie *grand habitant des forêts;* mais cette dénomination convient uniquement à mon grand Tatou.

Buffon croit, dans sa nomenclature, que c'est le *Tatus majormoschum redolens* de Barrère; mais j'ai déjà dit à la page (152), que cette indication est celle du Poyou.

Le *Tatouété* du même Barrère n'est pas, comme le pense Buffon, le *Tatus major*, mais

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 108. — Original, t. 4, p. 107. — T. 10, p. 218, édit. in.4°.

mon Tatou noir, et quant au Kabassou, que Barrère confond avec le susdit *major* et le *Tatouété*, c'est encore une erreur.

Quant au Tatou, que Séba indique par *Tatu-africanus scutum osseum toto incumbens corpori tripartitum est*, je ne sais ce que ce peut être, quoique je m'accorde à croire avec Buffon, que ce Tatou n'est point africain, mais de l'Amérique; et que Séba se trompe en niant le jeu des bandes mobiles.

Le *Catafractus africanus scutis duobus, cingulis duodecim* de Brisson, que Buffon rapporte à l'espèce présente, peut se rapporter également à mon grand Tatou, mais il n'est pas africain.

Une nomenclature confuse doit amener une description embrouillée, et telle me paroît celle du Kabassou par Buffon.

Il lui donne une tête plus large et plus grosse, un museau moins effilé qu'aux autres Tatous, avec quatre ou cinq rangs de pièces quadrangulaires assez grandes dans le bouclier de l'épaule, et les pièces des bandes mobiles plus grandes que dans les autres. Tous ces caractères sont spécifiques et sans équivoque du

Poyou

Poyou, comme les soies qui naissent entre les bandes.

Les jambes et les pieds plus gros, sont un caractère qui ne peut servir à décider, et la queue sans croûtes est du Tatouay, comme d'avoir douze bandes, puisque, quoique le mien en ait treize, il n'est pas douteux qu'on trouve des individus qui n'en oht que douze.

La vérité est que les douze bandes et les pieds plus gros s'adaptent à mon *grand Tatou*; et qui sait si Buffon n'a pas pris de ce grand Tatou, et ces caractères et peut-être d'autres choses, en confondant tout?

Mais il est certain que des bandes qui se croisent peu, et dont les pièces sont presque exactement carrées, sont des choses de ma première et de ma troisième espèces. Que des croûtes de la croupe, semblables à celles de l'épaule, s'appliquent à mes deux Tatous précédens et point à celui actuel; et que quatre pieds, avec cinq doigts chacun, est une chose presque générale.

Les rudimens écailleux que Buffon met à la queue de son Kabassou, après avoir dit qu'elle n'en avoit point, ne peuvent être que sous la queue et vers sa pointe.

La longueur de 7 pouces (près de 19 centi-

mètres), qu'il donne à la tête, ne peut convenir qu'au grand Tatou ; mais comme elle ne correspond point aux 21 pouces (56 centimètres 2 tiers) qu'il donne au corps, il est clair que ces mesures sont équivoques, et je crois qu'on a écrit *tête*, au lieu de *queue*, parce qu'en corrigeant ainsi, l'on trouveroit les mesures du Tatouay, que la planche 154 (*a*) du Kabassou me paroît représenter.

Cette planche est mauvaise en ce qu'elle lui donne des oreilles aiguës, petites et très-droites ; en ce qu'elle lui donne une queue entièment couverte d'écailles ou rudimens, et enfin elle l'est dans tous ses détails.

La 155ᵉ. planche (*b*) dont Buffon dit qu'il doute si elle représente ou non un Tatou de l'espèce de celui de la planche 154ᵉ., me paroît être celle de mon grand Tatou ; du moins c'est sa queue, quoique cette planche ait d'autres défauts.

La Borde (*c*) parle d'un deuxième Tatou de

(*a*) Elle correspond à la planche 40, p. 262 du t. 10 de Buffon, édit. in-4.°

(*b*) Elle correspond à la planche 41.ᵉ, p. 262, tom. 10, édit. in-4.°

(*c*) Traduction, t. 12, p. 225. — Original, t. 9, p. 151. — Supplément, t. 3, p. 286, édit. in-4.°

la Guyane, à queue sans écailles, et de couleur gris-de-fer, choses qui sont indubitablement des caractères du Tatouay. Il dit qu'il pèse 3 livres (près d'un kilogramme et demi), et qu'il est moindre que le Tatou noir; mais ees deux particularités viennent de ce qu'il aura vu un individu jeune. Il ajoute que le Tatouay fait quatre ou cinq petits au commencement de l'hiver. Je ne puis pas décider sur ce point, et je terminerai en observant que Buffon erre, en croyant que c'est un Tatouété.

LE TATOU QUATRIEME,

OU TATOU VELU.

Quoique le *Poyou* et le *Pichiy* aient sur le corps des poils très-visibles, le Tatou actuel l'emporte beaucoup sur eux à cet égard ; c'est cette raison qui me porte à le dénommer *velu* par excellence, et parce qu'on le nomme dans les Pampas de Buenos-Ayres *velu* et *Quirquincho velu.*

Ce Tatou n'existe point au Paraguay ; on ne le rencontre pas non plus au Nord de la rivière de la Plate, d'après ce qu'on m'a assuré, mais seulement dans les Pampas, comme je viens de le dire, où l'on en trouve à chaque pas.

Dans une expédition que j'ai faite entre les parallèles du 35e. et du 36e. degrés de latitude Méridionale, j'en ai vu des milliers, et à peine y eut-il un seul homme des cent qui m'accompagnoient, qui n'en prît chaque jour un ou deux, parce que ce Tatou n'est pas comme le Poyou, qui ne sort de son trou que la nuit,

car il va à toute heure, et s'il entend du bruit, il se cache dans un trou, à moins qu'on ne coupe devant lui. En mars et avril (de la mi-ventôse à la mi-floréal), que je les vis, ils étoient si gras, que leur chair rassasioit. Les pionniers et les soldats les mangeoient rôtis, et les préféroient à la chair du jeune bœuf.

Le Tatou velu a sans doute, comme tout Tatou, l'odorat très-fin, puisqu'il sent de loin les chevaux morts, et qu'il accourt pour les dévorer; mais comme il ne pourroit pas rompre leur peau, il gratte en-dessous où elle se pourrit, il la déchire et il s'introduit par là dans la capacité de l'animal, mangeant ce qui est putréfié, laissant les os et même la peau intacte en-dessus.

J'ai observé qu'il ne creuse point de terriers, et qu'il n'habite point les *Bagios* ou endroits remplis de roseaux, mais uniquement les lieux qui ne recèlent point d'eaux croupies.

J'ignore combien il fait de petits, et à quelle époque.

Longueur, 19 pouces (51 centimètres et demi).

Queue, 5 pouces (13 millimètres et demi). L'on remarque, à sa racine, quelques anneaux

formés par des croûtes, et la circonférence de la partie la plus grosse est de 5 pouces et demi (9 centimètres 1 tiers), le reste a des écailles fortes et rudes.

Le bouclier de la croupe occupe, dans le haut, 3 pouces 3 quarts (1 décimètre), et se compose de dix rangs parallèles, comme dans le Poyou.

Les bandes mobiles sont au nombre de sept, dans les uns, et de six dans d'autres.

Le bouclier de l'épaule a six rangs parallèles dans le haut; les quatre du milieu sont un peu plus étroits et divergent sur les côtés de l'animal, pour laisser de la place à un rang de plus; parce que là, il y en a sept. D'ailleurs, dans les pointes antérieures de ce bouclier, il y a deux rangs courts et mobiles.

La bordure antérieure de ce bouclier est pareillement courte et mobile; et en avant de cette bordure, est un autre rang, composé de quatre petites croûtes ou pièces, qui couvrent le cou, lequel est plus court et plus gros à proportion que dans le Poyou.

Le contour du bouclier du front est dirigé comme dans le Poyou, mais le couronnement en est droit et non pas courbe. Sa mosaïque est formée de pièces irrégulières, petites et

sans symétrie, excepté dans ce couronnement, qui, à sa partie la plus élevée, a les plus petites pièces. Celles qui sont dans la bordure, depuis l'angle lacrymal jusqu'à l'oreille, ont des pointes aiguës et saillantes, et toutes celles du bouclier du front sont très-âpres.

Le bord du bouclier de la croupe, excepté la bordure immédiate des bandes, se termine aussi en pointes aiguës et fortes, très-remarquables, qui le garnissent comme un feston; c'est la même chose, quant aux bords inférieurs des bandes mobiles, et même du bouclier de l'épaule, en quoi le Tatou velu se rapproche du Tatou Pichïy, autant qu'il s'éloigne des autres.

Les croûtes ou pièces de toutes les parties, celles du front excepté, et les quatre rangs du milieu du bouclier de l'épaule, sont rectangles, et toutes sont comme divisées en 3 portions, dans leur longueur, par deux sillons ou lignes. La partie du milieu est d'une seule pièce, et celles des côtes sont brisées ou fendues par petits morceaux.

Chaque croûte, dans les bandes mobiles, est longue de 6 lignes (1 centimètre un tiers), large de 3 lignes (6 millimètres); et celles des

boucliers sont un peu plus petites, principale ment celles des rangs du milieu du bouclier d l'épaule.

La tête est longue de 3 pouces 10 lignes (1c centimètres 1 tiers), et a 3 pouces (8 centi- mètres) dans sa plus grande largeur. Le museau est aigu, mais sans le rebord qu'a le museau du Tatou Mulet.

L'oreille est haute de 8 lignes (un centimètre 4 cinquièmes) au-dessus de la tête, et elle a près de 7 pouces (19 centimètres) dans sa plus grande largeur. Sa totalité est élliptique, et elle est inclinée en-dehors.

Quelques rudimens écailleux préservent l'œil par-dessous.

Chacune des deux mâchoires a huit molaires.

Les quatre pieds ont cinq doigts, proportionnellement semblables à ceux du Poyou, quoique l'on remarque quelque différence dans la longueur des ongles du pied de devant, parce que l'ongle du doigt externe a 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes); celui de l'interne, 6 lignes (1 centimètre 1 tiers); celui du doigt dont ce dernier est immédiatement suivi, 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième); l'ongle du milieu,

11 lignes (2 centimètres 2 cinquièmes), et le dernier, 8 lignes (1 centimètre 4 cinquièmes).

Il y a une seule mamelle de chaque côté sous la poitrine.

La vulve ressemble à un membre, parce qu'elle se présente sous la forme d'un cône long d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), et que l'on discerne peu la fente.

Le membre du mâle est conique, long de 3 pouces et demi (9 centimètres 2 cinquièmes) sans le tirer, et il a 6 lignes (1 centimètre 1 tiers), de diamètre à sa racine.

Beaucoup de poils plus menus, plus longs et plus flexibles que dans le Poyou, garnissent les côtés du corps, et vont jusqu'à la moitié de la queue. Ces poils sont bruns, et ont jusqu'à 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers). Il y en a aussi sur la partie supérieure du corps, mais en moindre nombre, et ils sont plus courts, parce que le frottement contre la voûte des terriers les usent. Il y en a encore dans le bouclier du front, mais ils sont moins longs; et ceux qui garnissent la face extérieure des quatre jambes, sont très-remarquables par leur longueur. Sous la tête et sous le corps, et dans le pinceau au-dessous de l'œil, ils sont obscurs,

nombreux, longs et placés sur une peau brune.

Cette dernière, dans les intermédiaires des bandes et dans le museau, est noire.

Toutes les croûtes ou pièces sont obscures, excepté celles des quatre pieds, qui sont d'une couleur brun-rougeâtre, ou d'une nuance orange-sale.

Buffon (*a*) dit, que lorsqu'il donna la figure de la dépouille de l'Armadille à six bandes dans la planche 152 (*b*), il n'avoit pas eu l'animal entier; mais que depuis il l'a obtenu, et il nous le donne dans la planche 156 (*c*), copiée sur le dessin fait d'après la nature vivante, par M. de Sève, qui le lui envoya avec la description qu'il nous copie.

Cette description lui donne 14 pouces (37 centimètres 4 cinquièmes) de longueur sans la queue, et à celle-ci, 4 pouces et demi (12 centimètres), en confessant qu'elle étoit coupée par le bout; que son plus grand diamètre étoit

(*a*) Traduction, t. 12, p. 122. — Original, t. 9, p. 147. — Supplément, t. 3, p. 285, édition in-4.°

(*b*) Elle correspond à la planche 42, p. 262 du t. 10, édit. in-4.°

(*c*) Elle correspond à la planche 57 du Supplément, t. 3, p. 288, édit. in-4.°

de 14 lignes et demie (3 centimètres 1 cinquième), et son moindre diamètre, de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) au point où elle étoit tronquée.

La longueur de la tête est de 3 pouces 10 lignes (10 centimètres 1 tiers).

Celle de l'oreille, de 14 lignes (3 centimètres 1 cinquième).

Il donne au plus grand ongle du pied de devant, 15 lignes (3 centimètres 1 tiers), et à celui d'à côté, 14 lignes (3 centimètres 1 cinquième).

Il donne à la verge, en la tirant, plus de 6 pouces et demi (17 centimètres et demi), et 4 lignes 1 tiers (près d'un centimètre) de grosseur.

Il dit encore que le bouclier de l'épaule a six rangs ; que les poils sous le corps sont assez longs et blancs ; que les croûtes des quatre pieds sont jaunâtres, et que la verge se replie en forme de limaçon.

Il est indubitable pour moi que le Tatou de Sève étoit adulte, puisqu'il avoit dix-huit mois, époque la plus tardive jusqu'à laquelle les Tatous peuvent croître.

Réfléchissons maintenant, et nous verrons

que les mesures principales de Sève sont identiques avec celles de mon Tatou velu, pourvu qu'on ajoute à la queue 1 demi-pouce (1 centimètre 1 tiers) pour ce qui est tronqué, et non pas 1 pouce et demi (4 centimètres), comme le veut Sève, sans autre motif que son idée.

Je ne suis point touché de ce que l'oreille est plus grande dans Sève, parce qu'il la mesuroit depuis sa partie inférieure. Je ne le suis pas davantage de ce qu'il alonge de 4 lignes (9 millimètres) les deux plus grands ongles, parce qu'il mesuroit leur racine ou la courbure, et non pas la corde, comme moi, ou peut-être l'individu dont il parle les avoit-il plus longs, attendu qu'étant domestique il en faisoit peu d'usage pour creuser, ou même qu'il ne les employoit point de cette manière.

La longueur de la verge excède, parce que Sève l'aura tirée avec force, et que moi je ne l'ai pas fait. De là vient la différence dans le diamètre, et de ce que je l'ai mesurée à la racine, et Sève peut-être plus en avant.

Au surplus, le Tatou de Sève et le mien ont six rangs dans le bouclier de l'épaule, et les croûtes des quatre pieds sont jaunâtres. A la vérité, cela convient également au Poyou,

comme de replier la verge en spirale, quoique je ne doute pas que le Tatou velu ne la replie de même aussi. Mais il ne convient ni au Poyou, ni au velu, d'avoir des poils blancs sous le corps comme le dit Sève, qui auroit pu et auroit dû noter que ces poils sont aussi plus longs sur le corps que dessous.

Tout le reste de ce que dit Sève ne sert point à caractériser une espèce; et les réflexions que je viens de faire manifestent que Sève n'a pas parlé du Tatou Poyou ou Encoubert, comme l'imaginent Buffon et Sève lui-même, mais du Tatou velu.

Quant à la planche 156 (*a*), elle est bien défectueuse. Les spirales qu'elle marque dans la queue ne peuvent s'appliquer qu'au grand Tatou. Les oreilles sont très-grandes, non-seulement pour le velu, mais encore pour le Poyou. Le bouclier de l'épaule marque cinq rangs, comme dans le Poyou; mais la planche en ajoute un à son bord inférieur, comme dans le Tatou velu, sans marquer les deux rangs de plus qui sont dans la pointe antérieure du bord infé-

---

(*a*) Planche 37.e du Supplément, t. 3, p. 288, édit. in-4.°

rieur du Poyou et du velu, ni la mobilité qu'a cette pointe antérieure dans le velu. Sur le cou, la planche met deux rangs très-unis, et à mon jugement, l'antérieur est le rang mobile que le velu a sur le cou, quoiqu'on lui donne ici plus d'écailles; et le postérieur est la bordure mobile du bouclier de l'épaule. La planche rend mal aussi les écailles ou pièces de ce bouclier, et toutes les autres pièces. Enfin, tout est mal, non-seulement si c'est la planche du Poyou, comme le voudroient Buffon et Sève, mais encore si ce doit être la planche du velu.

TATOU CINQUIEME,

OU TATOU NOIR.

Les Guaranis l'appellent *Tatouhou* (Tatou noir), et les Espagnols de ces contrées, *Quirquincho noir*. Il est très-commun ici (au Paraguay), et ne se trouve point dans la province de Buenos-Ayres.

Longueur, 30 pouces et demi (82 centimètres 3 cinquièmes).

Queue, 14 pouces (près de 38 centimètres) avec 6 pouces (16 centimètres) de tour à la racine.

Le bouclier de la croupe se compose de deux rangs de petites croûtes ou pièces; les plus grandes d'entre elles sont longues de 2 lignes et demie (5 millimètres), larges d'une ligne et demie (3 millimètres) et ovales, quoique leur contour ne soit pas bien suivi, et elles dépassent un peu les autres. Elles sont disposées en rangs qui sont parallèles à la bordure antérieure du bouclier même, et elles sont un peu séparées

les unes des autres ; les intervalles que laissent entre elles ces pièces, les plus grandes du bouclier, et les intervalles des rangs mêmes du bouclier, sont occupés par d'autres petites croûtes irrégulières et plus petites ; de manière que chacune des plus grandes d'entre les pièces, composant les deux rangs de ce même bouclier de la croupe, est entourée par un anneau, formé des autres pièces plus petites.

Le bouclier de l'épaule est formé d'une mosaïque régulière.

Les deux boucliers ont la bordure immédiate des bandes, très-ressemblante à ces bandes.

Pour concevoir la forme des écailles des bandes mobiles, il est nécessaire de se figurer que chaque bande est d'une seule pièce, et que dans toute sa longueur, il y a une raie profonde en *zig-zag* et en travers d'un côté à l'autre. Il en résulte, dans sa largeur, deux suites de triangles, alternativement renversés, très-aigus, dont la hauteur est la largeur de la bande, dont la base a 2 lignes (4 millimètres), et qui sont enclavés les uns dans les autres ; de manière que si l'un a son sommet au bord antérieur de la bande, ceux qui le suivent, de chaque côté,

ont

ont le leur au bord postérieur de la même bande.

La contexture du bouclier du front est plus solide, et a des pièces plus grandes que les autres boucliers.

La tête a la forme de la trompette, et elle est plus petite que dans les Tatous précédens ; longue de 4 pouces et demi (12 centimètres), et d'un pouce 3 quarts (4 centimètres 2 tiers) dans sa plus grande largeur.

L'oreille est plus grande que dans ces mêmes Tatous, verticale, haute de 22 lignes (près de 5 centimètres), large de 11 lignes, (2 centimètres 2 cinquièmes).

On peut dire que le museau est aigu, et il ressemble un peu à celui du porc. A son extrémité, sont des narines circulaires, et elles paroissent avoir une espèce de bordure, parce qu'elles ne grossissent pas sensiblement dans les 18 lignes (4 centimètres), comptées de la pointe.

Les molaires sont au nombre de trente-deux en tout.

Dans le pied de devant il y a quatre doigts; l'interne et l'externe ont 3 lignes (6 millimètres), leurs ongles, 6 lignes (13 millimètres),

et ils naissent parallèlement entre eux. Les autres sont unis jusqu'à 3 lignes (6 centimètres) de la pointe ; ils sont plus gros, et se terminent à 13 lignes (2 centimètres 9 dixièmes) du point où naissent les autres, abstraction faite des ongles. Les ongles de ces trois doigts sont égaux entre eux, longs de 9 lignes (2 centimètres), larges de 6 lignes à la racine, et ils finissent en cuiller.

Le pied de derrière a cinq doigts ; celui du milieu est le plus fort, et il a 18 lignes (4 centimètres) sans l'ongle qui a 11 lignes (2 centimètres 2 cinquièmes). Les latéraux de ce doigt du milieu sont égaux en force et en longueur ; ils ont 4 lignes (9 millimètres) de long, des ongles de 7 lignes (1 centimètre et demi), et ils naissent parallèlement entre eux. Les autres doigts commencent à 6 lignes (1 centimètre 1 tiers) plus en arrière ; ils ont à peine une ligne de longueur (2 millimètres), et ont des ongles de 6 lignes (1 centimètre 1 tiers).

Les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant, et c'est la même chose des doigts des pieds de derrière, comparés à ceux des pieds de devant.

Le membre est mou, long de 18 lignes (4 cen-

timètres), avec 8 lignes et demie (près de 2 centimètres) de diamètre à sa racine. Sa grosseur diminue un peu, jusqu'à 4 lignes (9 millimètres) de sa pointe, où est une glande de chaque côté, et entre elles deux, un petit membre conique de 4 lignes (9 millimètres) de longueur, dans lequel on voit le conduit placé un peu en arrière de l'extrémité, et fendu en travers.

La vulve est ridée, et a 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes). Plus en avant, est une paire de mamelle, outre une autre paire placée sous la poitrine.

La couleur de toutes les pièces ou croûtes, est noire, excepté dans les écailles qui, principalement sur les flancs et sur les pieds, ont perdu leur vernis par le frottement, et qui laissent voir l'os.

Au Paraguay et dans les Missions, j'ai eu sept mâles adultes semblables à celui que j'ai décrit. Deux d'entre eux avoient neuf bandes, et les cinq autres en avoient huit. A l'Assomption (où l'on ne trouve pas de Tatou Mulet), j'ai encore eu un Tatou noir pareil à tous ceux que je viens d'indiquer, long de 12 pouces (32 centimètres et demi), avec six bandes.

gulis octo de Brisson, sont tous de la même espèce ; parce que sûrement quelqu'un, ou quelques-uns de ces êtres sont de l'espèce suivante.

Je ne puis pas éclaircir ce point, attendu que ces auteurs me manquent. Néanmoins, je n'omettrai pas que Buffon reprend sans fondement Linné, sur ce qu'il suppose sept bandes au Tatou noir, puisqu'il en est qui ont ces sept bandes.

Quant à l'*Aiotochtli* de Nieremberg, auquel Buffon (*a*) donne neuf bandes, c'est mon Tatou noir qui les a, et je ne les ai trouvés ni dans les Tatous précédens, ni dans celui qui va suivre.

On pourroit douter si le *Tatouété* est mon Tatou actuel ou le suivant ; mais je ne puis douter que ce ne soit le Tatou noir, et je me fonde sur ce que Buffon lui donne huit bandes, que je n'ai jamais trouvées dans le Tatou Mulet ; et sur ce que les mesures qu'il désigne sont certainement celles d'un Tatou noir, jeune, parce qu'il donne à la tête 3 pouces (8 centimètres) ; au corps, près de 7 pouces (19 cen-

---

(*a*) Traduction, t. 12, p. 102, à la note. — Original, t. 4, p. 101, à la note. — T. 10, p. 213, édit. in-4.°

timètres), depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue, et à celle-ci, 9 pouces (24 centimètres); que ces mesures additionnées font 19 pouces (plus de 51 centimètres) de longueur totale; ce qui non-seulement excède la longueur du Tatou Mulet; mais se trouve avec la queue dans le même rapport que celui qui est entre les mesures que j'ai assignées au Tatou noir; ce qui n'est pas de même dans la comparaison avec les mesures du Tatou Mulet.

La description que Buffon nous donne des couleurs, fait connoître que beaucoup d'écailles avoient perdu leur vernis ou pellicule par le frottement, ce qui est un autre caractère du Tatou noir. En tout ma description est plus exacte, non-seulement pour les couleurs, mais encore parce que c'est celle d'un individu adulte.

Je dois avertir également que Buffon dit (*a*) que le Tatouété de Marcgrave est un des plus petits; ce qui convient au Tatou Mulet et non au Tatou noir, auquel il l'applique. Cela vient sans doute de ce que Buffon, voulant décrire

(*a*) Traduction, t. 12, p. 102, à la note. — Original, t. 4, p. 101. — T. 10, p. 214, à la note, édit. in-4.°

le Tatou Mulet, a pris pour exemple un Tatou noir jeune, attendu qu'il ne sait pas distinguer l'un de l'autre; en quoi il est aisé de le disculper.

L'auteur ramène (*a*) mon Tatou noir dans son *Cachicame*, que j'ai reconnu par la planche 153 (*b*). Wormius et Grew l'ont décrit. Wormius donne à la tête, 5 pouces (13 centimètres); puis à la distance de la tête jusqu'à la racine de la queue, 18 pouces (48 centimètres), et à la queue même, 12 pouces (32 centimètres et demi).

Grew fixe, pour les mesures des mêmes parties, 3 pouces et demi; 7 pouces et demi et 11 pouces (1, 2 et 3 décimètres).

Celles de Wormius sont fautives; et, à mon avis, les 18 pouces (48 centimètres), comprennent la tête, autrement l'animal seroit disproportionné, et d'ailleurs il lui abrège la queue. Avec cette correction, on trouve que le Tatou de Wormius est exactement le mien, mais adulte.

Les dimensions de Grew sont celles d'un Tatou noir jeune, puisque l'on voit qu'il avoit

(*a*) Traduction, t. 12, p. 104. — Original, t. 4, p. 103. — T. 10, p. 215, édit. in-4.°

(*b*) C'est la planche 37 du t. 10, p. 230, édit. in-4°.

déjà 22 pouces (59 centimètres 3 cinquièmes), c'est-à-dire, qu'il étoit plus grand que le Tatou Mulet, et ces mesures sont proportionnées à celles du Tatou noir et non à celles du Tatou Mulet, qui est le seul avec lequel on ait pu le confondre.

Buffon doute si le *Cachicame* et le *Tatouété* sont la même espèce, et il lui semble que le Cachicame est une femelle, parce qu'elle a neuf bandes, et le Tatouété un mâle, parce qu'il en a huit. Mais on peut lui dire, avec vérité, que c'est le même animal dont les individus adultes, sans distinction de sexe, ont, les uns huit, et les autres neuf bandes.

La Borde (a) trouve dans la Guyane deux Tatous; l'un plus grand, noir, dont la chair est bonne, et qui pèse 18 à 20 livres (de 8 à 10 kilogrammes): c'est assez pour ne pas douter que ce ne soit mon Tatou noir qui a un peu moins de poids que le Poyou, lequel pèse 18 livres (environ 9 kilogrammes). Il lui fait faire huit à dix petits, sur quoi je ne puis rien dire de décisif.

(a) Traduction, t. 13, p. 125. — Original, t. 9, p. 150. — Supplément, t. 3, p. 256, édit. in-4.°

Buffon croit que c'est le Kabassou sans autre fondement que l'assertion qu'il est le plus grand de tous. Mais, ni le plus grand Tatou de la Borde, ni le Kabassou, n'est le plus grand des Tatous.

La planche 157 (*a*) est aussi du Tatou noir, quoiqu'elle ne soit point exacte.

L'extrait de la description de Guillaume Watson ne vaut rien.

Le second Tatou de la Borde est le Tatouay comme je l'ai dit, page 163.

(*a*) C'est la planche 41, p. 262 du tom. 10 de l'édition in-4.° (*Note du Traducteur*).

TATOU SIXIEME,

OU TATOU MULET.

Les Guaranis ont accoutumé de l'appeler *Tatou m'bouriqua* (Tatou Mulet), faisant allusion à ce que ses oreilles sont grandes, droites et parallèles. Pour la même raison, les Espagnols de la rivière de la Plate lui donnent le nom que j'ai adopté, quoiqu'il soit impropre; car il n'est point mulet, et ses oreilles ne diffèrent point de celles des espèces antérieures.

Longueur, 17 pouces et demi (46 centimètres).

Queue, 6 pouces 1 quart (près de 17 centim.); elle a 3 pouces et demi (9 centimètres 2 cinquièmes) de tour à la racine; d'où l'on voit que la queue est visiblement plus courte que celle du Tatou cinquième, ou Tatou noir, et que son volume est excessivement plus petit.

Les jambes du Tatou noir sont, à proportion, un peu plus longues que celles du Tatou Mulet, et ce dernier a moins de poils sous le corps,

qui, lui-même, est plus large à sa base.

Le Tatou Mulet a, en outre, les bandes mobiles un peu plus séparées ; et quant à leur nombre, j'ai vu quatre femelles et deux mâles avec six bandes, et une autre femelle avec sept, et tous étoient adultes ; j'ai ouvert aussi une femelle qui avoit six bandes, et chacun de ses huit petits en avoit cinq.

Ayant mis tout le soin possible à décrire le Tatou noir, et à le comparer au Tatou Mulet, je n'ai trouvé que les différences que j'ai rapportées, et une autre accidentelle qui est, que les croûtes ou pièces du Tatou Mulet ne perdent pas leur pellicule comme celles du Tatou noir, principalement dans les bandes, et cette différence provient de ce que le Tatou noir éprouve plus de frottement dans les terriers que le Tatou Mulet.

Entre les différences citées, les principales sont la grandeur, le rapport de la longueur totale de l'animal avec celle de sa queue et la conservation ou la perte du vernis. De ces trois différences, la première est équivoque, parce que, quoiqu'elle caractérise les adultes, on peut confondre un Tatou noir jeune avec un Tatou Mulet vieux. La différence, quant au vernis

ou pellicule, ne sert pas plus lorsque l'on n'a que des squelettes, parce que le squelette d'un Tatou quelconque perd facilement des pièces. Il résulte de tout cela, que les naturalistes qui n'ont pas mesuré scrupuleusement la longueur totale et celle de la queue, ne peuvent pas reconnoître si un squelette appartient à un Tatou Mulet adulte ou à un Tatou noir jeune.

Venons aux mœurs.

Le Tatou noir est commun dans cette province du Paraguay et dans celle des Missions, sans s'approcher beaucoup de la rivière de la Plate; et je n'ai jamais vu le Tatou Mulet, que dans les lieux pleins de Spartes, faisant partie des champs qui sont entre les Missions et Néemboucou, quoiqu'il s'étende vers le Sud, par les Pampas de Buenos-Ayres. Je cherchai avec soin, dans ces champs de Néemboucou, où j'avois pris des Tatous Mulets, si je découvrirois des terriers, mais je n'en trouvai point, et l'on m'assura que ces Tatous n'en creusoient pas.

Cependant, comme ils ont des ongles et des moyens de fouiller, il me parut impossible qu'ils ne le fissent pas; et pour le vérifier, j'en attachai un vivant, qui, dans une nuit, fit une

excavation de 16 pouces (43 centimètres), dans une terre peu compacte, et qui s'y cacha; mais, comme la corde lui permettoit de creuser plus avant, il est clair que son instinct ne le porte pas autant à fouiller que le Tatou noir, puisque j'ai vu des individus de cette dernière epèce, de la grosseur du Tatou Mulet, et que j'avois attaché, faire, en un instant, un souterrain de toute la longueur de leur corde.

A Buenos-Ayres, j'ai entendu dire à beaucoup de personnes que le Tatou actuel creuse des trous profonds, et que néanmoins il ne fait pas ses petits dans la partie la plus intérieure du trou, mais à l'entrée, sur un lit de paille, qu'il arrange avec les mains, en allant à reculons.

Le père Isidore Guerra fit, avec des briques, un petit trou à un Tatou Mulet femelle, qu'il avoit prise pleine, et elle y fit neuf petits. Elle les allaitoit, et lorsqu'elle étoit lasse de leur donner à teter, elle se mettoit sous le tas de paille qui portoit ses petits. Mais quand elle sortoit pour manger, elle prenoit un soin particulier de fermer la porte avec de la paille, et elle attendoit un peu, pour observer si ses petits ne tentoient point de sortir, parce qu'a-

lors elle renforçoit la barrière qu'elle avoit opposée à ce désir. Le père Isidore nourrissoit la mère avec de la chair crue et cuite ; mais ce qui lui plaisoit le plus, c'étoient les vers.

Le Tatou Mulet fait de sept à douze petits en octobre (vendémiaire), tous mâles ou tous femelles ; c'est du moins l'opinion générale, et je l'ai vue se vérifier dans une femelle pleine, que j'ouvris. Je me trouvai d'un grand étonnement à un résultat aussi étrange, et ce fait mérite la peine qu'on l'observe : si, par hasard, la femelle, qui a produit une fois des mâles ou des femelles, fait la même chose toute sa vie?

La femelle pleine que j'ouvris, avoit six bandes mobiles, et ses petits en avoient cinq, et leurs yeux étoient ouverts.

Dans le même tems, septembre et octobre (fructidor et vendémiaire), que j'ouvris ce Tatou Mulet femelle, j'ouvris six femelles de l'espèce précédente, et aucune n'étoit pleine, ce qui différencie les deux espèces, ainsi que ceci, que le Tatou Mulet va de jour, et le Tatou noir seulement de nuit.

Le père Guerra a observé aussi, que le Tatou Mulet ne veut pas manger de pain.

En parlant du Tatou noir, j'ai dit que Buffon

avoit voulu décrire le Tatou Mulet dans son *Tatouété*, et qu'il s'étoit égaré, en prenant pour modèle un Tatou noir jeune.

J'ai noté également que beaucoup d'auteurs avoient indiqué le Tatou Mulet, et que Buffon s'étoit figuré qu'ils traitoient du *Tatouété* et du *Cachicame*, parce qu'il n'a pas distingué l'un de l'autre; mais comme les livres me manquent, je ne saurois éclaircir la matière.

TATOU SEPTIEME,

OU TATOU PICHIY.

On le nomme ainsi dans les lieux où il existe; ce sont les Pampas au Sud de Buenos-Ayres, depuis le parallèle du 36e. degré de latitude Méridionale, jusqu'à la terre des Patagons.

Sa chair passe pour excellente; il creuse des terriers et les habite; mais il sort aussi le jour.

Je n'en ai eu que trois, que Don Nicolas de la Quintana me donna vivans, et je les ai conservés quelques jours avec de la chair crue et de l'eau, jusqu'au moment où on les disséqua, parce que le vice-roi désiroit les envoyer en Espagne.

Ce Tatou ressemble plus au Tatou velu, qu'à aucun autre, par sa grosseur, par la largeur de la base de son corps et de sa tête, par la longueur du membre, par le nombre des doigts, et par son ensemble, mais sa taille est moindre que celle du Tatou velu; il a moins de poils, ceux-ci sont beaucoup plus courts, et il y a d'autres

d'autres différences que sa description fera voir.

Longueur, 14 pouces et demi (39 centimètres).

Queue, 4 pouces et demi (12 centimètres).

Depuis la pointe du museau, jusqu'au plus haut du bouclier du front, il y a 2 pouces 2 tiers (7 centimètres 1 cinquième), et la plus grande largeur est entre les tempes, et de 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes).

Le bouclier du front est assez plat, d'une mosaïque très-forte et irrégulière.

L'oreille s'élève à peine de 4 lignes (9 millimètres) dans sa partie supérieure, et elle est aiguê.

L'œil est plus caché que dans les autres Tatous, et la paupière inférieure est composée de petites croûtés.

Le cou ne sauroit être plus court; néanmoins on y voit, auprès du bouclier de l'épaule, un rang de petites croûtes, dont les plus longues ont 2 lignes (4 millimètres).

Le bouclier de l'épaule a presque 2 pouces (5 centimètres et demi) dans le haut.

Les bandes mobiles, dans un mâle non adulte et dans une femelle adulte, étoient au nombre

de sept ; mais, dans un autre mâle vieux, il y avoit six bandes.

Le bouclier de la croupe est composé de rangs placés en travers, faits de pièces, toutes composées, à leur tour, de beaucoup de petites pièces, en forme de fragmens de pierres irrégulières ; et la bordure ou frange de ce bouclier, a des pointes en manière de dents d'animal, comme je l'ai dit à l'article du Tatou velu. Les mêmes pointes, et même de plus grandes, sont dans les bords inférieurs ou extrémités des bandes mobiles ; ces bandes se composent de pièces rectangulaires, et chacune a, à son milieu, dans le sens de sa longueur, une raie, puis deux autres raies parallèles à celle-là, interrompues et placées une de chaque côté. C'est la même chose dans le bord antérieur du bouclier de la croupe, et dans le bord postérieur du bouclier de l'épaule, qui, dans tout le reste, a les mêmes pièces que le bouclier de la croupe.

Les deux boucliers et les bandes ont, en assez grande quantité, des poils longs, comme dans le Poyou, et la couleur de tout l'animal est obscure, avec des interstices blanchâtres.

La queue est couverte d'écailles fortes, disposées en anneaux.

La peau sous le corps, les poils et la garniture des quatre pieds, sont comme dans le Tatou velu.

Il y a cinq doigts au pied de derrière. L'externe et l'interne naissent parallèlement entre eux, quoique celui-ci soit plus long et plus gros. Le doigt immédiat après l'externe, naît plus en avant, et c'est presque la même chose, quant aux deux autres, quoiqu'ils soient plus longs de 2 lignes (4 millimètres), et plus gros, et qu'ils aient des ongles de 5 lignes (11 millimètres).

Le pied de devant a le même nombre de doigts, et presque dans le même ordre; mais les ongles sont de la nature de ceux du Tatou... (*a*), et notablement plus longs, au point que le plus grand a 9 lignes (2 centimètres).

Il n'y a qu'une seule mamelle de chaque côté de la poitrine, et l'angle antérieur de la vulve

---

(*a*) Il y a là un mot omis dans le manuscrit. (*Note du Traducteur*).

est très-aigu et saillant de 6 lignes (13 millimètres).

Le membre du mâle est conique, et privé de mouvement; il a 27 lignes (6 centimètres) de long.

TATOU HUITIEME,

OU TATOU MATACO.

On le connoît, sous ce nom, dans les lieux qu'il habite, qui sont le Tucuman et les Pampas de Buenos-Ayres, à partir du 36e. degré, et gagnant vers le Sud. Beaucoup de personnes l'appellent *bolita* (petite boule), parce que c'est l'unique Tatou, qui, lorsqu'il craint, ou lors qu'on veut le prendre, cache sa tête, sa queue et ses quatre pieds, formant de tout son corps, une boule, que l'on fait rouler par amusement, et qui ne se rouvre qu'avec beaucoup de force.

On me fit présent de l'un de ces Tatous, qui étoit si malade, qu'il mourut le lendemain.

Le peu que je pus observer se réduit à ceci : il étoit toujours dans une posture qui le rendoit presque sphérique; il marchoit avec beaucoup de lenteur, sans étendre le corps, sans séparer presque ses pieds de derrière de ceux de devant, sans que de ces derniers, autre chose touchât le sol, que la pointe des deux

plus grands ongles qu'il posoit verticalement; et il portoit sa queue, presque à toucher la terre.

Je crois que ce Tatou ne creuse point de trous, parce qu'ayant les quatre pieds visiblement plus foibles que tous les autres Tatous, et les ongles peu propres à fouiller, il doit vivre dans les champs, et s'il entre dans des terriers, il faut qu'ils aient été creusés par d'autres.

Il n'est pas facile d'étendre son corps, comme je l'ai fait, par rapport aux autres Tatous, pour prendre ses dimensions. Celles que j'ai à rapporter, ont été mesurées sur l'animal mort, et contracté de manière que les bordures des bandes mobiles se touchoient entre elles et touchoient celles des boucliers de l'épaule et de la croupe.

Depuis la pointe du museau jusqu'à celle de la queue, mesurant avec un fil sur le haut du dos, il y a 17 pouces (46 centimètres).

La queue a 2 pouces 2 tiers (7 centimètres 1 cinquième). Elle n'est pas ronde ou conique comme dans les Tatous précédens, si ce n'est à sa pointe; car, à sa racine, elle est plate, et ses croûtes de dessus ne sont pas comme dans les autres Tatous, mais en gros grains très-saillans.

La tête a 3 pouces (8 centimètres) de longueur, et 1 pouce 1 quart (3 centimet. 1 tiers) dans sa plus grande largeur.

Le bouclier du front est plus fort que dans les Tatous précédens, et composé de pièces âpres et confuses.

Les oreilles, quoique d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), ne parviennent point à égaler la bordure supérieure du casque du front qui est plane, et son couronnement surmonte sensiblement la tête, non seulement en-dessus, mais encore sur les côtés, jusqu'à l'oreille.

Le bouclier de l'épaule a 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers) dans le plus haut, et forme une pointe remarquable de chaque côté, avec laquelle il couvre non-seulement l'œil, mais encore un pouce (2 centimètres 2 tiers) de la tête.

Il y a trois bandes mobiles, larges de 8 lignes (18 millimètres) sur le dos, mais elles se rétrécissent sensiblement vers les flancs.

Le bouclier de la croupe occupe 6 pouces (16 centimètres) dans le haut, et le jeu qu'il laisse à la queue, n'est pas parabolique comme dans les autres, mais composé de trois lignes droites; l'intérieure perpendiculaire à l'épine

du dos, et les deux autres parallèles à cette épine.

Les pièces qui composent les boucliers et les bandes, sont irrégulières, rudes et faites chacune d'une multitude de pièces irrégulières elles-mêmes, et semblables à des fragmens de pierres.

La couleur de tout l'animal est un plombé-obscur, et si lustré qu'il paroît avoir été bruni. La peau est blanchâtre dans les intervalles des bandes; celle des parties inférieures est noirâtre, et à peine voit-on quelques rudimens d'écailles avec quelques poils; mais ils abondent, et sont très-longs dans les faces extérieures des quatres jambes, et au point où s'unissent les trois bandes mobiles. C'est là qu'on voit les muscles qui contractent les boucliers, pour former la boule.

Les jambes sont beaucoup plus minces que dans tous les autres Tatous, et les quatre pieds n'ont point d'écailles, mais des rudimens rares.

Dans les pieds de derrière, l'on ne reconnoît point les doigts, mais cinq ongles qui ne servent point à creuser. Les ongles du doigt interne et de l'externe naissent parallèlement entre eux, et les trois autres ont aussi un parallélisme qui leur est commun. L'ongle qui

suit immédiatement celui du doigt externe, est notablement moindre, et le plus long n'a que 4 lignes (9 millimètres).

Dans les pieds de devant, il y a quatre doigts: l'externe, de 6 lignes (13 millimètres); l'interne, plus court; tous les deux naissent de points parallèles. Le doigt immédiat de l'externe naît 3 lignes (6 millimètres), plus avant que la racine du doigt de l'ongle externe, et son ongle, qui est disproportionné, est long de 14 lignes (31 millimètres), large de 5 lignes (11 millimètres) à sa racine, et de la même figure que dans les autres Tatous. Le doigt immédiat de l'interne s'étend jusqu'à la moitié de l'ongle qu'on vient de citer, et ensuite son propre ongle va se terminer où finit celui-là.

La vulve n'offre rien de particulier, et il y a une mamelle sur chaque côté de la poitrine.

J'ai vu depuis un mâle disséqué, dont le membre avoit 4 pouces et demi (12 centimètres) de long, et 6 lignes (13 millimètres) dans son plus grand diamètre.

Buffon (*a*) appelle le Tatou Mataco, *Apar*,

(*a*) Traduction, t. 12, p. 93. — Original, t. 4, p. 90. — T. 10, p. 206, édit. in-4.°

en le dérivant de *Tatou Apara*, qui est le nom qu'il dit qu'on lui donne au Brésil, et que je ne doute pas devoir être *Tatou Para*. Or, Tatou Para, signifiant *Tatou tacheté*, il ne convient en aucune manière à l'animal actuel.

Buffon le décrit, en suivant Marcgrave, qui lui donne une tête pyramidale, qu'il n'a pas plus que les oreilles rondes qu'il lui suppose, parce que naturellement elles sont pliées. Il lui donne cinq doigts à tous les pieds, lorsqu'il n'en a que quatre aux pieds de derrière. Les pièces des boucliers ne sont point pentagonales, comme il le dit, mais irrégulières, et celles des bandes sont rectangles.

Je suis d'accord avec Buffon, sur ce que l'animal de Séba est le Tatou Mataco; mais Séba se trompe en lui mettant quatre doigts partout.

Comme d'autres Tatous ont quelques bandes de plus ou de moins, on ne devroit pas s'étonner, si quelque Tatou Mataco n'en avoit que quatre, par conséquent je ne me récrie point avec Buffon, sur ce que Fabius Columna parle d'un Tatou Mataco à quatre bandes.

J'ai décrit huit Tatous, et mon ami Noséda m'a prévenu qu'il y en a un autre dans les bois, ressemblant au Tatou noir par sa couleur, et au Tatou Poyou par sa grandeur et ses formes. J'en attends encore un de la côte des Patagons, que l'on m'a dit être différent de tous les autres.

Buffon en a décrit six, qui n'en forment pas plus de quatre, comme je l'ai dit; parce que l'*Encoubert* et le *Cirquinçon* ne sont qu'un seul Tatou, et que le *Tatouété* et le *Cachicame* n'en sont non plus qu'un seul.

J'y ai ajouté le grand Tatou, le Tatou velu, le Tatou Mulet, et le Tatou Pichïy ; il est vrai que Buffon a confondu le velu avec le Poyou ; qu'il a voulu décrire le Mulet dans son *Tatouété*, et qu'il a confondu le grand Tatou avec le Kabassou.

La description de tous les Tatous achevée, Buffon (*a*) doute, en général, de leur grandeur respective, qui est bien établie dans ces Essais.

(*a*) Traduction, t. 12, p. 114 et suivantes. — Original, t. 4, p. 115 et suivantes. — T. 10, p. 223 et suivantes, édition in-4.°

Il fait tous les Tatous originaires des climats chauds, et cela n'est point exact, comme je l'ai fait voir à la page (128). Il dit de tous, qu'ils se contractent jusqu'à avoir une forme ronde, et c'est une chose que fait le seul Mataco. Les autres se contractent un peu, mais sans arriver à la rondeur, et sans changer de forme.

Ce qu'ajoute Dutertre, qu'ils ne sortent pas du trou pendant quatre mois, est faux; comme ce que dit Hernandez, qu'ils se roulent dans les précipices pour se délivrer des chiens, parce que, s'ils l'ont fait quelquefois, ça été sans dessein.

Ce que dit Gumilla, qu'ils font quatre petits chaque mois, est également faux, parce qu'ils ne portent, tout au plus, qu'une fois par an. Je ne crois pas qu'ils boivent dans leur état naturel; ni qu'on les chasse au bord de l'eau, comme il le dit, avec des lacs et des traquenards, qui sont des piéges peu employés ici, et dans lesquels je doute que les Tatous se laissassent prendre.

Niereremberg ajoute qu'ils ne craignent point les Serpens-sonnettes, et qu'ils vivent en paix avec eux. Il est impossible que ces Serpens puissent ni nuire aux Tatous adultes, ni les

avaler ; mais s'ils sont nouveaux-nés, je ne doute pas qu'ils ne puissent les manger.

Enfin, ici l'on ne fait aucun usage de leurs boucliers', si ce n'est pour quelques guitares, et ils ne peuvent servir à aucune des choses auxquelles Buffon les croit propres.

Au surplus, je m'accorde avec lui, en ce qu'il regarde comme fabuleuses toutes les vertus médicinales que Monard et Ximenès attribuent à différentes parties de cet animal.

DES SINGES.

Je connois les trois espèces qui sont au Paraguay et une autre du Brésil, et je ne m'arrêterai point à en décrire les caractères généraux, parce que je n'apprendrois rien à personne.

Buffon (a) divise les Singes américains en *Sapajous* et en *Sagoins*, dérivant ces noms de *Cayouasou* et *Cagoui*, qu'on leur donne au Brésil, et qu'il dit qu'on doit prononcer *Sajouassou* et *Sagoui*. En premier lieu, ces noms doivent êtres *Caigouazou* et *Caï*, et puis ils ne se prononcent point comme Buffon le suppose, mais comme ils sont écrits. Leur signification est *Grand Caï* et *Cay*; de manière qu'étant une même chose, ils ne servent pas, pour exprimer deux classes diverses, comme le prétend Buffon.

Il dit de ces deux classes qu'elles ont une queue, qu'elles n'ont point de callosités sur les fesses, ni de poches au bas des joues, et qu'elles

(a) Original, t. 7, p. 253. — T. 15, p. 2, édit. in-4.

ont la cloison des narines très-épaisse et les ouvertures de ces narines sur les côtés du nez. Tout cela se vérifie dans mes Singes hors la dernière circonstance ; parce que le Miriquouina a ces ouvertures dans la partie inférieure du nez, comme l'homme.

Pour distinguer les *Sapajous* des *Sagoins*, Buffon dit que les Sapajous ont la queue moins longue et prenante, et les autres non ; mais comme mon Cay, qui est de la première classe, a la queue presque aussi longue que le Miriquouina, qui est de la seconde, ce caractère n'est pas décisif.

Ensuite Buffon nomme les espèces qu'il connoît. Je ne décris absolument que deux *Sapajous* et deux *Sagoins* ; je ferai connoître néanmoins, que ce naturaliste étoit peu instruit sur les Singes américains, parce qu'indépendamment de les mal décrire, il en multiplie les espèces, en faisant ma première double, et en triplant ma seconde et ma troisième.

LE CARAYA.

Simia Bulzebut. — LINNÉ.

Ouarine. — BUFFON.

Alouatte hurleur. — LA CÉPÈDE.

IL est bien connu sous ce nom, qui revient au même que *Caaya* (maître du bois), et il lui convient, parce que ce Singe est plus multiplié que les autres dans les forêts les plus élevées et les plus épaisses. ; et il me paroît, d'après ce que j'ai vu, qu'il préfère celles qui sont dans le voisinage des eaux. Des personnes disent, que s'il n'a pas à sa portée le moyen de satisfaire sa soif, il va dans les champs pour chercher de l'eau; et que quelquefois, lorsqu'il a été rencontré dans ce voyage, se trouvant sans refuge, il s'est couché, joignant les mains, et faisant croire au vulgaire qu'il demandoit merci.

Le Caraya est beaucoup plus sérieux, plus triste, plus paresseux et plus lourd que le Cay et il va toujours en famille, composée de quatr à dix individus, parce que chaque mâle condui

tro

trois ou quatre femelles, de manière que si la petite troupe est de huit à dix têtes, il y a surement deux mâles, comme je l'ai remarqué beaucoup de fois, et comme le rapporte la voix générale, d'où l'on infère que la reproduction donne trois ou quatre femelles pour un mâle. Mais comme cette observation se fonde uniquement sur la couleur différente des sexes, et que les mâles non-adultes portent la livrée des femelles, il est à croire que celles-ci sont moins nombreuses qu'elles ne le paroissent, quoiqu'elles le soient réellement plus que les mâles; chose qui arrive également aux Cerfs de mes deux dernières espèces.

Le mâle ou chef se place toujours dans un lieu plus élevé, comme pour veiller à la conervation de la famille qu'il dirige ; cette famille se meut qu'après que ce chef s'est mis en vement lui-même ; alors elle passe, avec , d'une branche à l'autre des arbres, sans , si ce n'est rarement, et à une foible distance de manière que pour peu que la nature in le permette, l'on parvient facilement tre au-dessous de la petite troupe ; cas el ces animaux ont accoutumé de faire rémens sur l'objet de leurs craintes.

Ils savent se cacher au moyen des troncs des rameaux, lorsqu'ils soupçonnent qu'on ve leur nuire, et à moins qu'ils ne reçoivent mort d'une manière extrêmement prompte p un coup de fusil, ils s'arrangent de façon, qu' perdant totalement la vie, ils ne puissent p tomber à terre ; l'on perd donc la majeu partie des coups, si l'on ne sait pas grimp pour les aller chercher ensuite ; ce qui est dil cile, parce qu'ils choisissent les plus grands a bres, et qu'ils vont se placer vers leur cim Quelques personnes assurent leur avoir vu pre dre des feuilles, les mâcher, et les appliquer s les blessures ; mais je n'ai pas remarqué u pareille chose, et je ne la crois pas.

Principalement à l'aurore et à la fin du jou on entend d'un mille de distance (1 kilomèt et demi) leur voix forte, triste, rauque, insu portable, et qu'on ne peut comparer qu'au cr quement d'une quantité de charrettes non-gra sées. J'ignore si c'est l'effet de la voix du ch seul, quoique je le croie produit par le chœ de toute la troupe. Lorsque quelqu'un s'appr che, la cacophonie cesse. Il n'est pas doute pour moi que leurs détestables échos ne se fo

ment, et n'augmentent dans la grande noix ou poche osseuse qu'ils ont dans la gorge.

Je ne sais si c'est à cause de leur laideur ou de leur lenteur, mais il est certain que personne ne les apprivoise : cependant j'ai ouï dire qu'on l'avoit fait quelquefois, et je ne doute pas qu'on n'y parvînt toutes les fois qu'on le tenteroit.

Ce Singe Caraya fait en juin (vers messidor), un petit que la mère porte sur le dos, et qui s'attache à son cou avec ses bras. Pour avoir celui-ci vivant, j'ai entendu pousser contre la mère de grands et de continuels cris de *ah! ah! fils de put.....*; cris au bruit desquels la mère arrache son petit de son cou et le jette par terre. Ayant demandé le motif qui faisoit employer ces mots, l'on m'a répondu, que la mère repoussoit son petit parce qu'elle s'entendoit appeler *put....*; ce qui n'arrivoit pas lorsqu'on employoit d'autres paroles. On applique le même conte aux Singes, que je décris après celui-ci; néanmoins, il n'est pas douteux que la mère n'abandonne son petit que parce qu'elle est effrayée des éclats qu'elle entend, et que ce ne soit pour fuir avec plus de légèreté; car, quel instinct lui feroit compren-

dre la signification de l'injure qu'on emploie, et qui n'en sauroit être une pour elle !

Le Caraya mange des feuilles, des fruits, et ce que lui offre la forêt, et il chemine sur les arbres, auxquels il s'attache au moyen de sa queue avec tant de force, que même après sa mort, il y demeure encore lié de cette manière. Cette queue est grosse, pelée en-dessous, dans une longueur d'environ 8 pouces (22 centimètres) vers la pointe, et si nerveuse que l'on ne peut dérouler la spirale qui est à son extrémité.

Le Caraya n'a point de callosités aux fesses; il va toujours sur les quatre pieds, et les Indiens non-soumis et les Portugais mangent sa chair, qu'ils préfèrent à celle du canard, et de quelques autres animaux.

Je vais décrire un mâle adulte.

Longueur, 42 pouces et demi (1 mètre 15 centimètres), dont la queue forme la moitié.

Hauteur antérieure, 19 pouces (51 centimètres 1 tiers), et postérieure, 17 pouces et demi (47 centimètres).

La femelle est de 3 pouces (8 centimètres) plus courte que le mâle, et ses autres dimensions sont dans la même proportion.

La figure du Caraya forme un carré long; le front est très-dépourvu de poils ; le nez est à peine visible dans l'entre-deux des yeux : ceux-ci sont noirs ; les narines sont grandes, elliptiques, et une cloison très-épaisse les sépare l'une de l'autre ; l'oreille est petite, ronde, et elle est posée un peu haut. Une barbe obtuse et remarquable de poils de 3 pouces (8 centimètres) de long, plus courts dans la femelle, mais nombreux dans les deux, lui donne une physionomie capucinale.

Le nœud de la gorge est pelé, pyramidal, avec une base carrée et large, dont le diamètre ou la hauteur est de 20 lignes (4 centimètres et demi), quoique dans la femelle il n'en ait pas la moitié.

Le cou est gros et court.

Le corps est ventru, et grossi par le poil.

La main a cinq doigts, dans lesquels celui qui par sa position doit être le pouce, ne semble pas tel, attendu qu'il naît sur la même ligne que les autres, qu'il a la même direction et qu'il est le plus foible. Les pieds ont les mêmes doigts, mais l'interne a la forme de pouce ; tous les ongles sont noirs.

Dans la mâchoire supérieure et dans la mâ-

choire inférieure, il y a quatre incisives et deux canines.

Le scrotum et son peu de poils follets sont blonds, et les testicules sont un peu moindres que des œufs de pigeon. La gaîne du membre est entre les testicules, et paroît faire partie du scrotum.

La vulve n'a pas d'autre particularité que celle d'être blanchâtre.

Le pelage du mâle est noir foncé dans toutes les parties, excepté sous le ventre et sous la poitrine, où il est roux-obscur. Par-tout le poil est lustré, peu dur, un peu crépu, non-couché, long de plus de 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes), et très-serré, excepté dans les parties inférieures qui sont sans poil.

La femelle a le poil un peu plus fin et brunâtre ou bai-obscur; mais les deux sexes ont une peau noire qui se manifeste sur la gorge et dans toute la partie inférieure, ainsi qu'à la face, aux sourcils, aux cils et aux oreilles qui manquent de poils.

Les mâles portent la livrée de la mère jusqu'à ce qu'ils deviennent adultes; et j'ai vu un individu albinos de couleur blanc-jaunâtre.

Buffon (*a*) décrit *l'Ouarine* et *l'Alouate*. Je ferai premièrement la critique des témoignages des voyageurs.

Le Père d'Abbeville (*b*) parle de l'Ouarine, qui est sans doute le Caraya mâle, comme le font croire la couleur noire, et la voix qui s'entend de près d'une lieue (près de 5 kilomètres et demi); mais il exagère la grandeur de l'animal en la fixant à celle d'un grand chien; et sans doute il n'a pas connu la femelle, puisqu'il ne la différencie en rien du mâle.

Marcgrave (*c*) décrit également le mâle Caraya, en lui donnant le nom de *Gouariba*, qui fait croire à Buffon que de ce mot est dérivé celui de *Ouarina*; mais je pense que les deux noms sont plutôt une corruption de *Caraya*. Ensuite, Buffon (*d*) copie ce que Marcgrave dit de la manière dont cet animal chante, et des cérémonies avec lesquelles il le fait : mais

---

(*a*) Original, t. 7, p. 289. — T. 15, p. 5, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 289, à la note *a*. — T. 15, p. 5, note première, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 289, note *a*. — T. 15, p. 5, note première, édit. in-4.°

(*d*) Original, t. 7, p. 290 et 291. — T. 15, p. 6, édit. in-4.°

comme tout cela est un conte puérile et ridicule, je ne m'y arrêterai point.

Brisson (*a*) décrit encore le mâle Caraya dans son *Cercopithecus niger pedibus fuscis*, quoique la couleur des pieds indique qu'il n'étoit pas complétement adulte.

Buffon (*b*) reprend Linné, parce que dans la description de son *Paniscus*, il confond le Caraya avec le Coaita ; mais comme l'un et l'autre sont le même animal, ainsi que nous le verrons bientôt, la censure est injuste.

Buffon (*c*) dit de l'*Alouate de Cayenne*, que c'est une variété de l'Ouarine (Caraya); parce que quoique celui-ci soit d'un brun-noir et l'Alouate d'un rouge-brun, tous les deux font un bruit épouvantable, et qu'on leur a donné également l'épithète de *hurleur*. Ici je conçois quelque doute, parce que le bruit épouvantable est un argument pour qu'ils soient de la même

---

(*a*) Original, t. 7, p. 289, note *a*. — T. 15, p. 5, note première, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 289, note *a*. — T. 15, p. 5, note première, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 289, note *b*. — T. 15, p. 5, note 2.e, édit. in-4.°

espèce, et la différence des couleurs, pour qu'ils puissent être mâle et femelle; c'est-à-dire, que l'*Alouate* Caraya soit femelle, et celui de Cayenn e mâle. Mais comme la couleur rouge-brun s'adapte mieux au Cay ou Singe suivant, et que l'épithète de *hurleur* ne convient réellement à aucun, si ce n'est au Singe actuel, il est présumable que le Singe qui hurle, et qui est rouge-brun, seroit plutôt le Cay que le Caraya femelle.

Je soupçonne que dans cet article, Buffon copie Binet qui dit (*a*) les mêmes choses en les citant de mémoire ou sur des ouï-dire, comme me le persuade ce qu'il assure que l'Alouate a la taille d'un levrier et la couleur rouge-de-vache, qu'il crie comme une troupe de pourceaux qui se battent; et enfin, qu'il a dans la gorge un cornet intérieur qui rend son cri effroyable. Rien de cela n'est exact; Binet ne l'auroit pas avancé s'il avoit bien examiné le Caraya. Ce qu'il ajoute que ces animaux arrachent les flèches qu'on leur lance; que leur gueule est très-large, etc., ne sert à rien pour faire reconnoître l'animal dont il parle.

(*a*) Original, t. 7, p. 293, note *c*. — T. 15, p. 8, à la note, édit. in-4.°

Notre Gumilla (*a*) indique le Caraya dans son *Arabate* de l'Orénoque, en lui donnant une voix lugubre et insupportable, qui sont des caractères sans équivoque. Mais il l'a vu jaune, parce que sans doute il étoit albinos comme j'en ai vu un aussi.

Barrère décrit (*b*) le Caraya femelle en l'appellant *Alouate*, et en lui donnant de la barbe, une voix affreuse, une noix dans la gorge, et pour couleur le ferrugineux et le rouge-bai.

Brisson traite (*c*) de la même femelle, puisqu'il lui met de la barbe, et qu'il l'a vue de couleur *bai*, ce qui répond au mot *spadiceus*, et non pas rouge comme le traduit Buffon.

Gentil dit (*d*) de quelques singes américains, qu'ils font un bruit si étrange, que les montagnes paroissent s'écrouler, en quoi il en impose outre mesure, comme en leur donnant

---

(*a*) Original, t. 7, p. 259, note *b*. — T. 15. p. 5, note seconde, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 259, notes *b* et *d*. — T. 15, p. 5 et 7, aux notes, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 259, note *b*. — T. 15. p. 5, note seconde, édit. in-4.°

(*d*) Original, t. 7, p. 259, note *d*. — T. 15. p. 7, à la note, édit. in-4.°

la grandeur des veaux. Cependant il parle du Caraya.

La Condamine (*a*) n'a rien dit en écrivant qu'il y a dans le pays des Amazones, des Singes dont la chair est bonne, parce que c'est une désignation générale; mais comme il leur donne la taille d'un grand lévrier, quoique ce soit une exagération, cela s'accommode au Caraya, qui est le plus grand des Singes américains.

Desmarchais ne dit (*b*) non plus rien d'utile en nous faisant savoir que Cayenne est le pays des Singes, et que leur chair est bonne.

Oexmelin (*c*) dépeint les mœurs de quelques Singes, et il dit, comme pour recommander sa description, qu'il a observé ces mœurs. Cependant je ne doute pas qu'il ne s'en soit fié, à cet égard, au rapport d'autrui; car ces mœurs ne caractérisent point ces animaux, puisqu'il exagère l'instinct qu'il leur suppose

---

(*a*) Original, t. 7, p. 289, note *e*. — T. 15, p. 8, à la note, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 289, note *e*. — T. 15, p. 8, à la note, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 294 et suivantes. — T. 15, p. 9, édit. in-4.°

pour se défendre, pour se secourir ou s'entr'aider afin de passer un ruisseau, et qu'il leur fait même chercher des herbes et les appliquer sur les blessures de leurs compagnons, après les avoir sondées et bandées pour étancher le sang.

Les Singes ne font rien de semblable, et lorsque quelqu'un s'approche d'eux, ils ne se réunissent point, ne crient point, ne cassent ni ne jettent des rameaux secs, et sur tout cela comme sur l'action de lancer leurs excrémens, il n'y a de réel que ce que j'ai dit en commençant; par conséquent, rien de ce que je viens de citer ne peut faire connoître les Singes dont parle Oexmelin.

Dans le reste, il n'y a que deux caractères spécifiques, et ils ne sont pas réunis dans le même Singe. En effet, le premier de ces caractères est qu'ils sautent d'un arbre à un autre avec une légéreté qui éblouit, et cela, quoiqu'exagéré, est particulier au Cay. Le second est qu'ils crient, et qu'on les entend de plus d'une grande lieue (plus de 5 kilomètres et demi). Cela aussi est une exagération, mais elle caractérise le Caraya.

Dampier (*a*) parle comme s'il avoit observé ce qu'il dit, et cependant il n'a vu qu'un Caraya mâle, comme l'indique la laideur, la peau noire et le poil long, noir et crépu; mais il lui allonge excessivement la queue, jusqu'à près de 30 pouces (81 cent. 1 tiers), et il ne connoissoit point la femelle, puisqu'il n'en a point parlé. Il dit que ces Singes vont en troupes de vingt ou trente, et lorsque j'en ai vu le plus, ils n'étoient que dix réunis. Il suppose faussement, qu'en voyant un homme seul, ils le menacent, comme s'ils vouloient le dévorer, et qu'ils fuient s'ils voient plusieurs hommes. Dire qu'ils font des gestes et qu'ils prenent des postures ridicules, qu'ils menacent en sautant par-dessus les gens, et en les suivant jusqu'aux huttes ou cases, sont des choses qu'on ne peut appliquer qu'au Cay amoureux uniquement : quant à casser et à jeter des rameaux secs, et à faire deux petits, cela est faux pour tous les Singes. Je dis la même chose de l'impossibilité de les apprivoiser que suppose Dampier.

Buffon, qui n'a pas vu le Caraya mâle ou

(*a*) Original, t. 7, p. 294, note *g*. — T. 15, p. 11, note *b*, édit. in-4.°

Ouarine, a cherché à le décrire d'après les voyageurs; mais comme j'ai réduit à sa juste valeur ce que ceux-ci ont rapporté, je suis dispensé de critiquer Buffon. Aussi, conclurai-je en disant qu'il se trompe, lorsqu'il allègue qu'il n'y a pas d'autres différences sexuelles, dans cette espèce, qu'un peu dans la grandeur, et que le Caraya nè peut être ni apprivoisé, ni même dompté.

Buffon traite d'un Singe, appelé *Chameck* au Pérou (*a*), et *Coaita* ou *Quoata* à la Guyane, et il lui paroît que ce nom peut venir de *Caitaia* qui est brésilien, et qu'il veut qu'on prononce *Saitaia*. J'ai déjà observé ailleurs, et je répète pour toujours, qu'ici les noms ne se prononcent pas, comme Buffon le pense, mais comme ils s'écrivent, et que l'on ne confond jamais le *c* avec l'*s*, mais ce dernier avec le *z*. Les voix *Coaita* et *Caitaia* me paroissent des corruptions de *Caraya* (*b*).

(*a*) Original, t. 7, p. 301, note *a*. — T. 15, p. 16, note première, édit. in-4.°

(*b*) On ne partage point l'opinion de M. d'Azara lorsqu'il veut confondre le Coaita (*Simia paniscus* Linn.) avec le Caraya, puisque le Coaita en diffère en ce qu'il

Barrère (*a*) indique le Caraya mâle, dans son *Cercopithecus major niger faciem humanam referens*. Quoata.

Brisson, (*b*) dans son *Cercopithecus in pedibus anterioribus pollice carens, caudâ inferius versus apicem pilis destitutâ*, le Belzebuth, montre qu'il ne voudroit mettre que quatre doigts dans la main, et en cela il est dans l'erreur, parce que tout Singe en a cinq. Ainsi, nous devons croire, qu'en lui ôtant le pouce, il donne à entendre que le doigt interne n'a pas la séparation d'un pouce, et quoique cela convienne et au Caraya et au Miriquouina, il n'y a pas de doute qu'il ne parle du Caraya, auquel, et point au Miriquouina, s'adapte la queue pelée en-dessous à la pointe. Mais il lui donne une couleur blanchâtre dans les parties inférieures, où Buffon l'a trouvé noir et moi rougeâtre, différences qui sont peu importantes.

Brown (*c*) dans son indication : *Simia fusca*

---

n'a point de pouce apparent aux pieds de devant. (*Note du Traducteur*).

(*a*) Original, t. 7, p. 301, note *a*. — T. 15, p. 16, note première, édit. in-4.°

(*b*) *Ibid.*

(*c*) *Ibid.*

major palmis tetradactylis, caudâ prehensili ad apicem subtus nudâ, erre en lui ôtant un doigt de la main. Le reste convient aussi bien au Caraya qu'au Cay, mais je suppose que Brown parle du Caraya, parce que c'est celui qui a le pouce de la main le plus mal marqué.

Buffon décrit aussi l'*Exquouima* (*a*) de Marcgrave, en le croyant une variété du Caraya. Il se fonde sur ce que ces deux animaux ont une barbe longue, sur la ressemblance des noms, et sur ce que la planche de l'*Exquouima* lui donne une queue prenante, quoique Marcgrave ne le dise pas. Si Marcgrave étoit exact à cet égard, je dirois moi que Buffon se trompe, parce que l'*Exquouima* a une couleur brune, plus obscure sur le dos, toute parsemée de points blancs ; que le ventre et la barbe sont blanchâtres, et que cette barbe est garnie de poils crépus, bien peignés, et longs de plus de 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes). Or, ces couleurs sont inapplicables au Caraya, comme de le faire sauter avec agilité. Il faut ajouter à tout cela, que l'Exquouima est africain. Je

---

(*a*) Original, t. 7, p. 301 et 304, notes *b* et *c*. — T. 15, p. 16, note première, et p. 18, note *a*, édit. in-4.o

confesse néanmoins que Marcgrave peut avoir erré sur le pays, et avoir pris les barbes et la queue musclée du Caraya, l'agilité du Cay, les couleurs du dessus et des côtés du corps du Miriquouina, et avoir supposé le blanc dans les barbes.

Comme le père d'Abbeville (*a*) aura voulu parler du Caraya mâle, en disant qu'il est tout noir, et qu'il porte une barbe longue de quatre doigts ; ce qu'il ajoute, que les Carayas sont beaux, et qu'ils plaisent à ceux qui les voient, est faux et propre au Cay, duquel il a encore pris le nom de *Cayou*, qui, sans doute, est une corruption de *Caygouazou*.

Dampier dit (*b*), que dans l'Isthme de l'Amérique, il y a des troupeaux de Singes d'une taille médiocre, dont la plupart sont noirs (Carayas mâles) et d'autres blancs (Albinos). Les uns, dit-il, ont de la barbe, les autres n'en ont point ; ces derniers sont, à mon jugement, des Cays, auxquels s'adapte privativement ce que Dampier

(*a*) Original, t. 7, p. 301, note *b*. — T. 16, p. 16, note seconde, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 305. — T. 15, p. 18, édition in-4.°

ajoute que le Cay est fort drôle, et qu'il prend mille postures grotesques. Quant à porter les petits, cela est commun aux uns et aux autres, ainsi que de pisser, lorsque quelqu'un passe au-dessous d'eux. Dire qu'ils s'attachent à la queue les uns des autres, formant une chaîne, et qu'ils se brandillent jusqu'à ce que celui qui est à l'extrémité, parvienne à gagner le bord opposé de la rivière ou de l'arbre, qui est à une certaine distance, est un ancien récit que l'on fait de tout Singe, et je le regarde comme une invention propre à amuser les vieilles. Son origine sera venue de ce que l'on aura vu quelques mâles disputant une femelle; cas dans lequel, en se battant, ils s'attachent fort souvent à la queue l'un de l'autre, en se balançant.

Quant à avoir des vers dans les entrailles, il n'y a point à s'en étonner, puisqu'on en trouve dans celles de l'Agouaragouazou (*a*),

A l'égard de la Diane de Linné (*b*), quoi-

(*a*) Il n'existe peut-être pas d'animaux, sur-tout parmi les omnivores, les carnivores et les herbivores, qui ne nourrissent une série, plus ou moins considérable, de vers d'espèces variées dans différentes parties du corps. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Original, t. 7, p. 306, note *f*. — T. 15, p. 19, note *c*, édit. in-4.°

qu'il dise qu'elle est l'*Exxquouima* de Marcgrave, j'en doute beaucoup, et sans me livrer à de longues critiques, je dirai que Buffon ne doit pas s'étonner que Linné ne parle pas de sa queue prenante, puisque Marcgrave ne la lui donne pas telle, et qu'elle se trouve seulement ainsi dans sa planche, qui en cela peut être fautive.

Edwards a décrit (*a*) le Caraya des deux sexes.

La description du Caraya (*b*) que donne ensuite Buffon, est celle d'un mâle, et quoique bonne, et circonstanciée outre mesure, elle renferme l'erreur de donner 13 pouces (35 centimètres 1 cinquième) à la longueur totale, sans la queue, tandis qu'elle est de plus de 25 pouces (plus de 62 centimètres); et celle de poser les mamelles presque sous les aisselles, tandis qu'elles sont placées comme celles de la femme; et enfin d'accourcir avec excès le doigt interne de la main, et de le priver d'ongle.

(*a*) Original, t. 7, p. 307, note *g*. — T. 15, p. 20, à la note, édit. in-4.°.

(*b*) Original, t. 7, p. 308, note *h*. — T. 15, p. 21, à la note, édit. in-4.°.

Je terminerai cette digression en disant que Buffon, dans son texte, différencie l'*Ouarine* du *Coaita*, en ce que celui-ci s'apprivoise, qu'il n'a point de poche osseuse dans la gorge, de pouce à la main, et qu'il a un poil crépu, tandis que l'*Ouarine* est précisément le contraire. Mais comme l'Ouarine s'apprivoise très-bien aussi, qu'il a les cinq doigts de la main que lui assigne la description, le poil crépu, et sans doute la poche osseuse de la gorge, et que si Buffon ne l'a pas trouvée, c'est qu'il ne l'aura pas cherchée, il est indubitable que cet auteur a rendu le Caraya double; et ce qu'il dit que les deux qu'il vit étoient noirs, et que l'un de ces deux étoit une femelle, je le répute une erreur, puisque je n'ai jamais vu de femelle noire.

Ce qu'il ajoute que ces animaux pêchent avec leur queue, doit signifier simplement qu'ils amènent à eux, avec elle comme les Cays, ce qu'ils ne peuvent pas atteindre avec la main; mais ce n'est pas là pêcher. Quant à briser les coquillages, c'est chose commune à tous les Singes; je finis.

Buffon avoit regardé l'Ouarine (*Simia beelzebub*) et l'Alouate (*Simia seniculus*) comme deux

espèces voisines ou deux variétés. M. d'Azara prétend que son Caraya, qui est l'Ouarine ou Singe hurleur noir, est le mâle de l'Alouate ou du roux. Il se peut que l'Ouarine femelle soit roux; mais cela ne prouve pas identité d'espèce avec l'Alouate, car les deux sexes de celui-ci sont roux.

M. d'Azara veut ensuite regarder le Coaita de Buffon (*Simia paniscus*), comme le même que le Caraya ou l'Ouarine. C'est une erreur qui vient de ce qu'il n'a point connu ce Coaita, espèce distincte de toutes les autres, et qui manque bien réellement de pouce apparent à la main.

Quant à l'Exquouima de Marcgrave, (*Simia diana*), M. d'Azara a raison de s'étonner que Buffon ait pu le confondre avec aucun Singe américain, soit Ouarine, soit Coaita. C'est une Guenon originaire d'Afrique, qui ne ressemble à ces Sapajous ni par les formes, ni par les couleurs. (*Note du citoyen Cuvier*).

LE CAY.

Simia capucina. — LINN.
Saï. — BUFFON.
Sapajou saï. — LA CÉPÈDE.

C'EST sous ce nom qu'il est connu.

Le Cay est beaucoup plus rare que le Caraya, et habite les grandes forêts par paire ou en famille, courant avec beaucoup de légèreté sur les arbres, et sautant de l'un à l'autre; de manière qu'il est très-difficile de l'atteindre.

Passant dans un bois par un sentier excessivement étroit, un Cay se plaça sur une branche au-dessus de ma tête, et là il fit tant de démonstrations et de menaces de sauter sur moi, que je crus qu'il les exécuteroit, et je me mis à le menacer aussi sans que cela pût suffire pour l'obliger à s'en aller. Ce procédé me fit croire qu'il étoit jaloux de quelque femelle que je ne vis point, parce que d'ordinaire elles fuient de loin.

Le Cay fait en novembre (dans l'intervalle du 10 brumaire au 10 frimaire) un petit que la mère porte sur ses épaules, et l'on a accoutumé de l'élever dans les maisons, parce qu'il est vif, agile, avisé, gesticulateur et si inquiet, qu'il ne cesse de s'agiter; mais il est nécessaire de le tenir attaché, parce qu'il dérange beaucoup, et qu'il déchire et bouleverse tout. Il est d'ailleurs incommode par son cri fréquent, qui quelquefois est un rire très-aigu, et d'autre fois un *hou*, *hou*, *hou*, *hou* triste, fort et lamentable, pour lequel il plisse beaucoup la bouche, l'entre-deux des sourcils et sa face, et forme des anneaux charnus autour de ses yeux. Quand on le maltraite, il a d'autres hurlemens réellement insupportables. Il ne fait rien contre sa volonté, ni ne fête les gens qu'il ne connoît pas, et au contraire il les abhorre et il les menace s'il soupçonne qu'ils le craignent, quoiqu'il soit timide et poltron. Il ne va sur les deux pieds que lorsqu'on lui attache les mains. Il mange tout ce qu'on lui donne, et même ses excrémens s'il a faim; mais dans l'état de liberté, il vit de ce que la forêt produit, et du maïs qu'il peut piller dans les *chacarras*.

Quelquefois on l'élève attaché à un chien qui

le mène partout avec lui, et ils dorment réunis. C'est une chose amusante de voir le Cay toujours à cheval sur le chien, sans descendre, si ce n'est pour manger ou pour satisfaire d'autres besoins. Les moyens qu'il emploie pour déterminer le chien à le conduire où il désire aller, sont ingénieux ; et si le chien n'est pas un lâche et qu'il se batte avec d'autres chiens, le Cay l'aide de manière qu'il sort toujours du combat avec avantage.

Je vais décrire un mâle adulte, dont la femelle ne diffère que parce qu'elle est plus courte de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers).

Longueur, 36 pouces (97 centimètres 2 cinquièmes).

Queue, 19 pouces (51 centimètres et demi), forte, nerveuse, assez velue, un peu repliée en dessous à sa pointe, et l'animal s'attache par elle.

La tête n'est pas longue ; les deux yeux sont peu éloignés l'un de l'autre, et l'iris est cannelle; le poil du front arrive aux sourcils, et la figure est velue, de manière qu'il reste à peine le nez, le contour de l'œil, le sourcil et la paupière qui soient sans poils et avec une peau obscure.

Quoique le nez soit bien marqué entre les yeux, il est, vers son milieu, un peu profond, parce que sa voûte s'élève à ses extrémités. Les narines se trouvent sur les côtés, séparées entre elles de 6 lignes (plus de 13 millimètres).

On ne voit point l'oreille par-devant, attendu que le poil la cache; elle a aussi du poil en dedans; elle est ronde et haute de 21 lignes (47 millimètres) depuis sa base qui se trouve placée horizontalement avec l'œil.

Chaque mâchoire a quatre incisives et deux canines très-grosses, longues de 7 lignes, quoique gâtées : la mâchoire inférieure excède un peu l'autre.

Depuis le garrot jusqu'à la pointe de l'ongle, il y a 13 pouces 3 quarts (37 centimètres 1 cinquième), et par derrière, 15 pouces 3 quarts (42 centimètres 3 cinquièmes).

Il y a cinq doigts à chaque pied, presque de la même forme que ceux de la main de l'homme, quoique le pouce de devant soit moins séparé que dans celle-ci, et qu'il ne soit pas plus gros que les autres doigts.

Le scrotum qui est serré se trouve presque caché par son propre poil et par celui qui l'en-
[illegible]

Les testicules sont longs de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers), gros de 7 lignes (1 centimètre et demi). Le membre est souple, et privé de mouvement, il a 9 lignes (2 centimètres de longueur), 2 lignes et demie (5 millimètres) de diamètre, et à son extrémité est un gland en forme de champignon, qui ressort de plus d'une ligne et demie (3 millimètres) et très-sensiblement.

Beaucoup de personnes disent que parmi les Cays il n'y a point de femelles, et cette erreur vient de ce qu'un peu en avant de la vulve, il y a une proéminence très-remarquable, et qui, quoique moindre que la verge du mâle et sans champignon, a aussi ses érections. D'ailleurs la vulve est si peu apparente qu'elle ne paroît qu'en la cherchant particulièrement.

La femelle a une mamelle de chaque côté de la poitrine comme le mâle.

Sur la tête et jusqu'à l'occiput, le Cay est très-noir; cette nuance va par une pointe aiguë jusqu'à l'entre-deux des sourcils, tandis que par une petite ligne, elle descend du haut de l'oreille, et en avant de celle-ci, jusqu'à la partie inférieure de la mâchoire. Le poil du front, des tempes et de la face est blanchâtre, et cette

nuance s'étend à son tour, par une pointe, depuis la tempe jusqu'au haut de l'oreille qui est blanche elle-même, ainsi que le dessous de la tête et de la gorge.

Le poil est encore blanchâtre sur les mains et sur les pieds; et depuis là, jusqu'au coude, et sur les chevilles du pied et même un peu au-delà, il est obscur, ce qui a également lieu pour le dessus de la queue. Le reste de l'animal est bai-obscur, plus clair sur les flancs et sur la partie supérieure des quatre jambes, et un peu cannelle sur les fesses, le ventre, la partie inférieure de la queue et la partie intérieure des jambes.

Le poil est moyennement couché, doux, long de 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes) sur le dos, serré; et celui du dessus du front est toujours droit et dirigé sur les côtés, ce qui donne à l'animal une physionomie un peu cornue.

Dans la femelle, le blanchâtre de la face est plus clair; l'obscur de la queue et des quatre mains s'étend davantage; le ventre est plus cannelle, et la nuance bai y est plus foncée.

J'ai vu deux Cays albinos, c'est-à-dire deux individus à mauvaise vue, à œil rougeâtre, d'un

tempérament délicat, avec une peau blanchâtre, et tout le poil blanc-jaunâtre.

Un grand nombre de personnes assurent qu'il y a deux espèces de Cays, et ils les appellent *Caygouazou* (grand Cay) et *Caymiri* (petit Cay); celui que j'ai décrit est le grand Cay. Je l'ai comparé avec deux individus de l'espèce de ceux que l'on nomme petits Cays, et comme je n'ai point trouvé de différences dans les formes, les mouvemens, la voix et les couleurs, je ne doute pas que les grands ne soient les pères des petits; à la vérité, ces derniers ne s'attachent que peu ou point avec leur queue, ce qui peut provenir de ce qu'elle a peu de force.

Buffon (*a*) décrit le *Sajou*, et fait dériver ce nom de *Cayouassou*, qu'a l'animal dans le Maragnon, et qu'il prétend qu'on doit prononcer *Sajouassou*. J'ai déjà dit que cette prononciation est fautive, et que *Cayouassou* est une corruption de *Caygouazou*.

Brisson (*b*) indique bien le Cay dans la phrase:

(*a*) Original, t. 7, p. 314, note *a*. — T. 15, p. 37, aux notes, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 314, note *a*. — T. 15, p. 37, aux notes, édit. in-4.°

Cercopithecus fuscus capitis vertice nigro, et son *Sapajou cornu* n'en est point une variété, comme le pense Buffon; c'est le même animal, mais qui a la face cornue.

Buffon (*a*) suppose également que le petit Singe de Ceylan, décrit par Séba, est un *Sajou* ou *Cay*; mais, comme j'ignore les caractères que Séba lui donne, je ne puis pas en parler.

Le *Capucina Simia caudata imberbis, caudâ longâ hirsutâ facie flavescente* de Linné (*b*), est encore le Cay; mais il se trompe en lui donnant une face jaunâtre, tandis qu'elle est blanchâtre.

Quant au Singe à queue touffue d'Edwards (*c*), Buffon dit que c'est un Cay, et il l'est s'il a la queue prenante; mais, s'il a la queue lâche, c'est un Miriquouina; et le Miriquouina a la queue encore plus touffue que le Cay.

(*a*) Original, t. 7, p. 314, note *a*. — T. 15, p. 37, aux notes, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 314, note *a*. — T. 15, p. 37, aux notes, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 314, note *a*. — T. 15, p. 37, aux notes, édit. in-4.°

La description de Buffon est erronée, quand il fait faire deux petits au Cay, lorsqu'il lui croit un clitoris proéminent (*a*), qui est le bord de la vulve; lorsqu'il ne donne que 12 pouces (32 centimètres et demi) de longueur au corps, sans la queue, et la couleur de chair à la face et aux oreilles. Enfin, j'ai vu beaucoup de Cays avec les couleurs que j'ai indiquées, et aucun avec celles que Buffon assigne à ses deux variétés. C'est-à-dire, qu'il donne à la première variété, des poils noirs et bruns, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps, et à la seconde, des poils gris autour de la face, et d'un jaune-brun sur le corps.

Les planches de ces variétés (*b*) sont si mauvaises, qu'aucune ne représente l'objet.

Buffon emploie une seconde fois le Cay (*c*),

(*a*) Il semble, cependant, que la proéminence dont parle M. d'Azara à la page (234), est exactement le clitoris proéminent que cite Buffon à la page 38 du t. 15, édit. in-4.° ; et chacun des deux auteurs assure avoir vu ce qu'il rapporte. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Ce sont les planches 4 et 5, t. 15, p. 50 de l'édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

(*c*) Original, t. 7, p. 318. — T. 15, p. 51, édition in-4.°

et l'appelle *Saï*, troquant le *c* pour une *s*, ce qui est son erreur constante.

Léry (*a*) se trompe en le faisant noir, et Gentil (*b*) lui adapte bien le nom de *pleureur*, parce qu'il crie, comme s'il pleuroit.

Dampier (*c*) a tort de lui donner une laideur affreuse et l'odeur de musc, parce qu'il n'est pas laid, et que son odeur provient de ce qu'il n'est pas propre.

Froger (*d*) l'appelle *Macaque*, qui en portugais équivaut à *Singe*, et il le caractérise bien par ses pleurs fréquentes et par sa couleur brune.

Buffon, dans le texte ajoute que le Saï fait un ou deux petits; mais le dernier cas arrive rarement. Il lui accourcit le corps en lui donnant de 12 à 14 pouces (32 à 38 centimètres) sans la queue; et il dit qu'il a un poil brun-

(*a*) Original, t. 7, p. 318, note *a*. — T. 15, p. 5, note première, édit. in.4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 318, note *b*. — T. 15, p. 51, note *a*, édit. in-4.°.

(*c*) Original, t. 9, p. 319, note *c*. — T. 15, p. 51, note *b*, édit. in-4.°

(*d*) Original, t. 7, p. 319, note *d*. — T. 15, p. 52, note *a*, édit. in-4.°

noirâtre sur les parties supérieures du corps, et fauve-pâle, ou même blanc-sale dans les parties inférieures. Ces couleurs ne sont point exactes; et les planches que l'auteur nous donne ne sauroient, pour ainsi dire, être pires (*a*).

Il reste encore à observer, que parlant du Cay, Buffon (*b*) décrit le *Cay-miri*, mettant, selon sa coutume, *l's* au lieu du *c*; et il cite le Père d'Abbeville (*c*), qui indique dans le Maragnon deux Singes, appelés *Caygouazou* et *Caymiri*. A la fin de ma description, j'ai dit que ces noms existent ici, et que, quoique quelques personnes crussent qu'ils appartenoient à deux animaux, il n'y en avoit qu'un, mais vieux ou jeune.

D'Abbeville, à mon sens, est tombé dans la même équivoque, en prenant pour double ce qui n'est que simple; mais il est plus excusable, parce que son *Caymiri* est de couleur jaunâtre; c'est-à-dire, que c'est un Cay Albinos,

---

(*a*) Ce sont les planches 8 et 9 du t. 15, p. 66, édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

(*b*) Original, t. 7, p. 322. — T. 15, p. 67, édition in-4.°.

(*c*) Original, t. 7, p. 322, note *a*. — T. 15, p. 67, à la note, édit. in-4.°.

comme

comme les deux que j'ai vus, quoique ceux-ci n'eussent pas cette couleur, mêlée à d'autres comme celui de d'Abbeville, qui en cela peut s'être trompé, ou avoir pris pour des couleurs, des reflets ou des apparences.

Le *Cercopithecus pilis ex fulvo flavescente et candicante variegatis vestitus, ex flavo rufescentibus* de Brisson (*a*), pourroit être l'un de mes Singes Albinos, et il l'est à coup sûr; mais il ne le caractérise point, et n'en a pas recherché le nom, comme d'Abbeville, pour faire distinguer son espèce. . . . .

Le premier *Caytaya* de Marcgrave (*b*) est sans nul doute, un Cay Albinos; et le second, un Cay commun, sans qu'on puisse en douter lorsqu'on a vu l'un et l'autre; car, quoique Buffon caractérise le Caymiri par un front très-étroit et presque nul, la même chose arrive au Cay commun et à mes trois premiers Singes.

Froger (*c*) traite d'un Cay commun, puisqu'il

(*a*) Original, t. 7, p. 322, note *a*. — T. 15, p. 67, à la note, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 322, note *a*. — T. 15, p. 67, à la note, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 322, note *b*. — T. 15, p. 68, à la note, édit. in-4.°

le fait alerte et caressant, et qu'il lui donne une face blanche, expliquant mal les autres couleurs qui sont, d'après lui, une barbe noire, et le surplus jaunâtre.

Venons au texte.

On ne peut douter que Buffon décrive le Cay dans son Saïmiri, en voyant qu'il lui donne la gentillesse des mouvemens, un petit visage arrondi et plat, le front très-couvert et presque nul, un nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines, une queue plus longue que le reste, et des bourlets de chair en forme d'anneaux autour des yeux. On est convaincu ensuite qu'il parle d'un jeune Cay, parce qu'il lui donne de 10 à 11 pouces (27 à 30 centimètres) de longueur totale sans la queue, et parce que celle-ci est demi-prenante, comme j'ai dit que l'avoient les jeunes Cays, appelés Caymiris. Enfin, la couleur jaunâtre, le rouge des yeux, la délicatesse du tempérament, ne laissent pas douter que ce ne soit un individu Albinos, dont l'auteur taille mal-à-propos l'oreille en pointe.

La planche est détestable (*a*).

(*a*) C'est la 10.e du t. 15, p. 80, édit. in-4.°

LE MIRIQUOUINA.

Simia Pithecia. — Linn.
Saki. — Buffon.

C'est ainsi que le nomme le peu de personnes qui le connoissent.

Il habite les bois de la province du Chaco, et de la rive Occidentale de la rivière du Paraguay. Le Miriquouina n'a pas pu passer cette rivière, et c'est à cause de cela qu'on ne le trouve point dans la province de ce dernier nom. Il vit de ce que fournissent les forêts, et il court sur les arbres, sans s'y attacher avec sa queue, qui est très-droite et très-étoffée.

Je n'ai jamais entendu parler que d'une seule personne qui eût élevé un Miriquouina dans sa maison, et j'ai ouï dire qu'il étoit très tranquille et niais. J'en ai eu quatre, les trois femelles et le mâle que je vais décrire. En outre, j'en ai vu un né depuis peu de jours, et qui ne différoit point des parens par sa couleur.

Longueur, 32 pouces 1 tiers (plus de 87 centimètres).

Queue, 18 pouces (près de 49 centimètres), dont un pouce 3 quarts (4 centimètres 2 tiers), est la quantité dont les poils l'excèdent à sa pointe.

Hauteur par devant, 9 pouces (24 centimètres), et par derrière, 12 pouces (32 centimètres et demi).

Circonférence antérieure, 7 pouces 1 tiers (2 décimètres), et postérieure, 4 pouces 3 quarts (12 centimètres 4 cinquièmes).

Dans la main, il y a cinq doigts; l'externe et l'interne naissent parallèlement entre eux, quoique celui-ci soit plus court; il n'a ni la séparation ni la forme d'un pouce, et il est le plus mince de tous. Les trois autres doigts sont plus longs que les deux précédens, ils naissent un peu plus en avant, et leur longueur suit l'ordre des doigts de la main de l'homme.

Dans le pied, il y a les mêmes doigts, mais le pouce a la séparation et la forme qui lui appartiennent.

Le cou est démesurément court, et il semble aussi gros ou plus gros que la tête. Celle-ci est très-petite et presque ronde.

La face a du poil jusqu'aux sourcils, sans qu'il y ait autre chose de pelé, que les paupières et le nez.

Ce dernier est bien marqué ; les narines sont rondes, mais pas aussi séparées par la cloison, que dans les Singes précédens, et elles ne sont point ouvertes sur le côté.

L'œil est grand, et l'iris couleur de tabac d'Espagne.

L'oreille est très-large, arrondie, velue, et dans son point le plus élevé, elle n'égale pas la hauteur de la tête.

Les molaires et les canines sont très-petites.

Le scrotum est resserré, presque pelé, et les testicules ont 6 lignes (13 centimètres) de diamètre. Entre eux, et la partie inférieure du scrotum, on voit l'issue, et point autre chose, du membre.

Le poil du Miriquouina est très-doux, touffu et perpendiculaire à la peau, excepté celui de la queue, qui, quoique touffu, n'est pas droit.

Au haut de chaque œil est une tache blanchâtre sensible, qui finit en pointe, avant de parvenir au plus haut de la tête ; l'entre-deux de ces taches est foncé, comme le pelé de la figure. Le velu de la joue est blanchâtre aussi, et cette nuance se montre également sous la barbe.

Le dessous de la tête, et en suivant jusqu'au

scrotum, l'intérieur des bras jusqu'au coude, et des jambes jusqu'au genou, sont d'une couleur cannelle, qui, dans l'intérieur dn pelage des fesses, est plus rougeâtre.

Tout le reste, sur le corps, sur les flancs et sur les quatre jambes, est d'une couleur mélangée, parce que les poils ont la pointe blanche, puis une portion noire, et le reste, jusqu'à la racine, blanchâtre.

Le poil de la queue est intérieurement de couleur tabac d'Espagne foible, et le reste, jusqu'à sa pointe, est noir, et cette dernière nuance se prononce d'autant plus, qu'on approche davantage de l'extrémité de la queue. Le poil le plus long de celle-ci a un pouce 3 quarts (4 centimètres 2 tiers); au point où elle commence, il a un pouce (2 centimètres 2 tiers).

Sur l'échine, la longueur du poil est de près d'un pouce et demi (4 centimètres).

La femelle, dont les couleurs sont les mêmes que celles du mâle, a un pouce (2 centimètres 2 tiers) de longueur de moins, et une mamelle sur chaque côté de la poitrine. La vulve n'a pas d'autre particularité, que celle de saillir un peu à son angle antérieur.

Il pouvoit manquer au mâle que je décris, un pouce ou 2 (3 à 6 centimètres) de plus, pour être complétement adulte.

Buffon donne (*a*) au Miriquouina le nom de *Saki*, qu'on ne connoît point ici, et en cela il suit Brown, qui indique ainsi ce Quadrumane (*b*) : *Simia minima capite albido dorso fusco pone rufescente caudâ crinitâ.* Cette phrase, quoique confuse, n'explique pas mal la distribution des couleurs au front, sur le corps, à la queue, et la nature du poil dans cette dernière partie.

Ensuite (*c*), Buffon copie ces paroles de Marcgrave : *Cagui major Brasiliensibus Pongi congensibus.* Si nous entendons que le mot *Cagui* est une corruption de Cay, qui est le nom du Singe précédent, et qui est plus grand que le Miriquouina, nous pourrons suspecter que Marcgrave parle du Cay et non du Saki, comme le pense Buffon.

(*a*) Original, t. 7, p. 326. — T. 15, p. 88, édit. in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 326, note *a*. — T. 15, p. 88, à la note, édit. in-4.°

(*c*) Original, t. 7, p. 326, note *a*. — T. 15, p. 88, à la note, édit. in-4.°

Brisson (*a*) indique, sans équivoque, le Miriquouina dans ces paroles : *Cercopithecus pilis nigris, apice albido vestitus, caudâ longissimis pilis nigris obsitâ*, et Buffon ajoute que le caractère des poils noirs avec l'extrémité blanchâtre, n'est pas constant ; mais, je crois qu'il se trompe, parce que les cinq individus identiques entre eux que j'ai vus, avoient ce caractère.

Dans le texte, Buffon dit que le Miriquouina a la queue de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble. Or, il lui donne 17 pouces (46 centimètres) de longueur totale sans la queue ; ce qui doit faire environ 26 pouces (70 centimètres 1 tiers) pour la longueur de la queue.

La longueur dans le mien est de 14 pouces 1 tiers (plus de 38 centimètres) sans la queue, lesquels étant additionnés avec la moitié de cette même longueur, font 21 pouces (environ 57 centimètres) pour la queue, qui n'a réellement que 18 pouces (près de 49 centimètres).

Il n'est donc pas vrai de dire, comme le fait

(*a*) Original, t. 7, p. 326, note *a*. — T. 15, p. 88, à la note, édit. in-4.°

Buffon ; que la queue, quoique lâche, est de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble.

Il se trompe également, en faisant fort épaisse la cloison des narines, et en mettant leurs ouvertures sur le côté.

Quoique d'abord il donne au Miriquouina une peau rousse à la face, il se corrige ensuite, et la fait d'une nuance tannée.

Quant aux couleurs du poil, il lui donne un duvet blanchâtre à la figure, et une queue brun-noirâtre; les parties supérieures du corps brun-noirâtre aussi, et les parties inférieures blanc-roussâtre. D'autres individus, dit Buffon, ont le poil du corps et de la queue fauve-roussâtre.

Je n'ai point remarqué de différence dans les miens, et je dirai seulement que les couleurs de Buffon me paraissent décrites de mémoire, et plutôt prises du Cay que du Miriquouina.

La planche du Saki a été faite arbitrairement (a).

(a) C'est la 12.e du t. 15, p. 90 de l'édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

Le même auteur (*a*) décrit son *Marikin* en lui donnant des yeux roux; les poils qui environnent sa face d'un roux vif-doré, et d'autres poils luisans d'un jaune très-pâle et presque blanc, sur tout le reste du corps. Ces indications me font soupçonner qu'il décrivoit un Miriquouina Albinos, et lorsqu'il lui donne un poil touffu, long, lustré et soyeux, une tête ronde, une oreille arrondie et cachée, une queue lâche et presque double de la longueur de la tête et du corps pris ensemble, tout cela et le nom indiquent que c'est mon Miriquouina (*b*).

La vérité est, que la peau grise de la face n'est pas une chose de l'Albinos, ni l'oreille nue une chose du Miriquouina, mais ce peut être une erreur. Le flocon de poils à la pointe de la queue peut être un effet de l'art, parce qu'il est aisé de faire trouver ce flocon dans le Miriquouina.

Quant à ce que dit Buffon, que cet animal a une espèce de crinière, et qu'à cause de cela

---

(*a*) Original, t. 7, p. 337. — T. 15, p. 108, édition in-4.o.

(*b*) Le Marikina de Buffon est une espèce très-différente du Saki. (*Note du citoyen Cuvier*).

on l'appelle *Singe-Lion* ; ce n'est point un obstacle non plus, puisque Buffon explique que le poil du corps est presque aussi long que celui de la crinière, et que cela convient au Miriquouina. De manière qu'il n'y a rien qui persuade que le Marikina ne soit pas un Miriquouina Albinos, si ce n'est que Buffon lui donne 8 à 9 pouces (21 à 24 centimètres) de longueur totale sans la queue ; et cela peut provenir ou d'une erreur, ou de ce qu'il aura mesuré un petit Miriquouina, et non pas l'adulte qui vécut cinq ou six ans à Paris.

La planche (*a*) est mauvaise ; du moins en ce qu'elle alonge avec excès la longue chevelure.

Les indications de d'Abbeville, de Barrère et de Brisson, qu'on lit dans les notes, ne répugnent point à mon opinion.

Je m'étonne plus que je ne pourrois l'exprimer, que les naturalistes n'aient point observé du tout les individus Albinos qui, du moins ici, se trouvent extrêmement multipliés parmi les hommes, les quadrupédes et les oiseaux.

(*a*) C'est la planche 16 du t. 15, p. 112 de l'édition in-4.°

De là vient que la cause qui les produit reste ignorée, et que l'on décrit les Albinos comme des espèces différentes.

Le *Mico* de Buffon (*a*) est non-seulement un individu Albinos, mais la cause générale de cette altération a agi en lui avec tout son pouvoir. Conséquemment cet auteur ne devoit pas le décrire comme un animal nouveau ou distinct des autres, mais rechercher, et nous dire de quel animal il est la variété albine. Je trouve que ce Mico est unique dans son pays, et que personne n'a parlé d'un autre semblable. Ce seroit assez pour ne pas douter que c'étoit un individu singulier; c'est-à-dire, un Albinos.

Dans la relation de la Condamine, copiée par Buffon, et dans la phrase de Brisson (*b*), on voit que le poil du corps étoit argenté, et de la couleur des plus beaux cheveux blonds, et celui de la queue marron-foncé et lustré. Les oreilles, les joues et le museau, avoient la couleur du vermillon le plus vif. Ces couleurs

---

(*a*) Original, t. 7, p. 344. — T. 15, p. 121, édition in-4.°

(*b*) Original, t. 7, p. 344, note *a*. — T. 15, p. 108, à la note, édit. in-4.°

du corps, de la figure et des oreilles sont celles du véritable Albinos, et celle de la queue, celle d'un Miriquouina commun. D'où j'infère que c'étoit un Miriquouina, et que la cause albine n'a point d'effet sur les queues, peut-être parce qu'elles sont très-éloignées du corps

La queue lâche que Buffon donne au Miriquouina dans ses caractères, et qu'il fait d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison des narines moins épaisse, le museau court, les yeux éloignés l'un de l'autre et les oreilles grandes, sont tous des caractères du Miriquouina ; et s'il ne lui assigne que 7 à 8 pouces (de 19 à 22 centimètres) de longueur sans la queue, c'est que son Miriquouina n'étoit pas adulte, ou qu'il étoit foible, comme quelques Albinos.

La planche me paroît arbitrairement faite (*a*).

(*a*) C'est la 12.e du t. 15, édit. in-4.°.

LE TITI.

Simia Jacchus. — LINN.

Ouistiti. — BUFFON.

Sagoin ouistiti. — LA CÉPÈDE.

CE singe-ci n'est pas du Paraguay, mais au Brésil, où l'on dit qu'il porte le nom que je lui conserve. J'ai vu un mâle et sa femelle apprivoisés, dans la province de Buenos-Ayres, et j'en ai fait la description suivante :

Longueur, 19 pouces (51 centimètres et demi).

Queue, 11 pouces (29 centimètres 4 cinquièmes).

Il y a une tache notable et blanche au front, au-dessus de l'entre-deux des sourcils. Le contour de l'oreille se compose de poils droits et visiblement plus longs et blancs. Avec du soin, l'on remarque aussi sur les joues et sur les lèvres un peu de cette même couleur. La tête et le cou sont brun-foncé, quoique le dessous du

cou soit brunâtre. Le reste du pelage sur le cou a des poils jaunâtres avec des pointes blanches. Les pointes sont blanches encore sur les côtés du corps et sur les quatre jambes, mais l'intérieur est obscur.

La queue est toute à anneaux blancs et foncés et non prenante, mais assez touffue. Le poil du corps est touffu aussi et soyeux.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite.

Buffon (*a*) appelle le Titi, *Ouistiti*, parce qu'il dit que l'animal prononce son nom. Dans la nomenclature, il cite divers auteurs qui l'ont décrit; je n'ai point leurs ouvrages, et cependant je présume que tous n'ont pas parlé du Titi; du moins quant au Saquoui de d'Abbeville, qui, selon cet auteur, est la plus petite des guenons et d'une couleur gris-argentin, je présume que c'est une autre espèce que je vis à Rio-Janeiro, mais que je n'ai pas décrite.

Buffon donne au Titi une tête ronde, une oreille arrondie, plate, mince et nue; la narine ouverte sur le côté; la queue lâche, fort touffue et double en longueur de la tête et du corps

---

(*a*) Original, tom. 7, pag. 332. — T. 15, pag. 96, édit. in-4.°

pris ensemble ; c'est-à-dire, qu'elle a plus de 12 pouces (32 centimètres et demi) , tandis que l'autre mesure , prise simple, n'arrive pas à 6 pouces (16 centimètres); et il met en avant de l'oreille, un toupet de poils blancs et si longs qu'ils la cachent.

A l'égard des couleurs il dit : que la queue a des anneaux alternativement noirs et blancs, ou plutôt bruns et gris ; que la tête a un poil noir au-dessus du front ; qu'au bas de celui-ci et au-dessus du nez, il y a une marque blanche et sans poil , et que le poil du corps est doux , gris-cendré, et d'un gris plus clair et mêlé d'un peu de jaune sous la gorge , la poitrine et le ventre.

Comme j'ai fait la description du Titi lorsqu'il étoit vivant, avec plus de hâte et moins de soin que je n'en ai employé dans les autres descriptions , je ne suis pas en état de critiquer formellement Buffon. Néanmoins je ne tairai pas qu'il a alongé la queue avec excès , et qu'il a fait le reste plus petit qu'il ne l'est dans la nature ; que les couleurs ne sont pas aussi bien appropriées que les miennes , et que la marque blanche d'entre les sourcils , ne me paroît point pelée comme il le dit.

Quant

Quant à la planche, elle est très-défectueuse, principalement pour la longueur de la queue (a).

J'achetai, en 1777, un Cay ou Sajou brun, déjà très-apprivoisé, et qui le devint encore plus. Ce petit animal prit pour moi le plus vif attachement. Je le détachois fort souvent, et il ne fit jamais le plus petit dégât. Lorsqu'il parvenoit à se délier lui-même, ce qui étoit assez fréquent, il venoit d'abord me chercher dans toute la maison, et s'il ne m'y trouvoit pas, il grimpoit aussitôt sur le toit, et sembloit s'y jouer de tous les soins que prenoient mes domestiques pour le rattraper. Il étoit cependant assez ordinaire qu'il se laissât prendre à l'offre de quelque friandise; mais il accouroit à moi dès que je rentrois, ou s'il paroissoit se refuser à mon appel, c'étoit plutôt par une espèce de disposition badine, qui cessoit dès que je l'appelois d'un ton de mécontentement.

Je l'avois surnommé *Faquin*, à cause de son petit air d'indocilité folâtre, et il se reconnoissoit à ce nom.

Je feignois quelquefois de m'endormir sur une bergère de ma chambre, lorsqu'il y étoit en liberté; il venoit aussitôt se placer sur le dossier, et si quelqu'un entroit, il se mettoit sur ma poitrine, et y prenoit une posture particulière, comme pour me défendre d'une attaque, et il crioit avec fureur.

(a) C'est la 14.e du t. 15, p. 106, édit. in-4.°

Il étoit habituellement attaché par une corde, à l'un des gonds de la fenêtre de ma cuisine, donnant sur une grande cour. J'y venois fréquemment voir et caresser *Faquin*, qui ne manquoit pas de m'agacer de mille manières, lorsque je ne m'occupois pas de lui, et dans ce dernier cas, il lui arrivoit même de lancer de petits cailloux vers le lieu où je me trouvois.

Environ un an après que j'eus ce petit Cay, j'allai passer huit ou dix jours dans la plaine du Cap Français, et je le laissai chez un de mes parens. A peine ma voix put-elle être entendue de lui, lorsque je vins dans cette maison, à mon retour en ville, que des cris aigus et des sons pleureurs, qui marquoient et la joie et la peine, partirent du malheureux *Faquin*. Lorsque j'approchai, il me sauta sur l'épaule, me passa autour du cou sa queue prenante, me plaça une de ses mains sur chaque joue, et se mit à gémir et à répandre des larmes, en me fixant attentivement. Je le consolai de mon mieux, et dans l'espèce de reconnoissance que m'inspiroit son expressive affection, je lui promis cent fois, et presque involontairement, de ne le plus abandonner. Il me fut impossible de le séparer de moi; néanmoins, lorsque je me mis à table pour dîner, il consentit à se tenir aux pieds de ma chaise, puis il reprit mon cou à la fin du repas, et il fallut me résoudre à le porter, ainsi placé, en traversant une grande partie de la ville du Cap, pour regagner ma demeure. Je le ramenai

à son poste ordinaire, je l'y attachai, et il fut tout le reste du jour d'une gaieté folle.

Quoique *Faquin* fît presque le rôle d'un bon chien, en se fâchant et criant contre toutes les personnes qui ne lui étoient pas familières, il ne mordoit jamais.

Un jour qu'un jeune pigeonneau vint à passer très-près de lui en volant, il l'abattit d'un coup de patte, et se jetoit sur lui pour le tuer sans doute, lorsque mes domestiques l'en empêchèrent. Rentré chez moi, l'on me raconta ce fait de chasse ; je fis apporter le pigeonneau, mais *Faquin* avoit démêlé, je ne sais comment, que je n'avois pas le dessein d'encourager ses talens en ce genre ; il fut embarrassé ; alors je lui montrai une petite houssine, dont je le menaçois quelquefois, et ce fut assez pour que depuis, il souffrît, sans paroître s'en occuper, tous les pigeons du voisinage, aussi près de lui qu'ils leur plaisoient d'y venir.

Comme le dit Buffon, dans son addition à l'article du Sajou brun, (Supplément t. 7, p. 106, édition in-4°), mon *Faquin* mangeoit de tout, et principalement des fruits et de gros insectes. Il étoit très-friand d'araignées, et buvoit des vins et des liqueurs de toutes les espèces. Il se lavoit aussi très-fréquemment les mains avec son urine, et il s'en frottoit le corps et même la face.

Lorsqu'on lui présentoit du tabac en poudre, il évitoit de le flairer, mais il en prenoit très-volontiers avec ses mains, et il s'en frottoit le corps en

faisant des grimaces et s'agitant beaucoup; j'observai même que durant cette friction, l'émission de son urine étoit plus fréquente, et que l'espèce d'ablution à laquelle il l'employoit, étoit plus soigneusement faite. J'ai toujours pensé que cet usage de l'urine, sur-tout mêlée au tabac, étoit utile à cet animal, pour se débarrasser des insectes qui trouvent un asyle dans son poil.

Les nègres recourent avec grand plaisir au Cay, pour se faire chercher des poux. Il est assez curieux de voir avec quelle dextérité cet animal les découvre, en séparant artistement les cheveux au moyen de ses doigts, et autant il en découvre, autant on en entend croquer sous ses dents.

Mon *Faquin* ne démentoit point son espèce, ni par son indécence, ni par sa lasciveté, et la vue d'une femme étoit toujours un éveil pour sa lubricité; posture, agitations, gestes, érections, tout la peignoit.

Je lui fis amener un jour une jeune Mona femelle (1). Dès qu'il l'aperçut, il montra le plus violent désir d'en jouir. Elle demeura d'abord extrêmement indifférente à toutes les caresses qu'il lui faisoit; mais lorsqu'il fut assez ardent pour vouloir employer la force, elle résista; il n'en devint que plus impérieux. Elle l'évita par mille sauts, le mordit lorsque son adresse ne lui suffit

(1) C'est la Diane de Linné. Voyez le volume des Oeuvres posthumes de Buffon, ou Supplément, t. 7, p. 75, édit. in-4.º

plus, et *Faquin* passoit à un état qui sembloit tenir de la fureur lorsque je fis retirer la femelle. Plus de six heures encore, après cet infructueux assaut, la galerie ouverte où il avoit été livré exhaloit une odeur d'une extrême fétidité, et dont mon Cay étoit la source; il fut triste tout le reste de la journée, et refusa de manger.

J'ai vu plusieurs fois des Cays satisfaire leur passion brutale sur de jeunes chats de deux sexes, qui ne paroissoient cependant pas partager les émotions de l'acte auquel ils n'opposoient non plus aucune résistance.

Un jour, un de mes domestiques m'apporta *Faquin* dans un état de convulsions violentes. Je soupçonnai d'abord qu'il avoit mangé imprudemment quelque chose de dangereux, ou même que ses petits larcins en friandises lui avoient attiré quelque vengeance secrète, mais cruelle. J'imaginai de lui donner de l'huile d'olive avec une cuiller. C'étoit un spectacle touchant que celui de ce petit animal que sa gaieté faisoit chérir, surmontant, à ma voix, les douleurs atroces qu'il éprouvoit, pour ouvrir la bouche et avaler l'huile. Il périt en peu d'heures. Mes domestiques, qui avoient deviné mes soupçons, voulurent que je l'ouvrisse, et je trouvai, depuis la bouche jusqu'à son estomac, la preuve qu'il étoit mort des suites d'un vol qu'il avoit fait dans une casserolle de riz au lait sortant du four, où l'on voyoit encore les traces de ses mains et de ses dents.

Je remplaçai, en 1780, mon Cay par un autre qui étoit cependant loin de l'intelligence du premier, quoiqu'il eût pu paroître très-aimable sans cette comparaison. Les caractères principaux et les mœurs habituelles étoient les mêmes. Cependant, ce dernier Cay, que j'appelai *Coco*, étoit moins généralement doux, et il y avoit des individus pour lesquels il montroit une antipathie sans cause apparente; par exemple, ce n'étoit que par la crainte d'un châtiment auquel il m'avoit forcé de recourir plusieurs fois, et encore sous mes yeux seulement, qu'il souffroit que ma fille le touchât; tandis que son grand plaisir étoit de se coucher entre les jambes de mon fils, sans que les douleurs involontaires que l'enfant lui faisoit éprouver quelquefois, le portât jamais à le mordre. Il crioit seulement pour qu'on vînt le sauver de ses mains, et un instant après, il se livroit au même risque, sans crainte comme sans rancune.

J'ai perdu ce dernier Cay dans le froid excessif du mois de janvier 1784, à Paris, où je l'avois amené quatre mois auparavant. Je trouvai, en l'ouvrant, que plusieurs parties de vaisseaux étoient vides de sang.

Je pourrois, si c'en étoit ici la place, citer plusieurs autres traits des mœurs de différens Singes.

J'ai vu, par exemple, à la Martinique, un Babouin d'une espèce moyenne, qui avoit conçu une passion si violente pour la fille de son maître, jeune personne que sa beauté faisoit sans doute

régner, même sur les brutes, qu'il ne pouvoit l'apercevoir sans étaler sa frénésie de toutes les manières. A cet amour effréné se joignoit une jalousie furieuse pour tous les hommes qui approchoient d'elle, et il sembloit qu'il eût deviné qu'il en étoit un parmi eux dont elle ne recevoit pas les voeux avec indifférence.

Un jour que, pour mettre ce discernement du Babouin à l'épreuve, elle consentit à se laisser baiser la main, l'animal fendit l'air de ses cris, tenta tous les efforts pour rompre la double chaîne qui le retenoit, et manifesta une colère si effrayante, qu'on fit enfuir celui qui l'avoit ainsi excitée, et qu'on prit dès-lors la résolution de vendre le Babouin à quelqu'un qui désiroit le mener en France. (*Note du Traducteur*).

DES CHAUVE-SOURIS.

Ici on les appelle *Mbopi*, mais je préfère le nom de Chauve-Souris.

En tout elles sont d'une laideur horrible, et semblent offrir un renversement de toutes les règles; et dans la réalité, peut-on dire autre chose d'animaux qui sont mitoyens entre les oiseaux et les quadrupèdes!

Les Chauve-Souris ont en commun avec les oiseaux, de voler et d'avoir une poitrine large et charnue; et en commun avec les quadrupèdes, la tête, le museau, les dents, les oreilles, la langue, les pieds, la faculté de marcher à quatre pattes, la queue, la reproduction, le poil, les mamelles, l'allaitement et les parties sexuelles. Quoique leurs ailes soient plutôt des bras sans poils ni plumes, avec un pouce et son ongle bien marqués, les autres doigts, d'ailleurs bien ébauchés, sont monstrueux, parce qu'ils sont, à plus proprement parler, des os minces extrêmement prolongés, et enveloppés dans une

membrane qui les unit au corps, aux bras, aux jambes et à la queue s'il y en a une. De manière que, tout bien pesé, les Chauve-Souris ne sont ni oiseaux ni quadrupèdes ; mais elles se rapprochent beaucoup plus de ces derniers.

Comme leurs jambes ne sont pas longues, et qu'elles sont placées un peu en arrière, et que les ailes sont très-étendues, elles ne peuvent ni s'élever du sol ni marcher qu'avec difficulté. Toutes ont le museau et la bouche fendus, les dents et les canines affilées, et l'œil très-petit, placé près l'oreille, dernier caractère qui les sépare des oiseaux et des quadrupèdes nocturnes, puisque ceux-ci ont les yeux gros et saillans. Les oreilles sont grandes et pelées, et les cinq doigts de chaque pied sont égaux entre eux, point unis par une membrane, et ont des ongles aigus et perpendiculaires aux doigts.

Les Chauve-Souris passent le jour dans des cachettes, sous les toits, dans des cavernes, dans les trous des arbres, souvent réunies en grand nombre, et elles sortent avec le crépuscule et la lune, se mettant, chacune à voler de son côté avec une étrange incertitude, et avec tant de facilité, que jamais elles ne se

lassent ni ne se posent, qu'en rentrant dans leur gîte, le matin.

Elles souillent beaucoup les sacristies et les temples, avec leurs excrémens noirs et huileux, qui forment quelquefois une croûte de quelques pouces ; pour cette raison et pour d'autres, il seroit utile, en quelque façon, qu'on les exterminât.

Elles mangent des insectes ailés, et encore des raisins et d'autres fruits.

Elles sont si sensibles au froid, que lorsqu'il en fait, elles passent beaucoup de jours sans manger et sans sortir de leurs cavernes, où elles existent dans un tel état d'engourdissement, que quelquefois elles paroissent mortes. Elles pourroient éviter ce misérable état par la transmigration, mais elles ne le font point.

Il n'y a point de différence dans les deux sexes.

Personne ne mange de la chair de Chauve-Souris ; elle n'est une pâture que pour les oiseaux de proie nocturnes et les petits faucons.

On peut séparer les Chauve-Souris en deux classes, par des caractères très-remarquables.

Celles de la première manquent de queue,

et ont une espèce de crête ou membrane postiche au-dessus et autour de la pointe du museau, avec les narines en-dedans de cette membrane.

La seconde classe a une queue ; elle n'a point la membrane, et le museau est un peu retroussé vers sa pointe, où sont les passages de l'odorat ; ces conduits sont ronds et très-séparés par un canal fort apparent.

Buffon (*a*) décrit bien les Chauve-Souris en général ; mais je dois dire qu'elles volent avec moins d'effort et qu'elles tournent avec plus de facilité qu'il ne se le figure. Du reste, il parle si superficiellement des Chauve-Souris de France, qu'il ne donne point assez de lumières pour les comparer avec les miennes (*b*). Cependant toutes celles-ci me paroissent différentes de celles de France.

Les planches sont faites de manière à mériter la plus rigoureuse censure ; et en géné-

---

(*a*) Traduction, t. 10, p. 182 et suiv. — Original, t. 2, p. 330 et suiv. — T. 8, p. 113 et suiv., édit. in-4.°

(*b*) On a besoin de se ressouvenir encore ici que Don Félix d'Azara n'a pas connu la partie du travail de Daubenton. (*Note du Traducteur*).

ral, celles qu'on trouve dans Buffon n'inspirent pas la confiance (*a*).

(*a*) Je répète que ce reproche porte d'abord sur les planches de la traduction espagnole, puis sur celles de l'édition française in-12 que j'ai désignée, p. LVIII. (*Note du Traducteur*).

CHAUVE-SOURIS PREMIERE,

OU

CHAUVE-SOURIS OBSCURE ET RAYÉE.

Je ne l'ai point vue, mais mon ami Noséda l'a décrite dans son habitation, de la manière suivante :

» Longueur, 4 pouces 1 sixième (11 centimètres).

» Queue, (zéro).

» Envergure, ou distance de la pointe d'une aile à la pointe de l'autre, 19 pouces 1 tiers (52 centimètres et demi); la peau qui sert d'aile traverse l'entre-deux des jambes.

» Depuis la plante du pied de devant, les os se divisent en cinq portions, qui courent entre les ailes, et servent à les diriger.

» La couleur du corps est obscure-roussâtre, et il part du nez une bande blanche, qui va atteindre l'oreille par le côté de la tête.

» De la pointe du museau à la base de l'oreille, il y a 10 lignes (2 centimètres 1 cinquième), et jusqu'à l'œil, 5 lignes (plus de 11 millimètres), et d'une oreille à l'autre, une seule ligne (2 millimètres).

» Au-dessus du nez, est un chapiteau de peau de la forme d'une lancette, et qui jusqu'à la pointe du museau, a 7 lignes (plus de 15 millimètres).

» L'oreille est comme celle de la Souris, quoique plus ouverte, et elle a une extrémité ronde et longue de 8 lignes (18 millimètres). Au centre, est une petite élévation, produite par une membrane polie, et qui est une espèce de diaphragme pour le conduit de l'oreille ».

CHAUVE-SOURIS SECONDE,

OU

CHAUVE-SOURIS BRUNE ET RAYÉE.

J'EN ai eu beaucoup qui étoient semblables entre elles.

Longueur, 2 pouces 3 quarts (7 centimètres et demi).

Queue, (zéro).

Envergure, ou plus grande longueur des ailes bien étendues, 13 pouces (35 centimètres).

Sa couleur est brune et s'éclaircit en-dessous. Une raie blanche naît du coccix, et va en ligne droite jusqu'au haut de l'occiput; puis, deux bandes qui sont blanches aussi, vont, de chaque narine où elles commencent, se terminer près de l'oreille, dans la partie la plus élevée de l'occiput, tandis que deux autres bandes, qui ont chacune leur origine à l'un des angles de

la bouche, vont jusqu'à la partie inférieure de l'oreille : ces dernières sont également droites et blanches.

L'oreille est pelée, haute de 7 lignes (un centimètre et demi), large de 5 lignes (11 millimètres), très-droite, et elle a en-dedans une pointe très-marquée. Son contour a deux ondes dans la partie extérieure, et dans le reste il est presque plat.

A une ligne (2 millimètres) de l'extrémité du museau, qui n'est point aigu, commence une membrane ronde de 3 lignes (près de 7 millimètres) de diamètre, collée comme un emplâtre, et dans laquelle sont les narines ; entre celles-ci naît une membrane, élevée de 4 lignes (9 millimètres), qui se termine en pointe aiguë, dont la direction forme un angle de 70 degrés avec le front, et qui est collé seulement entre les narines, et a des plis dans sa longueur.

Dans la mâchoire supérieure, sont deux incisives, puis une canine longue et forte de chaque côté, et six molaires aiguës.

Dans la mâchoire inférieure, on ne voit point d'incisives, mais des canines et sept molaires de chaque côté.

CHAUVE-SOURIS.

CHAUVE-SOURIS TROISIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS BRUNE.

Vespertilio spectrum. — LINNÉ.
Vampire. — BUFFON.
Spectre vampire. — LA CÉPÈDE.

J'EN ai eu un grand nombre ; elles étoient toutes entre elles d'une identité constante ; mais elles diffèrent de toutes les autres Chauve-Souris, en ce que, posées à terre, elles y courent presqu'aussi vîte qu'un rat, et en ce qu'elles aiment à sucer le sang. Quelquefois elles mordent les crêtes et les barbes des volailles qui sont endormies, et en sucent le sang ; d'où il résulte que ces volailles meurent, parce que la gangrène s'engendre dans les plaies. Elles mordent aussi les chevaux, les mulets, les ânes et les bêtes à corne ; d'ordinaire aux fesses, aux épaules ou au cou, parce qu'elles trouvent, dans ces parties, la facilité de s'attacher à la crinière ou à la queue.

Enfin, l'homme n'est point à l'abri de leurs attaques, et à cet égard, je puis donner un témoignage certain, parce qu'elles ont mordu quatre fois le gros du bout de mes doigts de pieds, tandis que je dormois en pleine campagne, dans des cases. Les blessures qu'elles me firent, sans que je les eusse senties, étoient circulaires ou elliptiques, d'une ligne à une ligne et demie (2 à 3 millimètres) de diamètre; mais si peu profondes, qu'elles ne percèrent pas entièrement ma peau, et l'on reconnoissoit qu'elles avoient été faites en arrachant une petite bouchée, et non pas en piquant, comme on pourroit le croire. Outre le sang qu'elles sucèrent, je juge que celui qui coula, pouvoit être d'une demi-once (d'environ 15 grammes), lorsque leur attaque m'en tira le plus; mais, comme l'épanchement pour les chevaux et les bœufs, est d'environ 3 onces (près de 92 grammes), et que le cuir de ces animaux est très-épais, il est à croire que les blessures sont plus grandes et plus profondes. Ce sang ne vient ni des veines ni des artères, parce que la blessure ne va point jusque-là, mais des vaisseaux capillaires de la peau, d'où les Chauve-Souris le tirent sans doute en suçant ou en léchant.

Quoique mes plaies aient été douloureuses pendant plusieurs jours, elles furent de si peu d'importance, que je n'y appliquai aucun remède.

A cause de cela, à cause que ces blessures sont sans danger, et parce que les Chauve-Souris ne les font que dans les nuits où elles éprouvent une disette d'autres alimens ; nul ne craint ici ces animaux, et personne ne s'en occupe, quoiqu'on dise d'eux que, pour endormir le sentiment chez leur victime, ils caressent et rafraîchissent, en battant leurs ailes, la partie qu'ils vont mordre et sucer.

Longueur, 2 pouces 3 quarts (7 centimètres et demi).

Queue (zéro).

Envergure, 15 pouces 3 quarts (42 cent.)

La couleur est brune et un peu plus claire en-dessous.

La membrane de l'aile va au tibia, à 4 lignes (9 millimètres) de son articulation.

L'oreille est aiguë, droite, haute de 8 lignes (18 millimètres) depuis sa base, et en-dedans il y a une autre petite oreille qui sort peu.

Le museau est plutôt aigu que plat, et sur sa pointe est une membrane divisée en deux;

formant deux pointes dans le haut, et dans ces pointes sont les narines. En arrière de ces membranes, de chaque côté, est un pli notable, parallèle à la bordure de la membrane du nez; et de la partie intermédiaire des deux pointes, naît une autre membrane qui a, dans son milieu, une profondeur sensible, et dont les bords excèdent beaucoup moins que dans les emplâtres des autres Chauve-Souris, et ne se terminent pas en pointe, mais en rond, dans la partie supérieure.

La mâchoire inférieure excède un peu, et la physionomie est extrêmement laide.

Buffon (*a*) appelle cette Chauve-Souris *Vampire ;* et comme il ne l'a pas vue, il en rapporte ce qu'il en a lu dans beaucoup d'autres. Quant à ce que ceux-ci ont dit de la grandeur et des mœurs de cette Chauve-Souris, cela est excessivement exagéré et plein de mensonges, que je ne combattrai point un à un, puisqu'il suffit de s'étayer de ma description pour qu'on voie s'évanouir toutes les choses fausses qu'on a écrites de cet animal.

(*a*) Traduction, t. 12, p. 11 et suivantes. — Original, t. 4, p. 13. — T. 10, p. 55, édition in-4.°

CHAUVE-SOURIS QUATRIEME

OU

CHAUVE-SOURIS BRUN-ROUGEATRE.

Vespertilio hastatus. — LINNÉ.

Chauve-Souris fer-de-lance. — BUFFON.

Phyllostome fer-de-lance. — LA CÉPÈDE.

LONGUEUR, 2 pouces 1 quart (6 centimètres).

Queue (zéro).

Envergure, 12 pouces (32 centimètres et demi).

Sa couleur est brun-rougeâtre en-dessus, et brun-blanchâtre en-dessous.

L'oreille est aiguë, droite, haute de 6 lignes (13 millimètres), large de 4 lignes (9 millimètres), et elle a en dedans une pointe remarquable.)

Au-dessous de la pointe du museau, il y a une membrane comme un emplâtre collé, dans

la base duquel sont les narines ; et cette membrane s'élève de 3 lignes (près de 7 millimètres), avec la forme de la lance d'une banière militaire, et sa largeur est d'un peu plus de 3 lignes (près de 7 millimètres).

La mâchoire supérieure est un peu en arrière ; elle a deux incisives, puis après une séparation assez marquée, est une canine de chaque côté.

Il y a plus d'incisives dans la mâchoire inférieure ; elles sont réunies, et l'on ne peut pas les compter. De chaque côté est une canine collée à ces incisives, mais moindre que celles d'en-haut.

L'œil, quoique petit, est un peu plus grand que dans les autres Chauve-Souris, et il est placé à une égale distance de l'oreille et du museau, qui est très-obtus et peu fendu.

Buffon (*a*) appelle cette quatrième Chauve-Souris, Chauve-Souris *fer-de-lance*, et il erre en lui donnant un peu de queue.

Dans sa nomenclature, il dit que c'est le *Vespertilio americanus vulgaris* de Séba ;

(*a*) Traduction, t. 10, p. 189. — Original, t. 6, p. 167. — T. 13, p. 226, édit. in-4.°

mais comme il y en a d'autres plus communes ici, il est à croire qu'il se trompe dans cette opinion.

La phrase de Brisson qui est *Vespertilio murini coloris, pedibus anticis tetradactylis, posticis pentadactylis naso cristato*, indépendamment de l'erreur que Buffon lui reproche des quatre doigts dans l'aile, appartient aussi bien, et peut-être mieux, à la Chauve-Souris précédente qu'à celle à qui Buffon l'applique, et même l'on peut dire qu'elle s'adapte à toutes les Chauve-Souris sans queue.

Je répète la même chose des phrases de Sloane et de Linné, qui sont : *Vespertilio rostro appendice auriculæ forma donato ;* et *Perspicillatus vespertilio ecaudatus, naso foliato, plano acuminato.*

Ensuite Buffon parle de diverses autres Chauve-Souris avec tant de légèreté, qu'il ne les caractérise point assez pour connoître si elles sont ou non du nombre des miennes.

CHAUVE-SOURIS CINQUIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS ROUGEATRE.

J'EN ai eu beaucoup, et elles étoient toutes identiques entre elles.

Longueur, 4 pouces et demi (12 centimètres).

Queue, 10 lignes (22 millimètres)'

Envergure, 22 pouces et demi (61 centimètres). Mais si on tire la membrane qui enveloppe entièrement la queue (moins sa petite pointe), elle s'alonge de 2 pouces (5 centimètres 2 cinquièmes), ce qui augmente la longueur totale.

Le poil est, dans le dessous de l'animal, couleur de tabac de Séville pâle; par dessus il est de même, mais fondu avec du brun, et l'épine du dos est marquée par une ligne d'une couleur plus claire.

La membrane de la queue naît de la che-

ville du pied, et celle de l'aile naît du milieu du tibia.

L'oreille se dirige en avant ; elle est extrêmement aiguë, transparente, longue de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers) depuis son point le plus inférieur, c'est à-dire, mesurée comme elle l'a été dans toutes les autres Chauve-Souris ; plus large à son milieu où elle a 4 lignes et demie (1 centimètre) ; et en-dedans on voit une petite pointe courte. Dans la partie inférieure de l'oreille, et au-dessous de cette pointe, la bordure sort de 1 ligne (2 millimètres) en formant un pli.

La tête est très-plate en-dessus.

Le museau est pelé, assez aigu, un peu retroussé, et divisé par le canal qui sépare les narines.

La bouche est étrange, formée de trois arcs concaves en-dehors ; deux vont, depuis un point qui est un peu hors de chaque narine, jusqu'aux angles de la bouche, et le troisième, d'un angle à l'autre de la bouche, sans que la mâchoire inférieure soit retirée.

Il y a en haut deux incisives, et les canines ont 4 lignes (9 millimètres).

Les canines d'en-bas sont beaucoup plus petites.

CHAUVE-SOURIS SIXIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS CHATAINE.

Je l'achetai, et je ne sache point qu'on en ait vu une autre.

Longueur, 4 pouces 3 quarts (près de 13 centimètres).

Queue, 1 pouce 11 douzièmes (52 millimètres).

Envergure, 13 pouces 3 quarts (37 centimètres).

Son poil est serré, doux, pas long, châtain en dessus, et blanchâtre en dessous, avec l'aile noirâtre.

Sa membrane s'unit au tibia un peu au-dessus de la cheville du pied, et de la cheville naît la membrane qui va occuper les 2 tiers de la queue.

Du front part un fil ou ruban aigu qui se rend à la pointe du museau où sont des narines

proéminentes , rondes et séparées par un canal.

L'oreille est haute de 6 lignes (13 millimètres), arrondie vers le haut et un peu inclinée en avant ; mais si large qu'elle touche le fil ou ruban dont on vient de parler, dans le haut du front. En arrière et au-dessous de cette oreille , en est une autre petite et lenticulaire.

Dans la mâchoire supérieure sont deux canines assez séparées et fortes , et entre elles sont deux autres petites canines de la même largeur.

En bas sont deux canines pas aussi fortes que les plus grandes d'en haut, mais peu séparées, divergentes , et sans qu'on remarque des incisives entre elles.

CHAUVE-SOURIS SEPTIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS BRUN-BLANCHATRE.

J'ai possédé divers individus de cette espèce, et ils étoient identiques entre eux.

Longueur, 4 pouces 1 tiers (11 centimètres 2 tiers).

Queue, 23 lignes (5 centimètres).

Envergure, 11 pouces et demi (31 centimètres un tiers).

Le poil est extrêmement doux, plus long que d'ordinaire, et d'un brun très-blanchâtre. C'est de la même couleur qu'est la membrane de la queue ; cette dernière est velue, excepté dans sa bordure.

L'aile est couleur de mûre, excepté les doigts et le voisinage du bras et du corps, qui sont brun-blanchâtres. L'aile est unie au métatarse, et la membrane qui va à l'extrémité de la queue naît un peu plus haut ; les vertèbres de la queue sont très-longues et minces.

L'oreille est comme celle du rat ; elle est haute de 7 lignes (1 centimètre et demi) ; elle présente presque son ouverture en avant ; elle est un peu aiguë à sa pointe , un peu inclinée vers le front , et encore vers le côté , et de son intérieur naît une pointe aiguë comme celle d'une épée.

Le museau n'est pas aigu , et il est divisé , à son extrémité pelée , par un canal , comme celui de la Chauve-Souris précédente.

La mâchoire supérieure excède un peu ; mais cet excédant , et même un peu plus d'espace encore , manque d'os , et par conséquent d'incisives , et peut se retrousser facilement ; cependant plus en-dedans est une longue canine de chaque côté , jointe à laquelle et vers la partie extérieure , est une petite dent aiguë , que l'on pourroit appeller incisive , si elle n'étoit pas démesurément éloignée de son analogue de l'autre côté.

Dans la mâchoire inférieure , l'on n'aperçoit point d'incisives , mais le tact les découvre , et l'on voit , de chaque côté, une canine un peu plus grande que celle d'en haut.

CHAUVE-SOURIS HUITIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS OBSCURE.

Longueur, 4 pouces (près de 11 centi-mètres.

Queue, 1 pouce et demi (4 centimètres).

Envergure, 12 pouces (32 centimètres et demi).

Sa couleur est brun-obscur et plus blanchâtre en-dessous.

Une autre avoit 5 pouces 3 quarts (plus de 15 centimètres) de longueur, et les autres dimensions proportionnelles, avec une couleur plus foncée.

Je vais continuer à parler de la première.

Une membrane naît de la cheville du pied et se termine au milieu de la queue. La moitié non enveloppée de celle-ci, a de chaque côté un rudiment de membrane.

L'oreille est horizontale, extrêmement large, et touche l'autre à 3 lignes (6 millimètres) de

la pointe du museau. Elle est arrondie, et en-dedans, ou plutôt en-dessous, est une autre petite oreille verticale.

Le nez et sa séparation sont comme dans les Chauve-Souris précédentes.

La mâchoire inférieure est très-obtuse et ronde, et la lèvre supérieure a beaucoup de rides verticales.

La langue a cela d'extraordinaire, qu'à plus de la moitié de sa longueur, il y en a une autre comme collée sur elle.

La mâchoire inférieure a deux canines fortes, et il y en a deux plus longues en haut; entre ces dernières, et avec une séparation, sont deux incisives, et entre celles d'en bas on n'en voit point; mais le toucher les fait trouver.

CHAUVE-SOURIS NEUVIEME,

OU

PETITE CHAUVE-SOURIS OBSCURE.

LONGUEUR, 3 pouces 10 lignes (1 décimètre 1 cinquième).

Queue, 1 pouce et demi (4 centimètres).

Envergure, 11 pouces 2 tiers (près de 32 centimètres).

Son poil est court, très-doux, brun-obscur en-dessus et brun en-dessous.

De la jointure du tarse naît la membrane qui va au milieu de la queue, comme dans la Chauve-Souris précédente.

L'oreille est très-large, arrondie, très-longue, et elle touche l'autre à 2 lignes (4 millimètres) de la pointe du museau. Dans leur partie intérieure, on voit des stries semblables à celles de quelques coquilles, et elles ont, dans la partie antérieure, un grand pli en dessous qui forme une grande concavité où l'œil est caché. Cette Chauve-Souris n'a pas la seconde oreille verticale

verticale de la précédente au-dessous de la grande, ni la lenticulaire qu'a la Chauve-Souris qui suit.

Les narines sont comme dans les précédentes, et la mâchoire inférieure est très-obtuse et retirée. La lèvre supérieure a des plis verticaux. La langue, les canines, les incisives et les molaires, sont comme dans la Chauve-Souris huitième, et la membrane s'unit à la jambe, à la moitié du tibia.

Je tuai la Chauve-Souris actuelle au mois de mai (en floréal), dans la capitale du Paraguay.

CHAUVE-SOURIS DIXIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS BRUN-CANNELLE.

Longueur, 3 pouces et demi (9 centimètres 1 tiers).

Queue, 16 lignes (3 centimètres 3 cinquièmes).

Envergure, 10 pouces 1 tiers (28 centimètres).

Le poil est court, doux au-delà de toute expression, brun-cannelle et plus clair en dessous.

La membrane enveloppe plus de la moitié de la queue, et la suit par un rudiment de chaque côté, jusqu'à sa pointe.

Quoique les oreilles s'unissent à 2 lignes et demie (5 millimètres) de la pointe du museau, elles sont plutot petites que grandes et horizontales; et de la partie inférieure et postérieure de chacune d'elles, naît une espèce d'oreille, épaisse, lenticulaire, et dirigée vers l'œil.

Le museau est passablement aigu et fendu, comme dans les autres espèces.

La mâchoire inférieure est large et retirée ; la supérieure a en-avant deux canines avec une seule incisive au milieu. C'est la même chose en bas, mais tout y est plus court ; d'ailleurs il y a beaucoup d'autres dents et des molaires dans le reste des mâchoires.

CHAUVE-SOURIS ONZIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS CANNELLE.

LONGUEUR, 3 pouces 1 ligne (8 centimètres 1 cinquième).

Queue, 13 lignes (près de 3 centimètres).

Envergure, 9 pouces 2 lignes (près de 25 centimètres).

Le poil est court, cannelle en-haut, et de la couleur du roseau en-bas.

Les membranes de l'aile et celle qui va à l'extrémite de la queue, naissent à l'articulation du tarse.

L'oreille est très-aiguë, haute de 5 lignes et demie (12 millimètres), et en-dedans en est une autre *longuette*, étroite et aiguë comme un poinçon.

Les narines sont comme dans les Chauve-Souris précédentes.

Le museau est un peu aigu, et la moitié supérieure est un peu avancée.

Dans la mâchoire d'en-haut, est une incisive de chaque côté, laissant un espace au milieu; ensuite vient une canine.

En-bas, il paroît y avoir deux incisives réunies, et tout de suite deux canines.

Le membre est pendant, et les testicules sont hors du corps, séparés l'un de l'autre, collés sur les côtés de la queue, et enveloppés dans la membrane de celle-ci.

CHAUVE-SOURIS DOUZIEME,

OU

CHAUVE-SOURIS BRUN-OBSCUR.

LONGUEUR, 3 pouces (8 centimètres).

Queue, 15 lignes (3 centimètres 1 tiers).

Envergure, 8 pouces 2 tiers (23 centimètres et demi).

Le poil est brun-obscur en-dessus, et en-dessous d'un brun qui blanchit dans la partie postérieure.

La membrane de la queue naît de l'articulation du tarse. Là même, commence la membrane qui enveloppe entièrement la queue, laquelle est très-menue et a des vertèbres très-longues.

L'oreille est comme celle de la Souris ou de la Chauve-Souris brun-blanchâtre. Elle est longue de 6 lignes et demie (14 millimètres).

De son intérieur naît une pointe comme celle d'une épée très-aiguë.

Le museau est un peu aplati et ressemble à celui du Chien-dogue.

Il paroît qu'il y a dans la mâchoire supérieure, une incisive au milieu et une de chaque côté, et tout de suite une canine. En-bas, elles sont si petites, que l'on ne les aperçoit pas.

Depuis, j'ai eu diverses Chauve-Souris de l'espèce actuelle, toutes semblables entre elles, longues de 2 pouces et demi (6 centimètres 2 tiers).

La queue, 1 pouce (2 centimètres 2 tiers).

L'envergure de 8 pouces 5 sixièmes (près de 24 centimètres).

Le poil en-dessus étoit presque noir, et en-dessous obscur; mais comme s'il étoit poudré de blanc, parce que les pointes sont blanches, et tout va blanchissant en arrière.

L'oreille est aiguë comme celle de la Souris. Elle est aussi comme celle du premier individu de cet article, et je répète que je regarde comme étant de la même espèce, tous les individus que je viens de citer, sous la dénomination de Chauve-Souris douzième, ou Chauve-Souris brun-obscur.

DES CHEVAUX.

En voyageant dans ces contrées, j'ai fait quelques observations, et j'ai acquis des notions sur les grands animaux, amenés par les Conquérans Espagnols ; je vais les rapporter, sans pour cela m'astreindre à donner des descriptions formelles de chaque espèce.

Don Pierre de Mendoze, venu avec une flotte, fonda en 1535 la cité de Buenos-Ayres. Elle se dépeupla bientôt après, parce que les habitans passèrent au Paraguay, mais d'une manière si incommode et si précipitée, qu'ils ne purent emmener avec eux toutes les Jumens qu'ils avoient tirées d'Andalousie et de l'île de Ténérif, et qu'ils se virent obligés d'en abandonner plusieurs.

Don Jean de Garay établit Buenos-Ayres de nouveau, le 11 août 1580, avec soixante habitans du Paraguay, qui y trouvèrent déjà un assez grand nombre de Chevaux sauvages, provenus de ces Jumens, et ils entreprirent de dompter ceux dont ils purent s'emparer. Les agens de la fiscalité s'y opposèrent, en prétendant que ces

Chevaux devoient appartenir au roi, et comme cet incident donna lieu à des actes judiciaires, j'ai vu, dans les archives du Paraguay, le jugement qui, en 1596, déclara la prétention du fisc injuste, et décida que les Conquérans devenoient les propriétaires des Chevaux sauvages dont ils parvenoient à se rendre maîtres.

Telle est l'origine de l'innombrable quantité de Chevaux sauvages qui existe dans le Sud de la rivière de la Plate, qui s'est propagée jusqu'à Rio-Negro, et même dans toute la terre des Patagons, à ce que l'on prétend.

On appeloit d'abord ces animaux *Alzados* (insurgés) ou *Cimarronnes* (marrons, fugitifs), comme on le fait encore aujourd'hui; mais les *Quérandis*, ces Indiens non-soumis, que nous nommons actuellement *Pampas*, leur ayant donné l'épithète de *Vagabonds*, les Espagnols l'ont adoptée.

Il y a aussi des Chevaux vagabonds au Nord de la rivière de la Plate, mais pas au-delà des établissemens les plus Méridionaux de nos Missions, chez les Indiens Guaranis. Ces animaux tirent sans doute leur origine de quelques Jumens abandonnées par les Espagnols de Saint-Jean-Baptiste.

Saint-Jean-Baptiste étoit une cité que le capitaine Jean Roméro fonda en 1552, en face du point où est Buenos-Ayres, et à l'endroit où la rivière Saint-Jean se jette dans la rivière de la Plate. Cette cité ayant été attaquée par les Indiens barbares, au mois d'octobre de la même année 1552, les habitans retournèrent au Paraguay d'où ils étoient venus, laissant, malgré eux, des animaux que les circonstances ne leur permettoient pas d'emmener.

Les Chevaux sauvages de toutes ces contrées vivent en troupes nombreuses, et ce n'est pas une exagération de dire qu'on voit quelquefois de ces troupes, composées de dix mille individus. Ces animaux sont tout-à-la-fois incommodes et nuisibles, parce que, outre qu'ils consomment un pâture dont on pourroit tirer un meilleur parti, ils aperçoivent à peine des Chevaux domestiques, qu'ils courent au galop, et, passsant au milieu d'eux ou près d'eux, ils les appellent, les caressent avec des hennissemens graves et prolongés qui expriment l'affection; ils parviennent ainsi à les séduire; ceux-ci se réunissent à eux sans répugnance, et désormais ne formant plus qu'une troupe, ils partent pour jamais.

Aussi arrive-t-il quelquefois aux voyageurs, qui sont toujours obligés d'avoir dans ces endroits une troupe de Chevaux domestiques en avant pour relayer, que les Vagabonds les séduisent et laissent ces voyageurs dans l'impuissance de continuer leur route. Pour éviter un aussi grand inconvénient, il est indispensable, qu'en apercevant les Vagabonds, qui accourent infailliblement, ils fassent une halte ou suspendent du moins leur marche, afin de veiller à leurs Chevaux qui sont en liberté, et d'aller vers les Vagabonds, pour tâcher de les effrayer et de les forcer à s'éloigner.

Dans leur méthode de poursuite, les Vagabonds ne vont point en ligne de bataille; mais quelques-uns d'eux sont détachés en avant et tous les autres suivent, en formant une colonne qui ne laisse jamais aucun intervalle vide, et que rien ne peut rompre. Tout ce que cette colonne consent à faire, c'est de changer un peu sa direction, et de s'éloigner si l'on parvient à l'alarmer. Quelquefois ces troupes font un grand nombre de circuits autour de ceux qui cherchent à les épouvanter, avant de se déterminer à s'en aller, et d'autres fois elles ne font qu'un seul tour et ne reparoissent plus.

La chose heureuse, c'est que ces manœuvres n'ont pas lieu durant la nuit, soit parce que les Vagabonds ne voient ou ne discernent pas alors les Chevaux dociles, soit parce qu'eux-mêmes sont alors atteints de frayeur (*a*). J'ignore si les Chevaux sauvages tentent de se séduire réciproquement, parce que jamais deux de leurs troupes n'ont été assez près l'une de l'autre, pour que j'aie pu les apercevoir en même-tems.

Les Indiens Pampas non-soumis, mangent la chair de ces animaux sauvages, principalement celle des Poulains, des Poulines et des Jumens, et quelquefois ils châtrent quelques-uns des premiers pour les dompter. Les Espagnols n'en mangent jamais, quoiqu'il leur arrive quelquefois de tuer une Jument très-grasse, pour faire du feu avec sa graisse et ses os, dans la contrée des Pampas, où il y a une extrême rareté de bois à brûler. Il leur arrive aussi par fantaisie, de prendre un Vagabond, et de le soumettre, en l'attachant à un pieu, et le laissant deux ou trois jours sans boire ni manger, et de le monter ensuite. Mais ils le châtrent aussitôt,

(*a*) C'est sans doute aussi parce que ces Chevaux sauvages dorment. (*Note du Traducteur*).

parce que personne ne monte que les hongres, que l'on nomme *Chevaux*, tandis que les *Chevaux entiers*, sont appelés simplement *Entiers*, dénominations que je conserverai, en m'accommodant ainsi à l'usage du pays.

Pour prendre un Cheval sauvage, les Espagnols vont à la rencontre d'une troupe de Vagabonds, et lorsqu'ils sont à leur portée, ils leur lancent les boules, que j'ai décrites (pag. 52 du premier volume), et elles s'engagent dans les jambes de l'un des Chevaux, de manière qu'il ne peut plus courir, et qu'on a le tems de le lier, comme je l'ai indiqué à la même page.

Les propriétaires des *Estancias* ou pâturages, consacrés aux troupeaux d'animaux apprivoisés, cherchent à épouvanter et à détruire les insurgés de toute la contrée, parce qu'ils ne pourroient point, sans cela, conserver d'animaux domestiques. Pour parvenir à ce but, l'unique moyen est que des hommes à cheval poursuivent pendant quelque tems les Vagabonds, et qu'à l'époque où ces derniers sont fatigués, il vienne une portion de ces cavaliers, qui en fassent une sorte de battue, qui les serrent des deux côtés, et qui, avec leurs lances, les tuent, toujours en courant. S'il y a dans le pays des

bois ou des espèces de ravins, où l'on puisse aceuler les Vagabonds, on réussit avec encore plus de facilité dans cette espèce de chasse.

Ce que l'on vient de dire, fait connoître que les Vagabonds ne sont qu'un objet d'embarras et de dommage ; et les Indiens non-soumis, auxquels ils fournissent la subsistance, sont encore plus Vagabonds et plus indociles qu'eux. Conséquemment, la nécessité d'exterminer ces animaux est évidente ; néanmoins, le Gouvernement Espagnol, peu instruit sur la matière, s'est figuré que leur conservation étoit importante, et la considérant comme une ressource qui peut être utile à l'Etat, il a défendu de chercher à se procurer les cuirs des Vagabonds ; et il souffre qu'ils soient perdus, ainsi que leurs os qui seroient excellens pour mille usages, où ils suppléroient l'ivoire (*a*).

Connoissant peu les Chevaux Andalous, et encore moins ceux des îles Canaries, je ne puis

---

(*a*) Il a dû en coûter beaucoup, sans doute, à Don Félix d'Azara, de dire que la destruction des Chevaux sauvages seroit utile, et d'offrir en preuve le parti que l'on pourroit tirer de leur cuir et de leurs os. Si le Gouvernement Espagnol étoit bien éclairé sur ses vrais in-

pas les comparer avec détail aux Vagabonds qui sont leurs descendans. Néanmoins, je ne doute pas que les Andalous ne l'emportent beaucoup sur les fugitifs, par la taille, l'élégance, la force, la vitesse et l'agilité. Il est certain, en même tems, que ces Chevaux indomptés ne diffèrent ni par la taille, ni par la vigueur, ni par les formes, des Chevaux du pays, qui sont domestiques ou domptés; mais on ne peut induire aucune conséquence de ce dernier fait, puisque, comme nous venons de l'observer, les uns et les autres sont dans un état, pour ainsi dire, semblable en tout.

Il résulte de tout ceci, que Buffon (*a*) étoit mal informé, lorsqu'il a donné à ces indomptés plus de force et de légèreté qu'aux Chevaux domestiques (*b*).

---

térêts, il sauroit de quelle immense ressource ces animaux peuvent être, soit pour l'agriculture, soit pour le commerce, et c'est quelque chose du moins, que de se refuser de sa part à leur extermination qu'on déploreroit surement un jour. (*Note du Traducteur*).

(*a*) Traduction, t. 7, p. 114. — T. 4, p. 176, édit. in-4.o

(*b*) Buffon vante la supériorité de la nature sur l'art,

troupe se soumette, d'un commun accord, à un chef qui la guide, qui ordonne et dispose les mouvemens, et qui la forme en bataille par files, par compagnies, par escadrons, par brigades. Ce qui est réel, c'est que chaque Etalon s'approprie toutes les Jumens qu'il peut; qu'il en prend soin; qu'il les conduit toujours réunies, et qu'il combat avec celui qui prétend les lui disputer : d'où il résulte que chaque troupe de Vagabonds se compose d'une multitude de petits pelotons peu séparés les uns des autres, et qui se réunissent pour se diriger vers les Chevaux domestiques; action lors de laquelle le peloton qui a découvert ces Chevaux le premier, demeure en avant de la colonne.

Entre le grand nombre de ces bandes fugitives qui ont passé devant moi, je n'ai jamais remarqué d'autres couleurs de robes que le bai-châtain, le zain et le noir de jais; et quand on voit un individu pie, gris-tourdille ou sale, ou d'une autre teinte, on est certain que c'est un Cheval qui s'est échappé après avoir été dompté.

On pourroit penser que ces trois couleurs uniques des Vagabonds sont un héritage qu'ils tiennent de leurs aïeux; mais cela ne me fait

sera figuré qu'on les tendoit comme ceux préparés pour les oiseaux, etc., ignorant que ceux dont on use pour prendre les Chevaux, sont, comme on l'a dit, lancés par des hommes à cheval.

Il erre encore lorsqu'il avance que pour dompter les Chevaux sauvages, on les attache à un arbre par les quatre jambes, durant trois à quatre jours; puisqu'on ne les attache qu'avec un caveçon, dont la maserole, au lieu d'être de fer, n'est que de cuir.

Il est certain qu'un Vagabond dompté sert comme s'il n'avoit pas été vagabond; mais ce qu'ajoute le même auteur est faux, que si on lui rend la liberté, il ne redevient plus fugitif; puisqu'il est constant que le Cheval dompté, fût-il devenu le plus doux, ne répugne jamais à s'incorporer avec les Vagabonds, et qu'il devient aussi révolté que celui qui l'est le plus dans la bande, au moment de son incorporation.

Buffon (*a*) rapporte que les Chevaux sauvages vivent en troupe, et cela est aussi vrai que ce qu'il ajoute l'est peu; c'est-à-dire, que chaque

---

(*a*) Traduction, t. 7, p. 204 — Supplément. t. 3, p. 47.

zains, et en troisième lieu la noire, et que les Chevaux des autres poils sont inférieurs, comme étant le résultat de dégradations plus éloignées du Cheval primitif, qu'on ne peut douter avoir été le plus parfait.

Je crois que l'expérience ne dément pas cette conjecture; du moins à présent l'on répute les Chevaux bai-châtains et zains, les meilleurs; et si par fois on leur préfère d'autres poils, c'est par fantaisie. L'on pourroit dire également que les Français, en dépréciant beaucoup les Chevaux zains, n'ont pas autant de discernement que les Espagnols qui en font cas (*a*).

(*a*) Buffon dit (t. 4, p. 231, édit. in-4.°) des Chevaux d'Espagne de belle race, que « leur poil le plus ordinaire » est noir ou bai-marron, quoiqu'il y en ait quelques-uns » de toutes sortes de poils; ils ont très-rarement des jambes » blanches et des nez blancs; les Espagnols qui ont de » l'aversion pour ces marques, ne tirent point race des » Chevaux qui les ont, ils ne veulent qu'une étoile au » front; *ils estiment même les Chevaux zains autant* » *que nous les méprisons*. L'un et l'autre de ces pré- » jugés, quoique contraires, sont peut-être tout aussi » mal-fondés, puisqu'il se trouve de très-bons Chevaux » avec toutes sortes de marques, et même d'excellens » Chevaux qui sont zains ». (*Note du Traducteur*)

Buffon (*a*) dit qu'Hérodote parle de Chevaux blancs sauvages qui étoient sur les bords de l'Hypanis en Scythie, que Léon l'Africain place des Chevaux sauvages en Afrique et en Arabie, et vit un Poulain dont le poil étoit blanc, né dans les solitudes de Numidie; que Marmol assure qu'il y en a en Libie de cendrés et de blancs, et que Marc-Paul cite un haras, de dix mille Jumens blanches en Perse. Comme Buffon ne parle en aucun autre endroit de la couleur des Chevaux indociles, il paroît nous donner à entendre qu'ils sont tous blancs, et que ce fut la couleur du Cheval primitif. Mais comme cela est contraire à ce que nous voyons ici dans d'innombrables troupes, il paroît prudent de croire qu'Hérodote n'a écrit que ce qu'on lui avoit rapporté : que Léon vit un Poulain Albinos; que Marmol copia mal Léon, et que Marc-Paul écrivit sur parole.

Et par la même raison, que les Chevaux sauvages n'ont pas le poil plus long que les Chevaux domestiques, il faut croire qu'Hérodote

(*a*) Traduction, tom. 7, pag. 116, 117, 181. — T. 4, p. 177, 178 et 242, édit. in-4.°

s'est trompé en donnant cinq doigts de longueur au poil des Chevaux sauvages de Perse (*a*).

Passons aux Chevaux dociles ou domestiques; objet sur lequel je me bornerai à citer certains faits, pris parmi ceux qu'il me semble qu'on ignore à cet égard.

Dans l'origine, les Chevaux étoient si rares ici, que Dominique Martinez de Irala acheta en 1551 au Paraguay, d'Antoine Pasado, un Cheval noir-jayet, marqué en tête, ayant une balsane au pied montoir, pour quatre mille écus d'or de 450 maravadis chacun (*b*), payables des premiers profits que procureroit la conquête, et il donna pour caution le capitaine Nuflo de Chavès et d'autres personnes, comme il résulte de l'écrit que j'ai lu dans la Cité de l'Assomp-

---

(*a*) Don Félix d'Azara a tort quand il assure que les Chevaux sauvages n'ont pas le poil plus long que les Chevaux domestiques. La France fourmille de preuves du contraire, et les Chevaux nourris dans les bois, en sortent avec un poil comme celui des ours, qu'ils perdent bientôt par la domesticité, et qu'ils reprennent dans les bois. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Cette somme représenteroit aujourd'hui environ quarante-cinq mille francs de notre monnoie. (*Note du Traducteur*).

tion; mais en l'année 1556, que mourut Irala, il légua vingt-quatre bêtes cavalines.

Aujourd'hui le nombre des Chevaux est si considérable, que le plus pauvre journalier de campagne en a huit ou dix, et que tout se fait à cheval.

On les traite mal, parce qu'ils n'ont presque pas de valeur, puisqu'on vend un Cheval domestique ordinaire 2 piastres (11 francs) à Buenos-Ayres, et 4 piastres (22 francs) dans le Paraguay; mais s'il a quelque chose de remarquable pour la forme, l'allure ou la vîtesse, on le vend très-cher. Une Jument coûte environ 2 réaux (54 centimes). Les Chevaux valent plus au Paraguay, parce qu'ils y sont moins nombreux; ce qui provient de ce que le pays est chaud, et renferme beaucoup de terres basses et humides que, d'après les essais qu'on y a tentés, l'on sait ne pas convenir à l'éducation des Chevaux. Ceux-ci préfèrent les hauteurs et y prospèrent. Pour la même raison, les Chevaux de Buenos-Ayres me paraissent meilleurs, et ils sont plus grands et plus vigoureux que ceux du Paraguay.

Comme tous ces terrains sont planes et sans pierres, on ne ferre point les Chevaux, si ce n'est ceux de selle qu'on a dans l'intérieur de

la Cité de Buenos-Ayres ; ce sont les seuls que l'on nourrit chez soi, et il faut employer durant plusieurs jours de l'adresse et du travail, pour les porter à manger de l'orge et du maïs, parce qu'il n'est point de Cheval qui se nourrisse naturellement de grain.

Personne ne se consacre à reconnoître l'âge des Chevaux par les dents ; il n'y a point de vétérinaires instruits pour les traiter. Je n'ai jamais vu la maladie de la morve.

Les gens du pays sont passionnés pour les courses de Chevaux, et fort souvent ils y parient jusqu'à leur chemise. Ce genre d'amusement, qui est devenu général, fut introduit à Buenos-Ayres par les Anglais, dans le tems qu'ils y tenoient, de 1714 à 1716 l'*Assiente* (*a*), pour l'introduction des Nègres.

On appelle *Paréjéros*, les Chevaux qui sont destinés à cette course ; on les y prépare quinze jours à l'avance. Pendant cet intervalle on leur donne à manger avec mesure, et on les épou-

(*a*) Assiente ; de l'Espagnol *Assiento* (contrat), signifie ici le contrat fait alors entre les Espagnols et les Anglais, par lequel ceux-ci se chargeoient de procurer des nègres aux possessions coloniales des premiers : *El Assiento de Negros* (l'Assiente des Nègres). (*Note du Traducteur*).

vante plusieurs fois dans la nuit ; on examine leurs excrémens, et ces pratiques, et d'autres encore, auxquelles se mêlent aussi la superstition et la simplicité, sont ce que les habitans appellent *composer le Cheval*, et cela est considéré comme un art, qui n'est l'appanage que de peu d'hommes.

Pour voyager, quoique ce ne soit pas à plus de 12 à 20 lieues (78 à 110 kilomètres), on mène des Chevaux domptés en avant pour relayer, parce que sans cela les Chevaux qu'on monte seroient exténués, en ne leur donnant, comme l'on fait à présent, d'autre pâture que celle que ces animaux pillent dans la campagne durant les momens de halte et pendant la nuit ; et quelquefois on leur fait passer deux jours entiers sans manger ni boire, et sans que pour cela on cesse de les monter.

J'ai ouï dire comme certain, qu'à Santa-Fé de la Véra-Crux, il naquit, il n'y a pas longtems, un Cheval auquel il crut à la manière des Taureaux, en arrière des oreilles, deux cornes qui acquirent jusqu'à 4 pouces (10 centimètres 4 cinquièmes) de longueur, et qui étoient droites et aiguës. On en amena un autre du Chili dans la maison de Don Juan Augustin de Vidéla, au-

jourd'hui Alcade de Buenos-Ayres, où beaucoup de personnes l'ont vu. Il étoit doux, et cependant il s'animoit quelquefois, et il se présentoit comme le Taureau pour frapper de ses cornes. Celles-ci étoient fortes, droites, longues de 3 pouces (8 centimètres), et placées en arrière des oreilles. Le même Vidéla envoya ce Cheval à ses parens de Mendoza, de qui un habitant de Cordoue du Tucuman l'obtint avec l'intention d'avoir de sa progéniture, parce qu'il étoit entier. Il y est encore actuellement; mais Vidéla ne sait pas si ses petits sont venus avec des cornes, comme on pouvoit l'espérer, d'après ce que nous voyons des petits du Taureau écorné, qui sont sans cornes, comme je le dirai dans un autre lieu (*a*).

Tous ceux qui possèdent des pacages ou *estancias*, y ont une certaine quantité de Jumens que personne ne monte, ne dompte, ni n'apprivoise, et on les laisse toute la vie en

---

(*a*) Le citoyen Huzard, dans sa traduction du *Traité des Haras* par Hartman, dit qu'on lui a assuré qu'on trouve en Espagne des races particulières de Chevaux qui ont pour la plupart une ou deux protubérances sur les os pariétaux où poussent les cornes des Bœufs. (*Note du Traducteur*).

pleine liberté, et sans plus de sujétion que de les rassembler ou de les reconnoître deux ou trois fois la semaine tout au plus, afin qu'ils n'abandonnent pas les limites de l'habitation. Par chaque trente ou quarante Jumens, on a un Etalon qu'on ne monte pas non plus, et qui vit toujours au milieu des Jumens, jouissant de toute son indépendance ; mais on met bien peu de soin dans le choix de cet Etalon, et personne ne songe à le tirer de quelque autre partie, afin de croiser les races. Il en résulte que ces Chevaux, quoiqu'en liberté, ne sont ni aussi bons, ni aussi grands, ni aussi beaux que les Chevaux Andalous. D'où je conclus que les soins et les attentions de l'homme améliorent les races, et que les animaux domestiques sont bien dédommagés de la perte de leur liberté, par le perfectionnement de leurs formes et de leurs organes, et par le développement de leur corps et l'accroissement de leurs forces.

Chaque Etalon s'approprie une petite troupe de Jumens, qu'il maintient réunies en tournant autour d'elles, et en leur donnant des coups de poitrail, et les mordant même s'il est nécessaire. Les Jumens, à leur tour, ne sont point ingrates, puisque quand deux Etalons ont com-

battu, elles ne quittent pas le vaincu pour le vainqueur, à moins que le premier n'ait avec elles le tort de n'être point un amant assez vigoureux.

Les Poulines demeurent avec leurs mères, et lorsque le moment en est venu, on prend les Poulains qu'on veut couper et dompter. Pour cela on leur passe un caveçon qu'on attache à un pieu, on les sangle bien, et on leur met tout l'attirail d'un cavalier, mais sans poitrail ni croupière; aussitôt on leur attache les rênes, qui ne sont qu'une courroie, avec laquelle on leur lie la mâchoire inférieure, et de laquelle sort une autre courroie de chaque côté, qui sert à gouverner le cheval. Immédiatement après, l'écuyer le monte avec ses grands éperons, et il va dans les champs, éprouvant une infinité de sauts, jusqu'à ce qu'enfin le Poulain soit harassé, et alors on le ramène au poteau. On répète la même chose de tems et tems, pendant toute cette journée et les jours suivans, lui laissant ensuite quelques jours d'intervalle, jusqu'à ce qu'enfin il ne saute plus; puis on s'en sert pour ce qu'il plaît au maître d'en faire, avec le caveçon ou le licou, et sans lui mettre de bride pendant un an, époque où il quitte

le nom de *Rodomont* et prend celui de *Cheval.*

Dès que les chevaux sont coupés, on les sépare des Jumens, et on les met parmi les bêtes cavalines de service, auxquelles on ne donne jamais d'abri, ni de couvert, ni autre chose pour manger que ce qu'elles peuvent trouver dans la campagne, où elles vont libres, sans gardien qui les dirige ou les accompagne; mais ces animaux s'accoutument à vivre dans un canton particulier dont ils ne sortent pas d'ordinaire; et l'on a observé que chacun d'eux se réunit à un compagnon qu'il choisit, et dont il lui est si cruel d'être séparé, que s'il lui est possible de s'échapper, il revient quelquefois de 60 lieues (33 myriamètres), et même plus, dans l'habitation, pour y chercher son compagnon, et ils manifestent toujours beaucoup d'aversion pour cette séparation. Les amis et les compagnons se reconnoissent entre eux; non-seulement au hennissement, mais encore à l'odeur et au bruit de leurs pas (*a*).

(*a*) Tout ce que dit M. d'Azara sur l'attachement de quelques Chevaux pour d'autres, a lieu dans nos villes pour les Chevaux de carrosses et de charrettes accoutumés à être ensemble. (*Note du Traducteur*).

Lorsque les propriétaires désirent qu'une troupe de cinquante Chevaux ou plus ne se sépare pas, ils mettent parmi eux une Jument, ayant une petite sonnaille et qu'ils appellent alors une *maraine* (*a*), et c'est assez pour que tous la suivent, et se reconnoissent et se recherchent. On obtient le même effet, en faisant porter la sonnaille par l'un des Chevaux.

Lorsqu'on a besoin de Chevaux, un lancier à Cheval sort, et en dirige une troupe qu'il fait entrer dans un enclos formé par des pieux; là vient un cavalier qui, de la manière déjà décrite, enlace ceux que l'on veut avoir; car quoique ces Chevaux soient propres à être montés et qu'on les appelle *dociles*, ils ne le sont cependant pas au point de se laisser toucher de la main.

Ce qui vient d'être dit fait connoître que les seuls Chevaux coupés sont ceux que l'on peut appeler domestiques, puisque les Etalons et les Jumens qui composent réellement et unique-

(*a*) Dans tous les haras d'Allemagne où les animaux sont à demi-sauvages, il y a aussi une *maraine* ou un *parrain*, porteur d'une sonnette, qui sert à rallier la troupe dispersée. (*Note du Traducteur*).

ment l'espèce, sont presqu'aussi libres que les Vagabonds. De là vient, à mon avis, que ces Vagabonds ou révoltés n'ont point d'avantages sensibles sur les dociles, soit en taille, soit en autre chose.

Mais précisément à cause de cela, il est plus difficile de concevoir pourquoi n'y ayant point de Cheval fugitif, qui n'ait l'un des trois poils que j'ai mentionnés, on voit dans les haras de bêtes dociles une admirable variété de couleurs, quoique ceux qui sont bruns-foncés et noirs, y soient fort rares (*a*). Cette réflexion me porte à espérer qu'on ne m'en voudra pas, si je m'arrête un peu à traiter de la couleur des animaux, et même de celle de l'homme.

Je commencerai par quelques observations.

J'ai vu au Paraguay certainement plus de vingt hommes albinos, fils de père et de mère espagnols ou d'Indiens et d'Indiennes civilisés. Leur peau, leurs cheveux, leurs poils, leurs sourcils et leurs cils étoient aussi blancs que du papier, et sans qu'ils différassent sensiblement de leurs

(*a*) Ils sont très-communs, et plus que tous les autres, dans nos haras de France. (*Note du Traducteur*).

auteurs par les formes et les proportions. Ils avoient les yeux rougeâtres et une si mauvaise vue, qu'ils ne pouvoient soutenir une grande lumière, ni bien ouvrir les yeux, et qu'ils n'étoient contens que durant les jours sombres, pendant le crépuscule et à la lueur de la lune.

Dans le bourg d'Atira, est une Indienne que j'ai vue, qui a été mariée deux fois à des Indiens qui n'offroient, comme elle, aucun trait particulier, et qui des deux a eu des enfans ordinaires et d'autres enfans albinos; ce qui me fait soupçonner que la cause originelle de la couleur des Albinos, réside dans les mères, et qu'elle est dépendante de quelque accident passager. Car, de ce qu'on n'a pas vu un Albinos parmi les Indiens non-soumis, ni entre les Mulâtres et les Métis, ce n'est pas dire qu'il ne sauroit y en avoir. Je n'en ai pas rencontré non plus qui fussent enfans de Nègres (*a*); mais il y a des témoins par centaines qui ont vu une

(*a*) Tout le monde sait que les Nègres ont des enfans albinos. J'en ai vu plusieurs dans les différentes Antilles, et j'ai décrit une Négresse albinos née à Saint-Domingue, (voyez ma Description de cette île, t. 1.er, p. 56 et suivantes, édit. in-4.° (*Note du Traducteur*).

Négresse

Négresse albinos, morte depuis peu de tems à l'Assomption, et ils disent qu'elle étoit blanche comme du papier, et qu'elle avoit les yeux bleus et les traits et les dimensions de sa mère avec les cheveux courts, roux et crépus.

J'ai vu et monté une multitude de Chevaux, de ceux qu'on appelle *Melados*, et ils sont entièrement blancs comme la neige; tous étoient des chevaux dociles, et pas un seul n'étoit vagabond, quoiqu'on dise que parmi les Vagabons on en voie, mais très-rarement. Ces Chevaux, chez lesquels je n'ai pas remarqué de différence sensible, comparativement aux autres, dans la taille et les proportions, ont une mauvaise vue, des yeux bleus; ils ont du ladre aux yeux, au bout du nez et aux lèvres; la peau est dartreuse ou furfuracée (*a*); par ces motifs et à cause de la couleur, je ne doute pas que ce ne soit des Albinos.

J'ai la même opinion sur beaucoup de Chevaux, parmi ceux que l'on nomme *Bai-dorés*,

(*a*) En France, les poils clairs, le blanc, l'alezan, l'isabelle, etc., ont assez constamment aussi du ladre; mais le citoyen Huzard m'assure n'avoir pas observé qu'ils aient la vue plus foible que les autres, même parmi ceux qui ont les yeux *verrons*. (*Note du Traducteur*).

parce qu'ils ont les mêmes caractères d'une mauvaise vue, des yeux bleus et du ladre aussi ; leur robe est pie ou tigrée, c'est-à-dire, remplie de taches bleues ou roussâtres. J'ai demandé si ces Chevaux et ceux qu'on appelle *Melados*, se perpétuoient ; et quoïque beaucoup de personnes m'aient répondu que oui, beaucoup d'autres m'ont dit que non.

Je tiens de même pour Albinos, quelques hommes singuliers qui sont nés tachetés (*a*).

A Buenos-Ayres, j'ai vu un *Gouazouti* (Cerf de ma seconde espèce) qui étoit Albinos, blanc comme le papier, ayant la vue mauvaise et les yeux rougeâtres. J'ai également vu au Paraguay deux ou trois Singes albinos, d'un blanc jaunâtre avec des yeux rougeâtres. J'ai vu encore

(*a*) Ce phénomène est encore très-commun aux Antilles. J'ai vu aussi des Nègres tachetés aux Etats-Unis d'Amérique. Les uns et les autres ont ces taches plus ou moins grandes, plus ou moins pâles. Chez quelques-uns elles s'étendent avec l'âge, même après le développement complet de l'individu, et les nuances des taches deviennent plus pâles. Je ne sais pourquoi aux Iles du Vent, les autres Nègres appellent ces individus *cabrits*, du nom espagnol du chevreau ; d'autres fois on les nomme *piards*, qui est évidemment tiré de *pie*. (*Note du Traducteur*).

un Perroquet *Nendai*, qui sans doute étoit Albinos, puisqu'il avoit la peau blanche et les yeux roux, tandis que son espèce a la tête noire, le corps vert et le bec noir. Dans l'Albinos, la tête étoit rouge, le corps jaune et le bec brun-clair; mais il avoit conservé de son espèce, sans altération, les cuisses rouges, les traits, les formes et la voix.

J'avois vu auparavant dans l'île de Mayorque une race de Paons et une autre de Tourterelles albinos. Les uns et les autres se reproduisoient et étoient de la blancheur du papier; mais on apercevoit dans le blanc les reflets du Paon et le collier des Tourterelles, et ils ne différoient point des individus de leur espèce, ni par les formes, ni par les dimensions.

Au Paraguay, à Buenos-Ayres et dans la Cordillère des Andes, il y a des Poules domestiques de races communes et d'autres races, qui ne diffèrent point par les formes, et qui ont les plumes, les pieds, la crête, les barbes et la peau noirs comme celle des Nègres de Guinée. Lorsqu'elles sont cuites, leur peau est encore noire; leur chair est plus insipide, et d'une couleur plus foncée que celle des Poules ordinaires, et leurs os sont notablement plus opaques.

Elles se reproduisent, et mêlées aux races communes, elles font des métis. Leurs œufs sont blancs, et quelques personnes font cas de ces volailles, parce qu'on les dit plus fécondes, et que leur chair passe pour être plus propre à être donnée aux malades. Il est probable qu'elles descendent des Poules communes espagnoles ou canariennes, apportées par les conquérans.

L'*Yagouarété* noir que j'ai indiqué à la page 116 du premier volume, est peut-être provenu de la race ordinaire; et Buffon assure (*a*), que d'un Bélier et d'une Brebis qui sont blancs, il vient quelquefois des Agneaux totalement noirs, auxquels est surement due la race des Brebis noires, qui est commune dans beaucoup de parties.

(*a*) Traduction, t. 8, p. 150. — T. 5, p. 22, édition in-4.o — La phrase de Buffon porte, « et par-tout on voit » souvent naître d'un Bélier blanc et d'une Brebis » blanche, des agneaux noirs ». Sur ce qu'il ajoute *qu'en Espagne il y a des moutons roux*, Don Joseph Clavijo met en note dans sa traduction : « Nous n'osons pas contredire ouvertement l'Auteur, quant aux moutons roux » qu'il dit exister en Espagne, peut-être en aura-t-on vu » dans quelque province, mais ce seroit en petit nombre, » car nous ignorons qu'il y ait une race de moutons de » cette couleur ». (*Note du Traducteur*).

De tout cela il paroît résulter, 1.° qu'il existe dans la nature une cause ou une faculté que je nomme *Albine*, qui peut changer, et qui change quelquefois tout-à-coup ou sans intermédiaires, le noir en blanc de la nuance du papier, en roux, en olivâtre ou en basané et en jaunâtre, et encore en pie; c'est-à-dire, en blanc tacheté de bleu et en blanc tacheté de rouge: 2.° que cette cause change également quelquefois le vert en jaune, et le blanc et le rouge en noir: 3.° qu'il lui faut plus de travail pour changer le rouge en d'autres couleurs, et celles-ci en noir, puisqu'elle ne fait ces changemens que rarement: 4.° que cette cause, quelle qu'elle soit, agit dans l'homme, dans les quadrupèdes et dans les oiseaux; qu'elle agit plus ou moins sur les uns que sur les autres, et avec plus de facilité et de fréquence, chez les animaux domestiques que chez les animaux sauvages: 5.° que cette cause paroît accidentelle et résider dans les femelles: 6.° qu'elle n'altère sensiblement ni les proportions, ni les formes: 7.° qu'elle ne détruit pas la fécondité: 8.° que ces effets une fois produits ils se perpétuent: 9.° que les individus qui l'ont éprouvée mêlés à ceux de l'espèce ordinaire, produisent

des métis; 10.° que communément elle débilite la vue; raison pour laquelle plusieurs de ces individus, tels que les hommes blancs de la nuance du papier, ne peuvent, s'ils sont pauvres, gagner les moyens de subsister qu'avec difficulté: 11.° et enfin, que le noir de ceux qui sont noirs, quoiqu'il se montre principalement dans la peau, pénètre et la chair et les os, comme on le voit dans les Poules noires dont j'ai parlé.

Séparant maintenant les hommes en deux races, l'une blanche et l'autre noire, on pourroit dire qu'Adam fut blanc, et que la cause *Albine* put, dans un tems quelconque, faire naître un nègre de deux blancs, comme on le voit dans les bêtes à laine et dans les Poules; et que ce nègre a pu ensuite se perpétuer. En faveur de la race de l'homme noir, l'on pourra dire également qu'Adam étoit nègre, et que la même cause a pu, comme nous l'avons vu, changer la couleur noire de quelques-uns de ses descendans en blanc, en rouge, en olivâtre et en jaune, d'où sont provenues toutes les variétés de couleur que l'on observe dans les hommes. On pourra renforcer cette dernière idée, en disant que ces mutations paroissent

plus fréquentes, et par conséquent plus naturelles que celle du blanc et du roux en noir, et que les nègres, comme le propre d'une race non-dégénérée, sont plus vigoureux et plus robustes que les blancs. Si l'on répond que les blancs sont plus nombreux et plus répandus sur la terre, on peut répliquer que cela vient de ce que les blancs étant plus débiles et plus imparfaits, ils sont, par nécessité, plus sociables, ce qui les multiplie et les propage davantage, et non pas leur ancienneté primitive sur les noirs.

Je ne doute pas que Buffon ne repousse ces idées, en disant que les couleurs sont le produit d'une cause superficielle très-variable, et dépendant uniquement des climats, et en s'appuyant sur ce que dans les contrées du Nord on ne voit pas un homme à poil noir, et que les Ecureuils, les Lièvres et les Belettes, et beaucoup d'autres animaux, y sont blancs, ou presque blancs; ensuite qu'ils sont gris ou bruns dans les pays moins froids; que les Lièvres suédois sont cendrés en été et blancs en hiver. Mais je vois que les couleurs se perpétuent; que celle des nègres est non seulement dans la peau et dans le sang, comme le dit Buffon, mais

qu'elle est aussi dans la chair et dans les os, comme je l'ai observé relativement aux volailles. De manière que quoique les couleurs se manifestent à la superficie, elles pénètrent jusque dans la partie la plus intérieure et la plus solide, comme si elles étoient identifiées avec tout ce qui constitue l'animal. Par conséquent il paroît que leur altération et leur changement ne sont pas aussi faciles qu'on le pense.

Et en effet, à Buenos-Ayres et au Paraguay, il y a beaucoup d'oiseaux qui habitent également les parties les plus septentrionales, sans que les divers climats aient altéré leurs couleurs, comme on peut le voir dans mon ornithologie. Les Anes et les troupeaux de bêtes à cornes sauvages, y ont la même couleur qu'en Afrique et dans les autres parties du monde. Les hommes blancs ou noirs se reproduisent et se maintiennent dans tous les climats et dans toutes les situations locales. Depuis trois siècles il y a des Européens et des Africains en Amérique, des Européens en Afrique, et des Nègres en Portugal, et tous conservent leurs couleurs dans ces régions diverses. Les Indiens ont la même couleur à Buenos-Ayres et au Para-

guay, que dans la fameuse Cordillère des Andes, etc. etc.

On remarque dans tous les pays, que les poils et les plumes des animaux naissent et tombent chaque année, intervalle qui est la mesure de leur durée ; qu'en naissant le poil et les plumes sont plus foncés ; qu'ils s'éclaircissent avec l'âge, et que le poil et les plumes qui naissent noirs ou cendrés au printems ont, lorsqu'ils tombent, une nuance obscure ou blanche; de sorte qu'on ne doit pas trouver étrange de voir dans les Lièvres de Suède ce qui est commun en soi. Buffon a été exposé à de nombreuses et graves erreurs que je marque dans ces Essais, et il peut avoir erré pareillement lorsqu'il a dit que les Ecureuils, etc. du Nord étoient les mêmes animaux que l'on nomme ainsi dans d'autres parties. Mais en supposant certain ce qu'il dit des Ecureuils, etc. du Nord; ce qu'on en peut conclure, ce n'est pas une influence générale du climat pour changer les couleurs, mais que le gris et le foncé se changent en blanc, ou presque blanc; et que pour cela il faut un climat froid à l'extrême. Indépendamment de cela, il peut naître de deux Ecureuils, de deux Lièvres, etc. ordinaires, un

individu albinos ou blanc, et qui, par hasàrd ou par nécessité, se soit établi et se soit reproduit dans le Nord, comme celà est arrivé aux *Chacrelas* de Java et aux *Bedas* de Ceylan. Je dis la même chose du poil des hommes du Nord. Je ne sais pourquoi l'on recourt à l'influence conjecturale du climat et des situations locales pour expliquer la diversité des couleurs, quand il est beaucoup plus simple, plus probable et plus naturel, de croire qu'il naît de deux individus ordinaires un individu d'une autre couleur, et que celui-ci la perpétue; puisque c'est une chose que nous voyons arriver en beaucoup de climats différens, et que de plus elle a lieu dans le même climat de différentes manières.

Je ne me range point à l'opinion de ceux qui pensent que tous les effets, quels qu'ils soient, ont pour cause l'influence du climat où ils se manifestent, puisque je vois que le même effet se répète en divers pays, comme je viens de le dire des couleurs; à quoi j'ajoute que j'ai trouvé ici deux cent soixante oiseaux qui, comme je l'ai déjà annoncé, ont la même couleur, les mêmes formes et la même grosseur que dans les régions les plus éloignées de cette partie du globe. J'observe encore, que des ef-

fets opposés se manifestent dans le même climat, puisque j'ai trouvé au Paraguay, et dans la même latitude, des Bœufs sans cornes et des Bœufs avec des cornes, des Bœufs très grands et des Bœufs nains; des nations entières d'Indiens sauvages, vivant dans le voisinage immédiat les unes des autres, et qui diffèrent de 7 à 8 pouces (19 à 22 centimètres) en stature, d'une nation à une autre nation; ce qui arrive aussi quelquefois entre des frères.

Enfin, je vois qu'il y a dans la nature d'autres causes qui agissent dans l'homme et dans les animaux, et qui sont indépendantes du climat; entre ces causes, je compte celle que j'ai nommée *Albine*, puis la *Crépue* et la *Pelée*. Toutes altèrent ou influent plus ou moins, elles produisent des effets qui se renouvellent eux-mêmes avec les générations, et sans fin; et il n'est pas douteux qu'elles ne produisissent des résultats mixtes, si elles étoient combinées entre elles et avec le climat, qui, selon moi, est l'agent le plus débile, pour agir sur l'homme et sur les animaux.

Je conçois bien, qu'il y a dans le climat une force pour altérer quelques habitudes naturelles, puisque les Chevaux, dans les Pampas de Bue-

nos-Ayres où l'eau est rare, creusent la terre glaise pour la recueillir; que les Vaches font la même chose dans les îles Malouines, à l'égard de la neige, pour pouvoir paître; que l'*Agouarachay* se forme des espèces de repaires dans les lieux où il ne peut trouver ni buissons ni cachettes; que les Chiens marrons font ici la même chose; que quelques oiseaux sont seulement de passage ou stationnaires, et qu'ils mettent plus ou moins de bourre, ou donnent plus ou moins d'épaisseur à leurs nids, selon le climat; pondent sur un arbre ou à terre, selon que cela leur est plus convenable. Je conçois également qu'un animal, qui peut vivre dans un pays, périra dans un autre; qu'il prospérera plus dans un canton, que dans tel autre canton, et qu'il vivra plus ou moins long-tems, ou sera plus ou moins fécond, selon les climats. Mais je ne crois pas pour cela, que le climat fasse tout, ni même qu'il produise de grands effets, et particulièrement sur les couleurs et dans les formes. Je ne le crois pas capable de produire des altérations dignes de remarque. Il y a d'autres causes agissantes, parmi lesquelles je compte celles dont j'ai fait mention, et je me persuade qu'elles ne sont pas les seules.

J'ai déjà parlé de l'*Albine*, et je vais traiter un peu des autres, dont je connois les effets; mais si l'on me demande comment ces causes agissent, et où elles résident, je dirai que je l'ignore.

J'ai vu beaucoup de Chevaux crépus, que dans le Paraguay l'on nomme *Pichay*; leur poil est entortillé comme celui des nègres de Guinée, et leur sabot est absolument semblable à celui du Mulet. J'en ai vu de poils différens, mais point de pies ni de blancs. J'ai remarqué que tous ont les poils de la queue et la crinière également crépus, beaucoup plus courts que le commun des chevaux, et se rapprochant encore en cela du Mulet. Rarement ceux que j'ai trouvés, avoient-ils la crinière de 12 pouces (32 centimètres et demi); dans d'autres, elle avoit à peine 4 pouces (11 centimètres), et dans l'un d'eux, elle n'avoit même pas un pouce (27 millimètres), et je dis la même chose des crins de la queue. Cette race se reproduit, et mêlée avec les chevaux ordinaires, il en résulte des petits qui sont métis. Ces Chevaux passent pour plus forts; mais, comme ils paroissent plus laids, on cherche à les détruire en les châtrant et en tuant les Jumens crépues; néanmoins, on ne

parvient pas à ce but, parce qu'il en naît quelques-uns de pères et de mères ordinaires.

Il arrive donc ici aux Chevaux, ce qui a lieu pour les Nègres en Afrique, c'est à-dire, qu'il en est de crépus et d'autres à poil couché. La même analogie se trouve dans les crinières et les crins de la queue, qui représentent le poil de nos têtes, puisque dans les Nègres et dans les Chevaux crépus, ce poil est court et entortillé, et que dans ceux qui ne sont pas crépus, il est long et couché. Comme la race commune des Chevaux donne naissance aux Chevaux crépus, nous pouvons croire que les Nègres à poil long et couché, sont les plus anciens, et qu'ils sont l'origine des Nègres à poil entortillé.

La cause ou l'accident de cette variété, qui est différente et indépendante de la cause *Albine*, agit également dans les bêtes à côrne, puisque j'ai vu parmi elles assez d'individus crépus, quoique je n'aie pas remarqué s'ils avoient les crins de la queue sensiblement plus courts que ceux des individus de l'espèce ordinaire. Je n'ai vu ni Ane ni Mulet crépus, mais beaucoup de Chiens, et les Poules crépues sont communes.

A Huesca d'Arragon, j'ai eu une couvée de

pigeons crépus qui produisoient, et l'oiseau que Buffon appelle *Bouveron*, est, à mon avis, un individu crépu. Cet auteur, en traitant du Chien, se persuade que les barbets doivent leur caractère crépu aux climats chauds ; mais je ne doute pas qu'il ne se trompe, puisque si la chaleur produisoit un tel effet, tous les Chiens seroient crépus ou frisés dans les mêmes contrées, et il n'en est pas ainsi. Dans tous les climats, il peut naître un Chien frisé, comme nous voyons que cela arrive aux Chevaux et aux bêtes à cornes.

Outre la cause *Albine* et la cause *Crépue*, il en est une autre qui agit encore à la superficie, et qui est indépendante des deux autres. Ses effets se manifestent rarement, mais assez néanmoins pour ne pas douter de son existence. Il y aura peu de personnes qui n'aient pas connoissance de la race des Chiens ras ou pelés, appelés *Chiens Turcs* et *Chinois*, qui sont absolument privés de poil ; mais il y en aura peu qui sachent qu'on amena à l'épouse du dernier vice-roi, Don Nicolas de Arredondo, un Cabrit (chevreau) de Cordoue du Tucuman, lequel étoit en tout semblable aux autres, si ce n'est qu'il étoit naturellement privé de poil,

et qu'il avoit la peau comme les Chiens pelés. Il mourut malheureusement dans le voisinage de Buenos-Ayres, et mon ami Don Félix Casamajor le disséqua pour que la vice-reine pût l'envoyer en Espagne. On m'a dit qu'il y avoit une race de ces Chevreaux qui se reproduisoit dans le Tucuman.

J'ai vu au Paraguay un Poulet déjà en état d'engendrer, et quoiqu'il eût quelques plumes aux ailes, dans le reste on en auroit trouvé à peine une vingtaine. On m'a assuré qu'il existe une race de ces Poules qui se reproduit (*a*).

De tout cela, j'infère que la race des animaux pelés n'est pas une race originelle et primitive, ni même une race, parce que toutes les races peuvent donner naissance à la race pelée, c'est-à-dire, que le Chien couchant

---

(*a*) On peut, avec de la patience, avoir des Poules nues ou à duvet seulement : on les tient dans un lieu tempéré, et on arrache les plumes à mesure qu'elles poussent ; elles ne reviennent plus. Ces Poules pondent comme les autres, et leurs œufs produisent des Poulets sans plumes. Il seroit peut-être curieux d'examiner si des individus qui proviendroient d'un Coq traité de la même manière, auroient ou n'auroient pas de plumes. (*Note du Traducteur*).

comme

omme le levrier, etc. peut produire des in-
ividus pelés qui se perpétuent.

Buffon, en traitant du Chien (*a*), dit qu'en
uinée et dans l'Inde, tous les Chiens du pays
ont pelés, parce que la chaleur excessive les
rive de poil en peu de tems. Cela est inexact,
arce que dans la Guinée et dans l'Inde, il y a
es races variées de Chiens; il en est de pelés
t d'autres avec du poil, et qui s'y reproduisent
omme ici et dans tout autre pays; par consé-
uent, le surplus de ce qu'il dit en faveur de
influence du climat, est sans fondement. En-
ain cherche-t-on dans le climat la cause de
ette variété, parce que l'on n'y trouvera que
elle de sa conservation; il peut naître dans
ous les climats un Chien ou un autre animal
elé comme le Chevreau et le Poulet cités qui
e perpétuent, si le climat ne s'y oppose
oint.

Comparant maintenant par leurs effets les
trois causes *Albine*, *Crépue* et *Pelée*, je trouve
que cette dernière agit rarement; la seconde
souvent, et la première très-fréquemment; de

(*a*) Traduction, t. 9, p. 69. — Original, t. 1.er, p. 141.
— T. 5, p. 207, édition in-4.°

autant de témoins que l'homme a de l'influence sur la nature, et produit une sorte d'altération ou plutôt de changement.

Les animaux l'ont aussi, cette influence, cette faculté de changer ou d'altérer, quant à la végétation, puisque j'ai vu dans des *estancias* qui, peu d'années auparavant étoient peuplés de troupeaux, qu'il y étoit né une espèce de chardon qui occupoit toute la surface, et qui avoit anéanti le pâturage. En outre, il ne me sembleroit pas étonnant que les animaux influassent aussi, à leur tour, sur l'homme, par des altérations.

Mais il nous manque trop d'observations sur toutes ces causes, pour pouvoir les apprécier judicieusement, et je crois que quand ces observations auront été faites, on ne parlera plus tant de l'influence du climat, avec laquelle on veut expliquer aujourd'hui tout ce que l'on ignore.

DES ANES.

QUOIQU'IL soit indubitable que les conquérans de l'Amérique transportèrent des Anes d'Andalousie et des Canaries, je présume qu'ils ne vinrent point sur la flotte de Don Pierre de Mendoze, mais postérieurement ; car s'il y avoit eu des Anes à la première fondation de Buenos-Ayres, ils seroient restés abandonnés avec les Jumens et les Chevaux, lorsque cette cité se dépeupla, et nous verrions leurs descendans dans l'état sauvage, comme nous voyons les Vagabonds des Pampas, où j'ai voyagé sans rencontrer un seul Ane. Je n'en ai pas trouvé non plus dans ma course par terre, depuis les établissemens méridionaux des Missions des Guaranis, jusqu'à Buenos-Ayres. Mais il y a quelques années que j'en ai vu de silvestres, dans les champs de Maldonado (*a*), vivant en troupes. Aujourd'hui que la population a beau-

(*a*) Ces champs sont dans le voisinage de la baie du même nom, placée sur le côté gauche de la rivière de

coup augmenté dans ces champs, on m'a dit qu'on avoit poursuivi et presque exterminé ces Anes, comme des animaux nuisibles.

Dans le district de Santa-Fé de la Véra-Crux, il y en a beaucoup de marrons (fugitifs). On resserre à quelques-uns les arc-boutans, et comme ils sont alors forcés de se soutenir sur le derrière du pied, puisqu'il n'y a plus d'appui entre les talons et la fourchette, la partie antérieure du sabot s'élève, et croît quelquefois jusqu'à avoir 12 pouces (32 centimètres et demi), se courbe en avant, et embarrasse beaucoup l'Ane pour marcher, ce qui fait qu'on l'appelle *Chapin*.

Les Chevaux étant extrêmement multipliés et à vil prix, les Anes sont si méprisés, que les Indiens ne mangent pas leur chair, qu'on ne fait point de cas de leur peau pour la vendre en Europe, et qu'il n'y a point d'Indien assez malheureux pour qu'il n'eût pas honte de monter un Ane, et de l'employer à un usage quelconque. Dans la province de Buenos-Ayres, et à

---

la Plate, à 7 lieues (environ 4 myriamètres) du Cap Sainte-Marie, et à environ 20 lieues (10 myriamètres 4 cinquièmes) au-dessous de Montévidéo. (*Note du Traducteur*).

Montévidéo, on dit proverbialement que les champs sont l'enfer des Vaches, le purgatoire des Chevaux et le paradis des Jumens et des Anes, faisant allusion à l'incroyable boucherie, à la consommation et à la destruction qu'on fait des bêtes à cornes ; au peu de nourriture qu'on accorde aux Chevaux et à la grande cruauté avec laquelle on les traite ; et à ce qu'on n'emploie ni les Jumens ni les Anes.

Cependant les Indiens des Missions du Paraguay domptent les Anes, les montent et leur font traîner du bois à brûler et d'autres choses ; mais ils les traitent d'ailleurs avec une telle dureté, que, outre qu'on ne leur donne ni logement ni nourriture, ils sont l'objet sur lequel s'exerce toute la méchanceté des jeunes garçons, qui leur déchirent et leur coupent les oreilles ; de manière qu'à peine voit-on un Ane avec deux oreilles entières. Néanmoins l'Ane, plus patient et plus humble que le Cheval, ne s'éloigne pas d'un mille (environ un kilomètre et demi) de la maison, et il est commun de le voir dans le village, cherchant des peaux de melon-d'eau et les herbes des rues.

Au Potosi, on leur fait porter, aux moulins, dans des sacs, les pierres du minérai, pour les

moudre, sans leur mettre de bât ni autre chose, et c'est un spectacle digne de pitié que celui de leur dos.

Les Indiens du Pérou en prennent beaucoup de soin, les apprécient et les achètent. C'est pour cette raison que beaucoup de personnes de ce pays-ci, où un Ane ne vaut pas dix sols (50 centimes), ou même rien, ont eu l'idée de conduire au Pérou des troupeaux d'Anes, pensant y faire un grand profit; mais elles se sont mal trouvées de l'entreprise, parce que les Anes, outre qu'ils sont aussi lourds que quinteux, et qu'il est très-difficile de les faire cheminer, craignent beaucoup d'entrer dans l'eau, lorsqu'il faut passer les rivières de la route; ce en quoi ils diffèrent des Chevaux, qui passent une rivière quelconque en nageant un mille (environ un kilomètre et demi) et plus, sans difficulté.

Les Anes sauvages, que j'ai vus à Montévidéo et à Maldonado, m'ont paru plus grands que les Anes domestiques du Paraguay, où l'on n'en a point de sauvages, et les uns et les autres sont plus petits que les Anes ordinaires d'Espagne. Cela n'est pas conforme à l'assertion de

Buffon, qui, en parlant de l'Ane, dit (*a*) qu'il est d'autant plus petit et moins robuste, que le climat est plus froid. Il me paroît également que tous les Anes ont ici les oreilles plus grandes et le poil plus long que dans ma terre natale (l'Espagne). La vérité est que personne ne les tond.

Leur couleur est presque constamment uniforme, parce qu'à l'exception de quelques individus que j'ai vus parmi les Anes domestiques et qui étoient brun-foncé en-dessus, tous les autres sont blancs dans les parties inférieures et au bout du nez, avec le reste cendré ou café-au-lait, et avec une raie obscure tout le long de l'épine du dos, et une autre en travers sur le garrot et sur les épaules. Je n'en ai vu aucun qui fût pie, tigré, albinos ou crépu; de manière qu'entre les animaux domestiques, c'est l'Ane qui garde la couleur la plus constante, tandis qu'étant le plus apprivoisé et le plus familier, il devroit être le plus varié en couleurs, selon la règle que nous voyons dans tous les animaux domestiques.

(*a*) Original, t. 1.er, p. 161. — T. 4, p. 397, édit. in-4.°

Les couleurs que Buffon (*a*) et d'autres naturalistes ont données aux Anes sauvages et aux Anes apprivoisés de la Lybie et d'autres régions, sont aussi celles que je viens d'indiquer avec une foible différence.

Buffon dit que pour prendre les Anes sauvages, on s'arme ici de lacets comme pour les Chevaux : mais j'ai déjà assuré que cela n'est point ainsi.

Il cite encore Léon l'Africain, pour affirmer que les Anes silvestres de Lybie et de Numidie sont si vîtes, qu'il n'y a que les Chevaux barbes (*b*) qui puissent les surpasser; personne ne peut croire à cette assertion, puisque les Anes sauvages d'ici n'ont point une vîtesse comparable à celle du Cheval, et que dans leur plus grande vélocité, ils ne sont qu'un peu plus vîtes que les Anes domestiques.

(*a*) Original, t. 1.er, p. 165. — T. 4, p. 400, édition in-4.°

(*b*) Original, t. 1.er, p. 165. — T. 4, p. 400, édit. in-4.°

DES MULETS.

Je ne parlerai point de Mulets nés d'un Cheval et d'une Anesse, parce qu'on ne les connoît point ici; du moins je ne sache pas que personne en ait, et l'on ne favorise que la procréation de ceux qui ont l'Ane pour père et la Jument pour mère.

Comme les Anes sont d'une taille inférieure, et que les Jumens ne peuvent pas non plus être comparées à celles d'Andalousie, il en résulte que les Mulets d'ici sont très-petits. Personne ne les emploie au labourage, non plus que les Chevaux, et tout le monde sait que de Buenos-Ayres, de Montévidéo, de Santa-Fé de la Véra-Crux, et même des Corrientes et des Missions, on conduit au Pérou une quantité de Mulets qu'on fait monter à soixante mille par an. Les Indiens des Cordillères s'en servent pour leurs voyages, auxquels ils ne peuvent employer les Chevaux, qui sont plus délicats et plus difficiles à nourrir, qui ne savent pas suivre les sentiers,

passer dans les chemins étroits, ni franchir les points difficiles avec l'instinct et le discernement qu'y emploie le Mulet. On conduit ces Mulets à Cordoue, à Salta, à Joujoui où on les garde au moins un an, pour que, s'étant accoutumés à marcher sur les pierres, leur sabot se durcisse, et qu'ils puissent passer la Cordillère et être employés sans être ferrés, avantages que l'on ne peut pas attendre des Chevaux.

Lorsqu'on veut élever des Mulets, on place dans le haras composé de Jumens destinées à les produire, un nombre suffisant de Chevaux entiers, qui se répartissent, suivant leur coutume, les Jumens en petites troupes, qui en prennent soin et qui les servent. Mais pour qu'il n'en résulte pas de progéniture, on ouvre à tous ces Chevaux entiers, l'urétre, par deux incisions, l'une en travers, à environ 8 pouces (21 centimètres 3 cinquièmes) de l'extrémité de la verge, et l'autre en longueur, depuis la première incision, sans toutefois arriver jusqu'a la pointe de la verge. Immédiatement après l'opération, on met de la chaux vive, en poudre, sur les incisions, afin que leurs côtés ne se réunissent point et qu'il s'y forme un cal. De cette manière ces Chevaux entiers, que l'on nomme

Taillés, sautent les Jumens; mais comme ils éjaculent en-dehors à cause des incisions, ils ne peuvent pas les féconder, et c'est ce qu'accomplissent les Anes entiers, qu'on appelle *Faiseurs*. Ceux-ci étant plus lourds que les Jumens et n'allant jamais aussi loin qu'elles pour paître, il en résulte qu'ils restent assez en arrière de celles-ci; pour cette raison, aux heures de repos, dans le tems de la chaleur, on prend soin de séparer les *Taillés* d'avec les Jumens, et d'enfermer ces dernières avec les *Faiseurs*.

D'ailleurs les Anes destinés à devenir étalons, sont élevés avec une sorte de soin. Ce soin consiste en ce que, dès qu'il naît un Buche (*a*), on le sépare de sa mère, et on le couvre de la peau fraîche d'un Poulain nouveau-né. Immédiatement après, on le renferme dans l'enclos avec la Jument, mère du Poulain, et en aidant un peu, il arrive qu'au bout de deux ou trois jours ils se prennent en affection; de manière que lorsque l'Anon quitte son déguisement, la Jument l'élève comme son fils, et l'on conserve cet Anon avec les Jumens, pour qu'il ne répugne point à les couvrir en devenant adulte. En effet,

---

(*a*) Nom américain de l'Anon. (*Note du Traducteur*).

cela arrive ainsi ; mais les Anes étalons ne rassemblent point et ne soignent pas les Jumens comme le font les Chevaux entiers ; ils ne donnent de préférence ni à une Jument ni à une petite troupe particulière, et il leur est indifférent que ce soit n'importe quelle Jument ; de sorte que le Cheval, et dans le tems de ses amours et durant toute l'année, reste fidèle à la petite bande qu'il a adoptée, tandis que l'Ane ne fait point de distinction.

On conçoit bien que les *Taillés* n'aiment point le concours des Anes étalons dans un tems aussi critique, et qu'ils leur donnent beaucoup de ruades et de coups de dents. Il y a aussi des Jumens qui ne veulent pas les recevoir, et qui les accueillent de la même manière. L'on reconnoît ces mauvais traitemens aux cals ou durillons dont l'on aperçoit les marques sous la poitrine de ces Anes ; mais ceux-ci, malgré tout cela, n'abandonnent pas le champ de bataille, et répondent aux Taillés par de fortes morsures, aux ingrates par de la résignation à souffrir, et ils parviennent à leurs fins, à force de patience et de constance. On dit que les Jumens destinées à produire des Mulets, vieillissent plutôt que celles qui font des chevaux.

On châtre tous les Mulets, et si par négligence on en laisse quelques-uns d'entiers, on remarque qu'ils sont très-lascifs et si forts, qu'ils vainquent les étalons, soit Chevaux, soit Anes, et les empêchent d'approcher; d'où il résulte que les Jumens demeurent stériles.

Les Mulets sont plus vîtes que les Anes; ils n'ont pas la répugnance de ceux-ci à entrer dans l'eau; ils nagent aussi bien qu'un Cheval quelconque, et ils tiennent cette qualité de leur mère. La vérité est que pour leur faire traverser à la nage les grandes rivières, j'ai vû qu'on les mêloit toujours à des chevaux coupés, et peut-être ne nageroient-ils pas s'ils n'étoient pas ainsi guidés.

On doit dire qu'il a été observé ici que les Mulets ne se plaisent ni avec les Jumens ni avec les Chevaux entiers, et qu'au contraire ils sont fort aises de se trouver dans la société des Chevaux coupés, qui fraternisent très-bien avec eux; et il arrive fréquemment que les Chevaux châtrés qui s'échappent pour retourner à leur gîte, s'arrêtent et se mêlent aux Mulets s'ils en rencontrent dans leur route, oubliant alors et le gîte et les amis qu'ils alloient y chercher.

Les Mulets gardent de l'Ane la faculté de man-

ger de tout, sans excepter les entrailles des animaux morts, de chercher les sentiers et la partie la plus propre du chemin, et d'avoir le sabot plus étroit et plus dur que les Chevaux.

Quant aux couleurs, elles occupent un milieu entre celles du père et celles de la mère; car quoique la plupart soient zain-clairs, il y en a une assez grande quantité de foncés, de bais, de tigrés et d'autres nuances, et d'albinos aussi; mais je n'en ai jamais vu de pies, ni de crépus, ni de la couleur des Anes.

DES BETES A CORNES.

Le capitaine Jean de Salazar, né dans la ville de Pomar en Arragon, transporta d'Andalousie sept Vaches et un Taureau à la côte du Brésil; de là il les conduisit par terre à la rivière Parana, en face de l'endroit où elle reçoit la rivière Mondai. Il y construisit un radeau; y plaça les Vaches, et en chargea un certain Gaëté, tandis que lui-même alla par terre au Paraguay. Gaëté descendit le Parana jusqu'à sa réunion avec la rivière du Paraguay; et remontant celle-ci, arriva heureusement à la ville de l'Assomption en 1546. Il employa plusieurs mois dans ce voyage; et comme on ne lui donna qu'une Vache pour tout paiement, ce fait a donné naissance à ce dicton, qu'on répète encore aujourd'hui en faisant allusion à la grande valeur d'une chose, *qu'elle est plus chère que la Vache de Gaëté*. Voilà l'origine de toutes les bêtes à cornes de ces contrées-ci, où elles se sont multipliées à l'infini, et où on les appelle simplement *Troupeaux*.

Les

Les seconds fondateurs de Buenos-Ayres amenèrent du Paraguay en 1580, quelques Vaches qui se propagèrent dans les environs, jusqu'à ce que, par défaut de soin, beaucoup d'entre elles devinrent sauvages, en s'étendant vers Rio-Négro. Les Indiens de la Cordillère du Chili eurent connoissance de ces animaux, qui déjà atteignoient leurs limites, et ils commencèrent à en mener des troupeaux dociles au Chili, où les Présidens de cette Audience les achetoient de ces Indiens. Ceux-ci qui, dans leurs pays ne pouvoient pas vivre sans quelque ressource, furent s'établir dans les champs où étoient ces Troupeaux, et quelques-uns d'entre eux se mêlèrent même aux Indiens Pampas.

En même tems que les Indiens non-soumis détruisoient les Troupeaux au Sud de Buenos-Ayres, les Espagnols de ces lieux ne négligeoient point d'en tirer parti, et ils en conduisoient à Cordoue et à Mendoze, tandis que les Espagnols de Buenos-Ayres formoient des chargemens entiers de cuirs de Taureaux et de Vaches; car alors on ne faisoit aucun cas de l'animal même, et l'on ne vouloit que le dépouiller de sa peau. Il résulta de tout cela ce qui arrivera bientôt à Montévidéo; c'est que

vers le milieu de ce siècle il n'y avoit plus de Troupeaux marrons dans les Pampas ; et les Indiens non-soumis se virent dans la nécessité de voler les animaux apprivoisés, ou de *rodéo* dans les *estancias* de Buenos-Ayres. C'est l'époque et la cause de la guerre sanglante qu'on a avec les Indiens.

Les Troupeaux de ces animaux *révoltés* ou sauvages, qu'on appelle également *Oreillards* dans les champs de Montévidéo, ne passent pas au Nord des établissemens Méridionaux des Missions Guaranis. Je vais dire sur leur origine ce que j'ai recueilli.

Le corps-de-ville de Buenos-Ayres, au nom de quelques-uns de ses habitans, comme le prouvent ses archives, faisoit au commencement de ce siècle des contrats ; d'une part, avec des Anglais qui devoient leur fournir des Nègres ; et d'une autre part, avec quelques Espagnols qu'il autorisoit à se procurer les cuirs des animaux des champs, situés au Nord de la rivière de la Plate, en payant à la ville une certaine rétribution, dont le montant étoit réparti entre ces mêmes Esgagnols, qu'à cause de cela l'on nommoit *Actionnaires*. On ignore quelle étoit précisément la source primitive

de ce droit ou de cette action ; mais l'on sait seulement que tous les habitans n'y participoient point, et que son produit étoit le partage exclusif de ces Actionnaires, qui étoient les descendans des Colons les plus anciens.

Pour entendre cette matière, il est nécessaire de consulter l'histoire. Nous savons par elle, que le capitaine Jean Roméro partit du Paraguay, et alla avec son monde fonder le 24 juin 1552 la Cité de Saint-Jean-Baptiste, en face du point où existe Buenos-Ayres, à l'embouchure de la rivière de Saint-Jean, et que les Indiens attaquèrent cette Cité, et contraignirent les habitans, au mois d'octobre de la même année, à l'abandonner précipitamment, et à se rembarquer pour le Paraguay. Il est à croire que la hâte et le danger avec lesquels ils s'enfuirent, ne leur permirent pas d'enlever quelques Vaches, que sans doute ils avoient, et qu'ils abandonnèrent. En l'année 1580, cinquante soldats partirent du Paraguay, et fondèrent Buenos-Ayres; et il est présumable que parmi eux se trouvoient quelques-uns de ceux qui avoient été à Saint-Jean-Baptiste, ou de leurs héritiers ou descendans qui, pour cela, avoient droit aux Troupeaux existans dans les champs de la Cité

du même nom ; et qu'ils s'appellèrent *Actionnaires*, pour se distinguer de ceux qui, ne descendant pas des fondateurs de Saint-Jean-Baptiste, n'avoient point un pareil droit.

Telle est, dans mon opinion, l'origine des Troupeaux du Nord de la rivière de la Plate ; parce que rien n'apprend qu'aucun habitant de la partie Méridionale y eût fait passer des Vaches anciennement, et qu'il n'étoit pas naturel qu'il le fissent, ayant des champs fertiles dans leur voisinage, et éprouvant une extrême rareté de barques.

Les Actionnaires cédèrent au corps-de-ville de Buenos-Ayres, 60 mille piastres fortes (plus de 325 mille francs) du produit de ces contrats pour la construction de leur hôtel-de-ville. Il en avoit déjà coûté la moitié, lorsque la Cité de Montévidéo, (premier établissement de la partie Septentrionale, depuis celui de Saint-Jean-Baptiste), ayant été fondée en 1729, Sa Majesté ordonna en 1730, que l'effet de ces contrats fût suspendu, jusqu'à ce qu'on eût formé Montévidéo, dont les habitans avoient déjà, en 1751, seize *estancias*, avec quarante-neuf mille huit cent cinquante-cinq Vaches ; et en 1760, cent

quarante de ces *estancias*, avec cent soixante-un mille neuf Vaches, toutes domestiques, et qu'ils avoient assujéties au *rodéo*.

Dans ces contrées-ci, où l'on ne donne point de sel au grand bétail, c'est une nécessité pour lui d'avoir du *barrero*. C'est ainsi qu'on nomme une terre saline ou nitreuse, que recherchent avec un vif désir les troupeaux de Bêtes à cornes, et même d'autres animaux, et sans laquelle ils dépérissent et meurent dans l'intervalle de quatre mois. Depuis la latitude Méridionale du 27.e degré jusqu'aux îles Malouines, les Bêtes à cornes ni les autres animaux, n'ont pas besoin de *barrero*, parce que les eaux et le pâturage ont assez de sel ; mais à partir de cette latitude en venant au Nord, le *barrero* est nécessaire ; et les champs qui n'en contiennent point, ne nourrissent ni un Cheval, ni un Ane, ni un Mulet, ni un Bœuf, ni une Chèvre, ni une Brebis.

La moitié Orientale de la province du Paraguay manque de *barrero*. Il paroît que c'est la même chose dans la majeure partie du Brésil, ce qui est cause que l'on y élève peu de troupeaux, et que ceux qu'on y a, sont, à ce que

dit Buffon (*a*), de petite stature, et d'une chair mauvaise et désagréable.

Cet auteur attribue ces défauts à ce que, faute de pâture, les Troupeaux s'y nourrissent de calebasses sauvages. Mais d'abord il n'y a point assez de calebasses pour l'usage qu'indique Buffon; et d'ailleurs, il n'y a là ni disette de pâturages, ni aucune autre privation que celle du *barrero* ou sel. Cela à part, le Troupeau prospère dans quelque partie que ce soit, même dans les terres basses noyées et bourbeuses, dès qu'il y trouve un bon pâturage et des eaux pures. Mais il réussit mieux dans les lieux tempérés et même froids, comme je l'induis de ce que le Troupeau du Paraguay, quoique grand, ne me le paroît pas autant que celui de Montévidéo, où on le trouve aussi un peu plus grand qu'à Buenos-Ayres.

Buffon (*b*) croit que ces Troupeaux ont dégénéré, et que ces animaux sont moins grands que ceux d'Europe. S'il avoit vu les cuirs qui viennent d'ici, à coup-sûr il parleroit d'une autre

---

(*a*) Traduction, t. 8, p. 94. — Original, t. 8, p. 96. — Supplément, t. 3, p. 61, édition in-4.°

(*b*) Traduction, t. 8, p. 77. — Original, t. 5, p. 101. — T. 11, p. 324, édit. in-4.°

manière. En effet, le bétail de Montévidéo est, à mon avis, plus grand que celui de Salamanque (*a*), quoiqu'ici les Taureaux ne soient ni aussi légers, ni aussi féroces; ce qui provient peut-être de ce qu'ils s'énervent, n'étant jamais séparés des Vaches.

Je parle des Troupeaux en général, et non pas d'une race naine, que j'ai vue dans les *Corrientes*; laquelle étant beaucoup plus basse des jambes, est cependant aussi grosse, et même plus grosse et plus large du corps que l'autre. Cette race qui se reproduit, tire sans doute son origine de la race commune; et si elle se mêle avec celle-ci, il en résulte des métis.

Il y a aussi beaucoup de Bêtes à cornes dans la province de *Chiquitos*, entre le 15e. et le 17e. degrés de latitude Méridionale, mais j'ignore quelle est leur taille. Je dis la même chose des îles Malouines, où nous avons transporté quelques têtes de bétail, qui, en 1780, étoient déjà au nombre de huit cents, et qui aujourd'hui en 1795 (vieux style), passent six mille. Là, on ne leur donne ni couvert, ni abri, ni nourriture, et ils ont appris à fouiller la neige, pour décou-

(*a*) Qui est lui-même le plus grand de l'Espagne (*Note du Traducteur*).

vrir le pâturage qu'elle couvre. Cette expérience est un argument, pour établir que non-seulement les Bêtes à cornes prospèrent dans les terres froides, mais encore que Buffon se trompe en disant qu'elles s'accoutument avec plus de difficulté que les Chevaux, aux climats où il neige. Les Genisses du Paraguay conçoivent dans la troisième année, et à Montévidéo et à Buenos-Ayres dans la deuxième; d'où l'on peut conclure que les Bêtes à cornes réussissent moins bien dans les climats chauds.

Un Troupeau marron est celui qui vit en troupes très-nombreuses, en pleine liberté, fuyant à l'aspect des chasseurs à cheval, et changeant de lieu quand il lui plaît. En comparant ce Troupeau à un Troupeau domestique, je ne vois de différence ni dans la grandeur, ni dans nulle autre chose, et cela n'est point étrange, parce qu'il n'y a point de différence non plus dans leur genre de vie; puisqu'il arrive par rapport à eux, ce que j'ai dit des Chevaux vagabonds et des Chevaux paisibles. Le troupeau sauvage de Bêtes à cornes devient doux, et s'accoutume au *rodeo* en moins d'un mois, si on le veut.

Les couleurs de ces Troupeaux se réduisent

au sombre ou rougeâtre dans les parties supérieures, et au noirâtre dans le reste. Buffon (*a*) dit que le Troupeau marron africain, qui se trouve au Cap Blanc et à Serre-Lionne, est communément brun, et que les Troupeaux indépendans de Duguela, Tremecin et autres endroits de Barbarie, et ceux de Numidie sont châtain-obscurs, couleurs qui diffèrent peu du sombre.

Mais le troupeau de Bêtes à cornes paisibles, varie de poils ici, autant et plus que les Chevaux paisibles; car il est à noter que les individus pies ont en général, parmi eux, les taches plus grandes que les Chevaux pies.

De ceci nous pouvons inférer, comme nous l'avons fait en traitant des Chevaux, que le premier Taureau et la première Vache étoient brunâtres, et que c'est le meilleur poil. En effet, les gens-pratiques assurent que les Bœufs brunâtres sont les meilleurs; que ceux tachetés de blanc et de roux sont méchans et traîtres; que les bais, les roussâtres et les rayés sont foibles; que les crépus ne peuvent pas demeurer longtems exposés au soleil, sans suffoquer et sans

---

(*a*) Traduction, t. 8, p. 95. — Original, t. 8, p. 96. — Supplément, t. 3, p. 61, édit. in-4.

être étourdis ; néanmoins quant aux nuances, c'est le caprice qui gouverne ici lorqu'on veut choisir.

Dans la province de Buenos-Ayres, on coupe le fanon des Bœufs, afin qu'il puisse pendre, car on trouve que cela leur donne de la grace en oscillant. On a coutume aussi de dompter quelques Taureaux, parce qu'on assure qu'ils s'apprivoisent avec plus de facilité, qu'ils deviennent plus dociles, plus dignes de confiance, et qu'ils sont moins paresseux. Mais, comme ils nécessitent plus de soin, pour les empêcher d'aller avec les Vaches, et que ce soin ennuie, on a coutume de les châtrer au feu.

On épointe les cornes de tous les Bœufs par précaution, et les vieux deviennent si gras des genoux, qu'ils les frottent en marchant, et finissent par être inutiles, motif pour lequel on les appelle *Rodillados* (genouillés).

Par-tout on fait tirer les Bœufs avec les cornes, excepté chez les Portugais du Brésil qui les barrent à la *cangue* ou *collier*.

Un Lusitanien fit une gageure à Maldonado, avec un Espagnol, sur l'avantage de la manière de tirer ; et chacun d'eux ayant réuni une paire de Bœufs à sa mode, ils les firent tirer en sens

opposé. Les Bœufs Espagnols, liés par les cornes, eurent l'avantage; ce qui peut venir de ce qu'ils étoient peut-être plus vigoureux, et non pas de la méthode de l'attelage.

Les cornes sont plus longues et plus grosses dans les Bœufs. Les Taureaux les ont plus courtes, mais plus dilatées et plus grosses que les Vaches. Au Paraguay, j'ai vu quelques Taureaux qu'on appeloit *Chivos*, parce qu'ils avoient les cornes droites, verticales, coniques et très-grosses à la racine.

Les Bêtes à cornes nagent très-bien la longueur d'un mille (environ 15 hectomètres), mais il est nécessaire que quelques Chevaux les dirigent, ou les conduisent avec des canots, ou qu'on nage à côté d'eux.

Les Taureaux de cinq ou six ans se séparent des femelles, et forment des troupes de révoltés, qui ne viennent point au *rodéo*, et qui ne font point de cas des Vaches, si ce n'est dans la saison où la nature les y incite; et il devient nécessaire de les tuer, parce que, sans cela, ils contribuent à rendre tout le Troupeau révolté comme eux.

On dit que s'il y a rareté de mâles, la procréation abonde en femelles; et qu'elle diminue

s'il y a excès de vieux Taureaux, parce que ceux-ci estropient les Genisses, déplacent leur coccix et les font avorter. J'ai ouï dire encore, et cela est croyable, que si l'on n'a pas l'attention d'introduire de tems en tems dans les hattes ou haras, des Taureaux ou des Vaches de quelques endroits éloignés, la taille dégénère, et la multiplication diminue.

J'ai entendu ajouter que les Bêtes à cornes sont plus grosses d'un côté, qui est celui sur lequel elles dorment toujours; et qu'enfermées, pendant un intervalle de quatre ou six jours sans manger, elles sont malades sans diminuer ni de graisse ni de suif, si on ne leur donne point d'eau; mais que dans le cas contraire, elles demeurent bien portantes, mais perdent leur embonpoint. Personne ne connoît leurs infirmités, et personne ne sait leur âge par leurs dents. Les Vaches et les Bœufs engraissent beaucoup, les Taureaux peu, et le troupeau *Tambéro*, ou que l'on élève dans les *Chacarras*, et dans les terres ensemencées, et que l'on fait coucher dans l'enclos toutes les nuits, est plus gras que celui qui vit en liberté.

La chair de la Vache est la plus tendre et celle qui a le meilleur goût; ensuite celle du Bœuf et

puis celle du *jeune Taureau*, nom qu'on donne au châtré non-dompté, quoiqu'il ait quatre ou même six ans ; et la plus inférieure est celle du Taureau entier. Si nous comparons cette viande avec celle d'Espagne, nous dirons qu'ici elle a moins de substance, puisque nous ne voyons manger dans aucun *estancia*, ni pain ni autre chose que de la chair ; que la ration ordinaire est une pièce de grand bétail par jour, pour cinquante ou soixante hommes, et qu'un pion ou journalier quelconque, mange à déjeûner tout un côté de côtes rôties, sans pain ni sel, et sans que cela lui fasse le moindre mal, ni qu'il manque d'appétit pour dîner et pour souper, comme s'il n'avoit pas déjeûné. D'un autre côté, si on met dans une marmite, une douzaine de livres de viande, le bouillon n'a pas une consistance proportionnée à cette quantité.

On veille à ce que le bétail qu'on veut tuer, ne se fatigue point, parce qu'autrement on ne pourroit point en manger la chair, qu'à cause de sa mauvaise odeur et d'un goût qu'on ne peut souffrir, on appelle alors *fatiguée* ; et même l'on ajoute qu'elle est nuisible pour la santé. Quelques personnes habiles connoissent ce défaut avant de faire cuire la viande, d'au-

ôter les vers à beaucoup de petits, qui, sans ce secours, périroient, mangés à l'ombilic. Il arrive presque la même chose dans les *Corrientes*, pas autant dans les *Missions*; et les vers sont si rares à Montévidéo et dans la province de Buenos-Ayres, qu'on n'en tient pas compte.

On règle la procréation ou multiplication des *estancias*, à un quart ou un tiers du total; c'est-à-dire, que l'*estancia* qui a quatre mille têtes de tout sexe et de tout âge, produit de mille à treize cents Veaux. Au Paraguay, où il y a beaucoup de bois, les troupeaux de Bêtes à cornes s'y réfugient durant l'hiver, et en sortent en septembre (fructidor), poursuivis par les taons et par la multitude infinie des tiques. Pour que les Troupeaux mangent de l'herbe tendre, on met le feu aux champs, et s'il arrive que l'incendie entoure le Troupeau, celui-ci le brave et sort; ce qui n'arrive point aux Chevaux et aux Jumens, qui demeurent dans cette enceinte en donnant des ruades, jusqu'à ce qu'ils périssent embrasés.

Les Bêtes à cornes suffisent ici à presque tous les besoins. La majeure partie de la population ne mange ni pain, ni autre chose que de la viande. On fait avec les cornes, des vases, des

cuillers

cuillers et des peignes, et en mettant un bouchon dans la partie la plus large d'une corne, et ouvrant un trou à sa pointe, elle sert de pots, de cruches, etc., qu'on appelle sifflets. Les habitans forment avec le cuir, toutes sortes de cordes et de liens, et la plus grande partie de leurs ustensiles; ils dorment sur ces cuirs, et ils ont coutume d'en couvrir leurs cabanes, etc. La graisse supplée l'huile, même pendant le carême; du suif ils font du savon et de la chandelle; les os servent de bois à brûler dans beaucoup d'endroits où il manque, et ils les font flamber par le moyen du suif. Les crânes sont les chaises dont on use dans les *estancias*. Du lait on fait une grande variété de ragoûts de fromages qui, quoique médiocres d'ordinaire, parce qu'on les fait après avoir tiré du lait et la crême et toute la partie onctueuse, seroient, si on le vouloit, aussi bons qu'en Hollande, et je dis la même chose du beurre; de manière que si l'on s'adonnoit à tirer parti des fromages et du beurre, on pourroit, ayant autant de laiteries qu'on en désireroit, le disputer aux Hollandais pour cette branche de commerce.

On n'ignore pas que de Buenos-Ayres et de Montévidéo, il va en Europe huit cent mille

cuirs de Taureau par an (*a*), et si nous voulions citer tout ce que l'on fait ici avec du cuir, nous nous arrêterions trop long-tems.

Je dirai cependant que pour obtenir ces cuirs, quelques chasseurs à cheval se réunissent et se placent sur deux rangs qui forment un angle ; alors ils pressent des deux côtés une petite quantité de bétail, et l'un des chasseurs qui va le dernier dans l'angle, coupe les jarrets aux animaux avec un fer en demi-lune, mis au bout d'un bâton. Pour tout cela, les chasseurs ne cessent pas de courir, et quand ils ont pris une quantité suffisante d'animaux, ils retournent sur leurs pas, et celui qui a coupé le jarret va donnant un coup de dard à chaque bête dont le jarret a été coupé, et les pionniers mettent pied à terre pour prendre quelquefois la graisse et le suif, et toujours le cuir; et ils le font avec tant de dextérité, qu'il y a tel homme qui, à lui seul, dépouille vingt-six bêtes dans sa journée.

Mais lorsqu'on ne veut tuer qu'une seule pièce de bétail pour la manger, un chasseur à cheval l'enlace par les cornes ou par le cou, et un autre *l'apeala*, c'est-à-dire, l'enlace par un

(*a*) En 1794 (an 2 de la République Française) il en a été envoyé plus d'un million. (*Note du Traducteur*).

pied, et en tirant en sens opposé, ils la maintiennent assujétie et l'étranglent ainsi. On admire la dextérité avec laquelle, lorsque les animaux passent pour aller en avant, le lacet est lancé, de manière que dirigé en arrière sous les pieds, l'animal se trouve enlacé à volonté ou par un seul pied ou par les deux.

Dans le fameux *estancia* des Jésuites, appelé le *Coin-de-la-Lune* (*a*), dans le district des *Corrientes*, naquit en 1770 un Taureau écorné ou sans cornes. Il a propagé sa race dans ces pays-ci, et il faut observer à cet égard que les petits d'un Taureau sans cornes en sont privés, quoique la mère ait des cornes, et que les petits d'un père à cornes en ont aussi, quoique la mère en soit privée. De ce fait l'on peut conclure quelle est l'influence des mâles dans la génération ; que les cornes ne sont point essentielles au grand bétail, et que l'on voit en cela ce qui a lieu dans les bêtes à laine ; c'est-à-dire, qu'il y a des Taureaux et des Vaches avec des cornes, et des Vaches et des Taureaux sans

---

(*a*) A environ 45 lieues (25 myriamètres) vers le Sud-Sud-Ouest de la Cité de l'Assomption par le vingt-septième degré de latitude Méridionale. (*Note du Traducteur*).

cornes, comme des Béliers et des Brebis cornus et d'autres qui ne le sont pas. On voit également par-là que les individus singuliers que la nature produit quelquefois par accident, se perpétuent comme les autres ; mais il faut dire que cela n'arrive pas toujours ; car j'ai vu dans quelques Taureaux, nés sans cornes, que lorsqu'ils sont adultes, ils commencent à avoir des cornes qui ne sont ni grandes ni droites, mais petites, tombantes et attachées à la peau uniquement ; de manière qu'elles remuent lorsque l'animal marche, comme si elles avoient été arrachées. J'ai observé également, que ces petites cornes pendantes croissent quelquefois et se fixent par leur racine avec les années, jusqu'à acquérir assez de force pour faire entrer leurs pointes dans les mâchoires du Taureau, parce qu'elles sont fortes, et que leurs pointes sont tournées en-dedans, comme il arrive quelquefois dans les Béliers.

Buffon (*a*) dit qu'en Islande, il y a des Vaches sans cornes, et il n'explique pas l'origine de cette race ni ses progrès ; mais ensuite (*b*) il dit

(*a*) Traduction, t. 8, p. 63. — Original, t. 5, p. 80. — T. 11, p. 309, édit. in-4.°

(*b*) Traduction, t. 8, p. 93. — Original, t. 8, p. 93. — Supplément, t. 3, p. 59. édit. in-4.°.

que ces Vaches sans cornes se trouvent dans les cantons de l'île où la pâture manque, pâture dont il se persuade que la surabondance et celle de la nourriture, sont l'origine des cornes et de toutes les parties analogues à celles-ci dans les animaux, et qu'on pourroit appeler superflues. Le Taureau sans cornes de l'*estancia* du *Coin-de-la-Lune* est un argument contre cette idée, puisque dans cet *estancia* il est né la même année vingt mille Veaux avec des cornes ; la pâture abonde là, et les individus privés de cornes s'y multiplient, comme je l'ai dit, dans toutes les parties, sans égard au pâturage et au climat.

Le 4 août 1788, Don Pedro Cervigno m'avertit qu'il avoit vu à une charrette, de celles qui transportent le tabac à la factorerie royale du Paraguay, un individu Taureau et Vache en même tems. Nous fûmes sur-le-champ pour le voir, et nous le trouvâmes environné d'une multitude de curieux. Son maître, qui étoit de la Vallée d'Acaay (*a*), nous dit qu'il en avoit eu

(*a*) Vers le Sud-Est-quart-d'Est de l'Assomption, et à environ 15 lieues (8 myriamètres) de cette Cité. (*Note du Traducteur*).

trois qui étoient identiques entre eux ; que ces trois provenoient de deux Vaches laitières qui étoient sœurs, mais que les deux autres étoient morts adultes. Il nous ajouta que celui que nous voyons poursuivoit en vain les Vaches, et que les Taureaux n'en avoient aucun ombrage.

Nous examinâmes cette espèce d'hermaphrodite : il avoit la figure d'un Taureau, le front creux, et la gaine du membre aussi large, aussi grosse et aussi apparente que celle d'un Taureau quelconque, et avec le trou qui lui appartient ; mais le tact faisoit sentir que ce fourreau ne renfermoit pas même le moindre indice de membre. Le scrotum étoit si resserré, que quoique ce fût une bourse, il paroissoit n'être qu'une dilatation du cuir, et qu'il renfermoit seulement un testicule plus gros que celui d'un vieux Taureau. La vulve ne différoit en rien, quant à la figure et à l'apparence, de celle d'une Vache ; mais elle pénétroit très-peu et ne communiquoit point à la matrice, et n'avoit pas en-dedans d'autre trou que celui de l'urètre, par lequel l'animal lâchoit son urine avec violence à une grande distance.

Ce fait d'hermaphrodisme me porte à ajou-

ter, que dans ma maison du Paraguay existe Eugène Martinez, âgé de douze ans, qui fut baptisé comme fille dans la ville de *Courougouati* (*a*), et que quinze jours après on rapporta au Curé pour qu'il le rebaptisât comme garçon. Ses parens le donnèrent à mon Chapelain Don Antonio Arcos y Matas, qui vit avec moi, et toute la ville l'a vu et examiné. Sa figure est celle d'un mâle, et sa stature est inférieure à celle d'une femelle de son âge. Sa vulve est parfaite en apparence, mais elle pénètre peu, et ne communique point avec le vagin ; et à son angle antérieur est un petit membre aveugle assez saillant en-dehors, et au-dessous duquel en-dedans de la vulve, est le conduit urinaire qui est très-petit. Il n'y a point de scrotum, et l'on ne voit point de testicules, mais le tact les trouve intérieurement.

En parlant (*b*) d'un oiseau que j'appelle *gris et blanc*, j'ai remarqué qu'il y a aussi des her-

---

(*a*) Située à environ 36 lieues (20 myriamètres) vers l'Est-Nord-Est de la Cité de l'Assomption. (*Note du Traducteur*).

(*b*) Dans l'Ornithologie de l'Auteur. (*Note du Traducteur*).

maphrodites parmi les oiseaux; mais je ne prétends pas dire pour cela que ces individus singuliers puissent faire usage de leurs sexes; car nul d'entre eux n'est en état d'exercer aucune fonction relative à la génération.

Mon ami et omonime Casamajor, ayant lu ces Essais sur le grand bétail, me conduisit dans le magasin de cuirs de Don Cazimir Nécochéa, où il me montra un petit Taureau de deux ans et demi, dont les cornes et les formes étoient celles du Taureau ordinaire, avec une taille petite, proportionnellement à son âge; mais sa tête, qui avoit la grosseur relative à ce même âge, étoit d'un tiers plus courte qu'elle n'auroit dû l'être, et néanmoins le front étoit plus large, garni d'un poil crépu, notablement plus long que dans le commun des Taureaux, et il étoit très-plat, jusqu'à la pointe du museau qui s'élevoit en l'air; de manière que les narines paroissoient ouvertes en-dessus; l'animal montroit naturellement un peu les dents, et à la vue sa tête paroissoit très-étrange. On l'avoit amené à Buénos-Ayres de la partie opposée de la rivière où est cette race. Elle se reproduit, et on l'appelle *Nata*, du nom qu'on donne ici aux personnes qui ont le nez camard.

APPENDICE

SUR LES

LÉZARDS.

APPENDICE

SUR LES

LÉZARDS.

LIVRÉ à des matières géographiques et à la description des Oiseaux et des Quadrupèdes, je ne faisois pas mon occupation de connoître les Reptiles de cette partie du monde. Néanmoins, dans les momens inemployés, et durant lesquels j'ai eu par hasard quelques Lézards, je les ai décrits ; et comme je ne pensois point du tout à faire usage de ces descriptions, quelques-unes se sont mêlées à d'autres papiers, et ont été perdues. Celles qui sont restées sont les suivantes que je donne, dans l'idée qu'elles peuvent être de quelque utilité pour les Naturalistes.

L'YACARÉ.

Crocodile d'Amérique. — La Cépède.

Les Guaranis le nomment ainsi, quoique quelques Espagnols lui donnent le nom de *Cayman* ; il est commun dans toutes les rivières, les lagunes et les esters, et l'on dit que sa grandeur est proportionnée à l'étendue des eaux où il vit ; mais on se trompe, en croyant que ceux des petits lacs ne croissent pas autant que ceux des grands ; s'il n'y en a point de plus grands dans les petites lagunes, c'est parce qu'ils vont où ils trouvent plus d'eau, et où ils peuvent rencontrer, avec des dimensions plus étendues, les poissons dont ils vivent, ainsi que des canards, qu'ils peuvent prendre et avaler entiers ; car ils ne dépècent point leur proie, et leurs dents ne leur permettroient pas de le faire.

Quoiqu'on les redoute peu, et que tout le monde nage et traverse les rivières sans crainte ;

quelquefois ils saisissent les Chiens, les submergent et les étouffent, et je ne doute pas qu'à l'occasion ils n'en fassent autant à des jeunes gens, des hommes et des quadrupèdes; mais comme l'on sait par expérience, que d'ordinaire ils ne les déchirent ni ne les mangent, cela me détermine à croire que dans les circonstances rares où le contraire arrive, c'est parce que les Yacarés sont alors près des points où ils ont déposé leurs œufs. Nous savons en effet que pour les défendre, ces animaux attaquent ceux qui en approchent, et leur ôteroient la vie s'il n'étoit pas facile de les fuir, attendu que l'Yacaré n'a pas la moitié de la vitesse de l'homme.

On raconte qu'il y en a deux espèces; l'une rouge et l'autre noire, et que la première est rare et féroce; on lui attribue même d'attaquer et de détruire les hommes qui nagent, ainsi que les Taureaux et les Mulets qui passent les rivières. Je n'ai pas vu d'Yacaré tel que cela, et je ne doute pas que les récits étranges que l'on en fait sur des ouï-dire, ne soient des exagérations fausses. On dit du Yacaré roux, qu'il ne diffère de celui que je décris que par la couleur.

Je ne crois pas que l'Yacaré aille au Sud du 32.e degré de latitude Méridionale; c'est un véritable amphibie, et l'on ne le trouve jamais que dans l'eau ou sur ses bords; et pour chercher à gagner d'autres eaux, il paroît qu'il attend les grandes pluies et les inondations. Durant la nuit, et presque toujours, il est sous l'eau, ne montrant quelquefois que les yeux seulement; mais vers le milieu du jour, il gagne le bord où il se chauffe au soleil sur le sable, et dort profondément, retournant à l'eau dès qu'un homme approche ou un chien.

Ses œufs sont blancs, âpres, et de la grosseur de ceux de l'oie. Il les dépose au nombre de soixante (un peu plus ou un peu moins, dit-on) dans le sable, les couvre de paille, et le soleil les féconde. Ces œufs sont très-recherchés par les Indiens non-soumis qui les mangent, et ils appètent aussi la chair blanche et savoureuse du Yacaré, quoiqu'elle ait peu de suc.

Pour prendre l'animal, ils ont une flèche particulière qui, étant lancée dans le flanc, unique endroit qu'elle puisse percer, y laisse le fer séparément de la flèche même; quoique les deux soient attachés l'un à l'autre par une corde longue et forte; de manière que la flèche flotte,

et qu'en la tirant, ils savent où est l'Yacaré ; et ensuite les gens du canot lui donnent des coups de lance, jusqu'à ce qu'ils l'étourdissent ou le tuent.

Les Espagnols ont accoutumé de se divertir à lui tirer des balles, et inutilement, puisqu'elles ne peuvent le pénétrer que par les yeux ou les flancs ; et que dans les deux cas, l'Yacaré va au fond de l'eau et y reste. D'autres fois ils mettent dans les poumons d'une pièce de bétail un morceau de bois, attaché par son milieu à une longue corde ; et en la plaçant dans l'eau, l'Yacaré a contume de l'avaler, et alors on le tire de l'eau en tirant la corde.

On dit qu'il a autour des reins deux petites vessies remplies d'une humeur qui sent beaucoup le musc.

L'Yacaré que je décris est adulte, quoique l'on dise qu'il y en a de plus grands.

Longueur totale, 7 pieds 8 pouces (2 mètres et demi), dont la queue occupe 3 pieds 8 pouces (1 mètre 19 centimètres), avec 22 pouces et demi (61 centimètres) de tour à racine. Elle est très-flexible, propre à tourner dans l'eau, et d'une forme qui approche de celle des poissons.

Du haut de la naissance de chaque jambe de

derrière ; part une arréte écailleuse. Ces deux arrètes, en devenant plus aiguës et plus apparentes, parcourent une longueur de 2 pieds (près de 65 centimètres), et vont se couper l'une l'autre, en formant un angle aigu et visible sur la queue.

Celle-ci, quoique ronde à sa racine, va en s'aplatissant en-dessus dans l'espace que renferment les arrêtes ; elle va encore en s'aplatissant sur les côtés ; de manière qu'on peut dire que ces arrêtes sont à l'intersection des plans latéraux avec le plan supérieur, sous des angles de cent degrés, pour laisser sous la queue un autre plan inférieur plus large que celui de dessus.

Depuis l'angle des deux arrêtes jusqu'à la pointe de la queue, est une ligne très-aiguë, formée d'écailles, et qui est l'intersection des plans latéraux ou de compression, lesquels s'élargissent en-dessous, où il y a un autre plan triangulaire ; de sorte que ce morceau de l'extrémité de la queue est une vraie pyramide triangulaire, avec une arrête affilée en-dessus, et de 7 pouces (près de 19 centimètres) de côté à sa base.

La jambe de derrière est notablement plus grosse

grosse que celle de devant ; cette dernière est longue de 11 pouces et demi (plus de 31 centimètres) jusqu'à la pointe de l'ongle, et a cinq doigts, qui sont séparés comme les quatre doigts du pied de derrière, lesquels ont avec la jambe, 13 pouces et demi (plus de 36 centimètres) de longueur.

Le cou est long, et aussi gros que la partie postérieure de la tête et la racine de la queue. La tête est comprimée en-dessus, et le museau qui n'est point aigu, est un peu relevé à la pointe.

De cette pointe à l'angle de la bouche qui est extrêmement fendue, il y a 13 pouces et demi (plus de 36 centimètres), et 8 pouces (près de 22 centimètres) jusqu'à l'œil, qui est petit et creux.

La mâchoire inférieure a vers son extrémité, et de chaque côté, une canine aiguë, forte, longue d'un pouce (2 centimètres 2 tiers), qui traverse la mâchoire supérieure, et sort au-dessus de celle-ci par un trou. De chaque côté suivent deux incisives, puis aussitôt après une autre canine, ensuite six incisives, puis une autre canine, et enfin huit incisives. La canine que j'ai décrite est la plus grande, et les incisives

indiquées n'en sont pas en réalité, puisqu'elles ne sont pas tranchantes mais plutôt cylindriques, et elles sont séparées les unes des autres. Je les appelle incisives, parce qu'elles ont toutes à-peu-près la même figure, quoique beaucoup d'entre elles occupent la place des molaires.

La mâchoire supérieure a les mêmes dents et les mêmes canines à une foible différence près.

La forme du corps est celle du Lézard, et l'os de la tête ne redoute rien des balles, non plus que la contexture du dessus du corps.

Cette armure est composée de rangs placés en travers, large d'un pouce et demi (4 centimètres), formés de croûtes très-dures, couvertes et unies par un cuir doux. Toute la partie inférieure du corps est occupée par une cuirasse, composée de beaucoup de croûtes réunies et très-dures, qui traînent quand le Yacaré marche.

Sa couleur qui est uniforme, est obscure.

LE TEYOUGOUAZOU.

Le Teyougouazou paroît être une variété du Tupinambis de La Cépède.

TEYOU est le nom générique qui comprend tout Lézard, tout petit Lézard ou Lézard de muraille, ou Anolis ; et le nom *Gouazou* fait allusion à ce que celui-ci est le plus grand.

Il habite les champs et les bords des bois, où il mange des fruits, des insectes, des crapauds, ainsi que des poussins et des œufs, et même les petites Vipères ; on dit aussi qu'il mange le miel des Abeilles, et que pour chasser celles ci, il donne une coup de queue à la ruche, se mettant à courir, et répétant cette manœuvre jusqu'à ce qu'il les contraigne à s'éloigner.

Le Teyougouazou est d'une très-grande vélocité, mais il ne monte point aux arbres ; il fouille des trous en terre, et les habite tout l'hiver pour sortir au printems, et le milieu du jour est le tems qu'il préfère. Si lorsqu'on le

poursuit il trouve de l'eau, il y entre, et y marche sans nager, et il n'en sort pas qu'il ne sache ou qu'il ne voie que son agresseur n'est plus là; de manière qu'il est véritablement amphibie, quoiqu'il habite des lieux bien secs. On dit que quand il mord, il ne lâche point sa proie.

On lui arrache des anneaux du cuir de sa queue, dont on use en croyant qu'ils préservent de la paralysie. On raconte que sa graisse est un spécifique contre l'enflure, et l'on assure que cet animal mange sa queue parce que quelques-uns l'ont sans pointe; mais je crois que cela provient de quelque accident.

Sa chair est bonne à manger.

Longueur, 37 pouces et demi (plus de 102 centimètres).

Queue, 21 pouces 3 quarts (59 centimètres), avec 7 pouces 1 quart (19 centimètres et demi) de tour à sa racine; elle est aiguë, droite, flexible, ronde dans sa dernière moitié, et dans le surplus, elle a les côtés un peu comprimés.

La circonférence de l'animal, au milieu du ventre, est de 13 pouces et demi (plus de 37 centimètres), mais elle est assez étroite en avant des bras et en arrière des jambes.

La circonférence du cou est de 9 pouces 1 quart (25 centimètres).

Les quatre jambes du Teyougouazou sont comme celles du Lézard; quand il marche, le ventre et la queue traînent, et il tient sa tête un peu élevée.

Il y a dans le pied de devant, cinq doigts très-flexibles, égaux en grosseur, et sans qu'on distingue précisément le pouce; celui-ci et le doigt externe, sont égaux en longueur, et séparés des autres. Les deux immédiats après l'externe, sont plus longs, presque égaux entre eux, et ils excèdent l'externe de 6 lignes (plus de 13 millimètres); l'immédiat de l'interne est plus court de 3 lignes (7 millimètres) que ceux dont je viens de parler. Tous les doigts ont des ongles forts et propres à fouiller.

Le pied de derrière en a cinq aussi; l'interne est le plus en avant; il a 7 lignes (près de 16 millimètres); et l'immédiat de l'externe a 22 lignes (plus de 49 millimètres); il forme en outre (ce doigt de 49 millimètres) par rapport à ses deux latéraux immédiats, un échelon placé à une égale distance de l'un et de l'autre, soit à sa pointe, soit à l'endroit de sa naissance. L'externe naît séparé d'un pouce (2 centimètres 2 tiers) de

son immédiat, et il est long de 12 lignes (2 centimètres 2 tiers). Les ongles sont comme dans le pied de devant.

Les Espagnols ont coutume d'appeler l'animal actuel *Yguana* et *Lézard*, parce qu'il ressemble à celui d'Europe dans son ensemble et dans ses parties ; mais il est beaucoup plus ventru, et si joufflu, qu'au-dessous de chaque œil, est une bosse de la grosseur d'un œuf.

L'oreille est grande, et entourée par une membrane déliée et transparente.

La langue est aiguë, et fendue dans sa longueur, d'un pouce (2 centimètres 2 tiers).

Les incisives de devant sont peu sensibles, et celles des côtés sont cylindriques, courtes et un peu grosses ; l'animal est sans canines.

Le front est plat et recouvert de grandes croûtes ou pièces de différentes dimensions, dont les plus considérables, placées sur le devant, le sont avec symétrie, et dont les intermédiaires sont noires et larges. Le côté de la tête a aussi de grandes croûtes toutes de la même couleur, brun-blanchâtre-azuré, qui s'étendent par-dessous jusqu'à la pointe du museau, lequel est aigu, et sur ses côtés sont des narines presque rondes et petites. En arrière du front, est un

morceau qui est comme pavé d'écailles d'une ligne (de plus de 2 millimètres), et de la couleur de celles du front, et avec les écailles intermédiaires noires.

A partir de là, il y a sur tout le cou, le corps, les côtés, les quatre jambes et la queue, une couverture ou tissu, qui a dans la longueur de l'épine du dos, une raie noire et une autre de chaque côté. Ces trois raies sont séparées et entourées de dessins confus, mais jolis et symétriques, entourés par des croûtes blanches et noires.

Les 8 pouces (environ 22 centimètres) de l'extrémité de la queue, sont noirs. Le surplus de la queue et même un peu plus, a des dessins posés en travers, et séparés par des bandes noires. Les croûtes de dessous sont plus grandes que celles de dessus, et forment des dessins blancs et noirs, disposés en travers et ou le blanc domine, comme le noir domine en-dessus.

J'ai vu d'autres individus, longs de 38 pouces et demi (un mètre 4 centimètres); la queue de 25 pouces et demi (69 centimètres). Ils avoient moins de ventre, et la tête étoit moins grosse. Ils n'avoient point sur le corps de raie noire,

ni sur les côtés de raies dans le sens de leur longueur, mais ils en avoient beaucoup en travers, qui étoient noires et séparées par des dessins. Je crois ces derniers des mâles, et les premiers des femelles.

LE TEYOU VERT.

Si le Teyou vert n'a réellement que quatre doigts à chacun des pieds de derrière, on doit le regarder comme une espèce encore inconnue aux Naturalistes.

On l'appelle *Teyou hobi*, et c'est exactement ce que je rends dans l'expression de Teyou vert.

Cet animal est commun entre les buissons et les *Chaçarras*, où il paroît à la fin d'octobre (au commencement de brumaire), et il se cache dans les trous à l'entrée de l'hiver. Il court très-vîte.

Longueur, 9 pouces 3 quarts (26 centim.)

Queue, 5 pouces et demi (près de 15 centimètres), grosse à la racine, et finissant en pointe aiguë.

Dans le pied de devant, il y a cinq doigts. L'externe et l'interne sont égaux entre eux, et les trois autres se trouvent disposés entre eux en

échelons égaux, à partir de l'interne ; de manière que le quatrième doigt est le plus long. Tous ont des ongles un peu forts et affilés.

Le pied de derrière a quatre doigts ; l'antérieur est le plus court, et les autres vont par échelons égaux en distance, mais écartés l'un de l'autre, et le doigt postérieur se trouve être le plus long. Les ongles sont comme dans le pied de devant.

La tête qui n'est pas joufflue, est recouverte par un tissu de croûtes ou pièces irrégulières et inégales, posées avec symétrie ; il y en a aussi sur les côtés de la tête et sur les lèvres. Le museau a quelque chose d'aigu et de courbe, ou de moutonné en-dessous.

Les côtés et le dessus de la tête sont d'un vert terne et émaillé ; et cette couleur se prolonge par une raie le long de l'épine du dos, jusqu'à l'origine de la queue. De la naissance du cou à celle de la queue, une autre ligne de couleur violette, suit la première dans sa longueur. Ensuite, une troisième ligne plus étroite, blanche et vive fait la même chose ; puis succède une quatrième ligne large et de couleur violette plus claire, un peu mélangée de noir. Après ces lignes, en vient une cinquième blanche comme la troisième, et elle est suivie elle-

même par une sixième ligne qui est blanche et en manière de chaînette. Tout de suite après, en est une septième, de couleur violette; et le reste, avec la partie inférieure du corps, est argentin, comme le dessous de la tête, du cou, des quatre jambes et de la queue. Les raies dont j'ai parlé, et qui sont sur le corps et sur les flancs, s'étendent sur la queue et sur ses côtés, mais le vert dégénère bientôt en violet.

Les quatre jambes sont de couleur violette aussi, et d'une nuance presque par-tout la même.

LE CAMÉLÉON PREMIER.

Les Lézards indiqués dans cet article et dans le suivant, sous le nom de Caméléon, *sont d'une espèce bien différente des vrais Caméléons d'Amérique ou de l'ancien Continent. (Voyez au sujet de ces derniers animaux dans* l'Histoire naturelle, générale et particulière, *celle des* Quadrupèdes Ovipares, par le citoyen LA CÉPÈDE).

C'EST ainsi que le nomme mon ami Noséda, qui l'a décrit de la manière suivante :

« Les espèces de Caméléon sont variées ; les unes ont pour caractère, la figure extraordinaire qui distingue le Caméléon du Teyou ; d'autres, qui ont la même figure que le Teyou, diffèrent cependant de celui-ci par quelques caractères particuliers : tel est le Caméléon actuel.

» J'ai tenu à le bien décrire pour le cas où

par la suite on n'en rencontreroit pas un second.

» Je l'ai trouvé traversant le chemin, un peu plus loin que le premier ruisseau de ce village, et dès qu'il m'apperçut, il s'arrêta *avalant du vent*, en quoi il diffère du Teyou qui fuit toujours ce qu'il craint.

» Quoique ce Caméléon ait la figure du Teyou, il en diffère, d'ailleurs, en ce que la peau du corps n'est pas tendue, et qu'elle s'enfle avec le ventre. Il diffère encore en ce qu'il a la tête plus haute, et, en quelque sorte, horizontale, quoiqu'elle s'abaisse un peu vers le museau qui est plus court, attendu que les coupes sont plus rapides sur les côtés. Il diffère par la langue qui est ronde, épaisse, large comme celle du Crapaud, et qui remplit toute sa bouche, tandis que celle du Teyou est longue et fendue. Les oreilles sont beaucoup plus petites, très-en arrière, et correspondantes à l'angle de la bouche; finalement il en diffère beaucoup par les couleurs qui, très-souvent, servent à le faire distinguer dès la première vue, quoique sa figure pût le faire prendre pour le Teyou.

» D'autres Caméléons diffèrent par la forme,

en ce qu'ils ont le corps court et très-large, de manière qu'ils ressembleroient à des Crapauds, si la queue ne les différencioit pas.

» La forme du Caméléon actuel est comme celle du Teyou vert, et il avoit sept œufs blancs, longs de 6 lignes (plus de 13 millimètres) qui sortirent de l'orifice lorsque je l'écrasai avec la culasse de mon fusil, au moment où il me faisoit face et me menaçoit.

» Longueur totale, 8 pouces 10 lignes (près de 24 centimètres).

» Queue, 5 pouces et demi (près de 15 centimètres).

» Circonférence du corps, 1 pouce et demi (4 centimètres) en arrière des bras.

» La jambe de derrière est longue de 23 lignes (plus de 51 millimètres) jusqu'à la pointe des ongles, et la jambe de devant a 15 lignes (3 centimètres 1 tiers).

» Du museau à l'occiput, la contexture est menue, excepté à l'oreille et sous l'œil, où la peau est en manière de cercles qui entrent vers le milieu de la tête ; celle-ci est brun-obscur jaunâtre en-dessus, avec des oreilles plus noires.

» Depuis l'occiput, court une bande large de

plus de 2 lignes (d'environ 6 millimètres), de la même couleur que la tête sur le haut de l'épine du dos jusqu'à la queue. La queue elle-même est de cette couleur en-dessus; mais de l'un et de l'autre côté, elle est traversée par une tache triangulaire de couleur jaune-brun.

» Depuis l'oreille il y a aussi une bande brun-obscur, qui passant par le haut des deux bordures des paupières, va jusqu'au museau, et laisse entre cette bande et la couleur de la tête, une autre bande blanchâtre.

» Parallèlement à la ligne de l'épine du dos, en est une autre plus large et d'une nuance plus claire. Le haut des quatre jambes est comme le dessus de l'épine du dos, mais avec quelques petites taches brun-jaunâtres.

» Le côté de la tête, depuis le museau par-dessous l'œil, et tout le reste de la partie inférieure de l'animal, est d'un blanc jaunâtre et éteint.

» Toute la peau de ce Caméléon, excepté la tête, est couverte de petites écailles très-affilées, posées par rangs.

» Il y a par-tout dans la longueur des mâchoires, à égale distance, de petites dents

aiguës avec lesquelles l'animal presse, l
qu'il saisit une proie, ce qu'il fait par un s
et il ne lâche point; motif pour lequel le
ple dit que le Caméléon suce ».

CAMÉLÉ

CAMÉLÉON SECOND.

Don Félix d'Azara paroît indiquer que son second Caméléon n'a que quatre doigts aux pieds de derrière, en disant qu'il ressemble au Teyou vert par les mains, les pieds et les doigts ; *d'après ce nombre de doigts des pattes de derrière, il faudroit considérer ce second Caméléon de Don-Félix d'Azara, comme une espèce de Lézard dont la description n'auroit pas encore été publiée.*

Je l'achetai le 7 de mai (à la mi-floréal) chez les Indiens non-soumis, et je le lâchai dans ma chambre. Il alloit avec lenteur le premier jour, qui étoit assez chaud; il montoit sur les chaises, et je le vis même sauter d'une chaise à une autre à la distance d'un pied; mais les jours suivans, qui furent un peu froids, il ne bougea point du haut d'une chaise, sinon un peu pendant que le soleil y donnoit, et le reste du tems il y fut engourdi, et comme mort. J'observai aussi, qu'il se fixoit assez avec sa queue en recoquil-

lant un morceau de la pointe; de manière que je ne doute pas qu'il ne grimpe aux arbres, et qu'il n'y vive.

Je le conservai vingt-quatre jours (jusqu'au dernier jour du même mois de mai), que je partis pour Buenos-Ayres, sans qu'il eût rien mangé; et l'ayant donné, j'ai su qu'il avoit vécu encore trois mois sans avoir pris aucune nourriture.

Lorsqu'on me l'apporta, et qu'il étoit le plus vivace, j'essayai de l'irriter, et il ouvroit beaucoup la bouche, soufflant fort; mais il ne mordoit ni ne sautoit, et alors ses couleurs étoient, sans comparaison, plus vives que lorsqu'il étoit engourdi. En se mettant en colère il s'élevoit sur ses pieds, et comprimoit notablement son corps sur les côtés, enflant beaucoup son cuir sous la tête; ce qui lui donnoit alors une figure étrange.

Longueur, 13 pouces et demi (plus de 36 centimètres).

Queue, 8 pouces 3 quarts (près de 24 centimètres), et toute sa forme est celle du Lézard, ou Teyou vert, sans en exclure les quatre pattes et les doigts. On ne reconnoît point son oreille; sans doute, parce qu'elle est très-petite.

Toute la partie inférieure est brun-blanchâtre, et les côtés et le dessus de la tête sont de même, quoique plus opaques. Les côtés du corps sont de même aussi; mais ils ont en travers quatre petites raies étroites et noires en zig-zag qui viennent du haut.

De l'angle postérieur de l'œil, naît une petite raie noire, qui, en suivant sur le cou, va se terminer en se courbant, à la naissance de la jambe de devant. En arrière de cette raie, et parallèlement à elle, en est une autre semblable qui tombe de l'épaule, et au-dessous de l'œil en passe une troisième encore, qui va également à la naissance de l'épaule.

Les couleurs qu'a cet animal sous le corps, sont bien difficiles à exprimer. La plus remarquable consiste dans quelques taches blanches de plus de 2 lignes (5 millimètres), et d'autres taches noires d'une égale grandeur sur un fond brun.

La queue a aussi ces taches blanches, séparées par des espaces obscurs et noirs.

Les narines sont placées, non comme dans le Teyou, mais dans la moitié de la distance de l'œil au museau.

LE PETIT LÉZARD,

OU

LÉZARD DE MURAILLE.

LONGUEUR, 7 pouces 2 lignes (plus de 19 centimètres).

Queue, 4 pouces et demi (plus de 12 centimètres).

La face est assez laide, et au-dessus de chaque œil est une petite élévation.

La tête est courte, le museau non-aigu, et depuis l'occiput jusqu'au milieu de la queue, il y a sur l'épine du dos une arrête ou ligne très-fine, mais remarquable.

Aux quatre pieds il y a cinq doigts; l'antérieur est le plus court, et les autres vont en croissant; de sorte que l'immédiat au postérieur est le plus long, et que le postérieur est plus séparé des autres que ceux-ci ne le sont entre eux.

Sur la téte il y a de petites écailles d'une nuance plombée, avec des interstices noirs; mais sur les narines on remarque que ces écailles forment un triangle blanchâtre.

Sur le haut du cou et jusqu'à la queue, et sur les quatre pieds, la couleur est obscure, mais sur le cou même, elle est un peu plus claire, avec des lignes variées plus obscures, placées en-travers, et parmi lesquelles se fait remarquer une ligne qui est au milieu du cou, et une autre qui est à sa fin. On peut observer aussi, quoiqu'ils soient peu sensibles, cinq angles placés sur l'épine du dos, ayant leur pointe par-derrière, et formés par des lignes noires et obliques.

Les phalanges des doigts de la patte de devant sont noires, et le reste des doigts est plus clair que l'échine.

La queue est presque de la couleur de l'échine.

Le dessous de la tête est brun-verdâtre avec beaucoup de petites marques blanchâtres, et le reste du dessous de l'animal est jaunâtre très-sale.

La femelle est de 6 lignes (13 centimètres) plus courte, et a des couleurs plus foibles que

le mâle, sa tête est moindre, et n'a pas le triangle blanchâtre sur les narines.

13 Août 1796 (20 Thermidor an 4).

FÉLIX D'AZARA.

Fin du Second et dernier Volume.

TABLE

DU CONTENU

DU SECOND VOLUME.

Fin de la Table du Second et dernier Volume.

AUTES ESSENTIELLES

A CORRIGER.

TOME I.

Page 234, ligne dernière, au lieu de *Micourés*, mettez : Furets.

TOME II.

Page 131, ligne 6, au lieu de *entre les individus de la même espèce*, mettez : d'une espèce à une autre.

TABLE ALPHABÉTIQUE

ET GÉNERALE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CET OUVRAGE,

Où se trouvent aussi les noms des Auteurs, Voyageurs, etc. qui y sont cités.

Le chiffre romain indique le Volume, et le chiffre arabe désigne la Page.

A.

vîtes

B.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

O.

P.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

X.

Y.

préfère

Z.

Fin de la Table générale des Matières.

ERRATUM

De la Table des Matières.

Page 452, ligne dernière; au lieu de *Gouazouaréte*, lisez: *Gouazouété*.

Je mets la présente Édition sous la sauve-garde des lois et de la probité des Citoyens. Je déclare que je poursuivrai devant les Tribunaux, tout contrefacteur, distributeur ou débitant d'Edition contrefaite. J'assure même au Citoyen qui me fera connoître le contrefacteur, distributeur ou débitant, la moitié du dédommagement que la loi accorde. Les deux exemplaires, en vertu de la loi, sont déposés à la Bibliothèque Nationale.

MOREAU-SAINT-MÉRY.

Cet ouvrage se trouve chez les Libraires suivans :

AMSTERDAM, veuve CHANGUYON et d'HENGST.
BASLE, G. DECKER.
BERLIN, METTRA.
BRESLAW, G. T. KORN.
COPENHAGUE, FUMARS.
FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, WARRENTRAPPE et WENNER.
HAMBOURG, H. VILLAUME.
LEYDE, MURRAY, frères.
LONDRES, J. DEBOFFE Gerard street.
MADRID, DON DOMINGO ALONSO.
PERPIGNAN, ALZINE.
ST. PETERSBOURG, J. J. WEITBRECHT.
STOCKHOLM, G. SYLVERSTOLPE.
STRASBOURG, LEVRAULT.
VIENNE, DEGEN.
WARSOVIE, FIETTA.
MANHEIM, FONTAINE.
MARSEILLE, CHARDON; — MOSSY.
MAYENCE, LEROUX.
METZ, MOUXAUX.
MOSCOW, RISS et SAUCET.
NANTES, BERJOU, carrefour Casserie.
ORLÉANS, BERTHEVIN.
PAU, TONNET.
POITIERS, CATINEAU.
TOULOUSE, MANAVIT.
TUBINGEN, COTTA.
AVIGNON, veuve SEGUIN.
BORDEAUX, AUDIBERT, BURKEL et Cie.
BOURG, BOTTIER.
BRUXELLES, LECHARLIER.
CHALONS-SUR-MARNE, BRIQUET.
LEIPSICK, RABENHORST.
LIÉGE, LEMARIÉ.
LILLE, VANAKERE.

